Univ. of
Toronto
Library

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1905

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1905

T. XLII

326

95.599
5.1.09
5.1

DC
2
S67
1905

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1905.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Lecestre, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.
Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

MM.

Aguillon (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

Aix (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Éd. Aude, conservateur; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aix (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Albany (*New York State Library*, à), [2373] (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

*Albon (marquis d'), [2216], au château d'Avauges, par Pontcharra-sur-Turdine (Rhône).

Alger (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], représentée par M. Paoli, bibliothécaire; correspondant, M. Michel Ruff, libraire, à Alger, rue Bab-Azoun, n° 10.

Amsterdam (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2351], représentée par M. Burger junior, bibliothécaire; correspondant, M. J. Müller, libraire, à Amsterdam, Singel, n° 286.

Angers (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. Joubin, bibliothécaire; correspondants, MM. Lachèse et Cie, libraires, à Angers (Maine-et-Loire).

Anisson-Duperron, [1845], ancien député, avenue Hoche, n° 13.

Antioche (comte d'), [2138], rue de l'Université, n° 110.

Antiquaires de Picardie (*Société des*), [2336], à Amiens, au Musée de Picardie; représentée par M. L. Ledieu, trésorier, à Amiens (Somme), rue Porion, n° 12.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Ét. Dejean, ✻, directeur des Archives; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Argenson (marquis d'), [2335], rue Barbet-de-Jouy, n° 17.

Artistique et littéraire (*Bibliothèque du Cercle*), [2381], rue Volney, n° 7; correspondant, M. Briquet, libraire, boulevard Haussmann, n° 40.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], G. O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien président de section au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 180.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, rue Fresnel, n° 23.

Augerd (Louis), [2427], capitaine breveté au 23e régiment d'infanterie, à Bourg-en-Bresse (Ain).

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. Labande, conservateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, rue Laferrière, n° 4.

*Baguenault de Puchesse (comte), [1735], docteur ès lettres, membre du Comité des travaux historiques, correspondant de l'Institut, rue Vignon, n° 18, et à Orléans (Loiret).

Bale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le Dr Ch. Bernoulli; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Balsan (Charles), [1807], député, rue de la Baume, n° 8.

*Bapst (Edmond), [2255], O. ✻, premier secrétaire à l'ambassade de France à Constantinople, rue Alfred-de-Vigny, n° 12.

Barante (baron Prosper de), [2193], rue du Général-Foy, n° 22.

Barbey (Frédéric), [2401], archiviste-paléographe, rue du Luxembourg, n° 32.

Barbier (Aimé), [2106], boulevard Flandrin, n° 18.

Bardoux (Jacques), [2344], rue Jean-Goujon, n° 37.

Barral-Montferrat (marquis de), [2412], à Versailles (Seine-et-Oise), rue du Parc-de-Clagny, n° 7.

Baudon de Mony (Charles), [2153], archiviste-paléographe, rue de Grenelle, n° 113.

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Baye (baron de), [2174], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue de la Grande-Armée, n° 58.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Léon Hiriart, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard Raspail, n° 6.

Beaucaire (comte Horric de), [2187], O. ✻, ministre plénipotentiaire, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, avenue d'Eylau, n° 9.

Beauchesne (marquis Adelstan de), [2105], avenue Marceau, n° 8.

Beaune (Henri), [992], ✻, ancien procureur général, doyen aux Facultés catholiques de Lyon, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. Habert, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153.

Béclard (Léon), ✻, [2312], secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 41.

Bégouën (comte Henri), [2064], au château des Espas, par Saint-Girons (Ariège).

Bellaguet (Mademoiselle), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Bénédictins (*Bibliothèque des RR. PP.*) du prieuré de Paris, [2318].

Berger (Élie), [1645], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, pro-

fesseur à l'École nationale des chartes, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, quai d'Orléans, n° 14.

Berkeley (*Bibliothèque de l'Université de*), en Californie, [2415], représentée par M. J.-C. Rowell, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Berlin (*Bibliothèque royale de*), [2340], représentée par M. A. Wilmanns, directeur général; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Berlin (*Bibliothèque du Reichstag*, à), [2341], représentée par M. le docteur Jean Müller, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Berlin (*Bibliothèque de l'Université de*), [2283], représentée par M. le docteur W. Erman, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse), rue du Prat.

Berne (*Bibliothèque de la ville de*), [2353], représentée par M. Bloesch, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

*Bernon (baron J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

*Bertrand de Broussillon (comte), [2177], archiviste-paléographe, rue de Grenelle, n° 45, et au Mans (Sarthe), rue Tascher, n° 15.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. le Bibliothécaire.

Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire.

Bibliothèque nationale, représentée par M. l'Administrateur général; correspondants, MM. Émile Paul et Guillemin, libraires, rue des Bons-Enfants, n° 28.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Courcelles, n° 38.

Blacas (comte Bertrand de), [2109], avenue de l'Alma, n° 33, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Colisée, n° 41.

Blois (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. Pierre Dufay, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, administrateur du Domaine de Chantilly, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Bonnault d'Houet (baron de), [2389], à Compiègne (Oise), place du Château.

Bonnefon (Paul), [2305], bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Boppe (Auguste), [2123], ✻, consul général de France à Beyrouth; rue Daunou, n° 19, à Paris.

Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Borrelli de Serres (colonel), [2140], O. ✻, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, rue Boccador, n° 20.

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*), [2235] (États-Unis), représentée par M. Herbert Putnam, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, n° 5.

Bouillé (marquis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483], représentée par M. le conseiller-questeur de la Cour; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

Bourges (*Bibliothèque de la ville de*), [2371], représentée par M. Micou, bibliothécaire; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

Brachet de Floressac (marquis de), [2210], rue d'Anjou, n° 8.

Brazenoze College (*Bibliothèque du*), [2136], à Oxford (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

Broglie (duc de), [2393], député, square de Messine, n° 9.

Broglie (prince Amédée de), [2266], rue de Solferino, n° 10; correspondant, M. Brémond, rue de l'Université, n° 94.

Broglie (prince Emmanuel de), [2233], rue de Solferino, n° 10.

Broglie (prince François de), [2429], ancien officier d'état-major, rue de la Bienfaisance, n° 41.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Malesherbes, n° 52.

*Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, sous-chef à la Bibliothèque du ministère des Finances, rue Saint-Honoré, n° 370.

Bruel (Alexandre), [2146], ✻, membre du Comité des travaux historiques, chef de section aux Archives nationales, rue du Luxembourg, n° 30.

Brun-Durand [2395], à Crest (Drôme).

Bruxelles (*Bibliothèque royale de Belgique*, à), [2346], représentée par M. Éd. Fétis, conservateur en chef; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Buche (Henri), [2377], archiviste-paléographe, avenue de l'Alma, n° 24.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. Lavalley, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Cangardel, bibliothécaire; correspondant, M. Girma, libraire, à Cahors (Lot).

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre), représentée par M. J. Winsor, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Cartwright (William), [951], à Banbury (Angleterre), Aynhoe Park; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Casenave (Maurice), [2274], ✻, secrétaire d'ambassade, rue de Bellechasse, n° 11; correspondant, M. Flûry-Hérard, banquier, rue Saint-Honoré, n° 372.

Cassel (*Ständische Landesbibliothek*, à), [2322], représentée par M. le docteur Heldmann; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30.

Chabrillan (comte Aynard de), [2388], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chabrillan (comte Paul de), [356], rue Jean-Goujon, n° 29.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Chervet, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Chapellier (Ch.), [2383], quai Debilly, n° 32.

Charlemagne (Edmond), [2040], à Châteauroux (Indre), place La Fayette.

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], rue de la Pompe, n° 32, et au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516], représentée par M. le Bibliothécaire.

Chartres (S. A. R. Mgr le duc de), [2333], ✻, président d'honneur de la Société des Bibliophiles français, rue Jean-Goujon, n° 27; correspondant, M. C. Pallu de Lessert, rue de Tournon, n° 17.

Charvériat (É.), [2215], membre de l'Académie de Lyon, à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 8.

Chasles (Raymond), [2416], élève de l'École des chartes, place Saint-Sulpice, n° 1.

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. Germond, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chateau-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Buchard, bibliothécaire.

Chateauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Lelong, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Chatel (Eugène), [2035], ✻, archiviste honoraire du département du Calvados, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Vavin, n° 5.

Chavagnac (marquis de), [2286], au château de Chailland (Mayenne).

Chavane de Dalmassy, [2154], chef d'escadrons au 9e régiment de cuirassiers, rue de Lille, n° 9, et à Noyon (Oise).

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chetham Library [2110], à Manchester (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

Chevalier (Léon), [1226], O. ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chévrier (Adolphe), [2088], ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Téhéran, n° 13.

*Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Chicago (*Newberry Library*, à) (États-Unis), [2238], représentée par M. J. Vance Cheney, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, rue des Mathurins, n° 5.

Choppin (René), [2261], au château de Gohier, par Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de l'Université de*), [1937], représentée par M. A. Maire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Cochin (Henry), [2054], député, avenue Montaigne, n° 5; correspondant, M. Mulot, libraire, rue Saint-Jacques, n° 71.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), [2332], représentée par M. Macon, conservateur adjoint, à Chantilly (Oise); correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Garonne, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, rue Soufflot, n° 24.

*Conté (Maurice), [2315], à Nice (Alpes-Maritimes), avenue de la Gare, n° 25.

Contenson (Ludovic de), [2399], ancien officier d'état-major, avenue Montaigne, n° 53.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2291], représentée par M. H.-O. Lange, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Cormenin (vicomte Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cossé-Brissac (comte Pierre de), [2190], secrétaire d'ambassade, rue Dumont-d'Urville, n° 45.

*Couderc (Camille), [2425], archiviste-paléographe, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, rue de Harlay, n° 20.

*Courcel (baron de), [2133], G. C. ✻, sénateur, ancien ambassadeur, membre de l'Institut, boulevard du Montparnasse, n° 10.

Courcel (Valentin de), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (marquis de), [2102], ✻, rue de Bellechasse, n° 46.

Courcy (marquis de), [2149], O. ✻, rue Saint-Dominique, n° 33.

Courteault (Henri), [2249], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Université, n° 1.

Coville (A.), [2163], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, à Lyon (Rhône), quai de l'Est, n° 10.

Cresson (Paul), [2400], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 57.

Croze-Lemercier (comte de), [2334], à Orléans (Loiret), rue de la Bretonnerie, n° 4.

Daguin (Fernand), [1726], ✻, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire général de la Société de législation comparée, rue de l'Université, n° 29.

Dallemagne (baron), [2032], rue des Capucins, à Belley (Ain).

*D'Allemagne (Henri), [2121], archiviste-paléographe, ancien attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue des Mathurins, n° 30.

Daras, [1314], O. ✻, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente), rue d'Iéna, n° 23.

Dareste de la Chavanne (Rodolphe), [1098], O. ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Darmstadt (*Bibliothèque grand-ducale de*), [2241], représentée par M. le docteur Gustave Nick, directeur; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

*Daumet (Georges), [2237], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue du Luxembourg, n° 28.

Dauvergne (H.), [2050], architecte du département de l'Indre, à Châteauroux (Indre).

Davanne, [1901], conservateur adjoint à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [983], ✻, ancien conseiller d'État, rue Montalivet, n° 11.

Dedouvres (l'abbé Louis), [2382], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue Cubain, n° 12.

Dejean (Étienne), [2398], ✻, directeur des Archives, au Palais des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

*Delaborde (comte Henri-François), [1912], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, auxiliaire de l'Institut, rue de Phalsbourg, n° 14.

*Delachenal (Roland), [2197], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Babylone, n° 4.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, boulevard Saint-Germain, n° 115.

Delaroque (Henri), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delavaud (Louis), [2272], O. ✻, ministre plénipotentiaire, directeur du cabinet et du personnel au ministère des Affaires étrangères, rue La Boëtie, n° 85.

*Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Monceau, n° 52, et au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).

Delisle (Léopold), [816], G. O. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale, président de section au Comité des travaux historiques, conservateur du musée Condé, rue de Lille, n° 21.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de la Victoire, n° 76.

*Dépinay (J.), [2200], ancien notaire, rue Miromesnil, n° 81.

Des Méloizes (marquis), [2225], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Bourges (Cher), rue Jacques-Cœur, n° 18.

Desprez (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Réaulx (marquis), [2378], rue de Grenelle, n° 81, et au château d'Eurville (Haute-Marne).

Des Roys d'Eschandelys (Mme la marquise), [2417], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Ambroise Milet, ✻, directeur; correspondant, M. Renaux, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

*Digard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Angiviller, n° 21.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Balland, bibliothécaire; correspondant, M. Nourry, libraire, à Dijon (Côte-d'Or).

Dijon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], représentée par M. Dubuisson, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Dorez (Léon), [2306], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Littré, n° 10.

Douais (Mgr C.), [2380], évêque de Beauvais (Oise).

Doudeauville (S. de la Rochefoucauld, duc de), [2166], rue de Varenne, n° 47.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], O. ✻, inspecteur général des finances, rue Saint-Florentin, n° 4.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✻, ancien ambassadeur, avenue du Bois-de-Boulogne, n° 22.

Dufaure (Amédée), [2419], ancien député, avenue des Champs-Élysées, n° 116 *bis*.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, avenue Percier, n° 8.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], ancien magistrat, à Compiègne (Oise), rue des Minimes, n° 10.

Dulau et Cie, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Dumoulin (Maurice), [2372], aux Mureaux (Seine-et-Oise).

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

Dupré (Alfred), [2229], avocat, boulevard Haussmann, n° 83.

Durrieu (comte Paul), [1873], ✻, archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur honoraire au musée du Louvre, avenue de Malakoff, n° 74.

Échérac (M. du Cluzeau d'), [2416], archiviste-paléographe, rue de la Planche, n° 7.

École des Carmes (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique, rue de Vaugirard, n° 74.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par Mgr Duchesne, C. ✻, membre de l'Institut, directeur, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue de la Sorbonne, n° 19; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

*Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Brion, bibliothécaire.

Esneval (baron d'), [1942], rue Saint-Guillaume, n° 29, et au château de Beauvoir, par Motteville (Seine-Inférieure).

Etchegoyen (G. d'), [2424], à Ismaïlia (Égypte); correspondant, Mme la comtesse de Lassus, rue d'Aguesseau, n° 13.

Études (*Bibliothèque des*), [2317], représentée par M. l'abbé Chérot, square du Croisic, n° 4.

*Eu (S. A. R. Mgr le comte d'), [2421], à Boulogne-sur-Seine (Seine), boulevard de Boulogne, n° 7.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], représentée par M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, à Évreux (Eure), rue du Meilet, n° 14.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 4.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue de Monnetier, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Félice (Paul de), [2191], pasteur de l'Église réformée, à Enghien (Seine-et-Oise), rue du Chemin-de-Fer, n° 8.

Fels (comte Frisch de), [2368], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 135.

Feret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

*Feugère des Forts (Philippe), [2221], archiviste-paléographe, rue Vaneau, n° 13.

Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Finances (*Bibliothèque du Ministère des*), [2202]; correspondant, M. Lemercier, libraire, passage Véro-Dodat.

Firino (Roger), [1785], ancien député, rue de Monceau, n° 41.

Flandre (*Bibliothèque de S. A. R. Mgr le comte de*), [2236], représentée par M. Schweisthal, bibliothécaire, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), rue d'Édimbourg, n° 9; correspondant, M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, n° 7.

*Florian (comte Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fontenilles (de la Roche, marquis de), [1436], rue du Bac, n° 44.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges).

Fraissinet (Albert-Georges), [2376], armateur, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie Marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Francfort-sur-le-Mein (*Bibliothèque de la ville de*), [2311], représentée par M. le docteur F.-C. Ebrard, bibliothécaire; correspondants, M. J.

Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), et M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Frémy (René), [2005], rue Casimir-Périer, n° 11 *bis*.

Fréville de Lorme (Marcel de), [1959], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Fribourg-en-Brisgau (*Bibliothèque de l'Université de*), [2352], représentée par M. J. Steup, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Fromageot (Henri), [2214], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Villersexel, n° 1.

Funck-Brentano (Frantz), [2234], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Gélineau, [2103], ✻, docteur en médecine, au château de Sainte-Luce-la-Tour, par Blaye (Gironde).

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Hippolyte Aubert, directeur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Gerold, [2325], libraire, à Vienne (Autriche), Stefanplatz, n° 8; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Gomel (Charles), [1025], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Göttingen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2342], représentée par M. K. Dziatzko, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ✻, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, boulevard Haussmann, n° 77.

Grand (Roger), [2339], archiviste-paléographe, à Angoulême (Charente).

Grandidier (Ernest), [1094], ✻, avenue Marigny, n° 27.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondant, M. C. Dumas, libraire, à Grenoble (Isère), place Victor-Hugo.

Grenoble (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. Nicaud, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grouchy (vicomte de), [2239], O. ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Montaigne, n° 29.

Guerre (*Bibliothèque du ministère de la*), [2361], représentée par M. Lemoine, bibliothécaire; correspondant, M. Firmin-Didot, libraire, rue Jacob, n° 56.

* Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillaume (Joseph), [2162], archiviste-paléographe, professeur aux Facultés catholiques de Lille, avenue de Breteuil, n° 54.

Halle-sur-la-Saale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2293], représentée par M. le docteur Perlbach, bibliothécaire; correspondant, M. Schulz, libraire, place de la Sorbonne, n° 3.

Halphen (Eugène), [900], avenue Henri-Martin, n° 69.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Lucas Grafe, libraire, à Hambourg (Allemagne).

Hanotaux (G.), [2285], O. ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Académie française, ancien ministre, boulevard Saint-Germain, n° 258.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Pasquier, archiviste; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Millot, bibliothécaire; correspondant, M. Bourdignon, libraire, au Havre (Seine-Inférieure).

Helsingfors (*Bibliothèque de l'Université de*), [2349], représentée par M. W. Bolin, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Hérault (Alfred), [1479], O. ✻, président de chambre à la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, avenue d'Eylau, n° 4.

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✻, ministre plénipotentiaire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Colbert, n° 13; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Himly, [1007], G. O. ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

Hodjes, [2172], libraire, à Dublin (Irlande); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Homberg (Octave), [2430], secrétaire d'ambassade, avenue de Wagram, n° 76.

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

Ingold (l'abbé), [1928], rue Blanche, n° 30, et à Colmar (Alsace-Lorraine), place des Montagnes-Noires.

Inner Temple library, [2170], à Londres; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), [2394], quai Conti, n° 23, représentée par M. Rebelliau, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Ithaca (*Cornell University's library*, à), [2379], état de New-York; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

Jameson (C.), [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

Jarry (Eugène), [2355], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

Joret (Charles), [2360], ✻, membre de l'Institut, professeur honoraire à l'Université d'Aix, rue Madame, n° 64.

Jouin, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Joüon des Longrais (François), [2397], archiviste-paléographe, à Rennes (Ille-et-Vilaine), rue du Griffon, n° 4.

Jousselin (Fernand), [2426], rue Jules-Janin, n° 22.

Justen (T.), [2130], libraire, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Kergorlay (comte Jean de), [2213], rue Mesnil, n° 6.

Kermaingant (P. Laffleur de), [1753], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kermoysan (vicomte de), [2410], à Vitré (Ille-et-Vilaine), hôtel Lantivy.

Kiel (*Bibliothèque de l'Université de*), [2391], représentée par M. le Dr E. Steffenhagen, directeur; correspondants, MM. Asher et Cie, libraires, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Königsberg (*Bibliothèque royale et de l'Université*, à), [2343], représentée par M. Paul Schwenke, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, quai d'Orsay, n° 25.

La Caille, [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], rue Joubert, n° 39.

La Flèche (*Bibliothèque du Prytanée militaire de*), [2432], représentée par M. le lieutenant-colonel commandant; correspondant, M. Siraudeau, libraire, à Angers.

La Fontaine (Georges de), [2404], avenue de Messine, n° 26.

Laguerre (Georges), [2423], ancien député, rue Pierre-Guérin, n° 30.

La Haye (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le docteur W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondants, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

L'Aigle (Mme la marquise de), [2219], membre de la Société des Bibliophiles français, rue d'Astorg, n° 12.

Lair (Jules), [1283], ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, vice-président du Conseil d'administration de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, rue Bossuet, n° 8.

*La Morandière (Gabriel de), [2017], rue Bayard, n° 4.

Lanier, [1935], ✻, professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly, rue Boissière, n° 59.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

*Lapierre (l'abbé), [2331], curé-doyen, à Donnemarie-en-Montois (Seine-et-Marne).

La Roche-Aymon (Mme la comtesse Alard de), [2160], rue de Varenne, n° 72.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

*La Rochefoucauld (comte Xavier de), [2405], rue La Boëtie, n° 46.

La Trémoïlle (duc de), [1196], membre de l'Institut, avenue Gabriel, n° 4.

Lauer (Ph.), [2243], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Arsène-Houssaye, n° 15.

Laurens (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. Gautier, bibliothécaire; correspondants, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24.

Lavisse (Ernest), [1582], C. ✻, membre de l'Académie française, directeur de l'École normale supérieure, rue de Médicis, n° 5.

Lavollée (Robert), [2407], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, boulevard Haussmann, n° 162.

Le Blanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire).

Le Brun (Eugène), [2413], boulevard Saint-Germain, n° 227.

Lecestre (Léon), [2112], archiviste honoraire aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, rue de Savoie, n° 16.

Lecointre (comte Pierre), [1498], au château de Grillemont (Indre-et-Loire); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

Ledru (l'abbé Ambroise), [1918], aumônier des Petites Sœurs des pauvres, au Mans (Sarthe), rue des Maillets, n° 53.

*Lefébure (Paul), [1263], avenue Montaigne, n° 43.

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 52.

*Lefort (Alfred), [2390], notaire honoraire, à Reims (Marne), rue d'Anjou, n° 4.

Leipzig (*Bibliothèque de l'Université de*), [2295], représentée par M. le Dr von Gebhardt, directeur; correspondant, M. A. Schulz, libraire, place de la Sorbonne, n° 3.

*Lelong (Eugène), [2085], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel d'Angers, membre du Comité des travaux historiques, chargé de cours à l'École nationale des chartes, rue Monge, n° 59, et à Angers (Maine-et-Loire), rue Desjardins, n° 9.

*Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

*Lemaître (Henri), [2409], archiviste-paléographe, rue Le Verrier, n° 9.

Le Sourd (Auguste), [2367], archiviste-paléographe, boulevard Saint-Germain, n° 201.

Levasseur (Émile), [1364], C. ✻, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, professeur au Conservatoire des Arts et métiers, président de section au Comité des travaux historiques, au Collège de France, rue des Écoles.

Lévis (marquis de), [2179], rue de Lille, n° 121.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], boulevard de Courcelles, n° 80.

Liège (*Bibliothèque de l'Université de*), [2348], représentée par M. Delmer, bibliothécaire; correspondant, M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

Ligugé (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2280], à Ligugé (Vienne), représentée par dom Chamard, prieur.

Lille (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. l'abbé Leuridan, bibliothécaire, à Lille, boulevard Vauban, n° 60; correspondant, M. Eichler, libraire, rue Jacob, n° 21.

Lille (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079], représentée par M. Van Rycke, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Limoges (*Bibliothèque de la ville de*), [1908], représentée par M. Leymarie, bibliothécaire; correspondant, Mme Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

London Library, [2271], à Londres, Saint-James's square, représentée par M. Hagbery Wright, secrétaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

*Longnon (Auguste), [1347], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de

France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur au Collège de France, directeur à l'École des hautes études, rue de Bourgogne, n° 50.

Lorière (Ed. de), [2323], ancien officier de cavalerie, au Moulin-Vieux, par Avoise (Sarthe).

Louis-Lucas (Paul), [1970], professeur à la Faculté de droit de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

Louvain (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), [812], représentée par M. Michiels, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✻, quai Bourbon, n° 19.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Varenne, n° 90, et au château de Saint-Agnan, par Mouy (Oise).

Lugagne (Charles), [2250], ancien sous-préfet, à Lodève (Hérault).

Luppé (marquis de), [2309], membre de la Société des Bibliophiles français, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Lyon (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1851], représentée par M. l'abbé A. Devaux, doyen, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998], quai Claude-Bernard, n° 18, représentée par M. Dreyfus, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lyon (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. F. Desvernay, administrateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Magimel (René), [2108], rue de Berlin, n° 40.

*Magne (Napoléon), [2165], ancien député, avenue Montaigne, n° 31.

Mallet (baron), [2039], ✻, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

Mandrot (B. de), [2218], archiviste-paléographe, avenue du Trocadéro, n° 42.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le Maire.

*Marchand (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facul-

tés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Esvière, n° 5.

Mareuse (Edgard), [1902], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Haussmann, n° 81.

Marguerie (René), [1664], O. ✻, conseiller d'État, cité Martignac, n° 6.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], rue Royale, n° 2; correspondant, M. Chapelot, libraire, passage Dauphine, n° 30.

Marseille (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Barré, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Martinet (comte André), [2284], boulevard de La Tour-Maubourg, n° 22.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, prince d'Essling, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Frédéric), [2411], membre de l'Académie française, rue de la Baume, n° 15.

Mazarine (*Bibliothèque*), [767], représentée par M. Franklin, ✻, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison (Loire).

Mély (F. de), [2096], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue La Trémoïlle, n° 26, et au Mesnil-Germain (Calvados).

Mérode-Westerloo (Mme la comtesse de), [2278], rue Saint-Dominique, n° 41; correspondant, M. Faÿ, rue de Grenelle, n° 96.

*Meyer (Paul), [1446], O. ✻, membre de l'Institut, vice-président de section au Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, avenue La Bourdonnais, n° 16.

Meynial (Édouard), [2375], professeur à la faculté de droit de Montpellier, à Montpellier (Hérault), rue des Trésoriers-de-la-Bourse.

Meynial (l'abbé), [2159], professeur honoraire de rhétorique au collège Stanislas, à Nice (Alpes-Maritimes), boulevard Gambetta, n° 19.

Micheli (Léopold), [2402], à Genève (Suisse), rue Eynard, n° 8; correspondant, M. F. Barbey, rue du Luxembourg, n° 32.

Midi de la France (*Société archéologique du*), [2158], à Toulouse (Haute-Garonne); correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse, rue des Arts, n° 14.

Mimerel, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, n° 205.

Minoret (René), [2099], à Roujos, par Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne).

Mirepoix (duc de), [2137], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

Mirot (Léon), [2374], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Grenelle, n° 15.

Missak-Effendi, [2392], G. O. ✻, ministre de Turquie à la Haye; à Paris, avenue de l'Alma, n° 7.

Monaco (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. G. Saige, ✻, conseiller d'État de la Principauté.

Monod (Henri), [2132], C. ✻, conseiller d'État, directeur de l'Assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie de médecine, rue Rémusat, n° 29.

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], au château du Fraisse, par Mézières-sur-Issoir (Haute-Vienne).

Montalivet (comte Georges de), [1805], avenue Montaigne, n° 53.

Montebello (marquis de), [1731], G. C. ✻, ancien ambassadeur, rue Copernic, n° 44.

Montpellier (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Fécamp, bibliothécaire.

*Moranvillé (Henri), [1047], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, boulevard Pereire, n° 112.

Moris (Henri), [2268], ✻, archiviste du département des Alpes-Maritimes, à Nice (Alpes-Maritimes), boulevard Dubouchage, n° 20.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. E. Maquet, bibliothécaire; correspondant, M. Place, libraire, à Moulins (Allier).

Moulins (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Grégoire, libraire, à Moulins (Allier), rue François-Péron, n° 2.

Munich (*Bibliothèque royale de*), [2292], représentée par M. le Dr von Laubmann, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Münster-en-Westphalie (*Bibliothèque Paulinienne*, à), [2302], représentée par M. le docteur Molitor, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

NADAILLAC (comte J. DE), [2418], boulevard Malesherbes, n° 76.

NANCY (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur.

NANCY (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. Dumont; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

NAVENNE (Ferdinand DE), [2287], O. ✻, ministre plénipotentiaire, rue de l'Université, n° 171; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

NERVO (baron Robert DE), [1736], ✻, rue de Marignan, n° 17.

NETTANCOURT-VAUBECOURT (marquis DE), [2403], avenue Montaigne, n° 17.

NEUFLIZE (Mme la baronne DE), [1152], place Malesherbes, n° 15.

NEWHAVEN (*Yale University*, à), [2319], (États-Unis, Connecticut), représentée par M. Addison Van Name, bibliothécaire; correspondant, M. G.-E. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

NICOLAY (marquis DE), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

NICOLAY (comte Antoine DE), [2176], rue de Lille, n° 80.

NOAILLES (marquis DE), [1506], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Saïgon, n° 2.

NOËL (Octave), [1562], ✻, professeur à l'École des Hautes études commerciales, boulevard Flandrin, n° 17.

NOLLEVAL (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

NUTT (David), [2326], libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

ODESSA (*Bibliothèque de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie*, à), [2301], représentée par M. Louis Bruun, bibliothécaire; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

OMONT (Henri), [1992], ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur du département des Manuscrits à la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 17.

ORLÉANS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Cuissard, bibliothécaire; correspondant, M. Thomas, libraire, place de la Sorbonne.

ORLÉANS (Monsieur le duc D'), [2270]; correspondant, M. le comte de Chevilly, rue d'Artois, n° 9.

OXFORD (*Bibliothèque de Lady Margaret Hall*, à), [2386], représentée

par Miss Edith A. Pearson, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, n° 5.

Pange (marquis de), [2010], O. ✻, rue François Ier, n° 32; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 29, et à la Maison-Verte, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); correspondant, M. Leclerc, libraire, rue Saint-Honoré, n° 219.

Panisse (marquis de), [2209], avenue Marceau, n° 24.

Pannier (Jacques), [2260], pasteur de l'Église réformée, boulevard Haussmann, n° 127.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste, rue Cujas, n° 5; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Le Vayer, bibliothécaire, hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue Sévigné; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Paris (*Bibliothèque de l'Université de*), [766], représentée par M. Chatelain, ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Parme (*Bibliothèque de la ville de*), [2299], représentée par M. Modona, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Pascaud (Edgard), [1755], à Bourges (Cher), rue Porte-Jaune, n° 5.

Passy (Edgard), [1536], ✻, ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, rue de Courcelles, n° 75.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire.

Pélissier (Léon-G.), [2000], ancien membre de l'École française de Rome, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, à Montpellier (Hérault), villa Leyris.

Pérard, [2314], ✻, ancien président de la Chambre des notaires de Paris, boulevard Malesherbes, n° 18.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Philippon (Georges), [2107], archiviste-paléographe, au château de Mazargues (Bouches-du-Rhône).

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, membre du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

*Picou (Gustave), [2230], juge au tribunal de commerce de la Seine, à Saint-Denis (Seine), rue de Paris, n° 123.

Pillet-Will (comte F.), [1983], ✻, régent de la Banque de France, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 31.

Poitiers (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Vacher de Lapouge, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

*Pourtalès (comte Hubert de), [2406], place Vendôme, n° 17.

Pouy (comte de), [2327], capitaine instructeur à l'École de Saint-Cyr, rue d'Anjou, n° 9.

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Puylaurens (Tarn).

Prarond (Ernest), [1608], ✻, président d'honneur de la Société d'émulation d'Abbeville, à Abbeville (Somme), rue du Lillier.

Prévost (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 52.

*Prinet (Max), [2242], archiviste-paléographe, auxiliaire de l'Institut, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Maurepas, n° 18.

Raguenet de Saint-Albin (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaire, par Orléans (Loiret).

Rambuteau (comte de), [2043], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

Raynaud (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, avenue de Villiers, n° 130.

*Raynaud (Marc), [2363], attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, avenue des Champs-Élysées, n° 120.

Reims (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. H. Jadart, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne), rue du Cadran-Saint-Pierre, n° 19.

Rennes (*Bibliothèque de l'Université de*), [1346], représentée par M. Henri Teulié; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Rennes (*Bibliothèque de la ville de*), [1956], représentée par M. Le Hir,

bibliothécaire; correspondant, MM. Plihon et Hommay, libraires, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Renouard (Léopold), [2269], O. ✻, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, avenue Bugeaud, n° 48.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Robin (Armand), [1646], rue Murillo, n° 8, et à Cognac (Charente), rue du Parc.

Rohan-Chabot (comte Gérard de), [2431], rue Combes, n° 6.

Rollin, [1896], ancien préfet des études au collège Rollin, à Levallois-Perret (Seine), rue Martinval, n° 3.

Romana di Storia patria (*Società*), [2362], à Rome, bibliothèque Vallicellane; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ✻, membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, n° 2.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], C. ✻, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (baron Henri de), [2222], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33.

Rothschild (Mme la baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 42.

Rott (Édouard), [1946], O. ✻, avenue du Trocadéro, n° 50.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Dufour, questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Loriquet, bibliothécaire; correspondant, M. Lestringant, libraire, à Rouen (Seine-Inférieure).

Roussigné, [1033], ✻, rue Bayard, n° 8.

Roux (Agricol), [2044], notaire, membre de l'Académie de Vaucluse, à Cavaillon (Vaucluse).

Roy (Jules), [1831], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, directeur adjoint à l'École des hautes études, rue Hautefeuille, n° 19.

Roy (Maurice), [2008], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Bellechasse, n° 31.

Ruble (Mme la baronne de), [2337], rue Cambon, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Grenelle, n° 48.

SABATIER D'ESPEYRAN (Frédéric), [2420], rond-point des Champs-Élysées, n° 9.

SAINT-DENIS (*Bibliothèque de la ville de*), [2357], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lechevalier, libraire, rue de Savoie, n° 16.

SAINTE-GENEVIÈVE (*Bibliothèque*), à Paris, [2175], représentée par M. Ruelle, ✻, administrateur; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

SAINTES (*Bibliothèque de la ville de*), [2408], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, MM. Picard et fils, libraires, à Paris, rue Bonaparte, n° 82.

SAINT-JORRE, [2370], libraire, rue Richelieu, n° 91.

SAINT-MAUR-SUR-LOIRE (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303]; représentée par dom Albert Noël, bibliothécaire, à Baronville, par Beauraing (Belgique, province de Namur).

SAINT-NAZAIRE (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. É. Port, bibliothécaire; correspondant, M. Lechevalier, libraire, rue de Savoie, n° 16.

SANCY DE ROLLAND (baron LELOUP DE), [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 62.

SARCUS (Mme la comtesse Félix DE), [1137], à Bussy-Rabutin, par les Laumes (Côte-d'Or).

SCHICKLER (baron Fernand DE), [1236], place Vendôme, n° 17.

SCHONEN (baron E. DE), [2385], à Versailles (Seine-et-Oise), rue Saint-Louis, n° 14.

SÉGUR (marquis DE), [2350], avenue d'Iéna, n° 45.

SÉGUR (comte Louis DE), [2247], rue La Boëtie, n° 44.

SEILLIÈRE (baron Léon), [2366], avenue de l'Alma, n° 41.

*SEMICHON, [1964], O. ✻, inspecteur général des finances, rue Cassette, n° 27.

SÉNAT (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Favre, O. ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

SERVOIS (Gustave), [1136], O. ✻, archiviste-paléographe, directeur honoraire des Archives, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Malesherbes, n° 101.

SEYSSEL (comte Marc DE), [2148], rue d'Aguesseau, n° 13, et au château de Mussin, près Belley (Ain).

SIGNET LIBRARY, [2171], à Édimbourg (Écosse); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

*SŒHNÉE (Frédéric), [2329], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40.

Solesmes (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661], représentée par dom Cagin, bibliothécaire, à Appuldurcombe-House, Wroxall (île de Wight); correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Sommier (Alfred), [1737], ✻, rue de Ponthieu, n° 57.

Statham (le Révérend S.-P.-H.), [2387], ancien lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Bodmin (Angleterre, Cornwall); correspondant, M. D. Nutt, libraire, à Londres.

*Stein (Henri), [2084], archiviste aux Archives nationales, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Gay-Lussac, n° 38.

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300], représentée par M. Barack, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Winterlin, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Swarte (Victor de), [2396], à Lille (Nord).

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

*Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue du Cherche-Midi, n° 28.

*Terrat (B.), [2173], archiviste-paléographe, ancien agrégé des facultés de droit, professeur à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, n° 18:

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

*Teulet (Raymond), [1933], archiviste du département des Landes, bibliothécaire de la ville de Mont-de-Marsan, archiviste honoraire aux Archives nationales, à Mont-de-Marsan (Landes).

Thiers (*Bibliothèque de la Fondation*), [2324], rond-point Bugeaud, n° 5.

Thureau-Dangin (P.), [2253], ✻, membre de l'Académie française, rue Garancière, n° 11.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Tocqueville (comte de), [2251], rue Chanaleilles, n° 4.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*), [2257] (Canada), représentée par M. Hornby Langton, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Massip, bibliothécaire; correspondant, M. Gimet-Pisseau, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Gambetta, n° 66.

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par

M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, conseiller général du département de l'Orne, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, boulevard Raspail, n° 5.

Travers (Émile), [2152], archiviste-paléographe, ancien conseiller de préfecture, à Caen (Calvados), rue des Chanoines, n° 18; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Treuille (Raoul), [2428], au château de Chitré, par Vouneuil-sur-Vienne (Vienne).

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Det, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube), rue Notre-Dame, n° 15.

Turin (*Bibliothèque nationale*, à), [2347], représentée par M. L. Frati, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Bocca frères, libraires, à Turin.

Union artistique (*Bibliothèque du Cercle de l'*), [2369], représentée par M. Paléologue, rue Boissy-d'Anglas, n° 5.

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2294], représentée par M. Claes Annerstedt, bibliothécaire en chef.

Urseau (l'abbé), [2354], chanoine de la cathédrale, à Angers (Maine-et-Loire), parvis Saint-Maurice.

*Ussel (comte d'), [2145], O. ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, rue Bayard, n° 4.

Utrecht (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2328], représentée par M. Van Someren, bibliothécaire.

*Vaesen, [1853], archiviste-paléographe, rue Gît-le-Cœur, n° 6.

*Vaissière (Pierre de), [2330], docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme).

*Valois (Noël), [2006], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], O. ✻, général commandant la 1re brigade de cavalerie d'Algérie, à Médéah (Algérie).

Vandal (comte Albert), [1691], ✻, membre de l'Académie française, rue Marbeuf, n° 2.

Vatican (*Bibliothèque Apostolique du Palais du*), [2297], à Rome, représentée par le R. P. Ehrle, préfet; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

VERSAILLES (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. A. Taphanel, bibliothécaire; correspondant, M. Latrompette, libraire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de la Paroisse, n° 65.

*VIARD (Jules), [2188], archiviste aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), rue Cart, n° 2.

VIENNET (Maurice), [2232], avocat, à Narbonne (Aude), rue de Belfort, n° 12.

VIGIÉ, [2359], doyen de la Faculté de droit, à Montpellier (Hérault), rue Achille-Bégé, n° 3.

VIGNAT, [1811], à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

VIOLLET (Paul), [1952], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des chartes, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue Cujas, n° 5.

VIRE (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Butet-Hamel, bibliothécaire.

VOGÜÉ (marquis DE), [1916], C. ✻, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, président de la Société nationale des Agriculteurs de France, rue Fabert, n° 2.

WALCKENAER (baron), [985], ✻, ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue de Miroménil, n° 86.

WASHINGTON (*Bibliothèque du Congrès*, à), [2422]; correspondant, M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, n° 5.

*WERLÉ (comte Alfred), [1619], à Reims (Marne), boulevard du Temple, n° 15.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le Dr Hermann Escher, conservateur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Aude, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. Capdenat, n° 2083].
— de l'État de New-York, à Albany, [n° 2373].
— de l'Université d'Alger, [M. Paoli, n° 2081].
— de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, [n° 2336].
— de l'Université d'Amsterdam, [M. Burger, junior, n° 2351].
— de la ville d'Angers, [M. Joubin, n° 2117].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [Mgr Pasquier, n° 2189].
— de la ville d'Avignon, [M. Labande, n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr Ch. Bernoulli, n° 2282].
— de la ville de Bayonne, [M. L. Hiriart, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Habert, n° 2052].
— de l'Université de Berkeley, [M. J.-C. Rowell, n° 2415].
— du Reichstag, à Berlin, [M. le Dr J. Müller, n° 2341].
— royale de Berlin, [M. A. Wilmanns, n° 2340].
— de l'Université de Berlin, [M. le Dr W. Erman, n° 2283].
— de la ville de Berne, [M. Bloesch, n° 2353].
— de la ville de Besançon, [n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. Dufay, n° 2288].
— de l'Université de Bordeaux, [M. Bouvy, n° 2118].
— de la ville de Boston, [M. H. Putnam, n° 2235].
— de la Cour d'appel de Bourges, [n° 1483].
— de la ville de Bourges, [M. Micou, n° 2371].
— royale de Belgique, à Bruxelles, [M. Éd. Fétis, n° 2346].
— de la Société des Bollandistes, à Bruxelles, [n° 2356].
— de la ville de Caen, [M. Lavalley, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Cangardel, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [M. J. Winsor, n° 2169].
— de Cassel, [M. le Dr Heldmann, n° 2322].
— du Musée Condé, à Chantilly, [M. Macon, n° 2332].
— de la ville de Chartres, [MM. les Conservateurs, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. Germond, n° 1855].
— de la ville de Chateau-Gontier, [M. Guillemain, n° 2180].
— de la ville de Chateauroux, [M. Lelong, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [M. J. Vance Cheney, n° 2238].
— de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. A. Maire, n° 1937].

Bibliothèque du château de Compiègne, [n° 595].
— royale de Copenhague, [M. H.-O. Lange, n° 2291].
— grand-ducale de Darmstadt, [M. G. Nick, n° 2241].
— de la ville de Dieppe, [M. A. Milet, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Balland, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Dubuisson, n° 2080].
— Signet, à Édimbourg, [n° 2171].
— de la ville d'Épernay, [M. Brion, n° 1474].
— de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Évreux, [M. L. Petit, n° 1770].
— du château de Fontainebleau, [n° 596].
— de la ville de Francfort-sur-le-Mein, [M. le Dr Ebrard, n° 2311].
— de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, [M. J. Steup, n° 2352].
— de la ville de Genève, [M. Aubert, n° 1821].
— de l'Université de Göttingen, [M. K. Dziatzko, n° 2342].
— de la ville de Grenoble, [M. Maignien, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. Nicaud, n° 1976].
— de l'Université de Halle-sur-la-Saale, [M. le Dr Perlbach, n° 2293].
— de la ville de Hambourg, [M. Isler, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Millot, n° 1193].
— de l'Université de Helsingfors, [M. W. Bolin, n° 2349].
— de la Cornell University, à Ithaca, [n° 2379].
— de S. A. R. Mgr le comte de Flandre, à Ixelles-Bruxelles, [M. Schweithal, n° 2236].
— de l'Université de Kiel, [M. E. Steffenhagen, n° 2391].
— de l'Université de Königsberg, [M. P. Schwenke, n° 2343].
— du Prytanée militaire de La Flèche, [n° 2432].
— royale de La Haye, [M. le Dr Byvanck, n° 2313].
— de la ville de Laval, [M. Gautier, n° 1852].
— de l'Université de Leipzig, [M. le Dr von Gebhardt, n° 2295].
— de l'Université de Liège, [M. Delmer, n° 2348].
— de l'abbaye de Ligugé, [dom Chamard, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. l'abbé Leuridan, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. Van Rycke, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. Leymarie, n° 1908].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— d'Inner Temple, à Londres, [n° 2170].
— de Londres, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
— de l'Université de Louvain, [M. Michiels, n° 812].
— de la ville de Lyon, [M. Desvernay, n° 2211].
— des Facultés catholiques de Lyon, [M. le Doyen, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].

BIBLIOTHÈQUE CHETHAM, à MANCHESTER, [n° 2110].
— de la ville du MANS, [M. GUÉRIN, n° 1696].
— de la ville de MANTES, [M. le Maire, n° 1295].
— de la ville de MARSEILLE, [M. BARRÉ, n° 1684].
— du palais de MONACO, [M. SAIGE, n° 2254].
— de l'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, [M. FÉCAMP, n° 2045].
— de la ville de MOULINS, [n° 1365].
— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. BOYRON, n° 1504].
— ROYALE DE MUNICH, [M. le Dr VON LAUBMANN, n° 2292].
— PAULINIENNE, à MÜNSTER-EN-WESTPHALIE, [M. le Dr MOLITOR, n° 2302].
— de la ville de NANCY, [M. FAVIER, n° 850].
— de l'UNIVERSITÉ DE NANCY, [M. DUMONT, n° 2062].
— de YALE-UNIVERSITY, à NEWHAVEN, [M. A. VAN NAME, n° 2319].
— de l'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE LA NOUVELLE-RUSSIE, à ODESSA, [M. L. BRUUN, n° 2301].
— de la ville d'ORLÉANS, [M. CUISSARD, n° 2100].
— de BRAZENOZE COLLEGE, à OXFORD, [n° 2136].
— de LADY MARGARET HALL, à OXFORD, [Miss E. A. PEARSON, n° 2386].
— de la ville de PARIS, [M. LE VAYER, n° 135].
— des ARCHIVES NATIONALES, à PARIS, [M. le Directeur des Archives, n° 1147].
— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. BOUCHER, n° 720].
— du CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, à PARIS, [n° 2381].
— du CERCLE DE L'UNION ARTISTIQUE, à PARIS, [M. PALÉOLOGUE, n° 2369].
— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, à PARIS, [M. CHERVET, n° 1660].
— du CONSEIL D'ÉTAT, à PARIS, [M. Gustave VATTIER, n° 934].
— de l'ÉCOLE DES CARMES, à PARIS, [M. l'abbé GUIBERT, n° 2207].
— de l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES, à PARIS, [n° 2126].
— de l'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, à PARIS, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, à PARIS, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].
— de la FONDATION THIERS, à PARIS, [n° 2324].
— de l'INSTITUT DE FRANCE, à PARIS, [M. REBELLIAU, n° 2394].
— MAZARINE, à PARIS, [M. FRANKLIN, n° 33].
— du MINISTÈRE DES FINANCES, à PARIS, [n° 2202].
— du MINISTÈRE DE LA GUERRE, à PARIS, [M. LEMOINE, n° 2361].
— du MINISTÈRE DE LA MARINE, à PARIS, [n° 1102].
— NATIONALE, à PARIS, [M. l'Administrateur général].

Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins du prieuré de Paris, [n° 2318].
— des Études, revue fondée par les RR. PP. Jésuites de Paris, [n° 2317].
— de Sainte-Geneviève, à Paris, [M. Ruelle, n° 2175].
— du Sénat, à Paris, [M. Favre, n° 956].
— de l'Université de Paris, [M. Chatelain, n° 767].
— royale de Parme, [M. Modona, n° 2299].
— du château de Pau, [n° 597].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Université de Poitiers, [M. Vacher de Lapouge, n° 2094].
— de la ville de Reims, [M. H. Jadart, n° 2135].
— de la ville de Rennes, [M. Le Hir, n° 1956].
— de l'Université de Rennes, [M. Dubuisson, n° 1346].
— de l'École française de Rome, [M. le Directeur, n° 2298].
— de la Societa Romana di storia patria, à Rome, [n° 2362].
— du palais du Vatican, à Rome, [le R. P. Ehrle, n° 2297].
— de la ville de Rouen, [M. Loriquet, n° 2012].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de la ville de Saint-Denis, [n° 2357].
— de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, [dom Albert Noël, n° 2303].
— de la ville de Saint-Nazaire, [M. É. Port, n° 2185].
— de la ville de Saintes, [n° 2408].
— de l'abbaye de Solesmes, [dom Cagin, n° 1661].
— de l'Université de Strasbourg, [M. Barack, n° 2300].
— royale de Stuttgart, [M. Wintterlin, n° 1610].
— de l'Université de Toronto, [M. H. H. Langton, n° 2257].
— de la ville de Toulouse, [M. Massip, n° 2082].
— des Archives de la Haute-Garonne, à Toulouse, [M. Pasquier, n° 2069].
— de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse, [n° 2158].
— de l'Université de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Det, n° 1754].
— nationale, à Turin, [M. L. Frati, n° 2347].
— de l'Université d'Upsal, [M. Claes Annerstedt, n° 2294].
— de l'Université d'Utrecht, [M. Van Someren, n° 2328].
— du château de Versailles, [n° 598].
— de la ville de Versailles, [M. A. Taphanel, n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Butet-Hamel, n° 2296].
— du Congrès, à Washington, [n° 2422].
— de la ville de Zurich, [M. le Dr H. Escher, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Association philotechnique, à Paris.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Brest.
Société académique de Nantes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société Belfortaine d'émulation.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation de la Haute-Saône, à Vesoul.
Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.
Société d'émulation de Roubaix.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société historique de Compiègne.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois.
Institut Smithsonien, à Washington.
Musée national suisse, à Zurich.
Royal historical Society, à Londres.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société historique et archéologique de Bale.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.
University College, à Liverpool.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1905.

MM. Dejean.
Delaborde (F.).
Delisle (L.).
Durrieu.
Guilhiermoz.
Hanotaux.
Lefèvre-Pontalis (G.).
. . . . . .
Schickler (de).
Viollet.

1906.

MM. Baguenault de Puchesse.
Beaucaire (Horric de).
Himly.
Kermaingant (de).
La Trémoïlle (de).
Lecestre.
Luçay (de).
Omont.
Picot (G.).
Valois.

1907.

MM. Barante (de).
. . . . . .
Delaville Le Roulx.
Grouchy (de).
Laborde (J. de).
Longnon.
Meyer (P.).
Raynaud (G.).
Servois.
Vogüé (de).

1908.

MM. Aubry-Vitet.
Berger (É.).
Boislisle (A. de).
Courcel (de).
Courcy (de).
Lair (J.).
Lelong (E.).
Mandrot (de).
Nervo (de).
Vandal.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1904.

Président	MM. Omont.
Vice-Présidents	Durrieu et de Courcel.
Secrétaire	A. de Boislisle.
Secrétaire adjoint . .	Noël Valois.
Trésorier-Archiviste. } *Bibliothécaire.* . . . . }	L. Lecestre.
Censeurs	Bruel et H. Moranvillé.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
. . . . .	Longnon.
Delisle.	Picot.
Himly.	De Schickler.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
Durrieu.	Lair.
De Luçay.	Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1905.

10 Janvier.	6 Juin.
7 Février.	4 Juillet.
14 Mars.	7 Novembre.
4 Avril.	5 Décembre.
2 Mai.	

Le Conseil d'administration de la Société se réunit à l'École des chartes (rue de la Sorbonne, n° 19), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **2 mai** sera celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1882.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 206 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1881, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1881.)

1882.

207. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. XI . . . . . 1er févr. 1882.
208. MÉMOIRES DE NICOLAS GOULAS, t. III. . . . . 30 avril 1882.
209. RELATION D'ÉZ. SPANHEIM. . . . . 30 oct. 1882.
210. ŒUVRES DE RIGORD ET DE G. LE BRETON, t. I. . . . 15 déc. 1882.
211. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XIX. Année 1882.

1883.

212. EXTR. DES AUTEURS GRECS CONCERN. LES GAULES, t. IV 15 mars 1883.
213. MÉMOIRES D'OLIVIER DE LA MARCHE, t. I. . . . . 3 juill. 1883.
214. LES ÉTABLISSEMENTS DE SAINT LOUIS, t. III. . . . . 15 oct. 1883.
215. LETTRES DE LOUIS XI, t. I . . . . . 7 nov. 1883.
216. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XX. Année 1883.

1884.

217. NOTICES ET DOCUMENTS (Cinquantième anniversaire). mai 1884.
218. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VILLARS, t. I . . . . . 15 juin 1884.
219. MÉMOIRES D'OLIVIER DE LA MARCHE, t. II . . . . . 7 août 1884.
220. MÉMOIRES D'OLIVIER DE LA MARCHE, t. III. . . . . 7 mars 1885.
221. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXI. Année 1884.

1885.

222. JOURNAL DE NICOLAS DE BAYE, t. I . . . . . 1er juin 1885.
223. LETTRES DE LOUIS XI, t. II. . . . . 1er août 1885.
224. ŒUVRES DE RIGORD ET DE G. LE BRETON, t. II. . . . 25 déc. 1885.
225. EXTR. DES AUTEURS GRECS CONCERN. LES GAULES, t. V. 25 mars 1886.
226. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXII. Année 1885.

1886.

227. Les Établissements de saint Louis, t. IV. . . . . 30 mars 1886.
228. La Règle du Temple . . . . . 15 avril 1886.
229. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. I . . . . 15 nov. 1886.
230. Table générale de l'Annuaire-Bulletin, années 1863-1884.
231. Annuaire-Bulletin, t. XXIII. Année 1886.

1887.

232. Mémoires du maréchal de Villars, t. II. . . . . 15 nov. 1886.
233. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. I. . . . . 28 déc. 1886.
234. Lettres de Louis XI, t. III. . . . . 25 juill. 1887.
235. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. II . . . . 15 oct. 1887.
236. Annuaire-Bulletin, t. XXIV. Année 1887.

1888.

237. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 1re partie . . . 20 janv. 1888.
238. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 2e partie. . . . 20 janv. 1888.
239. Journal de Nicolas de Baye, t. II . . . . . 20 avril 1888.
240. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. IV. . . . . 1er déc. 1888.
241. Annuaire-Bulletin, t. XXV. Année 1888.

1889.

242. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. II . . . . . 6 avril 1889.
243. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. III. . . . 15 juin 1889.
244. Mémoires du maréchal de Villars, t. III . . . . . 20 juin 1889.
245. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. I . 20 oct. 1889.
246. Annuaire-Bulletin, t. XXVI. Année 1889.

1890.

247. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IV. . . . 30 mai 1890.
248. Lettres de Louis XI, t. IV . . . . . 30 juill. 1890.
249. Chronique d'A. de Richemont . . . . . 30 nov. 1890.
250. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. II. 20 févr. 1891.
251. Annuaire-Bulletin, t. XXVII. Année 1890.

1891.

252. Chronographia regum Francorum, t. I. . . . . 20 août 1891.
253. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. V. . . . 15 sept. 1891.
254. Mémoires du maréchal de Villars, t. IV . . . . . 30 déc. 1891.
255. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. I. . . . . 20 mars 1892.
256. Annuaire-Bulletin, t. XXVIII. Année 1891.

1892.

257. Mémoires de Du Plessis-Besançon . . . . . 20 mai 1892.
258. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VI . . . 25 août 1892.

259. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. VI. 30 nov. 1892.
260. Mémoires du maréchal de Villars, t. V. . . . . 25 mars 1893.
261. Annuaire-Bulletin, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. Chronographia regum Francorum, t. II . . . . . 15 avril 1893.
263. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. I. . . . . 30 avril 1893.
264. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. III. 25 oct. 1893.
265. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VII. . . 15 nov. 1893.
266. Annuaire-Bulletin, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. Mémoires de Gourville, t. I . . . . . 15 mars 1894.
268. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. II . . . . 10 juill. 1894.
269. Chroniques de J. Froissart, t. IX. . . . . 1er août 1894.
270. Journal de Jean de Roye, t. I . . . . . 25 nov. 1894.
271. Annuaire-Bulletin, t. XXXI. Année 1894.

1895.

272. Mémoires de Gourville, t. II. . . . . 24 déc. 1894.
273. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. IV. 10 avril 1895.
274. Lettres de Louis XI, t. V . . . . . 20 juill. 1895.
275. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VIII . . 25 oct. 1895.
276. Annuaire-Bulletin, t. XXXII. Année 1895.

1896.

277. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. II . . . . 5 déc. 1895.
278. Chronique de Richard Lescot . . . . . 25 mars 1896.
279. Journal de Jean de Roye, t. II . . . . . 20 juin 1896.
280. Brantôme, sa vie et ses écrits . . . . . 5 juillet 1896.
281. Annuaire-Bulletin, t. XXXIII. Année 1896.

1897.

282. Chroniques de J. Froissart, t. X . . . . . 1er août 1896.
283. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IX . . . 15 mars 1897.
284. Chronographia regum Francorum, t. III. . . . . 20 nov. 1897.
285. Journal de Jean Barrillon, t. I. . . . . 15 déc. 1897.
286. Annuaire-Bulletin, t. XXXIV. Année 1897.

1898.

287. Lettres de Louis XI, t. VI . . . . . 20 janv. 1898.
288. Lettres de Charles VIII, t. I . . . . . 20 mars 1898.
289. Mémoires du chevalier de Quincy, t. I . . . . . 20 nov. 1898.
290. Chronique d'Antonio Morosini, t. I . . . . . 30 nov. 1898.
291. Annuaire-Bulletin, t. XXXV. Année 1898.

1899.

292. Chronique d'Antonio Morosini, t. II . . . . . 20 mai 1899.
293. Mémoires du chevalier de Quincy, t. II. . . . . 5 juillet 1899.
294. Chroniques de J. Froissart, t. XI. . . . . 15 oct. 1899.
295. Journal de Jean Barrillon, t. II. . . . . 5 déc. 1899.
296. Annuaire-Bulletin, t. XXXVI. Année 1899.

1900.

297. Lettres de Louis XI, t. VII. . . . . 30 avril 1900.
298. Lettres de Charles VIII, t. II . . . . . 20 juill. 1900.
299. Doc. pour servir a l'hist. de l'Inquisition, 1re part. 20 août 1900.
300. Doc. pour servir a l'hist. de l'Inquisition, 2e part. 20 août 1900.
301. Annuaire-Bulletin, t. XXXVII. Année 1900.

1901.

302. Mémoires du vicomte de Turenne . . . . . 20 janv. 1901.
303. Chronique d'Antonio Morosini, t. III. . . . . 15 avril 1901.
304. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. III. . . . 23 oct. 1901.
305. Mémoires du chevalier de Quincy, t. III . . . . . 15 nov. 1901.
306. Annuaire-Bulletin, t. XXXVIII. Année 1901.

1902.

307. Chronique de Perceval de Cagny . . . . . 15 janv. 1902.
308. Chronique d'Antonio Morosini, t. IV. . . . . 15 janv. 1902.
309. Journal de Jean Vallier, t. I. . . . . 30 janv. 1902.
310. Lettres de Charles VIII, t. III . . . . . 30 août 1902.
311. Annuaire-Bulletin, t. XXXIX. Année 1902.

1903.

312. Lettres de Louis XI, t. VIII . . . . . 8 août 1902.
313. Lettres de Charles VIII, t. IV. . . . . 15 mai 1903.
314. Mémoires de Saint-Hilaire, t. I. . . . . 5 nov. 1903.
315. Journal de Clément de Fauquembergue, t. I . . . 10 nov. 1903.
316. Annuaire-Bulletin, t. XL. Année 1903.

1904.

317. Chronique de Jean Le Bel, t. I. . . . . 20 juill. 1904.
318. Mémoires du maréchal de Villars, t. VI . . . . . 15 oct. 1904.
319. Lettres de Louis XI, t. IX. . . . . 15 mars 1905.
320. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. t. I. . . . . 1er mai 1905.
321. Annuaire-Bulletin, t. XLI. Année 1904.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 10 JANVIER 1905,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HENRI OMONT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société a perdu l'un de ses plus anciens membres : M. de Bure vient de mourir à Moulins dans un âge très avancé; il était le deuxième par rang d'admission des membres actuels de la Société, ayant été admis le 2 mars 1846.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2427. M. Louis AUGERD, capitaine breveté au 23e régiment d'infanterie, à Bourg-en-Bresse; présenté par MM. L. Delisle et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* janv.-févr. 1905. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* novembre-décembre 1904. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* novembre 1904.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires et documents publiés par la Société nationale des Antiquaires de France. Meltensia,* IV. — *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin,* années 1899

et 1900. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1904, 3e fascicule. — *Bulletin bimestriel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,* janvier 1905. — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation,* 1904. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord séant à Douai,* t. VIII, 1900 à 1902. — *Transactions of the Royal historical Society,* nouv. série, t. XVIII. — *Bulletin de la Société archéologique de Béziers,* 3e série, t. I, 2e livr.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les chartes du Clermontois conservées au musée Condé, à Chantilly (1069-1352), par André Lesort. In-8. Paris, Champion. — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne,* par le chanoine Morel, t. I. In-4. Montdidier, impr. J. Bellin. — *Histoire du collège de Chinon,* par E.-H. Tourlet. In-8. Paris, Champion. — *Carthage romaine,* par Aug. Audollent. (Fasc. LXXXIVe de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) In-8. Paris, Fontemoing. — *La sculpture attique avant Phidias,* par Henri Lechat. (Fasc. XCIIe de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) In-8. Paris, Fontemoing. — *Le fief Genlis à Hangest-en-Santerre,* par le baron de Bonnault. Br. in-8. Amiens, Yvert et Tellier. — *La campagne électorale de 1789 en Bourgogne,* par Augustin Cochin et Ch. Charpentier. Br. in-8. Paris, Champion. — *La « Vierge de Miséricorde » d'Enguerrand Charonton et Pierre Villate, au musée Condé,* par le comte Paul Durrieu. In-8, Paris, Gazette des Beaux-Arts.

Correspondance.

MM. Aubry-Vitet, Delaville Le Roulx et le baron de Schickler expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Victor Augerd, ancien magistrat, qui faisait partie de la Société depuis l'année 1867, demande que le Conseil veuille bien admettre à sa place son fils M. le capitaine Louis Augerd.

La Société anglaise du Pipp Roll fait appel à tous les amis de l'histoire du moyen âge pour l'aider à continuer sa collection des *Great Rolls of the Exchequeer,* dont le 25e volume a paru en 1903.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1904. Feuille 8 tirée; feuilles 9 et 10 en placards.

Lettres de Louis XI. T. IX. Feuilles 11 à 15 tirées; feuilles 16 à 19 en placards.

Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. T. I. Feuilles 10 à 14 tirées; feuilles 15 à 21 à mettre en pages.

Chronique de Gilles le Muisit. Feuilles 1 à 6 tirées; feuilles 7 à 12 en pages; feuille 13 en placards.

M. Jules Lair donne lecture d'un nouveau rapport sur l'état des recherches entreprises pour la future édition des *Mémoires du cardinal de Richelieu.*

Après avoir entendu cette lecture et remercié son auteur, le Conseil, avec l'approbation du Comité de publication et du Comité des fonds, décide qu'il sera formé et publié un recueil spécial des rapports précédemment présentés par M. Lair et des autres pièces relatives à l'entreprise que l'Institut a daigné confier à la Société, et que ce recueil s'augmentera au fur et à mesure des autres documents de même nature, qui pourront, par la suite, faire connaître la marche du travail préparatoire et les découvertes ou les constatations faites, sous la direction de M. Lair, par les collaborateurs de la Société. Le Conseil espère que M. Robert Lavollée voudra bien autoriser la reproduction dans ce recueil des articles publiés ou préparés par lui à la même occasion.

M. le comte Durrieu étant présent à la séance, le Conseil lui adresse ses félicitations pour le magnifique volume dans lequel il vient de reproduire les miniatures des *Très riches heures du duc de Berry*, en y joignant une savante introduction sur l'histoire de ce manuscrit, le joyau du Cabinet des livres de Chantilly.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Auvray (L.). Louise de Bassompierre et les origines du transfert à Paris des religieuses de Sainte-Périne de Compiègne. In-8, 17 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

2. — Barbaud (R.). Le château de Bressuire en Poitou depuis sa fondation, au commencement du xie siècle, jusqu'à nos jours, précédé d'une étude sur les défenses antérieures, avec une préface de Maurice Du Seigneur; ouvrage accompagné de 12 héliogravures de P. Dujardin, de 14 planches hors-texte et de plus de 130 dessins dans le texte. Gr. in-4, xvi-173 p. Paris, Gastinger.

3. — Barckhausen (H.). Montesquieu; l'*Esprit des lois* et les archives de la Brède. In-8 carré, 129 p. Bordeaux, Michel et Forgeot.

4. — Barrière-Flavy. Un magistrat royal au xviiie siècle: Gabriel-Étienne de Calvet, juge et bailli d'Auterive. In-8, 16 p. Toulouse, E. Privat.
(Extrait de la Revue des Pyrénées.)

5. — Basset (R.). Les documents arabes sur l'expédition de Charlemagne en Espagne. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

6. — Beaurepaire (C. de). Notice sur la chartreuse de Saint-Julien, composée d'après les comptes de cette communauté. In-8, 35 p. Rouen, impr. Gy.

7. — Bellanger (J.). L'abbé de Croisilles, ou une cause ecclésiastique célèbre sous Louis XIII. In-8, 24 p. Paris, Fontemoing.

8. — Bernard (Aug.) et Bruel (Alex.). Recueil des

chartes de l'abbaye de Cluny. T. VI (1211-1300). In-4, XIV-962 p. Paris, Leroux.

(Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.)

9. — BERTHELÉ (J.). Les « Samnagenses » et l'Oppidum de Nages (Gard), à propos de l'inscription romaine de Montarnaud (Hérault). In-8, 54 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

10. — BESSE (dom). Saint Wandrille (VIe-VIIe siècle). In-18 jésus, V-188 p. Paris, Lecoffre.

(Les Saints.)

11. — BÉZY (l'abbé J.). Un prédicateur apostolique au XVIIIe siècle : étude sur la vie et les œuvres de Bon-Pierre Frey de Neuville, jésuite, d'après des documents inédits (1693-1774). In-8, 546 p. Paris, Picard et fils.

12. — Bordeaux et la région du Sud-Ouest au temps de Louis XIII. In-4 oblong, 33 p. et 50 planches.

Magnifique album où une partie des dessins pris par deux voyageurs hollandais ont été reproduits en phototypie et en simili-gravure pour la Société des Archives historiques de la Gironde.

13. — BORRELLI DE SERRES (le colonel). Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIe siècle. T. II : Notices relatives au XIVe siècle. I : la Comptabilité publique au XIVe siècle jusqu'au règne de Philippe VI ; II : la Politique monétaire de Philippe le Bel. In-8, 561 p. Paris, Picard et fils.

14. — BOYÉ (P.). La milice en Lorraine au XVIIIe siècle. In-8, 112 p. Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie.

15. — BRUCELLE (E.) et LEFÈVRE (l'abbé J.). Un village de la vallée de la Serre, ou histoire de Chalandry (Aisne). In-8, XV-336 p., avec 10 planches. Soissons, impr. Prudhomme.

16. — BUCHALET (F.). L'assistance publique à Toulouse au XVIIIe siècle. In-8, 175 p. Toulouse, E. Privat.

(Bulletin de l'Université de Toulouse.)

17. — CAMPION (l'abbé L.). S. Servatius, évêque de

Tongres, patron de Saint-Servan. In-8, 84 p. et grav. Rennes, Plihon et Hommay; Paris, Fontemoing.

18. — Clément-Simon (G.). Documents sur Guillaume de Chanac, évêque de Paris et patriarche d'Alexandrie. In-8, 15 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

19. — Clément-Simon (G.). Recherches de l'histoire civile et municipale de Tulle avant l'érection du consulat, d'après des documents inédits. T. I. In-8, 352 p. et plan. Tulle, impr. Crauffon.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze.)

20. — Courteault (P.). Marguerite de Navarre, d'après ses dernières poésies et ses derniers historiens. In-8, 33 p. Pau, impr. Empérauger.

(Extrait de la Revue du Béarn et du pays basque.)

21. — Delanoue (l'abbé). Saint Donatien et saint Rogatien de Nantes. In-8, xiii-316 p., avec grav. Nantes, Lanoë-Mazeau.

22. — Delaville Le Roulx (J.). Les Hospitaliers en Terre sainte et à Chypre (1100-1310). Gr. in-8, xiii-445 p. Paris, Leroux.

23. — Douais (Mgr C.). Documents sur l'ancienne province de Languedoc. T. II : Trésor et reliques de Saint-Sernin de Toulouse. I : les Inventaires (1246-1657). In-8, xl-513 p. Toulouse, E. Privat; Paris, Picard et fils.

24. — Douais (Mgr C.). L'art à Toulouse; matériaux pour servir à son histoire du xve au xviiie siècle. In-8, 214 p. Toulouse, E. Privat; Paris, Picard et fils.

25. — Dubarat (l'abbé V.). Bulles pontificales relatives au cardinal Pierre de Foix le Vieux (xve siècle). In-8, 33 p. Pau, Vve Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

26. — Durtelle de Saint-Sauveur (E.). Étude histo-

rique sur les droits de bail seigneurial et de rachat en Bretagne. In-8, 170 p. Rennes, Plihon et Hommay.

27. — Espénan (C.). Le « roué » du Barry et l'ordre de Malte. In-8, 11 p. Versailles, Bernard.

(Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.)

28. — Fauré-Hérouart (D.). Histoire de Montataire depuis son origine jusqu'à nos jours. In-18 jésus, 234 p., avec grav. Méricourt-l'Abbé, impr. Douchet.

29. — Fennebresque (J.). Itinéraire des promenades de la famille royale dans les parcs de Versailles (1778-1789). In-8, 23 p., avec plan. Versailles, Bernard.

(Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.)

30. — Fourier-Bonnard. Histoire de l'abbaye royale et de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris (première période : 1113-1500), avec une préface de M. Paul Tannery. In-8, xxx-477 p. Paris, Savaète.

31. — Frain. Comptes de l'hôpital de Fougerolles (1763-1769); recettes. Petit in-8, 104 p. Vitré, impr. Lécuyer.

32. — Froidevaux (Henri). Reconnaissances et projets d'établissements français sur la côte occidentale de l'Afrique australe, sous le règne de Louis XIV (1666-1679). In-8, 27 p., avec carte. Paris, impr. Paul Dupont.

(Extrait de la Revue coloniale.)

Expéditions à la baie de Saldanha, d'après les archives du ministère des Colonies.

33. — Galabert (l'abbé). La condition des serfs questaux, du xe au xiie siècle, dans le pays du Tarn-et-Garonne. In-8, 19 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

34. — Gauthier (J.). Services funèbres du comte Othon IV de Bourgogne, célébrés en Franche-Comté en 1303. In-8, 12 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

35. — Girard de Chateauvieux (de). Un fief pres-

bytéral en Anjou : le Louroux-Béconnais (1130-1794). Gr. in-8, 249 p. et grav. Angers, Siraudeau.

36. — Göller (Em.). Mitteilungen und Untersuchungen über das pæpstliche Register- und Kanzleiwesen im xiv Jahrhundert, besonders unter Johann XXII und Benedíkt XII. In-8, 102 p. Rome, Loescher.

37. — Hamy (Dr). James Cook et Latouche-Tréville; note sur un projet d'exploration des mers australes (1774-1775). In-8, 19 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

38. — Inventaire sommaire des archives du département des Affaires étrangères. Correspondance politique. T. I : Allemagne, Angleterre, Argentine (république), Autriche. In-8, x-568 p. Paris, Impr. nationale.

39. — Isnard (Albert). Catalogue des ouvrages de Bossuet conservés au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, avec notices revisées et coordonnées. In-8 à 2 col., 102 col. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.)

40. — Jadart (H.). Le bourg et l'ancienne abbaye de Chaumont-Porcien (Ardennes), notes et documents. In-8, 55 p. Reims, Michaud.

(Extrait de la Revue historique ardennaise.)

41. — Jarrin (A.). Un économiste libéral au xvie siècle : Jean Bodin; extraits de son ouvrage sur le « Rehaussement et diminution des monnoyés. » In-18 jésus, 23 p. Chambéry, Impr. savoisienne.

42. — Jouve (M.). Journal d'un chanoine au diocèse de Cavaillon (1664-1684); fragments du livre de raison de Gaspar de Grasse, publiés avec introduction et notes. In-8, 86 p. Nîmes, Debroas-Duplan.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 FÉVRIER 1905,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HENRI OMONT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce la mort de M. Henri Germain, décédé le 2 février, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Gendre de feu M. Vuitry, qui fut membre du Conseil et président de la Société en 1876, M. Henri Germain était membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et, par la création du Crédit lyonnais, il avait pris une part prépondérante au développement des finances françaises. Le Conseil s'associe aux sentiments de regret exprimés par son président.

M. le Président adresse les félicitations unanimes de ses collègues à M. Élie Berger, membre du Conseil, élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 24 janvier dernier.

Il proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2428. M. Raoul TREUILLE, au château de Chitré, par Vouneuil-sur-Vienne (Vienne); présenté par M. de Kermaingant et M. de Boislisle.

2429. Le prince François DE BROGLIE, ancien officier

d'état-major, rue de la Bienfaisance, n° 41; présenté par M. de Kermaingant et M. Léopold Delisle.

2430. M. Octave Homberg, secrétaire d'ambassade, avenue Wagram, n° 76; présenté par MM. Delavaud et Boppe.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1905. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, déc. 1904.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1902. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1903. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e et 3e trimestres de 1904. — *Proceedings of the American philosophical Society*, avril-octobre 1904.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France; Supplément, t. III et IV. 2 in-8°. Paris, Plon, Nourrit et Cie. — *Cartulaire de l'hôpital de l'abbaye du Val-Notre-Dame, au diocèse de Paris*, par H. Omont. Br. in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.*) — *Bordeaux et la région du sud-ouest au temps de Louis XIII* (t. XXXIX des *Archives historiques du département de la Gironde*). Album. — *Regestes des évêques de Thérouanne*, par l'abbé O. Bled, t. I, 3e fascicule. In-4. Saint-Omer, impr. d'Homont. — *La communauté des barbiers-perruquiers, baigneurs-étuvistes de Nogent-le-Rotrou avant la Révolution*, par Gustave Daupeley, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France. 1 vol. in-8°. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

Correspondance.

MM. Delavaud, ministre plénipotentiaire, et Boppe, consul général de France à Beyrouth, proposent d'admettre M. Octave Homberg, secrétaire d'ambassade, au nombre des membres de la Société.

M. Gustave Daupeley, ancien imprimeur de la Société, fait hommage du volume indiqué ci-dessus. Le secrétaire est chargé de lui adresser les félicitations du Conseil.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1904. Feuilles 9 et 10 tirées; feuille 11 en placards. La seconde partie du volume est en composition.

Lettres de Louis XI. T. IX. Feuille 15 tirée; feuilles 16 à 19 en pages; feuilles 20 et 21 (fin) en placards.

Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. T. I. Feuille 14 tirée; feuilles 15-21 en pages.

Chronique de Gilles le Muisit. T. I. Feuilles 7 à 12 tirées. On compose la suite.

Chronique de Jean le Bel. T. II. Le manuscrit est en composition.

Lettres de Charles VIII. T. V. Feuilles 1 à 6 en pages.

Le Conseil, sur la proposition du Comité des fonds, vote une allocation pour l'année 1904 et une allocation mensuelle pour l'année 1905, en vue de rémunérer le travail des collaborateurs attachés à la préparation des *Mémoires du cardinal de Richelieu.*

M. Lair, comme étant chargé de diriger le travail de préparation de l'édition nouvelle de ces *Mémoires*, expose quelle sera la composition des fascicules relatifs au même travail, dont le Conseil a voté l'exécution dans la séance précédente. Le premier, prêt à être mis sous presse, comprendra le rapport présenté par la Commission administrative de l'Institut, les trois rapports de M. Lair et les notices de M. Robert Lavollée sur la part prise par Achille de Harlay, évêque de Saint-Malo, à la rédaction des *Mémoires* d'où sont découlés les manuscrits A et B. M. Léopold Delisle insiste sur l'utilité de cette publication préliminaire en ce qu'elle prouvera à la fois la nécessité de ne point commencer l'impression du texte même avant l'achèvement des recherches qui ont déjà donné des résultats si

importants, et aussi l'activité fructueuse des collaborateurs qui ont bien voulu donner leur concours à cette œuvre. Elle fera également ressortir quelle a été l'action directrice du cardinal dans la rédaction de l'œuvre.

Il estime que, pour ces divers motifs, les fascicules préliminaires devront être tirés à plus grand nombre que les publications ordinaires de la Société et être accompagnés de fac-similés d'écriture.

Le premier fascicule devra être exécuté le plus promptement possible.

Après avoir entendu des observations de M. le trésorier et de M. Eugène Lelong, le Conseil décide que les fascicules en question devront être tirés à mille exemplaires, soit pour les membres de la Société, soit pour les membres de l'Académie française et pour les personnes qui s'intéressent à la publication.

Le Comité de publication et M. Lair voudront bien résoudre les diverses questions de titre, de disposition typographique, etc.

Le Conseil remet à une séance ultérieure de décider les questions relatives au chiffre de tirage et aux autres détails de l'exécution du premier volume des *Mémoires* eux-mêmes.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

43. — Jourdan (F.). Histoire de l'hospice d'Avranches depuis son origine jusqu'à nos jours. Petit in-8, 320-IV p. Avranches, impr. Perrin.

44. — Le Bègue de Germiny (comte M.). Guichen et les dernières croisières franco-espagnoles de la guerre d'indépendance des États-Unis, d'après des documents inédits. In-8, 32 p. Paris, 5, rue Saint-Simon.

45. — Lebey (A.). Le connétable de Bourbon (1490-1527). In-8, 454 p. Paris, Perrin et Cie.

46. — Lecestre (Léon). Liste alphabétique des officiers généraux jusqu'en 1762, dont les notices biographiques se trouvent dans la *Chronologie militaire* de Pinard. In-8, 108 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait du Bibliographe moderne.)

A cette *Chronologie militaire* qui restera à jamais un des plus beaux monuments de l'érudition du XVIIIe siècle, mais est malheureusement inachevée, et, d'ailleurs, très rare à trouver en circulation, M. Lecestre a eu l'excellente idée de joindre une table alphabétique générale, comprenant même le tome VIII, presque introuvable (brigadiers d'infanterie). Ce répertoire sera indispensable même, surtout pour les bibliothèques qui ne possèdent point l'ouvrage.

47. — Le Clert (L.). Les Castra et les Oppida de l'Aube. In-8, 18 p. Caen, Delesques.

(Extrait du Compte rendu du 69e Congrès archéologique de France.)

48. — Le Clert (L.). Les mottes féodales et les mottes gauloises dans l'Aube. In-8, 18 p. Caen, Delesques.

49. — Lefèvre-Pontalis (Eugène). Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres. In-8, 24 p., avec plan. Caen, Émile Delesques.

(Extrait du Bulletin monumental.)

50. — Lesort (A.) et Prévost (M.). Bulles inédites des papes Eugène II, Lucius III, Célestin III et Innocent III. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

51. — Lévesque (abbé). Bossuet à Paris; ses divers domiciles, la maison où il mourut. In-8, 16 p., avec grav. Paris, L. de Soye.

(Extrait de la Revue Bossuet.)

Bossuet habita successivement, à Paris, le Grand-Doyenné de Saint-Thomas-du-Louvre, le no 17 de la place actuelle des Vosges, une maison de la rue Plâtrière, la maison d'angle de la place des Victoires et de la rue Croix-des-Petits-Champs, enfin, de 1702 à sa mort, la maison de Langlée dans la rue Sainte-Anne, aujour-

d'hui n° 46, dont le principal locataire était le fermier général Lhuillier.

52. — LONGNON (Auguste). Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (1172-1361). T. II : le Domaine comtal. In-4 à 2 col., XLVIII-745 p. Paris, Leroux.

53. — LOT (Ferdinand). Fidèles ou vassaux? essai sur la nature juridique du lien qui unissait les grands vassaux à la royauté depuis le milieu du IXe jusqu'à la fin du XIIe siècle. In-8, 287 p. Paris, Émile Bouillon.

Étude fort savante et utile, sur un point discuté de l'histoire féodale, par l'auteur du *Règne de Hugues Capet* (1903).

54. — MARCHAND (l'abbé). Louis XIV fut-il ignorant? In-8, 21 p. Angers, J. Siraudeau.

(Extrait de la Revue des Facultés catholiques de l'Ouest.)

Conférence très intéressante sur certains préjugés qui ne peuvent plus tenir devant la démonstration de M. Lacour-Gayet dans son *Éducation politique de Louis XIV,* et devant les documents ou les commentaires que notre confrère M. l'abbé Marchand y ajoute.

55. — MARICOURT (baron DE). La succession de Mme la duchesse de Vendôme. In-8, 8 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait de la Revue des Études historiques.)

56. — MASSEREAU (T.). Le château de Sarzay (Indre). In-8, 17 p., avec plan et grav. Caen, Delesques.

57. — MAUGRAS (G.). La cour de Lunéville au XVIIIe siècle (les marquises de Boufflers et du Châtelet, Voltaire, Devau, Saint-Lambert, etc.). In-8, 485 p. et 1 héliogr. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

58. — MICHEL (E.). Histoire de la ville de Brie-Comte-Robert des origines au XVe siècle. In-8, 500 p., avec grav. Paris, Dujarric et Cie.

59. — MOLINIER (A.). Les sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie (1494). IV : les Valois (1328-1461). In-8, 358 p. Paris, Picard et fils.

60. — NOLHAC (P. DE). Louis XIV et Mme de Pompadour, d'après des documents inédits. In-18 jésus, 367 p. Paris, Calmann-Lévy.

61. — Nouel de Kerangué (V.). Essai sur la communauté des notaires royaux et apostoliques de Rennes au xviiie siècle. In-8, 136 p. Rennes, impr. Guillemin et Voisin.

62. — Pastor (Louis). Ungedruckte Akten zur Geschichte der Pæpste vornehmlich im xv, xvi und xvii Jahrhundert. I (1376-1464). In-8, xx-347 p. Fribourg-en-Brisgau, Herder.

63. — Paulus (l'abbé). Supplément au Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Metz (collection Salis). In-8, 16 p. Besançon, impr. Jacquin.
(Extrait du Bibliographe moderne.)

64. — Perin (F.). La forêt de Sequigny ou de Sainte-Geneviève (histoire, droits d'usage, routes, chasse, procès), avec cartes et plans de la forêt. In-8, 168 p. Paris, impr. Morris père et fils.

65. — Petit-Delchet (Max). Les visions de saint Jean dans trois apocalypses à figures du xve siècle. In-8, 16 p., avec grav. Paris, Émile Bouillon.
(Extrait du Moyen Age.)

66. — Pommier (A.). Nouvelles galantes d'un évêque d'Agen (1560-1600), ancien manuscrit retrouvé et publié. In-8, 294 p. et 20 dessins de Gaston Noury. Paris, Société parisienne d'éditions, 5, rue de Savoie.

67. — Poulhès (l'abbé B.). Monographie historique de l'ancien Raulhac depuis ses origines jusqu'à la Révolution. In-8, 300 p. Aurillac, impr. moderne.

68. — Prou (Maurice) et Vidier (Alexandre). Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, réunies et publiées. T. I, 2e fasc. In-8, p. 209-400. Paris, Picard et fils ; Orléans, Marron.

69. — Puton (B.). La léproserie de la Magdelaine-lès-Remiremont. In-8, 121 p. et grav. en couleurs. Saint-Dié, impr. Cuny.

70. — Rosérot (A.). Les abbayes du département de

l'Aube (abbayes de Montier-la-Celle, de Mores, de Nesle, transférée à Villenauxe, de Notre-Dame-des-Prés et du Paraclet); additions et corrections à la *Gallia christiana*, t. IV et XII (4e partie). In-8, 31 p. Paris, Impr. nationale.
(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

71. — Sautai (M.). La bataille de Malplaquet, d'après les correspondants du duc du Maine à l'armée de Flandre. In-8, xi-232 p., avec grav., cartes et plans. Paris, Chapelot et Cie.

72. — Signerin (l'abbé C.). Histoire religieuse et civile de Saint-Rambert-en-Forez. T. I. In-8, xxiii-488 p., avec nombreuses illustrations par Henri Marthoud et plain-chant. Saint-Étienne, impr. Thomas et Cie.

73. — Solanet (l'abbé A.). Histoire de Notre-Dame de Quézac, au diocèse de Mende. In-16, xii-200 p., avec grav. Mende, impr. Pauc.

74. — Soyer (J.). Actes inédits au nom de Jean de Luxembourg et de Béatrice, roi et reine de Bohême (1340 et 1342), conservés dans les archives du département du Cher. In-8, 7 p. Paris, Impr. nationale.
(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

75. — Stein (H.). Note sur un diplôme du roi Raoul. In-8, 7 p. Paris, Bouillon.
(Extrait du Moyen Age.)

76. — Stouff (L.). Les possessions bourguignonnes dans la vallée du Rhin sous Charles le Téméraire, d'après l'information de Poinsot et de Pillet, commissaires du duc de Bourgogne (1471). In-8, 97 p. Paris, Larose.
(Extrait des Annales de l'Est.)

77. — Teule (E. de). Annales du prieuré de Notre-Dame de Prouille, publiées par la Société des arts et sciences de Carcassonne. In-8, xxxix-557 p. Carcassonne. impr. Bonnafous-Thomas.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 14 MARS 1905,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HENRI OMONT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société a fait plusieurs pertes regrettables : M. Claveau, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance, qui faisait partie de la Société depuis le 3 décembre 1861; M. le marquis de Mornay, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, admis dans la séance du 1er juillet 1862, chef de l'illustre famille dont le nom rappelle deux des plus importantes publications de la Société; M. le comte de Reiset, ancien ministre plénipotentiaire et commandeur de la Légion d'honneur, qui, reçu membre de la Société le 6 octobre 1845, était son doyen d'admission. A un goût passionné pour les arts, M. de Reiset joignait celui des études historiques, et, après avoir publié notamment des études sur Marie-Antoinette qui lui valurent, en 1885, une récompense de l'Académie française, il avait fait paraître, dans ces derniers temps, des Mémoires fort remarqués sur les négociations diplomatiques où il avait pris une part active.

Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le Président.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique,* mars-avril 1905. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* 3e série, t. I, 1re livraison. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* janvier et février 1905. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* janvier-février 1905.

Sociétés savantes. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1904, 4e fasc. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* année 1904. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 1er et 2e trimestres de 1904. — *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège,* t. XIV. — *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai,* nouvelle série, t. VIII. — *Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique,* 1904, nos 9 à 11. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire,* t. LXXIII. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois,* t. XXXIV, 1er et 2e fasc. — *Leodium,* chronique mensuelle de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, année 1904. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* 3e série, t. I, 1re livraison. — *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich,* t. XXVI, 3e fascicule.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La communauté des barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes de Nogent-le-Rotrou avant la Révolution, documents inédits publiés par Gustave Daupeley. In-8. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. — *Introduction au Catalogue des actes de Ferri III, duc de Lorraine* (1251-1303), par Jean de Pange. Br. in-8. Paris, Champion. — *Journal du poète Jean Vuillemin,* publié par Max Prinet. Br. in-8. Besançon, impr. Jacquin. — *Les Passages et séjours du roi Henri IV à Reims aux mois de mars et d'avril 1606,* par Henri Jadart. Br. in-8. Paris, Impr. nationale.

M. le Président adresse à ses collègues les paroles suivantes :

Messieurs,

Le vénéré doyen de notre Conseil, celui qui est depuis plus d'un demi-siècle le directeur de nos travaux et qui a tant fait pour les progrès de la Société de l'Histoire de France, pour son juste renom, M. Léopold Delisle, vient d'être cruellement frappé.

Au lendemain même du jour où il était appelé à déposer ses pouvoirs d'Administrateur général de la Bibliothèque nationale et se préparait à quitter la maison de science dans laquelle s'écoula toute son existence si glorieuse pour l'érudition française, un nouveau coup, plus terrible encore, l'est venu frapper, sans que nos vœux eussent même le temps de se former pour que cette seconde épreuve lui fût épargnée.

La compagne fidèle de sa vie, celle que nous avions été heureux de fêter avec lui dans le Cinquantenaire de 1902, Madame Delisle, frappée à mort, a été ravie à l'affection de sa famille, au respect de tous ceux qui avaient eu l'honneur de la connaître, à la tendresse de l'époux qu'elle avait soutenu, inspiré et secondé de sa propre science dans le cours de cette longue période de labeur ininterrompu.

Notre intention première avait été d'adresser à M. Delisle l'expression des sentiments que nous faisait éprouver, comme à tous ses amis, ses disciples, ses admirateurs, la rupture, impossible à prévoir, des liens qui semblaient avoir attaché pour toujours sa destinée à celle de la Bibliothèque, si fière de le conserver aussi longtemps que Dieu l'eût permis.

Mais, au sortir de l'émouvante cérémonie où les derniers honneurs viennent d'être rendus à Madame Delisle, toute autre manifestation que celle d'une amère douleur nous semble impossible. Nous ne pouvons plus qu'en adresser d'ici le témoignage ému à M. Delisle, et je vous propose de lever la séance en signe de deuil.

Le Conseil charge son secrétaire de faire parvenir à M. Léopold Delisle le texte des paroles prononcées par M. le Président.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2431. M. le comte Gérard DE ROHAN-CHABOT, rue Combes, n° 6; présenté par MM. Aubry-Vitet et de Kermaingant.

2432. La bibliothèque du PRYTANÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE, représentée par M. le colonel-commandant; présentée par MM. Eugène Lelong et L. Lecestre.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

78. — Anger (D.). Histoire du prieuré de Saint-Vincent de Naintré, près Châtellerault (Vienne), dépendance de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (1147-1789); curieux usages et privilèges. In-8, 79 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

79. — Aspinwall (B.). Les écoles épiscopales monastiques de l'ancienne province ecclésiastique de Sens, du vi^e^ au xiie siècle; les maîtres et les matières de l'enseignement. In-8, xxiii-153 p. Poitiers et Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.

80. — Auquier (P.). Pierre Puget; biographie critique. Petit in-8 carré, 128 p., avec 24 reproductions. Paris, Laurens.

81. — Babeau (A.). Les habitants du palais des Tuileries au xviiie siècle. In-8, 21 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

82. — Babut (E.-C.). Le concile de Turin; essai sur l'histoire des églises provençales au ve siècle et sur les origines de la monarchie ecclésiastique romaine (417-450). In-8, xi-318 p. Paris, Picard et fils.

83. — Baux, Bourrilly et Mabilly. Le voyage des reines et de François Ier en Provence et dans la vallée du Rhône (décembre 1515-février 1516). In-8, 34 p., avec grav. Toulouse, Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

84. — Berger (Eugène). Le vicomte de Mirabeau (Mirabeau-Tonneau) (1754-1792) : années de jeunesse; l'Assem-

blée constituante; l'émigration. In-16, 398 p. Paris, Hachette et Cie.

85. — Bézy (l'abbé J.). Un prédicateur apostolique au XVIIIe siècle : étude sur la vie et les œuvres de Bon-Pierre Frey de Neuville, jésuite, d'après des documents inédits (1693-1774). In-8, 546 p. Paris, Picard et fils.

86. — Borrelli de Serres (colonel). Compte d'une mission de prédication pour secours à la Terre-Sainte (1265). In-8, 40 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de France.)

87. — Brutails (J.-A.). La coutume d'Andorre. In-8, CLXVI-361 p. Paris, Leroux.

88. — Cahen (L.). Le Grand Bureau des pauvres de Paris au milieu du XVIIIe siècle; contribution à l'histoire de l'Assistance publique. In-8, 83 p. Paris, Bellais.

89. — Candel (l'abbé J.). Les prédicateurs français dans la première moitié du XVIIIe siècle, de la Régence à l'Encyclopédie (1715-1750). In-8, XLV-697 p. Paris, Picard et fils.

90. — Celier (L.). Les anciennes vies de saint Domnole. In-8, 20 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

91. — Chabot (comte de). Une cour huguenote en Bas-Poitou : Catherine de Parthenay, duchesse de Rohan. Petit in-4, 23 p. Paris, Revue de la Renaissance, 18, rue Nicole.

92. — Chaumont (l'abbé L.-M.-J.). Charles le Hardi, surnommé le Téméraire, comte de Charolais; étude historique. In-16, 80 p. Charolles, impr. de l'Écho du Charolais.

93. — Couzard (l'abbé R.). La bienheureuse Jeanne

de Lestonnac (1556-1640). In-18 jésus, 224 p. Paris, Lecoffre.

(Les Saints.)

94. — Dubrulle (l'abbé H.). Documents tirés des archives de l'État de Rome et concernant le diocèse de Cambrai. In-8, 43 p. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.

95. — Duvernoy (E.). Le duc de Lorraine Mathieu Ier (1139-1176). In-8, xxiv-228 p. et grav. Paris, Picard et fils.

96. — Duvernoy (E.). Les États généraux des duchés de Lorraine et de Bar jusqu'à la majorité de Charles III (1559). In-8, xxviii-483 p. Paris, Picard et fils.

97. — Ferran (E.). La navigation sur l'Ariège et le commerce des vins à Pamiers au xiiie et au xive siècle. In-8, 11 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

98. — Fremaux (H.). La famille d'Étienne Marcel (1250-1397). In-8, 72 p. et tableau généalogique. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

99. — Giard (R). Étude sur l'histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris jusqu'à la fin du xiiie siècle. In-8, 90 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

100. — Greder (L.). Un peintre parisien, membre de l'Académie royale de peinture, au xviie siècle : Louis de Nameur (1625-1693). In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

101. — Guillet (E.). Essai sur le château de la Frette

et ses seigneurs (1050-1904). In-8, VIII-74 p., avec grav. et plan hors texte. La Chapelle-Montligeon (Orne), libr. de Montligeon.

102. — HAMY (A.). Les Jésuites anglais expulsés de Boulogne en 1752. Projets antérieurs pour établir la Compagnie de Jésus dans cette ville. In-8, 58 p. Paris, Leclerc.

(Extrait du Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer.)

103. — HÉBERT (l'abbé P.). Le château de Bailleul (canton de Godeville, Seine-Inférieure); documents tirés des archives du château de Bailleul. In-8, 26 p. et grav. Paris, Champion.

104. — HOMBERG (O.) et F. JUSSELIN. Un aventurier au XVIIIe siècle : le chevalier d'Éon (1728-1810), d'après des documents inédits. Petit in-8, XV-312 p., avec 2 portraits hors texte et un fac-similé. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

105. — ICHES (L.). Ordre de la Mouche à miel, institué en 1703 dans le château de Sceaux par la duchesse du Maine, reconstitué à Paris sur l'initiative de M. Duval-Trépied. I, Fondation et historique de l'ordre; II, Sa reconstitution. In-16, 28 p. Paris, 34, rue Lacépède.

106. — JAURGAIN (Jean DE). Cartulaire du prieuré de Saint-Mont (ordre de Cluny), publié pour la Société historique de Gascogne, avec introduction et sommaires de Justin Maumus, avocat. In-8, XIV-152 p. Auch, Cocharaux; Paris, Champion.

(Archives historiques de la Gascogne.)

107. — LABANDE (L.-H.). Étude historique et archéologique sur Saint-Trophime d'Arles, du VIe au XIIIe siècle. In-8, 80 p., avec grav. et plan. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin monumental.)

108. — LABAT (G.). Beaumarchais à Bordeaux (octobre,

novembre et décembre 1782). In-4, 24 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

(Extrait des Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.)

109. — LAMOUZÈLE. Quelques fonctionnaires municipaux de Toulouse à la fin du XVIIe siècle. Toulouse, impr. Chauvin et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique du Midi.)

110. — LEROY (Charles). Paysans normands au XVIIIe siècle. Première partie : la Vie rurale. In-8, 131 p. Caen, Delesques.

(Extrait de l'Annuaire de l'Association normande.)

111. — LESMARIS (A.). Saint-Étienne-sur-Usson; notes historiques, d'après le Cartulaire de Sauxillanges. In-8, 132 p. Paris, Larose.

112. — LIMAGNE (A.). Souvigny, son histoire, son abbaye, son église. In-8 carré, 61 p., avec 15 photographies de M. J. Devidal. Paris, impr. Féron-Vrau.

(Extrait du Mois littéraire et pittoresque.)

113. — MARSAUX (l'abbé). Notes historiques sur la paroisse d'Hondainville. In-8, 56 p. Beauvais, impr. du Progrès de l'Oise.

114. — MAZAURIC (J.). Essai historique sur la Réforme à Aubusson. In-8, 36 p. Dôle-du-Jura, impr. Girardi et Ceudebert.

115. — Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet. T. XVII : le Bailliage royal de Montfort en 1789. Procès-verbaux des réunions de Montfort-l'Amaury, Marcq, Goupillières, Thoiry, Autouillet, Auteuil et Saulx-Marchais pendant l'année 1903, et notices diverses. In-8, 552 p., avec grav. Versailles, impr. Aubert.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 AVRIL 1905,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HENRI OMONT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. Léopold Delisle exprime sa profonde gratitude pour les témoignages de sympathie que le Conseil a daigné lui adresser à l'occasion du grand deuil qui l'a frappé.

Publications adressées à la Société.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Annales de l'Académie de Mâcon,* 3e série, t. VIII. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, année 1904. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 1er trimestre de 1905. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 4e trimestre de 1904. — *Indicateur d'antiquités suisses,* nouvelle série, t. VI, fasc. 2 et 3. — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique,* 1905. — *Bulletin de la classe des lettres* de la même Académie, 1904, no 12. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire,* t. LXXIII, 4e bulletin. — *Biographie nationale,* publiée par la même Académie, t. XVIII, 1er fasc. — *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique,* par A. Wauters, t. X. — 21e et 22e rapports annuels du *Bureau of American ethnology.*

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, publiées par le chanoine Reusens et le chanoine V. Barbier, t. XXX, 3e et 4e livr. In-8. Louvain, impr. Peeters. — *Bulles pontificales sur papyrus (IXe-XIe siècles)*, par H. Omont. In-8.

Correspondance.

MM. Servois, Aubry-Vitet, le comte Delaborde, le comte Durrieu et Henri Moranvillé expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

MM. le prince François de Broglie, le comte Gérard de Rohan-Chabot et O. Homberg, reçus dans les deux séances précédentes, adressent leurs remerciements au Conseil.

M. le ministre de l'Instruction publique envoie une circulaire sur les conditions du voyage des délégués des Sociétés savantes au Congrès d'Alger.

M. Jacques Boulenger, archiviste-paléographe, adresse le texte de la pétition que la *Revue politique et littéraire* se propose de présenter contre le projet de réforme de l'orthographe.

Le président de la *Société française d'archéologie* adresse le programme du Congrès qui doit s'ouvrir à Beauvais le 20 juin 1905.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1904. Douze feuilles tirées, et feuilles 13 à 17 (2e partie) en bon à tirer.

Annuaire-Bulletin de 1905. Feuilles 1 à 3 en composition.

Lettres de Louis XI. T. IX. Au brochage.

Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. T. I. Feuilles 14 à 20 tirées; feuilles 22 à 25 (fin) en placards.

Chronique de Gilles le Muisit. T. I. Feuille 12 tirée; feuilles 13 à 17 en pages.

Lettres de Charles VIII. T. V. Feuilles 1 à 6 tirées; on compose la suite.

Chronique de Jean le Bel. T. II. Feuilles 1 à 5 en pages.

M. Ludovic de Contenson a écrit qu'il était prêt à mettre sous presse son manuscrit des *Mémoires de Souvigny* dès que le commissaire responsable en aurait terminé la revision.

M. Léopold Delisle, au nom du Comité de publication, présente la proposition qui suit, signée de MM. V.-C. Bourrilly, professeur au lycée de Toulon, et Fleury-Vindry :

Les soussignés prennent la liberté de demander à la Société de l'Histoire de France s'il lui conviendrait de rééditer dans sa collection les *Mémoires de Guillaume et de Martin du Bellay*. Il n'est pas nécessaire d'insister longuement pour faire ressortir l'importance de ces *Mémoires*. De toutes les sources narratives du règne de François Ier, c'est *la seule* qui embrasse le règne tout entier. D'autre part, la qualité et le rang des auteurs, le rôle qu'ils ont joué, Guillaume dans les ambassades et au Piémont, Martin dans les armées, les documents que l'un et l'autre ont pu se procurer, et qu'ils ont réellement utilisés, font de leurs *Mémoires* une œuvre historique de première valeur, que du reste tous les historiens qui se sont occupés de cette époque ont été unanimes à apprécier.

Tous aussi ont été unanimes à regretter qu'il n'existât encore aucune édition critique de ces *Mémoires*. Commencés, en effet, et en partie ébauchés par Guillaume du Bellay, ils faillirent disparaître à sa mort. Les fragments qui en furent conservés, Martin les encadra par la suite entre ses souvenirs personnels, et le tout ne fut pas publié du vivant de ce dernier auteur, mais seulement dix ans après sa mort, en 1569, par son gendre René du Bellay, baron de la Lande. De l'aveu même de l'éditeur, cette édition *princeps* laisse à désirer. C'est pourtant sur celle-là, uniquement, que furent faites les suivantes : les bévues de la première furent scrupuleusement reproduites jusqu'au jour (1753) où l'abbé Lambert, dans le dessein de mettre les *Mémoires* « en nouveau stile, » défigura totalement un texte déjà passablement défectueux. Les éditions particulières des *Mémoires,* toutes anciennes, et du reste assez rares, sont insuffisantes pour l'historien; celles qui ont paru dans les grandes collections, n'étant que des réimpressions des précédentes, n'ont guère plus de valeur. Une édition critique serait donc, pensons-nous, la bienvenue et pourrait rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent au règne de François Ier et à l'histoire de cette partie du XVIe siècle.

Nos travaux sur cette époque, les recherches nécessaires à la préparation d'un *Dictionnaire de l'état-major français au XVIe siècle*

et d'une thèse sur *Guillaume du Bellay* nous ont permis d'étudier un grand nombre de documents que Guillaume et Martin ont utilisés, et de réunir des renseignements sur la plupart des personnages dont il est question dans les *Mémoires*. C'est pourquoi nous nous permettons de croire que nous pourrions, avec le concours de la Société de l'Histoire de France, et sous son contrôle, si elle veut bien y consentir, mener à bonne fin une édition critique des *Mémoires de Guillaume et de Martin du Bellay*.

Le Comité a été d'avis qu'il y avait lieu d'accueillir cette proposition, présentée par des érudits qui ont déjà fait leurs preuves pour le XVIe siècle, M. Vindry par un *Dictionnaire de l'état-major français* de cette époque, lequel a été récompensé au dernier concours des Antiquités nationales, et M. Bourrilly par ses thèses de doctorat sur les deux frères du Bellay. Il ne resterait qu'à demander aux auteurs de la proposition quelques détails sur l'étendue que leur édition pourrait avoir et sur l'état de préparation.

M. Baguenault de Puchesse appuie l'avis du Comité, ne doutant pas qu'une édition établie dans ces conditions, par deux auteurs aussi compétents, ne réponde aux besoins de l'érudition moderne.

Le Conseil, sous la réserve indiquée plus haut, se range à l'avis du Comité, accepte en principe le projet d'édition, et prie M. le comte Baguenault de Puchesse de vouloir bien se charger d'entrer en rapports avec MM. Bourrilly et Vindry, comme devant être leur commissaire responsable.

Le Conseil décide que M. Hérelle, qui fournissait d'intéressantes communications à feu M. Pélicier pour la publication des *Lettres de Charles VIII*, recevra la continuation de cet ouvrage.

M. Jules Lair annonce qu'il se prépare à aller examiner à Florence et à Parme les papiers de l'annaliste Vittorio Siri, qui pourraient révéler la nature de ses relations avec le cardinal de Richelieu ou sa connaissance des documents employés par les secrétaires des *Mémoires;* que l'imprimerie procède actuellement à la mise en pages de la première partie du fascicule préliminaire dont la publication a été déci-

dée par le Conseil; que M. Robert Lavollée s'occupe de préparer la partie considérable qui lui reviendra dans ce fascicule, et que M. d'Echérac travaille à constituer un recueil des différentes écritures du cardinal, ainsi que le Conseil en a exprimé le désir.

Le Conseil adresse ses remerciements à M. Lair ainsi qu'à ses collaborateurs, et fait des souhaits pour que le voyage en Italie donne les résultats espérés.

M. Lair, comme président du Comité des fonds, donne lecture du rapport annuel sur les comptes de l'exercice 1904 et du projet de budget pour l'exercice 1905.

Le Conseil, après avoir remercié le Comité, ordonne le renvoi du rapport à MM. les Censeurs.

Sur la proposition du même Comité, le Conseil décide que, dorénavant, le tirage de chaque publication sera réduit en principe à 650 exemplaires, sauf pour la continuation des *Chroniques de Froissart*. Conformément aux observations présentées par MM. Himly, Lelong, Lecestre, il est arrêté que cette décision pourra être modifiée selon les circonstances, sur la proposition du Comité de publication.

Le trésorier annonce que les dix volumes dont la liste suit ont été remis à M. L. Celier, archiviste-paléographe, sorti le premier, pour 1905, de l'École des chartes :

Établissements de saint Louis	4 vol.
Chronique du duc L. de Bourbon. . . .	1 vol.
Gestes des évêques de Cambray	1 vol.
Chronique de Rigord et de Guillaume Le Breton	2 vol.
Chronique de Saint-Martial de Limoges .	1 vol.
Règle du Temple	1 vol.
Total	10 vol.

Le secrétaire donne lecture du décret du 2 mars autorisant la Société à refuser le legs de 10,000 francs qui lui avait été fait par feu M. Paul-Jules Pélicier.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

116. — Métais (l'abbé Ch.). Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme. T. V : Tables. In-8, xcvi-472 p. Vannes, Lafolye frères.

117. — Métais (l'abbé Ch.). Du titre cardinalice des abbés de Vendôme. In-8, 21 p., avec une gravure. Vendôme, impr. Empaytaz.

118. — Pascal (César). L'hostel royal de Longchamp. In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

119. — Pierquin (H.). La juridiction du point d'honneur sous l'ancien régime, et le tribunal des maréchaux de France. In-8, xi-164 p. Paris, Picard et fils.

120. — Rossignot (l'abbé J.). Hugues Ier, archevêque de Besançon; discours de réception à l'Académie de Besançon. In-8, 28 p., avec grav. Besançon, impr. Jacquin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Besançon.)

121. — Roustan (E.). Essai historique sur le droit de banalité (ses origines; sa nature; son étendue; ses modes d'acquisition, de fonctionnement et d'extinction; sa disparition de la législation française), discours prononcé le 23 mars 1904 à la séance solennelle de clôture de la Société de jurisprudence d'Aix (conférence des avocats). In-8, 57 p. Aix, impr. Pourcel.

122. — Somménil (l'abbé F.). L'abbaye du Valasse (pour faire suite à ses « Origines du Valasse »). In-8, 230 p. et planches. Évreux, impr. Odieuvre.

123. — Talbot (A.). Les théories de Boisguilbert et leur

place dans l'histoire des doctrines économiques. In-8, 155 p. Paris, Arthur Rousseau.

124. — Terrebasse (H. de). Histoire et généalogie de la famille de Maugiron (1257-1767). In-4, xx-300 p., avec portr. en héliogravure et blasons. Lyon, Louis Brun.

(Tiré à 225 exemplaires.)

Les Maugiron paraissent dès le milieu du XIIIe siècle, titrés damoiseaux, ou possédant des sièges de chanoine au chapitre très noble de Vienne en Dauphiné : c'est dire qu'ils devaient se rattacher à une lignée déjà ancienne, quoique M. de Terrebasse n'ait pu parvenir à remonter plus haut avec certitude. Depuis lors, il les suit pas à pas, génération par génération, jusqu'aux derniers représentants en qui le nom s'éteignit à l'aurore du XIXe siècle, et l'on sait si notre confrère possède à merveille ces généalogies dauphinoises, comme les documents qui permettent d'établir la filiation et l'histoire des personnages marquants. Ceux-ci abondent dans la famille de Maugiron : gouverneurs, baillis, sénéchaux ou châtelains en Dauphiné, commandants de compagnies des ordonnances, de bandes de gens de pied, de régiments de cavalerie ou d'infanterie, officiers généraux dans les armées du roi, dignitaires à la cour, ambassadeurs, gens d'Église et prélats, nombre de personnages ont marqué tour à tour dans leur province, à la cour ou dans les armées royales. C'est à reconstituer leurs monographies particulières que M. de Terrebasse s'est appliqué longuement, patiemment, mais sûrement, et il a fait un très beau livre en même temps qu'une excellente étude, qui sera très utile à l'histoire générale.

125. — Tesdaud (G.). Un texte coutumier inédit : la coutume du comté de Clermont-en-Beauvaisis en 1496. In-8, 111 p. Paris, Larose.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

126. — Thiéry (C.). Notice historique sur Bezannes, avec une préface par M. Henri Jadart, bibliothécaire de la ville de Reims. In-8, 79 p., avec grav. Reims, Matot.

127. — Thirion (H.). Voltaire chez Mme de Prie; les fêtes de Bellébat. In-8, 24 p. Versailles, Bernard.

(Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.)

128. — Tissier (Jean). Documents inédits pour servir à

l'histoire de la province de Languedoc et de la ville de Narbonne en particulier (1596-1632). In-8, 136 p. Narbonne, impr. Cailla.

129. — Trénel (J.). L'Ancien Testament et la langue française du moyen âge (viiie-xve siècle); étude sur le rôle de l'élément biblique dans l'histoire de la langue des origines à la fin du xve siècle. In-8, vii-672 p. Paris, Cerf.

130. — Trévédy (J.). Acquisition de la noblesse par la possession des fiefs nobles, spécialement en Bretagne. In-8, 29 p. Vannes, Lafolye frères; Rennes, Plihon et Hommay; Saint-Brieuc, Prud'homme.

(Extrait de la Revue de Bretagne.)

131. — Triger (R.). Le canton de Fresnay historique et archéologique. In-8, 20 p., avec plans. Le Mans, impr. Guénet.

132. — Valois (Noël). Un ouvrage inédit de Pierre d'Ailly, le *De persecutionibus ecclesiae*. In-8, 18 p.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Notre confrère a retrouvé ce traité, inconnu de tous les bibliographes, du savant penseur dans le ms. 1156 de la bibliothèque de Marseille.

133. — Vanel (G.). Recueil de journaux caennais (1661-1777), publiés d'après les manuscrits inédits, avec une introduction et des notes. In-8, xlix-313 p. Rouen, Lestringant; Paris, Picard et fils.

(Société de l'Histoire de Normandie.)

134. — Vidal (J.-M.). Menet de Robécourt, commissaire de l'Inquisition de Carcassonne (1320-1340). In-8, 25 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 MAI 1905,

A quatre heures, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. H. OMONT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1904-1905 (voir p. 96);

3° Du rapport des Censeurs, MM. Bruel et Moranvillé, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1904 (voir p. 108).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1909 :

MM. Dejean,
Delaborde,
Delisle,
Durrieu,
Guilhiermoz,
Hanotaux,
Lefèvre-Pontalis (G.),
Schickler (de),
Viollet.

Sont élus : en remplacement de M. le marquis de Nadaillac, dont les fonctions devaient expirer en 1905, M. le comte Boulay de la Meurthe, et, en remplacement de M. de Barthélemy, dont les fonctions devaient expirer en 1907, M. Bruel.

Est réélu censeur : M. Moranvillé.

Est élu censeur, en remplacement de M. Bruel, devenu membre du Conseil : M. Henri Stein.

M. le comte Durrieu donne lecture d'un mémoire sur les *Souvenirs historiques, dans les manuscrits à miniatures, de la domination anglaise en France au temps de Jeanne d'Arc* (voir p. 111).

La séance est levée à six heures.

Discours de M. H. Omont, membre de l'Institut, président de la Société pendant l'exercice 1904-1905.

Messieurs,

Au début de l'Assemblée générale qui nous réunit aujourd'hui, votre président doit remplir un double devoir. Il en est un particulièrement doux, dont vous lui permettrez de s'acquitter sans tarder : c'est de vous témoigner sa très vive gratitude pour l'honneur insigne que vous avez bien voulu lui faire en l'élevant l'an dernier à la magistrature suprême de notre Société. Ce n'était pas sans quelque inquiétude et sans une appréhension légitime de son inexpérience qu'il se voyait appelé à diriger vos séances et à présider à vos travaux. Votre bienveillance lui a rendu la tâche particulièrement facile, et, à la fin de cette année trop vite écoulée, vous voudrez bien le laisser encore vous offrir ses sentiments de sincère et durable reconnaissance.

C'est à votre président qu'échoit aussi le pénible devoir de rappeler devant vous les pertes éprouvées par la Société depuis notre précédente Assemblée générale et de saluer en votre nom d'un dernier adieu la mémoire de confrères que nous avons le regret de ne plus compter dans nos rangs. Nos deuils ont été cette année particulièrement sensibles.

M. Anatole de Barthélemy, né à Reims le 1er juillet 1821, et décédé le 27 juin dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, dans sa maison de campagne de Ville-d'Avray,

était entré dans nos rangs, il y a près de quarante ans, le 7 février 1865; membre du Conseil en 1868, président de la Société en 1882-1883, lors des fêtes de notre Cinquantenaire, il n'avait cessé depuis lors d'appartenir au Comité de publication et de nous faire profiter de ses conseils et de sa longue expérience.

Séduit de bonne heure par l'attrait des études historiques et archéologiques, Anatole de Barthélemy avait suivi les cours de l'École des chartes, dont il fut nommé élève pensionnaire en 1842; la même année, il devenait membre de la Société des Antiquaires de France. Il aura été le dernier survivant de ces anciens élèves pensionnaires nommés sous le régime de l'Ordonnance de 1829 et assimilés aux archivistes-paléographes, comme il était aussi, depuis longtemps, le doyen respecté de la Société des Antiquaires.

Cependant, quelque attrait qu'eussent pour lui les travaux d'érudition, il ne tarda pas à accepter des fonctions administratives qui devaient le retenir pendant plusieurs années éloigné de Paris. C'est ainsi qu'il fut successivement conseiller de préfecture et secrétaire général des Côtes-du-Nord, puis sous-préfet de Belfort, et enfin de Neufchâtel-en-Bray. Ses devoirs administratifs ne l'absorbèrent pas toutefois au point de ne lui laisser aucun loisir. Il semble, tout au contraire, que son passage dans la carrière préfectorale ait fourni un aliment nouveau à ses goûts pour l'histoire et l'archéologie, et, si la Champagne devait garder jusqu'à ses derniers jours une place d'élection dans son cœur, la Bretagne, témoin de ses débuts administratifs, lui devint, en quelque sorte, une seconde province natale.

La liste est longue des ouvrages, des brochures, des articles épars dans différentes revues qu'il a consacrés à l'histoire de Bretagne, et en particulier du département des Côtes-du-Nord. Il suffira de rappeler devant vous les principaux, en suivant l'ordre des dates de leur publication : *Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne* (1854-1858); *Anciens évêchés de Bretagne, diocèse de Saint-Brieuc* (6 vol., 1855-1879), en collaboration avec M. Geslin de Bourgogne; *Études sur la Révolution en*

Bretagne, principalement dans les Côtes-du-Nord (1858), en collaboration avec le même; *Choix de documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne* (1880), etc.

De bonne heure aussi, il avait été préoccupé par tout ce qui touche à l'histoire et aux origines de la noblesse, et c'est à cet ordre d'études qu'on doit les différentes dissertations qu'il fit successivement paraître sur *l'Aristocratie au XIXe siècle* (1859); *Recherches sur la noblesse maternelle* (1861); *De la qualification de chevalier* (1868); *Etude sur les lettres d'anoblissement* (1869); *les Origines de la maison de France* (1873), etc.

Mais c'est comme numismatiste que l'activité scientifique d'Anatole de Barthélemy aura été la plus féconde. Dès 1848, il avait publié un *Essai sur les monnaies des ducs de Bourgogne;* en 1851 et 1853, il faisait paraître, dans la collection des manuels Roret, son *Nouveau manuel de numismatique ancienne, du moyen âge, et moderne*, deux petits volumes qui, pendant plus d'un demi-siècle, auront été dans toutes les mains, guidé des centaines de débutants, et beaucoup plus fait que nombre de gros ouvrages pour propager et développer le goût de cette science auxiliaire de l'histoire. Trop nombreux, pour que je puisse les énumérer devant vous, sont les articles sur les questions numismatiques les plus diverses qu'il a donnés à la *Revue archéologique*, à la *Revue numismatique*, au *Bulletin* ou aux *Mémoires* de la Société des Antiquaires de France, etc. Il suffira de vous rappeler seulement les instructions qu'il a publiées, en 1891, au nom du Comité des travaux historiques, sur la *Numismatique de la France : époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne;* l'*Essai sur la monnaie parisis*, qu'il a donné, en 1875, aux *Mémoires* de la Société de l'Histoire de Paris, et enfin sa *Note sur l'origine de la monnaie tournois*, imprimée en 1896 dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions.

Les différents corps savants, commissions et sociétés, auxquels notre regretté confrère a donné le meilleur de son temps garderont longtemps le souvenir de sa collaboration

active et féconde : l'Académie des inscriptions, à laquelle il appartenait depuis 1887 ; le Comité des travaux historiques, dans lequel il faisait partie de trois sections : histoire et philologie, archéologie et géographie historique ; les Sociétés de l'École des chartes, des Antiquaires de France, de l'Histoire de Paris, etc., qu'il avait successivement présidées.

Après cette trop rapide revue des principales œuvres de l'historien et du numismatiste, il resterait à vous entretenir encore de l'homme, accueillant, simple et bon, si tous, ou presque tous ici, nous n'avions été personnellement à même d'apprécier ses rares qualités d'esprit et de cœur, et si ce n'était aller en quelque sorte contre la volonté dernière de ce galant homme et de cet homme de bien, dont la mémoire nous restera toujours chère.

M. Jean-François-Albert du Pouget, marquis de Nadaillac, né à Paris en 1818, était l'aîné de trois ans de M. de Barthélemy et est mort trois mois après lui, en son château de Rougemont (Loir-et-Cher), le 1er octobre 1904. Entré en 1854 dans notre Société, qu'il avait présidée en 1895, une courte et brillante carrière administrative, pendant laquelle il avait successivement été mis à la tête des importantes préfectures de Pau et de Tours, ne l'avait détourné que peu de temps des études préhistoriques, auxquelles il a consacré la meilleure part de son activité scientifique, et qui l'avaient fait admettre, dès 1884, par l'Académie des inscriptions, au nombre de ses correspondants. Il suffira de vous rappeler les titres et les dates de quelques-uns de ses ouvrages : *l'Ancienneté de l'homme* (2e édit., 1870) ; *les Premiers hommes et les temps préhistoriques* (1880, 2 vol.) ; *l'Amérique préhistorique* (1882) ; *l'Homme tertiaire* (1885) ; *Mœurs et monuments des peuples préhistoriques* (1888), pour montrer l'activité du savant, dont l'âge ne ralentissait pas l'ardeur à poursuivre l'étude des origines lointaines de l'humanité. Les questions actuelles ne le préoccupaient pas moins, témoins ses mémoires sur *l'Affaiblissement de la natalité en France, ses causes et ses conséquences* (1886), et sur *le Problème de la vie* (1892). En ces dernières années, il avait apporté au *Cor-*

respondant une collaboration particulièrement active et féconde; soixante-six articles signés de son nom ont, en effet, paru dans cette revue de 1878 à 1904.

Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de l'agrément de sa parole, de l'aménité de ses relations, de la distinction de sa personne. L'esprit toujours en éveil, travaillant sans cesse, s'intéressant à tout, nous pouvions espérer le compter encore plusieurs années dans nos rangs, quand un deuil cruel est venu profondément l'atteindre dans ses affections paternelles. Notre regretté confrère n'a pu survivre que quelques semaines à peine à la mort de sa fille, Mme la comtesse Xavier de Froidefond de Florian, qui partageait le goût de son père pour les études historiques, et avait tenu à témoigner, en se faisant inscrire sur nos listes, il y a vingt ans, de l'intérêt qu'elle aussi portait à nos travaux.

M. le comte Gustave-Armand-Henri de Reiset était un contemporain de M. de Barthélemy et de M. de Nadaillac, et, comme eux, il avait supporté allègrement le poids des ans : né au Mont-Saint-Aignan, près Rouen, en 1821, il s'est éteint le 2 mars 1905, en son château du Breuil, dans le département de l'Eure, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Après une longue et brillante carrière diplomatique, M. le comte de Reiset, retiré en Normandie, y avait réuni de rares et précieuses collections d'objets d'art et avait consacré les loisirs de sa retraite à des recherches historiques et artistiques sur les dernières années du XVIIIe siècle. On lui doit un recueil de *Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France, sœur de Louis XVI, reine de Sardaigne* (1876); une étude sur *le Château de Crécy et Mme de Pompadour* (1877); deux volumes, splendidement illustrés, et couronnés par l'Académie française en 1885, sur *les Modes et usages au temps de Marie-Antoinette; Livre-journal de Mme Eloffe, marchande de modes, couturière-lingère ordinaire de la reine et des dames de sa cour (1787-1793).* Il venait enfin de faire paraître, en 1903, à l'exemple des Souvenirs de son oncle le lieutenant général vicomte de Reiset (1775-1836),

publiés en trois volumes de 1899 à 1901, deux volumes de *Souvenirs* de sa carrière diplomatique, qui seront une source précieuse pour l'historien de l'unité de l'Allemagne. M. le comte de Reiset était un des doyens de notre Société, à laquelle il appartenait depuis 1845.

Si M. Auguste Molinier n'était entré dans nos rangs qu'en 1886, depuis moins de vingt ans, ses nombreux travaux et son enseignement historique lui méritent une mention spéciale dans cette liste funèbre. Né à Toulouse en 1851, il était venu de bonne heure se fixer à Paris, et il sortait de l'École des chartes, le premier de sa promotion, dès 1873. Successivement sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, bibliothécaire du palais de Fontainebleau, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, il avait enfin succédé en 1893 à Siméon Luce, dans la chaire d'histoire des sources de l'histoire de France, à l'École des chartes. Il est mort à cinquante-deux ans, au lendemain de notre dernière Assemblée générale, le 19 mai 1904.

L'histoire de sa province natale a tenu une grande place dans la vie d'Auguste Molinier. Pendant quinze ans, il a donné le meilleur de son temps à la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc* de dom de Vic et dom Vaissète, qu'il enrichit, en particulier, d'un remarquable essai sur la *Géographie historique de la province de Languedoc,* publié en 1889, et auquel l'Académie des inscriptions décerna, la même année, le second prix Gobert. Plus tard, il devait éditer, dans la collection des Documents inédits sur l'histoire de France, en deux gros volumes in-4°, la *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers* (1894 et 1900), et préparer la publication des comptes de ce même prince. Entre temps, après la mort de Titus Tobler, la Société de l'Orient latin lui avait confié le soin de publier les *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ* (1880) et, en collaboration avec M. Charles Kohler, les *Itinera Hierosolymitana* (1885). C'est à la même époque qu'il donna pour notre Société, avec son frère, M. Émile Molinier, une édition de la *Chronique normande du XIVe siècle* (1883), si importante pour l'histoire des guerres

anglaises de 1345 à 1371. L'un des fondateurs de la Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, il faisait bientôt paraître dans cette collection (1887) la *Vie de Louis le Gros,* par Suger, suivie de l'*Histoire du roi Louis VII*, jusqu'alors anonyme, et qu'il avait été le premier à reconnaître comme une œuvre de Suger.

Ces différentes publications ne suffisaient pas à absorber l'activité d'Auguste Molinier. Dès 1884, il commençait à donner à la grande entreprise du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France une collaboration des plus actives. On lui doit en entier le dernier volume de la série in-4°, qui comprend les catalogues des bibliothèques de Toulouse et de Nîmes, et, dans la série in-8°, en dehors de quatre volumes qu'il a consacrés à décrire les manuscrits de la bibliothèque Mazarine, plus de vingt catalogues portent son nom : Angers, Auxerre, Cambrai, Lyon, Nantes, Poitiers, Valenciennes, etc. En 1892, il faisait paraître simultanément deux gros volumes in-4° du nouveau *Recueil des historiens de la France*, les *Obituaires de la province de Sens,* publiés sous la direction de notre savant confrère M. Auguste Longnon, et pour l'édition desquels l'avait désigné quelques années auparavant un mémoire, couronné par l'Académie des inscriptions, sur les *Obituaires français au moyen âge* (1887). La dernière œuvre d'Auguste Molinier, à laquelle il a donné la meilleure partie de son temps pendant les trois dernières années de sa vie, aura été son *Manuel des sources de l'histoire de France au moyen âge,* dont le premier fascicule a paru en 1902, et le cinquième quelques mois après qu'il n'était plus. Sa perte soudaine et prématurée a été douloureusement ressentie par tous ceux à qui il a été donné de connaître la droiture et le désintéressement de son caractère ; elle ne le sera pas moins par ceux qui n'ont pu apprécier que les œuvres du savant, dont l'activité a été si féconde dans le domaine des sciences historiques, et dont on pouvait espérer tant encore.

Quelques mois à peine après la mort d'Auguste Molinier, un autre de nos collaborateurs, parmi les plus jeunes, nous

était aussi ravi trop tôt. M. Henri Lacaille, décédé à Paris le 18 septembre dernier, était né dans cette même ville, en 1862. Issu d'une famille ardennaise fixée à Rethel, l'histoire de cette vieille cité féodale était devenue l'objet de ses études de prédilection, et c'est à Monaco, où sa santé l'obligeait, depuis 1894, à passer chaque année l'hiver, qu'il était allé retrouver les anciennes archives du comté de Rethel. Collaborateur de notre savant confrère M. Gustave Saige, il entreprit bientôt la publication du *Trésor des chartes de Rethel*, dont les deux premiers volumes ont paru dans la Collection de documents publiés par ordre du prince de Monaco. Il ne lui aura pas été donné malheureusement de voir l'achèvement de son œuvre, non plus que de cette édition du *Journal de Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris*, dont il avait publié pour notre Société un premier volume en 1903, en collaboration avec M. Alexandre Tuetey. Les études historiques pouvaient attendre beaucoup encore d'Henri Lacaille, et nous garderons pieusement le souvenir d'un collaborateur sur lequel nous étions en droit de fonder pour l'avenir des espérances si malheureusement brisées.

Notre Société ne compte pas exclusivement des historiens dans ses rangs; elle se fait gloire aussi d'attirer à elle tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à nos études et à nos travaux. Tel fut M. George de Courcel, qui portait un nom cher à notre Société et à notre histoire nationale. Après avoir appartenu pendant vingt ans au corps de la Marine, où il comptait de brillants états de service, M. de Courcel avait charmé les loisirs d'une studieuse retraite en réunissant dans son château de Vigneux, en Seine-et-Oise, une incomparable collection de livres et de documents relatifs à l'arrondissement de Corbeil. — Tel aussi M. Henri Germain, qui fut à la fois un grand financier et un savant économiste, et dont la mémoire restera attachée à son œuvre maîtresse, le Crédit lyonnais. Le nom de M. Germain avait remplacé sur nos listes, de même que sur celle de l'Académie des sciences morales et politiques, celui d'un autre administrateur éminent, son beau-père, M. Adolphe Vuitry.

Nous avons encore à regretter la perte de confrères qui, pendant de longues années, nous ont été constamment fidèles, comme M. de Bure, décédé récemment à Moulins et qui avait été admis dans notre Société il y a près de soixante ans; comme M. Léon Laguerre, docteur en droit, dont le nom aura figuré sur nos listes pendant cinquante-quatre ans; comme M. Marius Bianchi, ancien député de l'Orne et ancien agent de change; M. Fernand Bartholoni, ancien maître des requêtes au Conseil d'État; M. Claveau, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance; M. Henri Desprez, directeur du Comptoir maritime et président de la Société de secours aux familles des marins naufragés; enfin, M. le comte de Mornay-Soult, marquis de Mornay, qui tous étaient des nôtres depuis plus de quarante ans.

Les vides que la mort a faits ainsi dans nos rangs auront été en partie comblés par l'admission de douze nouveaux membres, à qui vous me permettrez de souhaiter, en votre nom, la bienvenue parmi nous :

S. A. R. Mgr le comte d'Eu ;

Les bibliothèques du Congrès, à Washington, et du Prytanée militaire, à la Flèche ;

M. Georges Laguerre, dont le nom vient prendre la place de celui de son père sur nos listes ;

M. G. d'Etchegoyen ;

M. C. Couderc ;

M. Fernand Jousselin ;

M. le capitaine Louis Augerd, qui remplace également son père dans notre Société ;

M. Raoul Treuille ;

M. le prince François de Broglie ;

M. Octave Homberg ;

M. le comte Gérard de Rohan-Chabot.

Le rapport de notre secrétaire vous montrera, une fois de plus, tout à l'heure, que notre Société continue, depuis plus de soixante-dix ans, de suivre ponctuellement le programme qu'avaient tracé, en 1833, ses premiers fondateurs. Si je ne craignais de retarder ce moment et d'abuser plus long-

temps de votre bienveillante attention, je vous demanderais la permission de vous rapporter quelques anecdotes relatives aux premiers jours de notre propre histoire. Je les emprunterai encore à des lettres de Benjamin Guérard[1], adressées, en 1833 et 1834, à l'un des fondateurs de la Société des Antiquaires de Normandie, au marquis Le Ver, et dont la Bibliothèque nationale est redevable à une nouvelle et généreuse libéralité du savant éminent qui par deux fois a été appelé à présider notre Société : j'ai nommé M. Léopold Delisle, auquel doit tant cette maison, qui a été si longtemps la sienne.

L'origine de notre Société remonte aux premiers mois de 1833, et, dans une lettre datée du 3 juin de cette même année, Guérard rapporte au marquis Le Ver, dont il avait fait inscrire le nom parmi ceux de nos quinze premiers fondateurs, les préliminaires de l'établissement de la Société :

« C'est moi, en effet, qui ai pris la liberté de vous désigner pour faire partie des fondateurs de la Société de l'Histoire de France. Le nombre en est fixé à quinze et se trouve depuis longtemps au complet. Ils n'attendent pour se réunir que le moment où MM. de Barante, président provisoire, Pasquier, Guizot, Molé et autres grands fonctionnaires seront débarrassés du soin des affaires politiques les plus urgentes. On fixera dans le premier comité le jour de l'assemblée générale, on rédigera le prospectus de la Société, et l'on conviendra sans doute des principales propositions sur lesquelles les sociétaires auront tout d'abord à délibérer. J'aurai soin que vous soyez informé à temps du jour de notre première réunion, afin que, si vos affaires vous le permettent, nous puissions profiter de vos conseils et de vos lumières.

« Je n'espère pas que nous soyons tous d'accord sur le plan à suivre pour les publications de la Société; mais je pense que l'avis de la grande majorité sera de n'imprimer que les auteurs originaux, avec ou sans traduction, suivant

1. Cf. *Quelques lettres de B. Guérard à J. Desnoyers sur les premières années de la Société de l'Histoire de France (1834-1845)*, dans l'*Annuaire-Bulletin* de 1904, p. 242-248.

l'opinion de l'assemblée des sociétaires. Aimoin, une partie d'Adon, les Chroniques de Saint-Denis, pour les temps anciens, et quantité d'autres compilations seront donc exclues de notre collection, qui sera ainsi allégée d'un gros fardeau inutile, lequel dépare, plutôt qu'il ne l'enrichit, celle de D. Bouquet et de ses continuateurs. En général, le but que se propose la Société me paraît bien choisi, très avantageux aux études historiques et digne d'un succès populaire; mais je ne me dissimule pas les difficultés qui se présenteront à l'exécution et dont le président aura à triompher. C'est pourquoi il serait peut-être convenable de lui déléguer un pouvoir littéraire absolu; au Conseil seul appartiendrait le pouvoir administratif, et l'assemblée des sociétaires n'aurait guère que celui de régler et de surveiller l'emploi des fonds; c'est surtout en matière d'érudition qu'on doit se tenir en garde contre l'opinion de la majorité.

« Le secrétaire provisoire de la Société, qui a eu l'honneur de vous adresser un sommaire du programme, se nomme M. Teulet et se distingue par une grande activité, par un zèle soutenu pour tout ce qu'il entreprend et par des connaissances en histoire de France et en diplomatique assez étendues pour son âge et pour le temps qu'il a pu consacrer à l'étude. Il est inutile que vous preniez la peine de lui écrire, et je me charge bien volontiers de lui faire connaître votre adhésion. Quant au montant de votre souscription, que vous désireriez acquitter dès aujourd'hui, veuillez ne pas vous en mettre en peine; lorsque le moment sera venu d'opérer les versemens, vous en serez informé. Avant de recueillir les fonds, il est nécessaire qu'on nomme le caissier, et cette nomination ne pourra avoir lieu que dans l'assemblée générale. Si l'on avait besoin d'ici là de quelque argent pour les frais du prospectus, il est vraisemblable que les avances seraient supportées par le libraire de la Société, qui est déjà choisi et qui sera sans doute confirmé, puisque ce libraire est M. Crapelet. »

Deux mois après, l'établissement de la Société, sans être encore définitif, avait fait cependant un grand pas, et Guérard envoyait, le 16 août, au marquis Le Ver un récit

détaillé de la séance du Comité des fondateurs, qui s'était tenue le 27 juin 1833 :

« J'attendais, pour avoir l'honneur de vous écrire, que l'affaire relative à notre Société historique fût conclue; mais ce qui devait arriver incessamment depuis six semaines se fait tellement attendre, que je n'espère plus rien qu'après les vacances. Cependant, nous n'en sommes plus au début, et nous avons fait un grand pas. Voici ce qui s'est passé.

« Vers la fin du mois de juin, un mardi au soir [25 juin], nous fûmes convoqués inopinément, de la part de M. de Barante, notre président provisoire, pour le surlendemain à trois heures, afin de nous occuper de notre organisation. Le jeudi [27], à l'heure indiquée, nous nous réunîmes en séance, dans une ancienne salle du Trésor; trois ou quatre membres seulement manquèrent à l'appel, mais, parmi les absens, se trouvait malheureusement M. de Barante lui-même, l'auteur de la convocation. On l'attendit quelque temps, puis on passa outre, et l'on ouvrit une délibération, qui cessa au bout de deux heures, sans avoir produit de résultat; M. de Barante n'était pas encore arrivé. On se sépara avec ajournement à huitaine. Dans l'intervalle, M. de Barante partit pour son ambassade, après avoir écrit pour s'excuser à M. de Fortia, notre président d'âge; d'autres membres aussi quittèrent Paris, de sorte qu'à notre seconde séance nous nous trouvâmes peu nombreux, et notre entreprise menaça d'échouer complètement.

« Cependant, grâce au zèle des membres présents, la délibération fut reprise; elle occupa encore deux autres séances, et il en sortit enfin, non sans difficulté et sans opposition, une série de statuts qui furent adoptés. Il ne resta plus qu'à obtenir l'adhésion des membres absens et à modifier la rédaction du prospectus, qui devait être mis à la tête des statuts de la Société et sur lequel on n'avait pu s'entendre. On commença par M. Guizot, à qui on communiqua les articles du projet et qui les approuva ; ensuite on les adressa à d'autres membres, mais je ne saurais dire dans quelles mains ils sont aujourd'hui. En attendant qu'ils vous soient communiqués officiellement, je vais, si vous me le permettez,

avoir l'honneur de vous en retracer de mémoire les dispositions principales, qui suffiront pour vous donner une idée exacte de l'ensemble :

« 1. Une Société littéraire est instituée pour la publication et la propagation des documens originaux relatifs à l'histoire de France. Elle prend le nom de *Société de l'Histoire de France.*

« 2. Le nombre de ses membres est illimité.

« 3. Elle est administrée par un Conseil composé de vingt membres, ayant à leur tête un président. Les sociétaires fondateurs forment provisoirement ce Conseil.

« 4. On devient sociétaire sur la présentation de deux membres de la Société ou en vertu d'une délibération du Conseil.

« 5. Tout sociétaire versera chaque année une somme de trente francs dans la caisse de la Société.

« 6. Il sera publié par la Société : 1° un nouveau recueil des Historiens de la France, dans lequel entreront les documens originaux de tous genres (conciles et vies des saints, par extraits, diplômes, chartes, lettres, etc.), qui peuvent servir à l'histoire du pays. Les textes des historiens latins et de quelques historiens français seront accompagnés d'une traduction, et les sociétaires auront la faculté de ne souscrire que pour le texte ou pour la traduction seulement. Les volumes leur seront remis au prix de fabrication et seront vendus hors de la Société aux prix ordinaires de la librairie.

« 2° La Société publiera en outre un journal littéraire, qui sera envoyé gratis à tous ses membres et qui contiendra des rapports sur les travaux de la Société, des notices sur toutes les publications qui se feront en France et à l'étranger concernant l'histoire de France et des articles d'antiquités nationales, destinés aussi en partie à reproduire sous une forme nouvelle et en abrégé le Glossaire de Du Cange.

« 7. Il y aura tous les mois assemblée du Conseil, et tous les ans assemblée générale de la Société.

« 8. Les autres dispositions réglementaires seront arrêtées dans la première assemblée générale, qui aura lieu aussitôt que les sociétaires seront au nombre de deux cents.

« Les sociétaires fondateurs sont : MM. Guizot, Pasquier, Molé, Barante, Thiers, de Fortia, Le Ver, Letronne, Champollion, Vitet, Mignet, Monmerqué, Fauriel, Crapelet, Beugnot, Augustin Périer, Guérard ; plus deux autres, dont les noms m'échappent[1].

« Deux notaires ont été désignés pour recevoir les souscriptions.

« Voilà, M. le Marquis, ce qui a été arrêté de plus important ; je désire beaucoup que le tout obtienne votre approbation et que nous voyions bientôt publier le prospectus. »

Le 17 novembre 1833, la Société n'était pas encore constituée, et Guérard écrivait au marquis Le Ver :

« Notre Société historique, à laquelle vous voulez bien prendre intérêt, est toujours languissante. Les membres qui la composent ne se sont pas encore assemblés ; on promet une convocation avant la fin de l'année. J'aurai bien peu de temps à donner à ses travaux ; outre l'édition des *Itinéraires*, qui m'occasionne de fréquentes interruptions dans mon travail sur le *Polyptyque d'Irminon,* la publication de celui-ci et les recherches que je suis obligé de faire pour la collection des *Historiens des croisades,* je suis encore tenu de préparer mon cours de l'École des chartes, lequel s'ouvrira aux premiers jours de l'année prochaine, de sorte que tous mes momens sont pris ; mais la Société ne manquera pas d'ouvriers, quand elle sera définitivement constituée, le plus difficile est de nous mettre en train. »

On n'allait cependant pas tarder à toucher au port, et, le 14 janvier 1834, Guérard annonçait au marquis Le Ver la réunion prochaine de la première assemblée générale de la Société :

« J'attendais le moment où j'aurais pu vous donner des renseignemens positifs sur l'organisation de notre Société. Ce moment, qui semblait nous échapper de jour en jour, est enfin arrivé, et l'assemblée générale aura lieu samedi prochain. Le règlement définitif est achevé ; on imprime les

1. Éd. Bertin, Raynouard et Teulet figuraient aussi parmi les fondateurs de la Société.

lettres de convocation, et vous recevrez la vôtre après-demain. »

Huit jours plus tard en effet, le 23 janvier 1834, la Société de l'Histoire de France était fondée. Aujourd'hui plus que septuagénaire, justement fière des trois cent vingt volumes de ses publications, son activité n'est nullement ralentie, et elle ne s'interdit pas les longs espoirs. Vous allez l'apprendre de notre secrétaire, à qui j'ai hâte de céder la parole, pour qu'il vous entretienne de l'œuvre accomplie l'an dernier, de nos publications prochaines et de nos projets futurs.

Rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Le 3 mai 1904, mon rapport annuel commençait par cette phrase : « Nous sommes en retard sur la distribution de l'exercice courant; mais je n'en ai pas moins à vous entretenir d'un bon nombre de publications.... » Aujourd'hui, 2 mai 1905, le retard est encore plus prononcé. Nous avions connu assez longtemps des années heureuses, où l'on arrivait devant cette Assemblée, non seulement ayant parfait la distribution de l'exercice écoulé, mais tenant en main deux volumes de plus, c'est-à-dire la moitié de l'exercice nouveau. Cette fois-ci, le complément de 1904 n'a même pas été livré. Un des deux volumes qu'il est d'usage de vous distribuer par couple se trouvait prêt depuis deux mois; mais, le second étant encore à l'imprimerie pour le tirage des dernières feuilles, la distribution se trouve retardée de ce fait. Commissaire responsable du volume en question, je n'essaierai pas de plaider les circonstances atténuantes : il vaut mieux m'avouer coupable et solliciter humblement votre indulgence.

Vous n'avez donc reçu que deux volumes de l'exercice 1904 : le dernier tome des *Mémoires de Villars,* et le pre-

mier de la *Chronique de Jean le Bel*. Je vous les avais annoncés l'un et l'autre; mais, Jean le Bel étant nouveau pour vous et pour l'historiographie française, puisqu'on ne le connaissait jusqu'ici que par une édition belge, je dois revenir sur ce tome I, qui est maintenant entre vos mains, et ajouter quelques détails plus précis à ce que j'avais pu vous dire en 1904 de l'auteur et des caractères principaux de sa chronique.

C'est M. Jules Viard, des Archives nationales, très versé, comme vous le savez, dans l'histoire de cette première partie du XIVe siècle, qui est notre éditeur. Jean le Bel, de nationalité liégeoise, était « moult ami et secret » des comtes de Hainaut, et ceux-ci tenaient de très près tout à la fois aux rois Plantagenets et à notre Philippe de Valois; par ces attaches, le chroniqueur connut aussi bien la cour française et la cour anglaise que son propre pays de Flandre. Si j'ajoute qu'il s'est imposé de ne raconter que des faits vrais et certains, soit en ayant été lui-même le témoin oculaire, soit ayant recueilli les récits d'autres personnages dignes de foi, on comprendra que cette chronique, surtout appuyée des commentaires de M. Viard, présente un vif intérêt. Le tome I commence par cinq chapitres rétrospectifs sur les règnes d'Édouard Ier et d'Édouard II. Puis viennent les débuts des règnes parallèles d'Édouard III et de Philippe de Valois. Dans le récit de l'expédition anglaise contre les Écossais, à laquelle le chroniqueur prit une part personnelle, sa peinture du pays envahi, des sauvages habitants, de leur manière de vivre et de combattre est impressionnante comme « chose vue. » Puis se déroulent des événements d'une importance encore plus capitale pour nous, la guerre de Philippe VI en Flandre, les batailles de Cassel et de l'Écluse, le siège de Tournai, la retraite de Robert d'Artois en Angleterre, la domination passagère de Jacques Artevelde, la guerre de Bretagne jusqu'à la retraite de Mme Jeanne de Montfort sur le sol anglais.

Le second volume s'étendra de 1342 à 1361, mais en prenant vers la fin un caractère plus marqué d'annales et d'éphémérides chronologiques.

Les deux volumes complémentaires de l'exercice 1904, dont je vous ai humblement avoué le retard, sont le tome IX des *Lettres de Louis XI*, prêt, mais non encore distribué, et le tome I des *Mémoriaux du Conseil de Louis XIV en 1661*. Comme ce dernier est la cause de tout le mal, je n'en veux pas dire un mot aujourd'hui[1], tandis que le volume des *Lettres de Louis XI* a droit à une mention spéciale[2].

C'est sans doute l'avant-dernier de cette publication, puisque les deux cent trente-neuf lettres que M. Vaesen y a fait entrer vont du premier jour de l'année 1481 à décembre 1482, et que le règne finira huit mois plus tard. Dans tout le cours de ces deux années, vous verrez, au milieu des lettres politiques, diplomatiques ou administratives, se multiplier les actes de dévotion à mesure que Louis sentait les progrès de la maladie. Il s'adresse à tous les sanctuaires de France ou d'Espagne avec plus de confiance encore qu'à tous les médecins; il sollicite l'envoi de reliques, même d'une petite goutte de la sainte-ampoule, « s'il se peut faire sans péché ne danger. » Il demande au général des finances de Languedoc cent écus d'or pour payer le savant homme qui avait guéri René de Lorraine : « Ne me faillez pas pour cent écus, car c'est pour ma santé. » Au chapitre du Puy-Notre-Dame, en Anjou, il donne la traite des vins du Thouarsais et « un grand plat de pierre de porcelaine garni d'or. » A d'autres églises, il attribue des domaines et des droits en retour de leurs prières, ou bien il offre de faire canoniser certain ermite très révéré, il demande la robe d'un curé mort en odeur de sainteté, il envoie un messager en pèlerinage à l'abbaye franc-comtoise de Saint-Claude....

Je ne saurais quitter l'exercice 1904 sans vous signaler la deuxième partie de l'*Annuaire-Bulletin*. A côté de l'inventaire des titres de la maison de Turenne, dressé par

1. Voir l'*Annuaire-Bulletin* de 1904, p. 121-123.
2. *Ibidem*, p. 119.

M. Bruel d'après le fonds des Archives nationales, pour faire suite au pareil inventaire des titres de la maison de la Tour-d'Auvergne publié en 1899, M. Omont, notre président actuel, a bien voulu nous donner cinq lettres adressées, entre 1834 et 1846, à mon vénéré prédécesseur M. Desnoyers, par l'un de nos fondateurs, l'érudit Benjamin Guérard. C'est trop peu que ces cinq lettres, alors que nous devrions avoir en notre possession toute la correspondance officiellement échangée au sujet des travaux de la Société. Quel intérêt il y aurait à étudier les premiers temps de notre existence, à montrer les efforts de ces pionniers de la renaissance historique pour établir leur création sur des bases qui se sont trouvées heureusement solides! Aussi avez-vous fait un chaleureux accueil à la communication, que vient de nous faire notre président, de lettres nouvelles, et j'ajouterai qu'un de nos collègues vient de nous apporter aujourd'hui même un autre dossier de lettres adressées à son grand-père le baron de Barante, l'illustre historien, par M. Desnoyers. Sans doute, ce sera encore un précieux appoint à l'histoire des débuts de notre Société.

Si, maintenant, nous passons à l'exercice de la présente année 1905, je vous annoncerai que l'imprimeur a déjà sous presse quatre volumes, qui suffiront à la distribution réglementaire : le tome II de la *Chronique de Jean le Bel*, le tome V des *Lettres de Charles VIII*, le volume unique de la *Chronique de Gilles le Muisit*, et le tome I des *Mémoires du comte de Souvigny*, qu'on vient d'envoyer à l'impression. J'ai eu l'honneur de vous entretenir de ces deux derniers textes en 1902 et en 1903; je me contenterai de revenir brièvement sur la chronique tournaisienne de Gilles le Muisit[1], dont M. Henri Lemaître, de la Bibliothèque nationale, aura bientôt terminé l'impression.

Gilles le Muisit, que son éditeur nous avait présenté d'abord sous le nom plus savant de *li Muisis*, était, comme

1. *Annuaire-Bulletin* de 1902, p. 123 et 125, et de 1903, p. 67-69 et 122-123.

Jean le Bel, et comme Froissart aussi, Flamand et homme d'Église. Ce fut à la fois un compilateur, un chroniqueur et un annaliste, et son texte, dégagé de certaines parties inutiles, vous apparaîtra mi-partie en chronique et mi-partie en annales. Au témoignage de son éditeur, Gilles le Muisit vaut surtout par « sa parfaite honnêteté, son entière bonne foi ». La chronique proprement dite comprend les événements de Flandre et de France de 1285 à 1348; les annales vont de 1349 à 1352. Ce volume pourra être terminé dans cinq ou six mois.

Notre réserve est abondamment munie pour les exercices à venir, soit de suites des publications déjà commencées, comme les *Chroniques de Froissart* (tome XII), le *Journal du greffier Fauquembergue* (tome II), le *Journal de Jean Vallier* (tome II), les *Mémoires de Saint-Hilaire* (tome II), — et la préparation de ces volumes-là doit être avancée, y compris celle de la table générale de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*, dont le tome IX parut en 1897; — soit de textes nouveaux, que le Conseil a acceptés en principe : la *Chronique des Cordeliers*, qui doit être éditée par M. Germain Lefèvre-Pontalis; les *Mémoires de Florenges*, dont s'est chargé M. Paul-Antoine Lemoine; les *Mémoires du maréchal d'Estrées*, complétés et édités par M. Bonnefon, de la Bibliothèque de l'Arsenal; les *Mémoires du maréchal de Turenne*, qui doivent être publiés d'après l'original autographe par M. Marichal, des Archives nationales.

Une seule proposition nouvelle a été présentée au Conseil et acceptée en principe dans la séance du 4 avril dernier[1]. Elle émanait de MM. V.-C. Bourrilly et Fleury-Vindry, qui offrent d'entreprendre une édition critique des Mémoires des deux frères bien connus, Guillaume et Martin du Bellay, sur le règne de François Ier. Ces textes sont de la première valeur, d'abord parce qu'ils embrassent tout le règne, et aussi en raison de ce que les auteurs étaient mieux

1. Séance du 4 avril, ci-dessus, p. 75.

informés que personne de ce qui se passait soit dans la diplomatie, soit aux armées. Les impressions qu'on en possédait jusqu'ici étant défectueuses et défigurées, il a paru que deux éditeurs versés dans l'histoire du XVIe siècle, et même dans celle des du Bellay, puisque M. Bourrilly a pris les deux frères comme sujet de ses thèses de doctorat, seraient les bienvenus. Le Conseil n'attend plus que quelques renseignements complémentaires sur l'étendue de la publication, ou sur l'état actuel du travail préparatoire, pour se prononcer définitivement.

En terminant cet exposé de l'état actuel des choses, il me reste encore à parler de notre principale entreprise, la publication des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, dont nous avons eu tant d'occasions de vous entretenir depuis dix ans, soit sous une première forme, soit sous une seconde en 1903, alors que l'Institut, nous invitant à revenir au projet abandonné en 1900, daigna offrir son appui et son concours[1].

A cette dernière date, nous ne vous avions pas dissimulé qu'il faudrait bien des années et bien des volumes, une direction énergique, une parfaite unité de vues et une persévérance inlassable; toutefois, l'affaire semblait si bien engagée et menée dès les premiers jours de cette reprise, que je crus pouvoir vous promettre, l'année dernière, qu'un premier volume inaugurerait l'exercice 1905. Promesse trompeuse, espoir déçu comme tant d'autres; mais, si vous voulez bien me faire encore crédit de quelques minutes, vous verrez, Messieurs, que c'est là un retard absolument justifié.

Dans le rapport que M. Jules Poincaré présenta à l'Institut, réuni en assemblée plénière le 1er avril 1903[2], comme

1. *Annuaire-Bulletin* de 1895, p. 123-125; de 1896, p. 105; de 1898, p. 76, 110-114 et 140; de 1899, p. 123, 135 et 147-148; de 1900, p. 102; de 1903, p. 69-72, 85-88, 97, 123-125, 134-136, 141-143, 171; de 1904, p. 124-126.

2. *Annuaire-Bulletin*, 1903, p. 85-87.

dans les observations qui furent faites immédiatement après, en Conseil, par notre collègue M. Jules Lair, et que M. Himly et M. le baron de Courcel appuyèrent[1], il avait été bien entendu que nous ne nous bornerions pas à établir « un texte plus complet et plus correct en utilisant les différents manuscrits que l'on possède » et en y joignant « une très brève annotation historique, » mais qu'il faudrait que ce texte nouveau fût accompagné « d'un appareil critique permettant de déterminer l'origine des différents morceaux insérés dans les *Mémoires* et de distinguer ce qui émane de Richelieu lui-même, ou de ses secrétaires habituels, ou enfin des contemporains qui lui fournissaient des relations et des renseignements. »

D'ailleurs, nos procès-verbaux prouvent que c'étaient là les principes posés par le Conseil dès les premières propositions de 1895 et dans tout le cours des études poursuivies jusqu'en 1899. A la suite des nouvelles études, le Conseil adopta encore ces mêmes principes[2], sur un rapport très substantiel où M. Lair établissait, avec son habituelle précision, quelles seraient les bases de l'édition, de l'annotation et du commentaire, combien de volumes l'ensemble des *Mémoires* pourrait former dans ces conditions, quel laps de temps, selon toute vraisemblance, la publication remplirait, comment, enfin, le travail se répartirait entre les collaborateurs proposés au Conseil, de telle manière que leur œuvre fût à la fois individuelle et commune.

Le rapport de M. Lair, avec la discussion qui s'ensuivit, ayant paru alors dans l'*Annuaire-Bulletin*, vous avez pu, Messieurs, apprécier quelle sagesse et quelle prudence notre collègue chargé de la direction de l'entreprise entendait apporter dans toutes les opérations préliminaires, ce que j'appellerais volontiers les « travaux d'approche, » sans rien risquer par trop de hâte à aborder l'impression elle-même, encore qu'un spécimen en fût déjà tiré. Ses observa-

1. *Annuaire-Bulletin* de 1903, p. 87-88.
2. *Annuaire-Bulletin*, 5 janvier 1904, p. 50-56.

tions furent appuyées par M. le baron de Courcel, M. Hanotaux, M. Léopold Delisle; elles n'étaient que trop bien fondées.

On fut vite convaincu que la période de préparation s'étendrait au delà des limites de temps prévues tout d'abord, mais aussi que personne n'aurait à s'en plaindre.

Il ne s'agissait pas seulement de comparer les manuscrits déjà connus et leurs variantes, mais encore d'en établir la filiation, c'est-à-dire l'origine et la valeur respective. Il y avait ensuite à rechercher les matériaux ayant servi à la rédaction ou aux rédactions successives. Enfin, étant admis que le cardinal devait se servir de collaborateurs ou d'auxiliaires, il y avait à spécifier comment ceux-ci participèrent à l'œuvre commune et quel fut l'apport de chacun, c'est-à-dire jusqu'à quel point leur caractère propre et leurs tendances personnelles purent influer sur l'ensemble ou sur certaines parties des *Mémoires* sans que néanmoins aucun d'eux cessât de subir la direction de l'auteur responsable.

Quoi qu'en ait dit un éditeur fort célèbre il y a trois quarts de siècle, peut-on s'imaginer Richelieu, au milieu de son labeur politique, réunissant lui-même les matériaux de cette Histoire conçue par lui, les préparant pour la rédaction, écrivant ou dictant, revisant et corrigeant, comme le firent par exemple, dans de tout autres conditions, un Froissart, un Brantôme, un Villars, un Saint-Simon, un d'Argenson? Évidemment, il ne dut conserver que la direction supérieure du travail, après avoir tracé le plan et indiqué l'esprit, la tendance générale, la composition.

Force était donc qu'il se substituât, en quelque sorte comme sous-directeur de l'œuvre, un homme de toute confiance et d'une vraie valeur, assez libre par sa situation pour se consacrer à ce travail, possédant une parfaite connaissance des choses politiques et de l'histoire du ministère, rompu, d'autre part, aux belles-lettres, et dont la personnalité en imposât aux simples auxiliaires entre lesquels devaient se subdiviser la recherche, la préparation, la mise au point des matériaux.

M. Lair et ses jeunes collaborateurs dirigèrent dans ce

sens leurs recherches. Le succès n'a pas tardé à justifier et à récompenser leurs premiers efforts[1]. C'est ainsi que M. Robert Lavollée, au milieu de l'année 1904, étudiant le principal manuscrit (ms. A) des *Mémoires* que le dépôt des Affaires étrangères a bien voulu mettre à notre disposition, eut la bonne fortune d'y discerner la main d'un personnage chargé de corriger et de reviser le texte primitif, écrit sans doute sous sa direction; puis, il a identifié ce personnage avec un certain évêque de Saint-Malo, auquel Vittorio Siri et divers contemporains attribuaient une histoire du règne de Louis XIII qui n'était autre que nos *Mémoires* eux-mêmes; enfin il a montré pour quelles raisons ce prélat, du nom de Harlay-Sancy, put, à partir de 1630 ou 1631, préparer et diriger le travail.

Lettré, poète, avocat, bénéficier, évêque, soldat, voyageur, diplomate, ambassadeur à Constantinople, homme actif d'ailleurs et énergique, connaissant tous les pays, tous les métiers, toutes les questions politiques et commerciales, la plupart des langues de l'Europe, les littératures, l'histoire, les livres, les manuscrits (dont nous lui devons une belle collection), ayant en outre tenu les premiers rangs dans l'illustre et savante congrégation de l'Oratoire, ce Harlay devint en 1631 évêque de Saint-Malo, toujours sans quitter de vue la politique et sans cesser de rendre de notables services dans les conseils de Louis XIII ou à l'étranger, en Angleterre, en Savoie. Richelieu l'appréciait comme écrivain, et recourut plus d'une fois à sa plume dans les ardentes polémiques qu'il avait à soutenir contre le parti de la reine et des princes.

En suivant l'évêque dans son diocèse et aux États de Bretagne, où Richelieu proclamait qu' « il faisait parfaitement bien, » M. Lavollée a pu constater qu'en dehors des nécessités de l'Église ou de la province, Harlay faisait de très fréquents et longs séjours à la cour, près du Cardinal, à Rueil même. Sauf quelques dissidences passagères entre

1. Deuxième rapport présenté le 8 novembre 1904 et imprimé dans l'*Annuaire-Bulletin*, p. 149-154.

eux, leur correspondance dénote une communauté de sentiments et d'opinions telle que devait l'exiger la fonction de secrétaire confidentiel. « Vous êtes en tête du catalogue de mes anciens amis, » lui écrivait le tout-puissant ministre. Harlay entretenait également les meilleures relations avec Charpentier, secrétaire de la plume, et avec tout l'entourage : si bien même, que tous ces liens étroits le désignèrent un jour pour périr avec le Cardinal sous les coups d'une bande de conjurés dont les projets échouèrent.

Voilà donc un premier point élucidé. Restait à déterminer si Monsieur de Saint-Malo fit son office pour tout l'ensemble de l'œuvre du Cardinal. Sans connaître exactement à quelle époque commença cette collaboration, on démontre aujourd'hui qu'elle s'étendit non seulement à la partie des *Mémoires* comprise entre les années 1624 et 1638, mais aussi à la première partie, connue sous le nom d'*Histoire de la Mère et du Fils,* celle qu'on a parfois attribuée à Mézeray. Cela ressort, paraît-il, de notes inscrites sur les matériaux de préparation. Même M. Lair et ses collaborateurs estiment que, pour cette partie antérieure à 1624, — par conséquent celle dont la publication passera en premier lieu, et qui a été préparée par M. le comte Horric de Beaucaire, — tout le texte fut revu d'une manière définitive, sous la direction du Cardinal lui-même, par son fidèle Charpentier et par le « secrétaire des *Mémoires.* » Mais les conclusions ne sont que plausibles, point définitives ; d'autre part, on découvrira peut-être encore de nouveaux textes de cette partie, car la mine est bien loin d'être épuisée. C'est ainsi qu'au lendemain de l'identification du « secrétaire des *Mémoires,* » M. Lair a rapporté de Rouen un manuscrit de la collection Leber, jadis signalé par le P. Lelong, mais dont la trace ou le souvenir s'étaient perdus, et celui-là s'est trouvé appartenir à la famille du manuscrit B des Affaires étrangères, c'est-à-dire qu'il est une transcription au net du texte corrigé par l'évêque. Puis, M. Delisle a signalé dans les collections du Musée Condé un texte du Journal que le Cardinal composa pendant le Grand Orage ; M. Lecestre en a indiqué un autre au Musée Britannique ; M. François Bruel a retrouvé

dans les papiers de Pierre Dupuy toute une série de documents paraissant avoir servi à la rédaction des *Mémoires;* enfin, il y a quelques jours, M. Lavollée, toujours en quête, rencontrait dans le manuscrit 17554 du fonds français un fragment intitulé : « Projet de l'histoire des affaires d'Italie de l'année 1639, » où l'on voit fréquemment le rédacteur indiquer à quels endroits devaient venir s'intercaler dans son texte les documents diplomatiques conservés aujourd'hui au dépôt des Affaires étrangères. Est-ce l'ébauche d'une continuation des *Mémoires?* Denis Avenel, dans deux articles sur le Cardinal, avait déjà signalé ce manuscrit 17554, sans tenter une reconstitution. Attendons une plus ample vérification.

Attendons également qu'on nous fasse connaître le résultat des études comparatives que poursuit M. d'Echérac sur les écritures diverses de Richelieu, de ses secrétaires et de ses collaborateurs, ce qui constituera un puissant instrument de diagnostic.

Je m'attarde, Messieurs, sur cet exposé des faits acquis depuis un an; mais vous jugerez bientôt par vous-mêmes, et dans tous les détails, si l'historique de ces opérations préliminaires n'est pas aussi intéressant que convaincant, si elles n'ont pas ouvert un jour tout nouveau sur le texte dont la nouvelle édition sera d'un grand honneur pour votre Société, d'un profit encore plus essentiel pour l'histoire; vous en jugerez, dis-je, parce que le Conseil fait imprimer en ce moment[1], comme première partie du volume supplémentaire biennal promis par lui, un fascicule où seront réunis tous les résultats des premiers travaux, les rapports de M. Jules Lair, les notices de ses collaborateurs, etc. Ce sera la meilleure façon d'expliquer à nos confrères, à nos amis, à l'Institut, comment l'édition projetée ne peut que gagner à des retards apparents, que chaque jour de la période de préparation est marqué par d'heureuses découvertes, et que nous aurons eu tout bénéfice à ne point nous précipiter impatiemment sur un terrain trop peu étudié. La

1. Voir les procès-verbaux des 10 janvier et 7 février 1905.

critique a cru devoir nous reprocher cette lenteur; qu'eût-elle donc dit, si notre Conseil avait cédé à ses objurgations au lieu de procéder posément aux études préliminaires qui doivent être la base de toute entreprise vraiment scientifique?

Tel qu'il est maintenant conçu et engagé, le travail donnera les meilleurs fruits. Par le troisième rapport de M. Lair, par une seconde notice sur la filiation des manuscrits, et bientôt par d'autres communications du même genre, qui formeront un nouveau fascicule du volume préliminaire, vous verrez que les découvertes se multiplient grâce à nos collaborateurs qu'anime le succès, grâce aussi au concours d'amis nouveaux qui tiennent à nous signaler les bons filons, soit en matériaux ayant servi à la rédaction, soit en manuscrits issus des textes primitifs du dépôt des Affaires étrangères.

M. Lair, pour sa part, s'attache à démêler comment Vittorio Siri put, non pas prendre part à l'établissement du texte des *Mémoires* du Cardinal, mais en attribuer la paternité à l'évêque de Saint-Malo, attribution qui inquiète, paraît-il, quelques personnes. A cette intention, il vient de faire un premier voyage pour étudier les papiers de l'annaliste conservés en Italie; il en fera un autre à Berlin.

En même temps, car son activité ne se lasse jamais, il dirige ses collaborateurs dans la recherche si essentielle des matériaux qui furent réunis et utilisés pour la première ou pour la seconde rédaction; il écarte du terrain les textes qui ne doivent pas être maintenus, tels que ces *Instructions et maximes pour se conduire à la cour* dont l'attribution injustifiable à Richelieu eut tant de succès il y a vingt-cinq ans; il sait enfin calmer les impatiences et démontrer le besoin d'une préparation sérieuse.

Je pense donc, Messieurs, que votre approbation et vos applaudissements doivent récompenser un dévouement si entier et si profitable, alors même que notre collègue vous demanderait un nouveau répit de quelques mois. Ces mois-là, soyez-en sûrs, seront bien employés.

Rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1904.

Messieurs,

Les pièces et comptes présentés par M. le trésorier et MM. les membres du Comité des fonds de votre Société permettent d'établir de la manière suivante votre situation financière au 31 décembre 1904 :

Recettes.

La recette au projet de budget de 1904 était de	41,123 fr. 31 c.
La recette effectuée a été de. . . .	47,282 33
Différence en plus . . .	6,159 fr. 02 c.

qu'explique en grande partie le second versement de l'Institut pour la publication des *Mémoires de Richelieu*.

Sur l'ensemble des recettes, les cotisations ont produit, savoir :

442 cotisations pour 1904	13,260 fr. »» c.
7 cotisations arriérées	210 »»
Ensemble	13,470 fr. »» c.

Chiffre auquel il faut ajouter le montant de deux subventions de l'Institut pour la publication des *Mémoires de Richelieu*, soit 15,000 fr.

La vente des volumes au public a produit, du 1er octobre 1903 au 30 septembre 1904, 1,458 fr. 50, c'est-à-dire 41 fr. 50 de moins que vos prévisions.

Les souscriptions officielles sont, sans changement, à 1,470 fr. En dehors d'un titre de rente française de 1,052 fr. 50 de rente, de cinquante obligations de la Compagnie des chemins de fer de l'Est produisant un intérêt de 710 fr. 86, de trente obligations de la Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris ayant donné un produit

de 454 fr. 60, les intérêts des capitaux déposés en compte courant, tant à la Caisse d'épargne qu'au Crédit foncier de France, ont atteint 204 fr. 56.

Il nous a semblé que nous devions appeler votre attention sur ce fait que le nombre de vos sociétaires accuse une diminution très sensible : il a baissé, en effet, de dix-huit. Rien donc ne paraît plus sage que la décision, prise récemment par votre Conseil, de réduire de 700 à 650 le chiffre du tirage de vos volumes.

Ajoutons enfin que, d'après les chiffres qui nous sont communiqués, vous avez un stock de 15,097 volumes, en augmentation de 205 volumes sur l'année précédente.

Dépenses.

La dépense totale a été de 30,377 fr. 45, savoir :

Impression de trois volumes. . . .	6,409 fr.	85 c.
Honoraires d'éditeurs	1,900	»»
Frais de librairie	987	85
— magasinage	151	65
— recouvrement	307	35
— distribution	219	15
Indemnités aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* . .	925	»»
Frais de gestion	700	»»
Dépenses diverses	219	»»
Achat de trente obligations Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux . .	15,116	70
Achat de 105 fr. de rente 3 °/₀ amortissable.	3,433	55
Total	30,377 fr.	45 c.

Les dépenses prévues au budget étaient de 28,978 fr. 15. Il y a donc une différence en plus de 1,399 fr. 30 sur vos prévisions.

Mais il importe de considérer que vous aviez prévu, notamment, l'impression de cinq volumes, alors que trois volumes seulement ont été imprimés ; que, par voie de con-

séquence, vos prévisions : *honoraires d'éditeurs* ont été trop élevées, et qu'enfin le versement de la seconde subvention de l'Institut a provoqué un achat de valeurs augmentant vos dépenses d'une somme égale.

La situation financière au 31 décembre 1904 se résume donc ainsi :

Recettes réalisées	47,282 fr. 33 c.
Dépenses réalisées.	30,377 45
Excédent en caisse au 31 décembre. .	16,904 fr. 88 c.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes de M. le trésorier pour l'exercice 1904.

Les Censeurs :

A. Bruel. L.-H. Moranvillé.

LECTURE DE M. LE COMTE DURRIEU

SUR

LES SOUVENIRS HISTORIQUES

DANS LES MANUSCRITS A MINIATURES

DE LA DOMINATION ANGLAISE EN FRANCE

AU TEMPS DE JEANNE D'ARC.

Le 20 mai 1420 était conclu entre Henri de Lancastre, roi d'Angleterre sous le nom d'Henri V, et le malheureux roi de France Charles VI l'acte trop tristement fameux qu'on appelle le traité de Troyes. Par ce traité, Charles VI s'engageait à donner en mariage à Henri V sa fille Catherine de France. Comme conséquence de cette union, le souverain anglais était reconnu pour fils et héritier de France. Il devait prendre immédiatement en main le gouvernement du royaume de son beau-père, en qualité de régent. C'était la domination anglaise établie sur la monarchie des Fleurs de lis au détriment du dernier survivant des fils de Charles VI, le dauphin Charles.

Henri V d'Angleterre ne perdit pas de temps pour manifester sa prise de possession sur ce que lui promettait le traité de Troyes pour le présent et surtout pour l'avenir. En même temps que le traité était signé, on célébrait ses fiançailles avec Catherine de France, et, le 2 juin 1420, la cérémonie du mariage était accomplie en grande pompe. L'année suivante, le ciel parut vouloir combler tous les vœux du monarque anglais; le 6 décembre 1421, la reine Catherine accoucha au château de Windsor d'un fils, qui fut nommé Henri. De par son père, ce fils était l'héritier de la couronne d'Angleterre; les clauses du traité de Troyes semblaient aussi lui réserver le trône de saint Louis. La naissance de

l'enfant, qui trouvait ainsi dans son berceau deux des plus grands sceptres du monde, remplit tous les Anglais de joie et d'orgueil. Partout où s'étendait leur autorité, à Paris comme à Rouen, aussi bien que sur le sol de l'Angleterre, des cérémonies religieuses, des feux de joie, des processions, des fêtes populaires célébrèrent avec un immense éclat la venue au monde du fils d'Henri de Lancastre et de Catherine de France.

L'hiver passé, la jeune accouchée royale revint dans son pays, débarquant à Honfleur le 21 mai 1422. Le 30 du même mois, Henri V faisait avec elle, en grande pompe, une entrée solennelle à Paris, les deux souverains étant accompagnés de leur mère et belle-mère, la reine Isabeau de Bavière. Après s'être arrêté d'abord à Notre-Dame, Henri V allait s'installer avec sa femme au Louvre, où il tenait magnifique état. Les bourgeois de Paris fêtaient les deux époux en leur offrant, à l'hôtel de Nesle, un genre de divertissement resté toujours cher aux Parisiens, une représentation théâtrale, représentation monstre qui durait deux jours et déroulait aux yeux des spectateurs un sujet en quelque sorte national pour les Anglais : la vie et passion de monseigneur saint Georges. Cependant, le pauvre Charles VI « se seoit en son hostel à Saint-Pol... assez seul, » et comme presque oublié de tous. Ainsi que dit Monstrelet, à qui j'emprunte les précédentes expressions, toute la puissance du royaume était sortie et éloignée d'icelui roi Charles et entrée en son beau-fils le roi Henri. « Pour lesquelles choses, » ajoute le chroniqueur, « plusieurs François, bons et loyaulx, avoient au cuer grant tristesse et non pas sans cause[1]. »

Mais trois mois s'étaient à peine écoulés depuis cette entrée triomphale à Paris, que, dans le parti anglais, le deuil succédait aux fêtes. Atteint d'un mal inexorable, Henri V de Lancastre mourait le 31 août 1422, au château de Vincennes, âgé seulement de trente-cinq ans. Cinquante jours après, le 21 octobre, c'était Charles VI qui suivait son

1. *Chronique d'Enguerran de Monstrelet,* éd. de la Société de l'Histoire de France, t. IV, p. 100.

gendre dans la tombe. En vertu du traité de Troyes, pour les Anglais et leurs adhérents, les deux couronnes de France et d'Angleterre se trouvaient désormais réunies sur la tête du nourrisson né à Windsor dix mois plus tôt et qui, à la mort de son père, avait été acclamé roi sous le nom d'Henri VI. Auprès du petit souverain à la mamelle, Henri V, en mourant, avait laissé un protecteur dans la personne d'un de ses frères, immédiatement proclamé régent de France, Jean de Lancastre, le célèbre duc de Bedford.

Est-il besoin de rappeler ce qui s'ensuivit? Le duc de Bedford mettant au service de son neveu Henri VI sa redoutable activité et ses talents d'administrateur et de général, le duc de Bourgogne faisant cause commune avec les Anglais, le fils de Charles VI, sacrifié par le traité de Troyes, paraissant sur le point d'être à jamais détrôné, et, comme l'a dit un poète dramatique :

> Les vainqueurs sans merci, le roi sans espérance
> Et la grande pitié du royaume de France.

Puis, tout à coup, ce fait merveilleux, ce miracle tel que seule notre histoire nationale peut s'enorgueillir d'en compter un pareil, la mission de Jeanne d'Arc avec toutes ses conséquences, le réveil de la cause française, et finalement, après le martyre de Jeanne, le triomphe définitif des fleurs de lis sur les léopards d'Angleterre.

Nulle période de nos annales n'est plus passionnante pour un cœur français. Nulle aussi n'est plus consolante. Quelles que soient jamais les angoisses que les circonstances puissent nous faire éprouver, en des heures de crise, pour les destinées de notre chère patrie, nous trouverons à nous réconforter en nous rappelant ce que fut la terrible épreuve de la domination anglaise sur notre pays et comment notre France en sortit plus brillante que jamais.

De cette époque, il nous est resté de nombreux témoignages écrits. C'est un des services les plus éminents que la Société de l'Histoire de France ait rendus à la double cause de l'érudition et du patriotisme que de s'être attachée à

publier d'une manière irréprochable les plus importants de ces écrits. Presque au début de son existence, la Société donnait, en 1837, les *Mémoires de Pierre de Fenin*. Puis ce furent l'admirable publication de mon ancien et vénéré maître Jules Quicherat sur les *Procès de Jeanne d'Arc*, la *Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, les extraits des *Anchiennes Cronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin*, la *Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy*, la *Chronique d'Arthur de Richemont par Guillaume Gruel*, et, à une époque tout à fait récente, les éditions si précieuses données par mes savants confrères et amis, MM. Germain Lefèvre-Pontalis, Léon Dorez, Henri Moranvillé et Alexandre Tuetey, de textes comme la *Chronique d'Antonio Morosini*, les *Chroniques de Perceval de Cagny* et le *Journal de Clément de Fauquembergue* (ce dernier actuellement en cours de publication).

Mais est-ce uniquement dans les lignes tracées par la plume des écrivains, dans les mémoires, les chroniques, les actes de toutes sortes, qu'il faut aller chercher les souvenirs historiques de cette époque qui vit successivement la domination anglaise s'établissant au cœur du royaume de France, puis le prodigieux fait de l'intervention de Jeanne d'Arc? Les créations des artistes ne pourraient-elles pas être aussi interrogées? Le vénérable historien de la Pucelle d'Orléans, M. Wallon, l'avait compris ainsi. En 1876, on le sait, il a fait paraître, de sa *Jeanne d'Arc*, une « édition illustrée d'après les monuments de l'art depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours ».

Comme l'indique cette désignation, que je reproduis dans son intégrité, le plan d'une pareille illustration était éclectique, admettant des œuvres toutes modernes à côté de documents plus anciens. L'esprit de la Société de l'Histoire de France est plus rigoureusement critique. La Société s'attache avant tout à mettre en lumière les sources contemporaines, et non des élucubrations de seconde ou de troisième main.

C'est en m'inspirant de cet esprit que je voudrais attirer l'attention sur quelques-uns de ces manuscrits à miniatures, encore si peu connus, qui constituent, pour notre France du

moyen âge, un des plus beaux fleurons de sa couronne artistique.

Dans ces manuscrits, la figure de Jeanne d'Arc elle-même est absente. Vous ne rencontrez non plus aucune représentation des événements qui se déroulèrent à son époque. Mais les miniatures de ces manuscrits n'en sont pas moins émotionnantes à contempler pour qui sait réfléchir et tenir compte des dates et des provenances. Ces images, en effet, ont été peintes sur le sol de la France et relèvent de l'art français, tel qu'il florissait au temps même de la Pucelle d'Orléans; seulement ceux à qui elles étaient destinées n'étaient pas nos compatriotes, c'étaient les conquérants anglais. Si les volumes qui les renferment ont été exécutés, ce fut sur la commande ou à l'intention de certains des plus illustres parmi les adversaires que Jeanne combattait : le régent duc de Bedford, son neveu Henri VI, roi de France aux yeux des Anglais, enfin John Talbot, le redoutable guerrier que Jeanne rencontra en personne sur les champs de bataille et qu'elle vainquit et fit prisonnier à Patay.

En outre, dans les illustrations des volumes en question, certaines pages ont un intérêt tout à fait historique. Nous y voyons les portraits des célèbres personnages que je viens de nommer. Nous y relevons aussi des détails qui sont comme l'écho du grand débat politique s'agitant entre Anglais et Français au sujet de la possession de la couronne de France.

Ce dernier trait pourra surprendre un peu, au premier abord, si j'ajoute que les manuscrits auxquels je fais allusion, en dehors d'une compilation littéraire constituée par un recueil de « romans », ne comprennent que des livres de prières, heures, psautier ou bréviaire. C'est que, dans ces temps si dramatiques du premier tiers du XVe siècle, la politique finissait par se glisser jusque dans l'enluminure des livres d'heures. Un exemple bien curieux du fait se trouvait dans les *Heures de Turin*, ce trésor sans prix que l'incendie a détruit, et qui aurait péri totalement, si la Société de l'Histoire de France, par une initiative que béniront à jamais les historiens de l'art, n'avait contribué à en faire faire une reproduction en l'honneur de celui qui est, à l'heure

actuelle, le plus illustre de ses membres, de celui que nous entourons de toute notre admiration et de tout notre attachement, M. Léopold Delisle.

Dans les *Heures de Turin*, donc, le miniaturiste avait à représenter, au commencement d'une oraison, un roi de France priant Dieu de le défendre contre ses ennemis. On était alors au plus fort de la lutte entre Armagnacs et Bourguignons. Les deux partis se disputaient le pauvre fantôme de roi fou qu'était Charles VI, pour couvrir de son nom de souverain les actes de leur administration. Or, la miniature des *Heures de Turin,* où le sujet appelait une image du roi de France, était peinte pour le comte Guillaume IV de Bavière-Hainaut, beau-frère du duc de Bourgogne Jean Sans-Peur, et, comme tel, partisan des Bourguignons. Qu'a fait l'artiste? Il a représenté Charles VI lui-même; mais il a eu soin de placer celui-ci au milieu d'un camp bourguignon, reconnaissable à ses drapeaux et étendards, et sous une tente que surmontent des pennons aux couleurs de Jean Sans-Peur[1]. Ainsi se trouvait manifestée la prétention du parti de Bourgogne : que le roi de France devait embrasser la cause bourguignonne. Ce sont des allusions de même nature que nous allons rencontrer.

Ab Jove principium. Conformons-nous au précepte en commençant par le prince qui, de par la hiérarchie, occupait le rang suprême dans le parti anglais, le roi Henri VI, né à Windsor du mariage d'Henri V de Lancastre et de Catherine de France.

Henri VI, je l'ai rappelé déjà, n'avait pas encore un an quand il avait été acclamé roi de France et d'Angleterre après la mort de son aïeul Charles VI. Il était encore bien peu avancé en âge lorsqu'on fit exécuter pour lui un livre de prières illustré, un psautier qui a malheureusement souf-

1. *Heures de Turin; — Quarante-cinq feuillets à peintures provenant des « Très belles Heures de Jean de France, duc de Berry »* (Paris, 1902, in-fol.), pl. XLIII. Cf. mes *Débuts des Van Eyck* (Paris, 1903, in-4°. Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts,* 3e période, t. XXIX), p. 28 du tirage à part.

fert des injures du temps, mais qui n'en est pas moins encore un délicieux manuscrit faisant partie du fonds Cotton au Musée Britannique (Cotton. Domitian, A. XVII).

Parmi les miniatures de ce psautier, connu sous le nom de *Psautier d'Henri VI*[1], il en est six qui font intervenir la personne même du petit roi. Celui-ci est représenté en prière, avec les traits et la stature d'un très jeune enfant, la couronne royale en tête et le corps enveloppé d'une longue robe armoriée.

Le traité de Troyes et sa clause principale, le mariage de Catherine de France avec Henri V de Lancastre, avaient fortifié et jusqu'à un certain point renouvelé les prétentions de la maison royale d'Angleterre au sceptre de saint Louis. Auparavant, c'étaient comme descendants d'Isabelle, fille de Philippe le Bel, mariée à Édouard II d'Angleterre, que les souverains d'outre-Manche réclamaient la succession à leur profit des Capétiens directs, à l'encontre de la décision des Etats Généraux de France, réunis en 1316, qui avaient proclamé le fameux principe d'hérédité par les mâles connu depuis sous le nom de *loi salique*. Désormais, les Anglais considéraient que Catherine de France avait apporté, en outre, à son époux Henri V, puis transmis à son fils Henri VI, un complément de droits. Ces droits étaient ceux que pouvaient avoir eus, de leur côté, les souverains français de la branche des Valois, droits qui, suivant la thèse anglaise, étaient passés de Charles VI à sa fille, par l'exclusion de son fils le dauphin Charles. Par suite, des deux côtés, soit par sa mère Catherine, issue de la famille des Valois, soit par son père, descendant de la fille de Philippe le Bel, le petit Henri VI représentait pour ses partisans le descendant direct et l'héritier légitime de saint Louis.

Cette pensée apparaît dans les miniatures du charmant *Psautier d'Henri VI*. Dans l'une d'elles, le petit roi, dont la robe écartèle toujours les fleurs de lis de France

1. Dans son état actuel, le volume compte 288 feuillets mesurant environ vingt centimètres de hauteur sur quatorze centimètres de largeur.

avec les léopards d'Angleterre, est agenouillé devant la Vierge, ayant derrière lui, pour le présenter à la mère du Sauveur, son glorieux aïeul canonisé, saint Louis, figuré, suivant une tradition iconographique en honneur à la cour de France, avec le visage barbu[1]. Sur une autre miniature, placée un peu plus loin dans le volume, l'enfant roi est également à genoux devant la Vierge; mais le rôle donné précédemment à saint Louis est rempli cette fois par sainte Catherine[2]. Dans le choix de cette sainte, il y a une allusion évidente à la mère du roi, à la reine Catherine. Ainsi, les deux miniatures se complètent et prennent une signification politique.

Toutefois, en rappelant la reine Catherine, le peintre n'a pas été, semble-t-il, jusqu'à vouloir faire le portrait de la princesse sous l'apparence de sa sainte patronne. Les traits du visage ne sont pas suffisamment individualisés. Il eût été, d'ailleurs, peut-être un peu étrange de transformer en une vierge bienheureuse, comme sainte Catherine, la mère d'Henri VI. Celle-ci, en effet, n'aurait pas laissé un souvenir tout à fait irréprochable, au dire d'un érudit qui s'est attaché à l'étude de cette époque, Vallet de Viriville, à qui je laisse toute la responsabilité de ses insinuations. Après la mort du roi Henri V, son époux, Catherine de France devint la compagne d'un gentilhomme du pays de Galles, Owen Tudor, qui la rendit mère d'Edmond Tudor, comte de Richemond, tige de la maison royale des Tudors. On me permettra de rapporter de quelle manière pittoresque l'érudit que je viens de nommer a raconté l'histoire de la reine Catherine et de l'ancêtre des Tudors : « Un jour à Windsor, » dit Vallet de Viriville en parlant d'Owen Tudor, « cet homme d'armes était de garde. Invité à danser devant la reine, il eut soin de

1. On trouvera une gravure de cette miniature dans l'édition illustrée de la *Jeanne d'Arc* de Wallon, p. 317.

2. M. Geo. F. Warner a reproduit cette miniature, en couleurs, dans sa belle publication intitulée : *Illustrated manuscripts in the British Museum* (Londres, 1899-1903, petit in-fol., 4 séries de 50 planches chacune).

tomber sur elle avec une maladresse providentielle. La veuve d'Henri V reçut le danseur dans ses bras, et nulle autre cérémonie ne célébra jamais leur union[1]. »

Dans quelle région, à quelle époque ont été exécutées les charmantes miniatures du *Psautier d'Henri VI?* Sur la première question, nul doute ne peut subsister. Le manuscrit présente tous les caractères d'une production de la librairie parisienne. D'ailleurs, il est précédé d'un calendrier à l'usage de Paris où l'on voit les noms de sainte Geneviève et de saint Denis écrits en lettres d'or, ce qui est le cas aussi pour les noms de saint Georges, le saint anglais, du roi saint Louis et de sainte Catherine. Mais Paris, à l'époque de Charles VI, avait été un centre d'art extrêmement brillant dont l'attirance s'était fait sentir au loin, jusque dans les contrées échelonnées tout le long de la rive gauche du Rhin. Parmi les peintres et les miniaturistes qui jetèrent le plus vif éclat dans la capitale de la France, plusieurs n'étaient Parisiens que d'adoption, se rattachant par leur origine et leur famille à des régions situées plus à l'est et au nord-est, du côté des pays rhénans[2]. J'inclinerais volontiers à croire, d'après certaines considérations de style, que tel était le cas pour l'artiste qui a peint, dans le psautier du Musée Britannique, les miniatures à l'intention du petit Henri VI, bien que celles-ci, je le répète, comme beaucoup d'autres miniatures que j'ai rencontrées et qui offrent les mêmes caractères, aient été certainement exécutées à Paris.

Quant à la date du volume, mon ami M. Geo. F. Warner, le très érudit conservateur des manuscrits du Musée Britannique, incline à croire qu'il a pu être offert à Henri VI à l'occasion de son couronnement comme roi de France, dans l'église Notre-Dame de Paris, au mois de décembre 1431, et qu'il est peut-être un cadeau de sa mère la reine Catherine[3]. Cette date de temps et de lieu donnerait au manus-

1. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, t. I, p. 221.

2. Voir, à ce sujet, ma *Peinture à l'Exposition des Primitifs français* (Paris, 1904, in-4°), p. 49-52. Cf. mes *Très riches Heures de Jean de France, duc de Berry* (Paris, 1904, in-fol.), p. 67-72.

3. Dans le calendrier qui précède le texte du psautier, il y a une table

crit un nouvel intérêt historique et le rattacherait à l'histoire de Paris. Mais, en 1431, Henri VI venait d'avoir dix ans : or, dans les miniatures, il me semble encore représenté sous l'aspect d'un enfant sensiblement plus jeune, ne paraissant avoir peut-être que trois ou quatre ans de plus que le petit Jésus qu'il adore sur les genoux de la sainte Vierge. Je penserais donc que le psautier doit être un peu plus ancien que 1431. Quant à savoir qui a fait exécuter le volume à l'intention du petit roi, je n'ai aucune donnée certaine. Mais qu'il me soit permis de suggérer une hypothèse, c'est que ce charmant manuscrit pourrait avoir été commandé pour Henri VI par sa grand'mère Isabeau de Bavière. On sait combien celle-ci avait poussé au traité de Troyes et au mariage de sa fille Catherine avec Henri V de Lancastre, événements d'où Henri VI tenait ces droits à la couronne de France affirmés par les miniatures mêmes du psautier. D'autre part, Isabeau de Bavière aimait beaucoup les beaux livres à miniatures et en a fait faire ou compléter plusieurs. Enfin, les miniatures révèlent un artiste travaillant à Paris, mais ayant des attaches avec les pays rhénans. Or, les textes d'archives nous apprennent que c'était parmi les maîtres de cette catégorie qu'Isabeau de Bavière, sans doute influencée par sa naissance et sa famille allemandes, choisissait de préférence ses peintres et ses enlumineurs, tels que Hermann de Cologne et l'Alsacien Hansslein de Haguenau.

S'il subsiste des obscurités relativement à l'origine du *Psautier d'Henri VI*, nous sommes, en revanche, nettement édifiés, par une note écrite à l'époque, sur la manière dont un autre livre de prières est parvenu au même roi. La veille de Noël, 24 décembre 1430, Henri VI, qui venait d'avoir neuf ans, reçut en cadeau de sa tante la duchesse de Bedford, Anne de Bourgogne, fille de Jean Sans-Peur, celle-ci agissant du consentement du duc son mari, un livre d'heures,

des fêtes mobiles calculée de 1420 à 1462. Mais on aurait tort de s'attacher à cette indication de 1420 comme point de départ, car le psautier a été certainement illustré pour le petit roi Henri VI, et, en 1420, celui-ci n'était pas né encore.

que la note qualifie de « magnifiquement et somptueusement décoré ». A ce moment, — et la remarque a été faite avant moi par Vallet de Viriville, — Henri VI habitait le château ou palais royal de Rouen, où Bedford l'avait fait venir, et dans lequel la Pucelle, déjà captive, allait être jugée.

Le livre d'heures en question a été, au XVIe siècle, la propriété de notre roi Henri II et de sa femme Catherine de Médicis; mais la France ne l'a pas gardé, et, dans le courant du XIXe siècle, il a été rejoindre le *Psautier d'Henri VI* au Musée Britannique (Additional Ms. 18850).

La note dont j'ai parlé ne mentait pas lorsque, en relatant le don fait au petit roi par sa tante, elle vantait la somptuosité du volume. Celui-ci, en effet, compte parmi les plus beaux manuscrits à miniatures qui soient au monde, et le Musée Britannique le considère avec raison comme un de ses joyaux.

Contrairement au psautier, le livre d'heures, s'il a passé entre les mains d'Henri VI, n'a pas été exécuté pour lui. Ses premiers destinataires, dont il porte les armoiries et les emblèmes et dont il contient les portraits, étaient cet oncle et cette tante qui le donnèrent au roi en 1430, c'est-à-dire le duc de Bedford Jean de Lancastre et sa première femme Anne de Bourgogne. Aussi désigne-t-on ce manuscrit sous le nom de *Missel de Bedford* ou, ce qui est plus exact, de *Livre d'heures de Bedford*.

Jean de Bedford aimait les beaux livres. Devenu régent de France, il eut une occasion d'en posséder qu'il ne laissa pas échapper : ce fut tout simplement de s'adjuger à lui-même, moyennant une indemnité presque dérisoire, la bibliothèque ou librairie royale du Louvre, organisée par Charles V et accrue par Charles VI[1]. Mais il est juste d'ajouter que le duc de Bedford sut aussi faire œuvre de mécène en commandant lui-même quelques très beaux volumes. Il pouvait satisfaire aisément ses goûts de bibliophile à Paris. En effet,

1. Léopold Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. I, p. 52.

l'art de l'enluminure, cet art que Dante considérait déjà comme plus particulièrement parisien :

..... quell' arte
Che alluminare e chiamata in Parisi,

venait d'être cultivé, durant les dernières années du règne de Charles VI, avec une éclatante supériorité dans la capitale de la France. A l'époque où Bedford prit le pouvoir comme régent de France, les plus grands parmi les peintres miniaturistes du temps de Charles VI, je veux dire les auteurs des merveilleuses illustrations peintes pour le duc Jean de Berry dans les *Très riches Heures* de Chantilly, avaient, il est vrai, disparu, ou du moins ne produisaient plus; mais il restait encore à Paris quelques ateliers capables d'exécuter de très beaux volumes à images. En première ligne se plaçait un atelier fondé vers le commencement du xve siècle, dont l'existence fut longtemps des plus prospères, et qui avait travaillé avant l'arrivée des Anglais pour plusieurs des princes de France, tels que le duc de Bourgogne Philippe le Hardi et le dauphin Louis, duc de Guyenne.

C'est de cet atelier parisien qu'est sorti incontestablement le magnifique *Livre d'heures de Bedford* du Musée Britannique.

Il faudrait une longue description pour donner une idée de la splendeur de ce volume au point de vue de l'illustration. Il comprend trente-huit grandes miniatures; en outre, chaque page, soit du calendrier, qui est à l'usage de Paris, soit du texte, est entourée d'une riche bordure avec des médaillons, parfois jusqu'au nombre de quatre ou cinq, qui renferment de petites peintures représentant autant de scènes différentes[1]. Je n'entrerai pas ici dans l'analyse

1. Voir une reproduction en couleurs d'une des pages du volume représentant l'évangéliste saint Marc, dans la publication, déjà citée, de M. Geo. F. Warner, *Illuminated manuscripts in the British Museum.* Deux autres pages du « *Bedford* » *Book of Hours* sont reproduites en noir dans le recueil de la *Palæographical Society*, 1re série, pl. 172 et 173. — Le manuscrit compte 289 feuillets mesurant vingt-six centimètres

du mérite d'art de tous ces tableaux. Je mentionnerai seulement un fait remarquable que personne n'a jamais signalé, que, moi-même, je n'ai découvert que tout récemment : c'est que, dans deux des grandes miniatures, représentant l'Adoration des Mages et la Descente de Croix, l'artiste s'est inspiré d'une manière très sensible des merveilleuses pages consacrées aux mêmes sujets dans les *Très riches Heures* de Chantilly[1].

Je m'arrêterai, en revanche, à trois peintures qui ont un caractère historique, et qui sont placées l'une après l'autre à la fin du volume.

Deux d'entre elles nous donnent les portraits du duc et de la duchesse de Bedford.

Jean de Lancastre, duc de Bedford, régent de France, est représenté en prière, à genoux devant saint Georges, le patron de l'Angleterre[2]. Ce saint est revêtu du manteau de l'ordre de la Jarretière; derrière lui, un homme de guerre armé de toutes pièces porte la bannière des troupes anglaises, blanche avec la croix rouge. Autour de la page se voient les armoiries du duc et ses couleurs, qui se trouvent être notre tricolore, bleu, blanc et rouge, enfin son emblème consistant en une racine ou souche déracinée d'or. La tête du duc, vue de profil, est traitée avec le plus grand talent, et l'on y sent, à un très haut degré, le souci de particulariser

de hauteur sur dix-huit centimètres de largeur. On pourra consulter sur lui, outre la publication de M. Geo. F. Warner et le recueil de la *Palæographical Society*, un des articles que Vallet de Viriville a publiés, en 1866, avec le titre général de *Notice de quelques manuscrits précieux sous le rapport de l'art*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXI, p. 275-285.

1. Comparer les miniatures centrales des fol. 75 et 245 v° du Ms. Additional 18850 du Musée Britannique avec les peintures du manuscrit de Chantilly reproduites pl. XXXVIII et LVI de ma publication sur les *Très riches Heures de Jean de France, duc de Berry*.

2. Le recueil de la *Palæographical Society*, 1re série, pl. 173, contient une excellente reproduction par les procédés photographiques de cette miniature. — Elle a été aussi donnée, mais d'une manière beaucoup moins satisfaisante, dans d'autres ouvrages, notamment dans l'édition illustrée de la *Jeanne d'Arc* de Wallon, p. 225.

les traits. Nous avons là un portrait tout à fait vivant de ce Bedford qui joua un si terrible rôle dans les annales françaises et sur qui retombe pour une si grande part la responsabilité de la mort de la Pucelle[1].

La duchesse, Anne de Bourgogne, première femme de Jean de Lancastre, est aussi en prière, vêtue de ses plus riches atours; elle s'adresse à sa patronne, sainte Anne, qui, assise en face de la princesse, porte sur ses genoux une toute jeune Madone, soutenant elle-même un Enfant Jésus presque aussi grand qu'elle.

Les effigies des deux époux sont accompagnées de leurs devises. Celles-ci forment comme un aimable duo conjugal. « A vous, entier », dit galamment la devise du duc, et la devise de la duchesse lui répond : « J'en suis contente ».

Non moins intéressante, et même plus suggestive encore est la troisième miniature, placée à la suite des portraits du duc et de la duchesse.

Cette miniature nous représente, ainsi que l'indique une explication écrite au bas de la page, la légende de l'origine céleste des fleurs de lis composant le blason de France : « Comment Nostre Seigneur, par son ange, envoya les trois fleurs de lys d'or et un escu d'azeur au roy Clovis. » Dans le haut du tableau apparaît Dieu, qui confie à un ange, pour le descendre sur terre, une sorte de drapeau bleu portant les trois fleurs de lis. Plus bas, et vers la gauche, un saint ermite remet ce drapeau à sainte Clotilde, dont les vêtements sont de la même époque que ceux de la duchesse de Bedford dans son portrait. Enfin, sur le devant, nous voyons, dans l'intérieur d'un édifice, sainte Clotilde donnant un écusson semblable au drapeau, c'est-à-dire d'azur fleurdelisé d'or, au roi Clovis. Celui-ci est debout devant elle,

1. Le régent duc de Bedford est aussi représenté dans une miniature placée en tête du ms. fr. 602 de la Bibliothèque nationale, contenant la traduction française de l'ouvrage intitulé : *le Pèlerinage de l'âme,* traduction dédiée au duc de Bedford. Mais cet exemplaire ne me paraît pas être celui qui fut offert à Bedford même, et la miniature, d'ailleurs retouchée semble-t-il, ne présente pas de valeur iconographique (gravure dans l'édition illustrée de la *Jeanne d'Arc* de Wallon, p. 15).

tandis que deux de ses écuyers achèvent de l'armer de toutes pièces d'un harnais de guerre identique à celui des contemporains de Bedford et de la Pucelle d'Orléans.

M. Warner[1] a conjecturé très ingénieusement que cette miniature symbolise le transfert de la couronne de France à Henri V d'Angleterre, qui, sous le personnage de Clovis, recevrait les fleurs de lis de sa femme Catherine de France, jouant le rôle de sainte Clotilde. L'hypothèse est séduisante. Je n'oserais, toutefois, l'adopter sans hésitation. Mais il reste un fait incontestable, c'est la présence dans ce volume, fait pour Bedford et donné ensuite au jeune roi Henri VI, d'une miniature consacrée à l'origine des fleurs de lis, sujet intimement lié à l'idée de la monarchie française. Nous retrouvons ainsi cette même préoccupation d'ordre politique, déjà signalée, d'enter profondément sur le vieux tronc national des rois de France le rameau anglais de la maison de Lancastre.

En dehors du livre d'heures du Musée Britannique, l'art parisien a fourni encore au duc de Bedford deux autres magnifiques volumes à miniatures.

De l'un d'eux, hélas! je ne puis plus parler. C'était le missel, dit de Juvénal des Ursins, qui se trouvait à l'hôtel de ville de Paris en 1871, et qui y a péri dans l'incendie allumé par des mains criminelles, sans que, malheureusement, on eût pu faire pour lui ce que la Société de l'Histoire de France devait effectuer plus tard, d'une manière si opportune, pour les *Heures de Turin*[2].

1. Geo. F. Warner, *Illuminated manuscripts in the British Museum* (publication déjà citée plus haut en note).

2. Trois miniatures du manuscrit ont cependant été reproduites en couleurs dans l'ouvrage de Tisserand et Le Roux de Lincy, *Paris et ses historiens aux XIVe et XVe siècles* (coll. de l'Histoire générale de Paris), p. 197, 537 et 586. Sur le manuscrit, voir, en outre du susdit ouvrage de Tisserand et Le Roux de Lincy, p. 585-587 : Ambroise Firmin-Didot, *Missel de Jacques Juvénal des Ursins cédé à la ville de Paris* (Paris, 1861, in-8°); Vallet de Viriville, *Notice de quelques manuscrits précieux...*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, année 1866, t. XXI, p. 471-488; de Champeaux et Gauchery, *les Travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry* (Paris, 1894, in-4°), p. 160.

L'autre volume, grâce à Dieu, a eu meilleur sort. Après avoir fait partie, au XVIIIe siècle, de la bibliothèque du duc de la Vallière, il est aujourd'hui sous la garde de M. Omont, parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale. Je veux parler du livre connu sous le nom de *Bréviaire de Salisbury* (ms. lat. 17294).

Si le volume porte un pareil nom, c'est que, destiné à un prince anglais, il contient un texte conforme au rituel de Salisbury, très en usage dans l'église d'Angleterre; mais tous ses détails matériels, l'écriture comme le caractère de l'ornementation et le style du dessin dans les images, l'apparentent de la façon la plus étroite au *Livre d'heures de Bedford* du Musée Britannique. Il sort indubitablement du même atelier, et par conséquent c'est aussi à Paris qu'il a été exécuté[1].

Pour l'illustration et la décoration de ce volume, un plan d'ensemble avait été adopté, qui, s'il avait pu être entièrement réalisé, aurait fait du *Bréviaire de Salisbury* un manuscrit encore plus riche en images, grandes ou petites, que le *Livre d'heures de Bedford*. Malheureusement, l'œuvre des enlumineurs y est restée inachevée. Seule la série des grandes miniatures, au nombre de quarante-cinq, est complète. Les décorations marginales contenant des médaillons à petits sujets ne sont encore sur certaines pages qu'à l'état de simples esquisses, légèrement indiquées de quelques traits, et, sur beaucoup d'autres pages, elles ne sont même pas commencées[2].

1. Il faut faire complètement table rase de l'opinion de Waagen qui voulait voir, dans les miniatures du *Bréviaire de Salisbury*, des œuvres des frères Hubert et Jean Van Eyck et de leur sœur Marguerite. En revanche, il convient de rapprocher de ce manuscrit, pour l'étude critique de ses peintures, entre autres volumes ayant été certainement enluminés dans le même atelier parisien, un très beau bréviaire à l'usage de Paris qui appartient à la bibliothèque municipale de Châteauroux (n° 2).

2. Le *Bréviaire de Salisbury* se compose de 711 feuillets de parchemin qui mesurent environ vingt-cinq centimètres de hauteur sur dix-huit centimètres de largeur. Voir, sur ce manuscrit, Vallet de Viriville, *Notice de quelques manuscrits précieux sous le rapport de l'art*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, année 1866; t. XX, p. 458-466.

D'où provient cette suspension du travail? Des exemples connus prouvent que, en général, la cause qui venait arrêter l'illustration d'un manuscrit en cours d'exécution, c'était la mort du personnage pour qui le manuscrit était fait. Tel fut très vraisemblablement le cas pour le *Bréviaire de Salisbury*. En effet, le 14 novembre 1432, la première femme de Bedford, Anne de Bourgogne, dont nous avons rencontré le portrait dans le *Livre d'heures de Bedford* de Londres, était morte et avait été couchée sous cette belle pierre tombale qui est aujourd'hui au Louvre. Le 20 avril 1433, Jean de Lancastre s'était remarié avec Jacqueline de Luxembourg. Or, dans le *Bréviaire de Salisbury*, il n'y a plus de souvenir d'Anne de Bourgogne. Auprès des armoiries du duc de Bedford, au lieu de la devise adoptée par le duc en l'honneur de sa première femme, on en lit une nouvelle : « A souhait ». Bien plus, au bas d'une des plus belles pages du livre, dont la miniature centrale représente l'Adoration des Mages[1], on trouve peint de premier jet, et non pas rajouté après coup, le blason de la seconde femme de Bedford, Jacqueline de Luxembourg. Le manuscrit était donc encore sur le chantier, très loin d'être terminé, postérieurement au 20 avril 1433[2], et il ne s'est pas écoulé dix-sept mois depuis cette date jusqu'au jour où Bedford mourut à Rouen, le 14 septembre 1435.

Des peintures du *Bréviaire de Salisbury*, je ne dirai que ce qui intéresse directement le point spécial que nous envisageons.

Le rêve de l'Angleterre a toujours été l'empire de la mer. Faudrait-il croire qu'une allusion y est faite dans le volume destiné à Bedford? Toujours est-il que, sur une des plus belles pages du *Bréviaire de Salisbury*, la mer se

1. Bibl. nat., ms. lat. 17294, fol. 106.

2. Celles des images qui ont été exécutées sont assez nombreuses et assez importantes pour que leur peinture ait demandé déjà un long espace de temps avant le moment où le manuscrit fut abandonné sans être terminé. Le texte a donc dû être écrit à une époque un peu plus ancienne. Et, en effet, on trouve au calendrier, pour le mois de février, une table des années bissextiles qui commence à Pâques 1424 (n. st.).

déroule au-dessous d'une représentation de la Trinité, et que, sur cette mer, s'avance à force de rames une galère portant trois fois le pavillon de guerre d'Angleterre, blanc à la croix rouge[1], tel que nous le voyons encore flotter, sauf l'addition du canton dit de l'Union Jack, sur les modernes vaisseaux de l'escadre blanche.

Cette page appartient à la catégorie des grandes miniatures. Parmi les images secondaires, il en est une, insérée dans une lettrine, qui est bien amusante. Elle a pour but de nous montrer, vu en buste, saint Édouard II, le martyr, roi des Anglo-Saxons, qui fut assassiné en 978[2]. Par quel détail de vêtement le peintre caractérise-t-il ce saint? En lui donnant, sans hésiter, la même cotte armoriée que porte le petit Henri VI dans son psautier mentionné précédemment, c'est-à-dire un blason écartelé des fleurs de lis et des léopards. L'intrusion des rois d'Angleterre dans la généalogie française devient de plus en plus envahissante. Voilà jusqu'à un antique souverain de la dynastie saxonne, un monarque du xe siècle, qui, pour flatter Bedford, devient, rétrospectivement, de par la volonté du peintre enlumineur, roi de France et d'Angleterre tout comme Henri VI.

Plus frappant encore est le cas de deux ou trois petites images de saint Michel insérées, soit dans le texte soit sur les marges, dans le *Bréviaire de Salisbury*[3]. Saint Michel! Dieu sait si, pour Jeanne d'Arc, c'était un saint essentiellement français, le saint qui l'avait, dans ses visions, le plus vivement poussée à chercher à délivrer la France des Anglais. Or, dans le bréviaire fait pour Bedford, voici que saint Michel est figuré ayant, soit sur sa cotte d'armes, soit sur un bouclier qu'il tient à la main, le symbole, on pourrait presque dire l'uniforme anglais, la croix rouge sur fond blanc. Saint Michel est enrôlé sous la ban-

1. Bibl. nat., ms. lat. 17294, fol. 270 v°.
2. Bibl. nat., ms. lat. 17294, fol. 469.
3. Bibl. nat., ms. lat. 17294, fol. 592, 594 v° et 595 v°. Cf. le bouclier du saint Michel avec celui du saint Georges qui se trouve dans le même manuscrit, fol. 448.

nière de saint Georges! Songez qu'il s'agit d'un manuscrit destiné au duc de Bedford, que nous sommes à l'époque du procès de Jeanne d'Arc, et rappelez-vous combien, dans ce procès, les sèides de Bedford tourmentaient la malheureuse accusée pour connaître sous quelle apparence exacte saint Michel s'était montré à elle. On sait que, ne pouvant lui arracher aucun détail quant à l'habillement du saint, ils en arrivèrent jusqu'à demander à Jeanne si saint Michel était nu. « Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir? » répondit la Pucelle.

Le *Bréviaire de Salisbury* nous a menés jusqu'à la mort du régent duc de Bedford[1]. Un dernier manuscrit, dont je voudrais parler, nous fait descendre à une époque un peu plus récente.

On connaît la lettre écrite par Jeanne d'Arc aux Anglais, lors du siège d'Orléans, pour les sommer de rendre « à la Pucelle, cy envoyée de par Dieu, le roi du Ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France ». Cette lettre est adressée en premier lieu au roi Henri VI et « à vous duc de Bethfort, qui vous dites regent le royaume de France », puis, après eux, à quatre des lieutenants de Bedford, dont « Jehan, sire de Thalebot ».

John Talbot, dont le gouvernement anglais avait fait un maréchal de France, et qui reçut en 1442 le titre de comte de Shrewsbury, compte au premier rang des plus vaillants parmi les adversaires de la Pucelle et de ses compagnons, les Richemont, les Dunois, les La Hire, les Saintrailles. Modèle d'hon-

1. Le Musée Britannique possède un autre livre d'heures qui vient aussi de Jean de Lancastre, duc de Bedford (Harleian Ms. 1251). C'est un très petit manuscrit dont les feuillets ne mesurent que quatre-vingt-deux millimètres de hauteur sur cinquante-cinq millimètres de largeur. Il y a dans ce volume des miniatures qui appartiennent au fond primitif du livre, et d'autres qui ont dû être rajoutées après coup. Les premières peuvent être l'œuvre d'un enlumineur anglais; les secondes, qui sont sensiblement meilleures, décèlent, au contraire, la main d'artistes travaillant en France. Parmi ces dernières, il s'en trouve une, fol. 41, qui représente Bedford à genoux devant son patron saint Jean-Baptiste. Malheureusement, plusieurs des images, et en particulier celle que je viens de mentionner, sont très fatiguées, ou même presque effacées.

neur, sa fidélité à son roi Henri VI ne se démentit jamais. C'est en combattant pour son maître que Talbot, comte de Shrewsbury, périt glorieusement, le 17 juillet 1453, à la bataille de Castillon, alors qu'il essayait une dernière fois, mais vainement, de défendre la cause anglaise contre les progrès incessants du patriotisme français.

Dix ans avant la mort de ce fidèle serviteur, son souverain révéré, Henri VI, n'était plus le petit enfant dont on peignait le portrait en longue robe sur les pages du psautier dont j'ai parlé. Le 22 mai 1443, âgé de vingt et un ans, il s'accorda avec René d'Anjou, le « bon roi René », pour épouser sa fille, Marguerite d'Anjou. Après une assez longue prolongation des fiançailles, le mariage par procuration fut célébré à Nancy en février 1445. Marguerite d'Anjou arriva en Angleterre le 1er avril de la même année, elle reçut la bénédiction nuptiale le 22 avril, et fut couronnée reine le 30 mai 1445, ne se doutant pas que cette couronne lui réservait, dans l'avenir, les plus douloureuses épreuves.

Le comte de Shrewsbury voulut apporter son tribut d'hommage à la jeune épouse de son bien-aimé roi, et lui offrit un livre qu'il fit faire spécialement à cette intention.

Ce livre, qu'on dénomme le *Shrewsbury book*, resté dans la collection des rois d'Angleterre, puis passé au Musée Britannique, dans le fonds royal, en vertu du don fait par le roi Georges IV à la nation (Ms. royal 15, E. VI), est un énorme volume de près de 500 feuillets, dont les pages mesurent environ 50 centimètres de hauteur sur 30 de largeur.

Le *Shrewsbury book* est rédigé exclusivement en langue française et présente, soit pour la paléographie, soit pour le style de son illustration, le caractère d'un manuscrit exécuté sur le sol de France. Il contient une suite d'ouvrages littéraires, parlant généralement de guerre et de chevalerie, d'abord des récits épiques sur Alexandre le Grand, Charlemagne, Ogier de Danemark, Renaud de Montauban, le roi Pontus, Guy de Warwick, le chevalier au Cygne, puis le livre de l'*Arbre des batailles,* par Honoré Bonnet, le livre de politique traduit d'après frère Gilles de Rome[1], les Chro-

1. *De regimine Principum,* d'Egidius Colonna.

niques de Normandie, le *Bréviaire des nobles,* par Alain Chartier, le livre des faits d'armes et de chevalerie, par Christine de Pisan. Il se termine par les statuts de l'ordre de la Jarretière, dont Talbot, comte de Shrewsbury, s'enorgueillissait d'être décoré.

Dans une épître dédicatoire, il est expliqué pourquoi Talbot a voulu donner à la reine Marguerite un recueil de récits ou contes en langue française :

Princesse très excellente,
Ce livre-cy vous presente
De Schrosbery le conte,
Ouquel livre a maint beau conte.
. . . . . .
Il l'a fait faire, ainsi que entens,
Afin que vous y passez temps
Et, lorsque parlerez anglois,
Que vous n'oubliez le françois.

La dernière pensée est fine et jolie. Elle nous reporte évidemment tout à fait au début de la transformation opérée par le mariage qui fit de la princesse française une souveraine anglaise. On peut donc croire, avec les plus grandes chances de certitude, que le *Shrewsbury book* a dû être exécuté à l'occasion du mariage, vraisemblablement entre le moment des premiers accords et le couronnement de la reine en Angleterre, c'est-à-dire de 1443 à 1446[1].

L'énorme volume est amplement illustré; mais les miniatures, qui sont de plusieurs mains[2], se maintiennent géné-

1. Je me trouve d'accord, à cet égard, avec les auteurs (MM. E. A. Bond, sir Edw. M. Thompson et Geo. F. Warner) du recueil de la *Palæographical Society,* 2e série, pl. 173. — A l'appui de cette opinion, on peut relever que, dans la dédicace du livre, Talbot prend le titre de comte de Shrewsbury, qu'il avait reçu le 20 mai 1442, et pas encore celui de comte de Wexford et de Waterford, qu'il devait obtenir le 17 juillet 1446. Ceci nous ramène bien aux mêmes limites chronologiques.

2. Les miniatures du *Shrewsbury book* pourraient donner lieu à toute une étude critique au point de vue de leurs caractères d'art; mais ce n'est pas ici qu'il y a lieu, pour moi, d'aborder ce sujet.

ralement à un niveau d'art très inférieur à celui des manuscrits envisagés précédemment par nous. La plupart sont très médiocres, beaucoup même franchement mauvaises[1]. Nous ne nous arrêterons qu'à deux d'entre elles.

L'une de celles-ci, placée au-dessus de la dédicace en vers, nous montre Talbot, avec le manteau de l'ordre de la Jarretière, à genoux devant le roi Henri VI et la reine Marguerite et offrant à la destinataire le cadeau de son livre[2]. Les deux souverains sont assis côte à côte et se prennent la main comme en signe de mariage. Par suite du peu de talent relatif de l'exécutant, leurs têtes n'offrent qu'un type tout à fait banal; mais le visage du comte de Shrewsbury, bien plus étudié et plus serré de dessin, présente un caractère assez individualisé. Nous pouvons donc y rechercher, au moins jusqu'à un certain point, la ressemblance du vaillant adversaire de Jeanne, l' « Achille anglais », comme on l'a jadis assez fréquemment surnommé[3].

L'autre miniature est un tableau généalogique, formé d'une série de portraits en buste, placés dans des médaillons circulaires les uns au-dessous des autres. La filiation part de saint Louis. Elle se divise ensuite en deux lignes : l'une descend par Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, et

1. Voir une reproduction, d'après ce manuscrit, dans le recueil de la *Palæographical Society*, 2e série, pl. 173. Consulter sur lui, outre le texte explicatif joint à ce recueil, les articles déjà cités de Vallet de Viriville, *Notice de quelques manuscrits précieux sous le rapport de l'art*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, année 1866, t. XX, p. 454-458.

2. La partie principale de cette miniature, montrant Talbot à genoux devant le roi et la reine, a été reproduite en couleurs par Shaw, *Dresses and decorations of the Middle Ages* (Londres, 1840-1843, gr. in-8°), t. II, pl. XLIX.

3. Dans la miniature en question, le comte de Shrewsbury, en présence de ses souverains, est suivi de son chien. C'est une allusion à l'emblème adopté par le vaillant guerrier. Dans la langue de la vénerie française du moyen âge, Talbot était un nom de chien, comme Tayaut, Miraut, Clabaut. En conséquence, le grand capitaine anglais avait pris comme cimier un chien, avec cette devise : « Talbot our good dogge » (Talbot notre bon chien), voulant dire ainsi qu'il était, pour employer les expressions de Vallet de Viriville, « le chien de l'Angleterre et de ses souverains, leur défenseur et leur gardien fidèle ».

la maison de Lancastre issue du mariage d'Isabelle avec Édouard II d'Angleterre; l'autre montre la suite des Valois jusqu'à Charles VI et sa fille Catherine. Les deux lignes se rapprochent par le mariage de Catherine avec Henri V, et elles se fondent dans la personne d'Henri VI, doublement héritier de saint Louis[1].

Ce tableau, destiné, on le voit, à établir toujours cette même idée, que nous avons déjà rencontrée ailleurs, de légitimité en faveur de la race royale anglaise, semblerait probant..., si l'on oubliait ou mettait de côté, comme dans le traité de Troyes, et le roi Charles VII et tous ses cousins, les Orléans, les Bourbons et tant d'autres qui, eux aussi, descendaient de saint Louis, et avec l'avantage d'en descendre par hérédité masculine.

De semblables tableaux n'ont pas été seulement insérés dans des manuscrits. Ils ont joué chez nous un rôle public et politique. « Sous la domination anglaise, ils paraissent avoir été exposés dans les églises et autres lieux d'un commun accès, comme des arguments justificatifs et qu'on voulait rendre populaires en faveur de cette domination[2]. »

Mais il ne servait plus de rien de multiplier de pareils efforts. Durant son procès, Jeanne d'Arc, trahie, livrée, seule, sans défenseur, au pouvoir de ses pires ennemis, n'avait pas le moindre doute. Elle disait à ses juges : « De l'amour ou de la haine que Dieu a aux Anglais, je ne sais rien; mais je sais bien qu'ils seront boutés hors de France, excepté ceux qui y mourront, et que Dieu enverra victoire aux Français. » La prophétie devait rapidement se réaliser. Elle l'était déjà en grande partie quand Talbot faisait exécuter le *Shrewsbury book* pour l'offrir à la femme d'Henri VI.

1. Il est intéressant de constater, pour l'histoire des prétentions anglaises sur la couronne de France, que, dans ce tableau commandé par Talbot, la place d'honneur, la « dextre », a été donnée à la filiation *française* d'Henri VI, par sa mère Catherine de France et les Valois, et qu'ainsi ses ascendants paternels anglais jusqu'à Édouard III ne viennent qu'en seconde ligne.

2. Vallet de Viriville, *Notice de quelques manuscrits précieux...*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, année 1886, t. XX, p. 457, en note.

Si la Normandie et la Guyenne, grâce surtout à Talbot, devaient tenir encore quelques courtes années pour les Anglais, Paris, la clef de la France, était, depuis le 13 avril 1436, rentré sous l'obédience de Charles VII.

Tout aussi bien que l'occupation anglaise, la reprise de Paris par les Français eut sa répercussion dans le domaine des manuscrits à miniatures. Quand les bannières de Charles VII eurent été replacées sur les portes et les tours de Paris, il se trouva que l'atelier qui avait travaillé pour Bedford, et d'où étaient sortis le livre d'heures du Musée Britannique et le *Bréviaire de Salisbury*, fonctionnait toujours dans la capitale. Cet atelier avait commencé par avoir pour clients des princes du sang des Valois avant de se mettre au service du régent anglais. De même, après Bedford, il suivit le vent de la fortune changeante. S'il produisit encore un nouveau livre d'heures, moins imposant de format que le *Livre d'heures de Bedford*, mais également tout à fait remarquable sous le rapport de l'art, ce fut pour un homme dont le nom seul dit tout quant à ses sentiments antianglais, Dunois, le fidèle ami de la Pucelle.

Le livre d'heures du glorieux bâtard d'Orléans se trouvait encore en France il y a quelques années. Il n'y est pas resté. Il est maintenant conservé à Londres, parmi les trésors bibliophiliques possédés par mon ami M. H. Yates Thompson, le collectionneur si éclairé.

Au moment de l'exposition des Primitifs français, l'an dernier, M. Yates Thompson avait consenti à prêter ce précieux volume. Grâce à sa complaisance, on a pu voir réunis durant quelques semaines, dans la section de l'exposition installée à la Bibliothèque nationale[1], le *Bréviaire de Salisbury* et les Heures du bâtard d'Orléans, ces deux manuscrits peints dans la même ville de Paris, dans le même atelier, mais dont l'un avait été fait pour Bedford, l'autre pour Dunois. Ce rapprochement évoquait vraiment toute une époque, d'abord d'écrasement, puis de miraculeux relève-

1. Nos 106 et 115 du catalogue de cette section. Cf. ma *Peinture à l'exposition des Primitifs français*, p. 72-73.

ment pour la cause française. Il y avait, en outre, quelque chose de piquant à constater que c'était le grand dépôt national de France qui fournissait le Bréviaire du duc anglais, tandis que les Heures du guerrier français étaient apportées par un collectionneur d'Angleterre. Je serais presque tenté de voir dans ce renversement des rôles comme un symbole, le symbole de l'apaisement qui s'est fait, le symbole de ces sentiments épurés qui réunissent dans un culte commun pour la vérité historique les arrière-neveux des adversaires d'autrefois. Aujourd'hui, grâce à Dieu, de ce côté-ci de la Manche comme sur l'autre rive, on envisage avec sérénité ces terribles querelles dont nous avons retrouvé l'écho dans les miniatures de nos manuscrits. Tous, nous pouvons nous trouver d'accord pour rendre hommage à la valeur et à la fidélité d'un Talbot, en même temps que pour saluer comme l'incarnation du patriotisme, et vénérer comme une sainte Jeanne, la bonne Lorraine.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

135. — Auvray (Lucien). Inventaire d'une collection de lettres de cardinaux des XVIe et XVIIe siècles. In-8, 21 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

(Extrait de la Revue d'histoire diplomatique.)

Lettres de cent vingt cardinaux réunies par le premier président de Harlay et formant les mss. 1183 et 1184 du fonds italien.

136. — Babeau (Albert). L'évolution des institutions et des mœurs en Champagne. In-8.

(Extrait de la Réforme sociale.)

137. — Baudrillart (l'abbé Alfred). Quatre cents ans de Concordat. In-12, v-386 p. Paris, Poussielgue.

Ce volume, qui ne vient que trop à son heure, renferme, outre

un avant-propos didactique sur les Concordats en général, l'histoire abrégée du Concordat de 1516 et des résultats qu'il donna jusqu'à la Révolution, puis celle du Concordat de 1801, et des considérations sur les conséquences qu'amènerait sa disparition.

138. — Biguet (E.). Jametz à travers l'histoire. In-8, 61 p. et grav. Montmédy, impr. Pierrot.

(Extrait des Mémoires de la Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse.)

139. — Bosc (L.-C.-P.). Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue, d'après l'édition de l'an V (1797). 2 vol. in-8. T. I, p. 1 à 381; t. II, p. 382 à 728. Villefranche-de-Rouergue, impr. Bardoux.

140. — Calmette (J.). Contribution à la critique des *Mémoires* de Commynes : les ambassades françaises en Espagne et la mort de D. Juan de Castille en 1497. In-8, 7 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

141. — Chamberland (A.). Un plan de restauration financière en 1596 attribué à Pierre Forget de Fresne, secrétaire d'État et membre du Conseil des finances; analyse détaillée. In-8, 19 p. Paris, Champion.

142. — Costa de Bastelica (Dr F.-M.). Sampiero Corso. In-8, 344 p., avec grav. Ajaccio, impr. J. Zevaco.

Voici une monographie à rapprocher de ces pages des « Couronnels françois » où notre Brantôme a parlé avec admiration de « San-Petro Corso, lequel fit tant de beaux faits d'armes, et si déterminés, qu'il ne seroit possible de les raconter ». Cet intrépide partisan, dont Henri IV fit le maréchal d'Ornano, est resté très populaire dans son île natale, et le compatriote qui s'est institué son historien a eu la vive satisfaction de lui faire ériger à Bastelica un monument de proportions grandioses. Cette cérémonie s'est passée en 1890. Le docteur Costa a voulu en consacrer le souvenir et la justifier en réunissant dans son livre tout ce que les chroniques ou histoires corses ou françaises, et les documents du temps, disent de Sampiero, de ses origines, de ses luttes contre l'Espagne et contre Gênes, des services rendus par lui à François Ier et aux trois rois suivants, de la tragédie conjugale qui n'a pas peu contribué à sa célébrité, et enfin de sa mort dramatique en 1567.

143. — DELABORDE (comte H.-Fr.). Nicolas Foucquet et le Trésor des chartes. In-8, 15 p. Besançon, impr. Jacquin.
(Extrait du Bibliographe moderne.)

144. — DELISLE (Léopold). Chantilly. Le Cabinet des livres : imprimés antérieurs au milieu du XVIe siècle. In-4, XCV-497 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

La série des Catalogues du musée Condé vient de s'augmenter d'un volume qui, sans avoir la somptuosité et l'illustration de certains autres, doit être cependant placé au premier plan pour son sujet, pour le nom du maître qui a signé l'Introduction, pour le souvenir du prince qui forma la collection du Cabinet des livres et prépara les matériaux de la description de ces livres. M. Delisle n'a compris que deux mille et quelques numéros dans les limites de l'ère des incunables portée cependant jusqu'à 1550; mais il en est bien peu dans ce nombre, comme nous le fait connaître l'Introduction, qui ne rappellent quelles nobles jouissances de bibliophile remplirent la dernière partie de l'existence de M. le duc d'Aumale et firent tout à la fois son bonheur et son honneur, alors que l'injustice du sort et celle des hommes eurent interrompu ses destinées premières. L'historien, autant que le bibliophile, trouverait ample matière d'étude dans ce catalogue, sachant d'ailleurs que les traditions d'hospitalité, étant restées les mêmes que par le passé à Chantilly, lui permettent d'étudier sur place ces livres précieux, rares ou uniques.

145. — DIGARD (G.), FAUCON (M.) et THOMAS (A.). Les registres de Boniface VIII; recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican. 8e fascicule, publié par Georges Digard. In-4 à 2 col., p. 798 à 971. Paris, Fontemoing.
(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

146. — DOREZ (Léon). Rabelaisiana : maistre Jehan Lunel. In-8, 41 p. Paris, Bouillon.
(Extrait de la Revue des bibliothèques.)

Identification du vrai Jean Lunel, que Rabelais annonça comme ayant « augmenté et corrigé fraîchement » l'édition du *Pantagruel* donnée à Lyon en 1533.

147. — DU BOSCQ DE BEAUMONT (G.). Officiers français au service de l'Espagne : la Garde wallone (1702-1822). In-8, 156 p. Paris, Conseil héraldique de France, 45, rue des Acacias.

148. — Du Roure (baron). Inventaire analytique de titres et documents originaux tirés des archives du château de Barbegal. In-4, xiv-541 p. Paris, Champion.

149. — Feuardent (F.). Jetons et méreaux depuis Louis IX jusqu'à la fin du Consulat de Bonaparte. T. I : Grandes administrations de l'État et de la ville de Paris; Corporations, etc.; Noblesse et villes de l'Ile-de-France. In-8, xvi-503 p., avec fig. Paris, Rollin et Feuardent.

150. — Gailly de Taurines (C.). Fontenoy (11 mai 1745); liste par régiments des officiers tués ou blessés, tirée des archives de la Guerre. In-16, 45 p. Paris, Picard et fils.

151. — Gallard (A.). Amboise et son canton; arts et belles-lettres, du xiie siècle jusqu'à nos jours. In-4, 87 p., avec grav. Tours, impr. Arrault et Cie.

152. — Gauthier (G.). Notes sur d'anciens fiefs du Gâtinais et de la Puisaye : la Bergerie; la Ferrière; la Villeneuve; le Challoy; Nombenard; la Margaudière; le Pigeon. In-8, 23 p. Fontainebleau, impr. Bourges.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

153. — Halphen (Eugène et Jules). Lettres inédites du roi Louis XIII à M. de Cesy, ambassadeur à Constantinople du 28 janvier 1631 au 14 avril 1639, publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale. In-8, viii-83 p. Paris, H. Champion.

(Tiré à 25 exemplaires.)

Trente-huit lettres officielles et politiques tirées des papiers de ce diplomate, ms. fr. 16157. Ces documents seront utiles aux éditeurs des *Mémoires du cardinal de Richelieu*.

154. — Hamy (D^r). Correspondance du cardinal Mazarin avec le maréchal d'Aumont, suivie d'un choix de lettres écrites à ce personnage par le roi, la reine régente, Gaston d'Orléans, Cromwell, Le Tellier et Louvois, précédée d'une notice historique sur le maréchal d'Aumont et le cardinal Mazarin et accompagnée de notes. In-4, lxx et 221 p., avec portr., cartes et grav. hors texte. Impr. de Monaco.

La correspondance qui remplit ce volume, et où l'on ne compte pas moins de 78 lettres originales du cardinal Mazarin (1643-1659), inédites pour la plupart, est entrée, pour une majeure partie, dans les archives de la principauté de Monaco, par le mariage de l'unique héritière du dernier duc d'Aumont. C'est pourquoi le prince actuellement régnant a bien voulu que la publication parût par ses soins et sous ses auspices, dans la collection qui compte déjà tant de volumes précieux à des titres divers pour l'histoire de France. L'éditeur ne s'est pas borné à établir avec beaucoup de soin et à annoter abondamment le texte des lettres; il a mis en tête une excellente préface de 70 pages, où sont retracées toute l'existence administrative, politique et militaire du maréchal Antoine II d'Aumont (1606-1669), et aussi l'histoire du pays Boulonnais (patrie d'origine de M. Hamy, qui s'est fait l'historien de ses illustrations de tout genre), où le maréchal commanda après son père, de 1635 à 1658.

155. — Hamy (Dr). James Cook et Latouche-Tréville; note sur un projet d'exploration des mers Australes.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

156. — Hello (H.). L'action maçonnique au XVIIIe siècle. 2 vol. in-16, 64 p. chacun. I : l'Action maçonnique en Europe, des origines à la Révolution française; II : la Maçonnerie et la Révolution française. Paris, Bloud et Cie.

157. — Hoffbauer (F.). Les rives de la Seine à travers les âges; préface de M. Victorien Sardou, de l'Académie française. In-4, VIII-231 p., avec grav. par l'auteur. Paris, Schmid.

158. — Ingold (A.-M.-P.). Grandidier liturgiste, avec le plus ancien calendrier de l'église de Strasbourg, et trois lettres de M. Ahlfeld à M. Liblin. In-8, 24 p. Paris, Alph. Picard et fils.

159. — Ingold (A.-M.-P.). Histoire de l'édition bénédictine de saint Augustin, avec le journal inédit de dom Ruinart. In-8, XII-201 p. Paris, Alph. Picard et fils.

160. — Ingold (A.-M.-P.). Bossuet et le jansénisme; notices historiques. Édition augmentée de deux appendices sur Bossuet et l'édition bénédictine de saint Augustin et sur

le Sacré-Cœur, par Bossuet. In-8, v-232 p. Paris, Alph. Picard et fils.

Ces deux ouvrages font partie de la collection de « Documents pour servir à l'histoire religieuse des XVIIe et XVIIIe siècles ». Le second est un appendice très important pour la démonstration de l'absolue orthodoxie de Bossuet d'après les corrections qu'il apporta à la Préface de dom Mabillon.

161. — JUSSERAND (J.-J.). Histoire littéraire du peuple anglais. T. II : De la Renaissance à la guerre civile. In-8, 994 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

Trop nombreux furent les points de contact entre notre littérature du XVIe et du XVIIe siècle et la littérature de l'Angleterre, pour que nous hésitions à signaler ici le nouveau volume que M. Jusserand a fait paraître en 1904, de sa monumentale *Histoire littéraire du peuple anglais*. Nous y suivons tour à tour la diffusion des idées et des doctrines de la Renaissance, la création des ateliers typographiques dont Caxton fut le principal *leader;* l'humanisme dans la prose et dans la poésie; l'influence de la réforme protestante; les caractéristiques de l' « âge d'Élisabeth » à l'intérieur et à l'extérieur; l'expansion de la littérature dans toutes ses branches; l'éclosion tardive du roman; Shakespeare, ses prédécesseurs, son œuvre dramatique et comique, ses successeurs Jonson, Beaumont, Fletcher, Marston, et l'influence du théâtre sur toutes les castes de la société; à côté des poètes, les voyageurs, les moralistes, les archéologues, les historiens, les prédicateurs; Bacon et son œuvre philosophique; enfin, les prodromes littéraires de la révolution de 1649.

Dans ces neuf chapitres, l'historien français trouvera sans peine et en abondance les indications, les jugements, les critiques qu'une érudition impeccable y a amassés à son intention sans que jamais on puisse sentir aucune défaillance chez l'érudit diplomate qui a entrepris une tâche colossale et en continue vaillamment l'exécution.

162. — KLEINCLAUSZ (A.). La lettre de Louis II à Basile le Macédonien. In-8, 9 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

163. — LAMEIRE (Irénée). Les occupations militaires en Espagne pendant les guerres de l'ancien droit. In-8, XV-755 p. Paris, Arthur Rousseau.

M. Lameire, professeur d'histoire de droit public à la Faculté de Lyon, poursuit ses études sur la théorie et la pratique de la

conquête dans l'ancien droit international. Deux volumes, l'un d'introduction, l'autre consacré aux occupations militaires, ou, en d'autres termes, aux déplacements de souveraineté en Italie pendant les guerres de Louis XIV, avaient paru en 1902 et 1903. Le but de l'auteur n'est point de faire une synthèse, mais, tout au contraire, de montrer comment la puissance ou l'armée occupante variait ses procédés selon le caractère propre des institutions de chaque province, ou même de chaque localité, par exemple, pour le présent volume, dans le Lampourdan, à Puycerda, à Llivia, à la Seo-d'Urgel; à Girone, sous le duc de Noailles ou sous le duc de Vendôme; à Barcelone, en Catalogne, etc. Dans tous les cas, il se sert exclusivement des document locaux, et par conséquent est amené à entrer dans des explications que le voisinage des deux pays de deçà et de delà les Pyrénées rend d'autant plus intéressantes pour nous. Le règne de Louis XIV est dépassé par ce nouveau volume, puisqu'une partie tout entière est consacrée à la guerre et à l'occupation passagère de 1719. D'autre part, du côté de l'Espagne, il n'y eut ni incursions, ni occupations, même éphémères, en France, comme il y en avait eu, de la part des armées savoyardes et piémontaises, dans la guerre précédente, en deçà de notre frontière des Alpes : par conséquent, il n'y a aucune contre-partie à l'occupation française.

164. — Laprade (Mme L. de). Le poinct de France et les centres dentelliers au XVIIe et au XVIIIe siècle; lettre-préface de M. Henry Lapauze. In-8, XXXVI-395 p., avec 43 ill. Paris, Laveur.

165. — Ledieu (A.). Budget communal d'Abbeville en 1464 et 1465. In-8, 19 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques.)

166. — L'Hote (l'abbé E.). Études historiques sur le diocèse de Saint-Dié : nos séminaires vosgiens. In-8, 223 p. et photogravures. Saint-Dié, impr. Cuny.

(Extrait de la Semaine religieuse de Saint-Dié.)

167. — Loisne (comte de). Un impôt sur le revenu à Arras en 1387. In-8, 8 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

168. — Macary (S.). L'orfèvrerie à Toulouse aux XVe et XVIe siècles (1460-1550), d'après les documents conservés aux archives notariales. In-8, 15 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

169. — MALHERBE (E.). La jeunesse de Mme de Sévigné, d'après des documents nouveaux. In-8, 71 p. Rouen, impr. Gy.

170. — Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la province. T. XV : Bibliographie du département de la Somme, par M. Henri Macqueron. T. I. In-4 à 2 col., IX-506 p. Amiens, impr. Yvert et Tellier.

171. — MÉTAIS (C.). De l'authenticité des chartes de fondation et bulles de l'abbaye de la Trinité de Vendôme. In-8, 44 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

172. — MOREL (le chanoine). Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne. T. I (877-1216). In-4, XII-488 p., avec fig. Montdidier, impr. Bellin.

173. — MOREL-FATIO (A.). Études sur l'Espagne; 3e série. In-8, 439 p. Paris, E. Bouillon.

Comme dans deux volumes précédents, l'auteur a réuni dans celui-ci un certain nombre d'articles de revues, dont plusieurs intéressent l'histoire des relations franco-espagnoles, tels que : *Un grand d'Espagne* (le duc de Caminha), *agent politique de Louis XIV; la Golille et l'habit militaire*, dans lesquels s'identifia durant le XVIIIe siècle la lutte du vieil esprit national contre les nouveautés venues de l'étranger.

174. — MORTET (V.). Notes historiques et archéologiques sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris. II : l'Ancien niveau de Notre-Dame de Paris et les portes secondaires de la façade méridionale (XIIIe et XIVe siècles). In-8, 15 p. et 1 planche. Paris, Picard et fils.

(Extrait du Bulletin monumental.)

175. — OMONT (H.). Note sur un missel parisien de 1501. In-8, 6 p.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris.)

Description de l'exemplaire — le quatrième connu — qui a été offert à la Bibliothèque nationale par le Comité de la *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle*. Il présente cette particularité intéressante qu'il appartint à Robert Dugast, fondateur du collège Sainte-Barbe.

176. — Omont (H.). Inventaire sommaire des Nouvelles acquisitions françaises du Département des manuscrits pendant les années 1903-1904. In-8, 69 p. Paris, Alph. Picard et fils.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

177. — Omont (H.). Manuscrit des œuvres de saint Denys l'Aréopagite, envoyé de Constantinople à Louis le Débonnaire en 827. In-8, 11 p. et fac-similé. Paris, Leroux.

(Extrait de la Revue des Études grecques.)

178. — Pasquier. Mandement de Louis XI concernant la translation de la sainte ampoule en 1483. In-8, 8 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

179. — Petrucci (P.). La musique en Anjou au xve siècle, communication faite au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences tenu à Angers en 1903. In-8, 9 p., avec 1 fig. Paris, 28, rue Serpente.

(Extrait des Comptes-rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences.)

180. — Philippe. Marché pour la construction de la porte d'Aiguespasses à Mende (1436, 20 décembre). In-8, 8 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

181. — Pilastre (E.). Lexique sommaire de la langue du duc de Saint-Simon. In-8, v-148 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

Ce lexique, nécessairement sommaire, comme l'annonce son titre, a pour but principal de signaler les expressions les plus caractéristiques, et, par là, de montrer quel intérêt présenterait un dictionnaire ou, tout au moins, un répertoire plus complet de cette langue de Saint-Simon où se mêlent les restes du parler du xvie siècle côte à côte avec des néologismes du xviiie et avec des idiotismes que le xixe, si friand de nouveautés, eût parfois réclamés pour lui-même. L'auteur a eu soin, presque toujours, d'indiquer le passage ou l'un des passages où il a relevé le mot; il y a joint la définition au propre et au figuré, puis l'étymologie, que le lexicographe n'aborde jamais sans une terreur très légitime malgré les progrès de la science moderne.

182. — Rasilly (marquis de). Généalogie de la famille de Rasilly; Touraine, Anjou, Poitou. In-4, xli-587 p., avec blasons dans le texte et 39 portr., tableaux et fac-similés reproduits hors texte en héliogravure. Laval, impr. A. Goupil.

Notre confrère M. le marquis de Rasilly a réuni dans ce fort beau volume toute la série de titres originaux qui permet de faire remonter la filiation jusqu'au xie siècle, où vivait Renaud de « Razilli », chevalier. Nombre de documents sont d'un grand intérêt pour l'histoire générale, et surtout dans les xvie, xviie et xviiie siècles, où divers Rasilly jouèrent un rôle considérable dans les guerres de religion, dans les armées et les flottes, ou à la cour, et plus particulièrement encore dans les entreprises maritimes et coloniales de Louis XIII et de Louis XIV.

183. — Rey (Auguste). Un légataire de Villon : Nicolas de Louviers. In-8, 16 p. Paris, H. Champion.

(Extrait du Bulletin de la Conférence des Sociétés savantes de Seine-et-Oise.)

A l'aide des archives de Chantilly, des dossiers du Cabinet des titres et des chroniques du xve siècle, M. Rey a reconstitué de tous points la généalogie de ces Louviers, qui étaient de souche bourgeoise, mais finirent par tenir une belle place dans l'histoire de Paris et par posséder beaucoup de fiefs nobles tout à l'entour de la capitale.

184. — Trémault (Auguste de). Histoire municipale de Vendôme avant 1789. In-8, iii-197 p., avec portr. Vendôme, impr. Empaytaz.

L'auteur, qui est mort dans un âge extrêmement avancé avant d'avoir pu livrer son travail à l'impression, s'était servi, pour la dernière période, de la série des registres municipaux des xviie et xviiie siècles; mais il a tenu à y joindre ce que l'étude attentive des ouvrages d'histoire locale et des documents épars permet de connaître avec plus ou moins de précision sur le caractère des communautés d'habitants dans cette région de la France centrale, sur le fonctionnement de l'échevinage de Vendôme en particulier, et sur les événements notables survenus dans cette petite ville. C'est une bonne contribution aux études d'histoire administrative qui se multiplient sur tous les points à la fois, depuis un demi-siècle.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 JUIN 1905,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. OMONT ET DURRIEU, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 avril et de celui de l'Assemblée générale du 2 mai ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société vient de perdre deux de ses membres :

M. le baron Alphonse de Rothschild, né à Paris le 1er février 1827, est mort, en son hôtel de la rue Saint-Florentin, le 27 mai dernier. Régent de la Banque de France depuis 1854, président du Conseil d'administration du chemin de fer du Nord depuis 1869, il ne m'appartient pas de retracer ici l'œuvre du grand financier. Possesseur de superbes collections artistiques, il était, depuis 1882, membre libre de l'Académie des beaux-arts; mais le nom de M. Alphonse de Rothschild restera surtout attaché aux nombreux dons et fondations charitables qui ont fait payer un juste tribut de regrets à sa mémoire.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui s'est éteint le 4 juin dans sa quatre-vingt-deuxième année, était né le 20 octobre 1823. Petit-neveu et fils adoptif du chancelier Pasquier, l'un de nos fondateurs, il l'avait remplacé sur nos listes avec le n° 3. Après avoir siégé quelques années au Conseil d'État à la fin du règne de Louis-Philippe, il était resté pendant tout l'Empire à l'écart des affaires publiques. Mais, le 8 février 1871, le département de l'Orne l'envoyait à l'Assemblée nationale, dont il fut, en 1875, le dernier président; élu, la même année, en tête de la liste des

sénateurs inamovibles, il devenait bientôt le premier président du Sénat. Deux ans après, l'Académie française l'appelait à siéger parmi ses membres. Je n'ai pas à retracer devant vous le rôle considérable, et que vous avez tous présent à la mémoire, de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. Tous ceux de nous qui l'ont connu garderont le souvenir de l'élévation et de la droiture de son caractère, et je crois être votre interprète en adressant à la famille de notre éminent et regretté confrère l'hommage de nos respectueuses condoléances.

Le Conseil s'associe aux regrets qui viennent d'être exprimés.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. le comte Boulay de la Meurthe, nommé membre du Conseil par l'Assemblée générale.

Il proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2433. M. le vicomte DE FRANCE, rue de Lille, n° 55; présenté par MM. le comte Durrieu et P. de Kermaingant.

2434. M. Albert CHABERT, avenue Hoche, n° 36; présenté par MM. Lair et le comte Durrieu.

2435. M. Paul LACOMBE, rue de Moscou, n° 5; présenté par MM. Delisle et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1905. — *Revue historique*, mai-juin 1905. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, mars-avril 1905. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, mars et avril 1905.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XXIX. — *Bulletin* de la même Société, 3e et 4e trimestres de 1904. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1904. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, t. XII. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. XI. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1904. — *Annales de la Société académique de Nantes*, 1904. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, nouv. série, t. VIII, 2e livr. — *Bulletin* de la même Société, t. II,

livr. 9. — *Proceedings of the American philosophical Society*, octobre-décembre 1904. — *Transactions* de la même Société, t. XXI, 1re partie.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Cartulaire de la Chartreuse du Val de Sainte-Aldegonde, près Saint-Omer, par Justin de Pas. In-4. Saint-Omer, impr. d'Homont. — *Le château de Lassay (Mayenne)*, étude historique et archéologique par le marquis de Beauchesne et Eug. Lefèvre-Pontalis. Br. in-8. Caen, impr. Delesques. — *Le chevalier d'Éon (1728-1810)*, par O. Homberg et F. Jousselin, 2e éd. In-12. Paris, Plon. — *La femme du grand Condé : Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé*, par les mêmes. In-12. Paris, Plon.

Correspondance.

M. Henri Moranvillé et M. le comte Baguenault de Puchesse s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Georges Laguerre, admis dans la séance du 8 novembre 1904, en remplacement de son père décédé, adresse ses remerciements au Conseil.

M. le Président présente au Conseil un essai de reproduction réduite, en phototypie, exécutée par MM. Berthaud frères, du manuscrit, en onciale du VIIIe siècle, de l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours, connu sous le nom de manuscrit de Beauvais et conservé à la Bibliothèque nationale (ms. latin 17654).

M. Léopold Delisle croit devoir ajouter que le prix très réduit de ce genre de reproduction a l'avantage de le mettre à la portée de tous les travailleurs ou curieux.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et de ses comités.

Sont élus :

Président : M. le comte Durrieu.
1er *vice-président :* M. le baron de Courcel.

2e *vice-président :* M. Gaston Raynaud.
Secrétaire adjoint : M. Noël Valois.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Léon Lecestre.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. Delisle.
Himly.
Longnon.
Picot.
De Schickler.

Est élu, en remplacement de M. de Barthélemy, décédé, M. Omont, président sortant.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. Lair.
De Luçay.
Servois.

Est élu, en remplacement de M. le comte Durrieu, président en fonctions, M. le baron de Barante.

M. le Président adresse les paroles suivantes au Conseil :

Messieurs et chers Confrères,

Avant de quitter le fauteuil de la présidence, auquel vos bienveillants suffrages m'ont appelé l'an dernier, permettez-moi de vous adresser encore une fois l'expression de ma vive gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait.

C'est aussi pour moi un agréable devoir d'adresser des remerciements particuliers à notre secrétaire, à l'expérience et au dévouement duquel vous savez qu'on ne fait jamais appel en vain, et dont les avis facilitent singulièrement la tâche du président.

Je prie mon cher successeur, M. le comte Durrieu, de prendre possession du fauteuil de la présidence.

M. le comte Durrieu, en prenant possession de la présidence, adresse les paroles suivantes au Conseil :

Mes chers Confrères,

Je suis profondément touché que vous ayez songé à me faire succéder dans la présidence au confrère éminent qui, pour moi, fut un camarade des temps de jeunesse à l'École des chartes et est resté un ami très cher.

Le rapprochement du nom de M. Omont avec le mien me reporte forcément à cet après-midi du 6 mai 1902, dont le souvenir est resté impérissable pour nous tous. Ce jour-là déjà, nous nous succédions, M. Omont et moi, lui marchant le premier, moi le suivant : nous apportions les deux volumes de reproduction que notre Société de l'Histoire de France, unie à la Société de l'École des chartes, offrait comme un tribut de son admiration et de son attachement à notre illustre et vénéré confrère M. Léopold Delisle. Je suis persuadé que c'est la mémoire de ce jour qui a contribué à décider vos votes en ma faveur. Cette élection est donc comme un rappel de notre manifestation en l'honneur de M. Delisle, circonstance qui augmente encore pour moi le prix de vos suffrages. Je vous en remercie du plus profond du cœur.

La présidence de notre Société de l'Histoire de France comporte de multiples avantages. L'un d'eux, que je goûte le plus vivement, est de me trouver assis côte à côte avec notre cher secrétaire M. de Boislisle. Les scrutins de nos élections doivent rester chose secrète. J'oserai vous dire cependant que, si j'ai été accueilli dans notre Conseil et traité par vous avec tant de faveur, c'est pour une grande part à l'amitié de M. de Boislisle que j'ai le sentiment de le devoir.

Mais il est d'autres faits pour lesquels la discrétion ne m'est plus imposée. Lorsqu'un travailleur aspire au titre si disputé de membre résidant de la Société des Antiquaires de France, il lui faut avoir pour défendre sa candidature un rapporteur : nous dirions ici une sorte de « commissaire responsable ». M. de Boislisle a bien voulu se charger d'assumer cette tâche en ma faveur, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'avec un tel avocat je devais triompher. Notre secrétaire sait depuis longtemps combien je lui suis resté reconnaissant de son puissant et si cordial appui. L'occasion s'offre à moi de lui témoigner publiquement ma gratitude; c'est avec bonheur que j'en profite.

Vous venez d'ailleurs de m'aider à m'acquitter envers lui. A un certain égard tout parrainage a ses aléas. Que de fois ne voit-on pas se réaliser la pensée du vers de Racine :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé!

M. de Boislisle, du fait qu'il s'était porté fort pour moi, s'exposait à la crainte, toujours possible en somme, de voir son néophyte mal tourner. Vos suffrages, mes chers Confrères, sont une si haute marque d'estime que, grâce à vous, la conscience de mon cher ancien rapporteur trouvera une raison de se sentir désormais rassurée.

M. de Boislisle a pour second M. Valois. Il y a peu de temps, dans une autre enceinte, nous étions assis au même bureau, M. Valois et moi, l'un tenant la sonnette présidentielle, l'autre maniant la plume de secrétaire. Vos suffrages vont faire renaître une situation analogue, et je m'en réjouis, comme de tout ce qui tend à resserrer entre M. Valois et moi des liens d'une amitié aussi profonde qu'ancienne.

Enfin, je ne terminerai pas sans vous dire combien je me sens grandement honoré de me voir nommer, sur la liste de nos dignitaires temporaires, à côté d'un homme tel que M. le baron de Courcel.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1905. Feuilles 1 à 4 tirées; feuilles 5 à 8 en placards.

Lettres de Charles VIII. T. V. Feuilles 1 à 6 tirées; feuilles 7 à 11 en pages.

Chronique de Gilles le Muisit. T. I. Feuilles 13 à 17 tirées; on compose la suite.

Chronique de Jean le Bel. T. II. Feuilles 1 à 5 tirées; feuilles 6 à 9 en placards.

Notices et rapports sur l'édition des Mémoires de Richelieu. Fasc. I. Six feuilles et un quart en pages.

Mémoires du comte de Souvigny. T. I. Feuilles 1 à 3 en placards.

Le secrétaire annonce que les deux volumes complémentaires de l'exercice 1904 ont été mis en distribution et que le fascicule sur les *Mémoires du cardinal de Richelieu* pourra être distribué avant les vacances.

Il communique une lettre de M. le comte Baguenault de Puchesse qui a reçu les renseignements désirés des deux auteurs de la proposition d'une nouvelle édition des *Mémoires des frères du Bellay*. L'édition donnerait trois volumes de dimensions ordinaires. Le texte est préparé d'après l'édition *princeps* de 1569, faute de manuscrits antérieurs; mais il sera notablement amélioré. L'annotation sera abondante. L'identification des personnages est déjà faite en grande partie, et le dépouillement des correspondances est achevé pour les périodes de 1521-1522 et 1526-1542. On peut estimer que le manuscrit du premier volume sera prêt dans le courant de l'année 1906.

Dans ces conditions, le Conseil vote l'adoption en principe de la proposition de MM. Bourrilly et Vindry.

Le Conseil autorise la mise sous presse du deuxième volume des *Mémoriaux du Conseil de 1661*.

M. Jules Lair entretient le Conseil d'une série de découvertes et de constatations très intéressantes faites par M. Robert Lavollée à la Bibliothèque nationale et au dépôt des Affaires étrangères. Il s'agit, cette fois, d'un chapitre inédit et complémentaire des *Mémoires du cardinal de Richelieu* pour l'année 1639. C'est dans le ms. fr. 17554, jadis entrevu, mais non dépouillé ni utilisé par Avenel, que M. Lavollée a retrouvé tout le schéma de ce chapitre, avec indication des documents qui y devaient rentrer pour faire la rédaction complète de la partie des événements de 1639 concernant la lutte avec la régente de Savoie. Monsieur de Saint-Malo dirigeait encore le travail et faisait le choix parmi les documents aujourd'hui conservés aux Affaires étrangères; mais la direction supérieure du Cardinal se fai-

sait toujours sentir, ne fût-ce que par une entière concordance avec son *Testament politique*.

Quoique l'année 1639 représente l'extrême limite des *Mémoires*, il serait désirable que, dès à présent, dans une seconde partie du fascicule en cours d'impression, M. Lavollée pût porter à la connaissance du public les nouveaux résultats acquis grâce à lui, et même reconstituer le chapitre en entier, pour bien faire comprendre et saisir sur le vif comment agissaient les collaborateurs de Richelieu arrivés presque à la fin de leur besogne. L'impression demanderait 120 à 150 pages.

M. Lair ajoute qu'il y aurait là une excellente occasion d'étudier de quels documents Vittorio Siri se servit pour cette année 1639, après la mort de Richelieu, et même après celle de Mazarin, pour constituer son récit des *Memorie recondite*. Quant à présent, Siri semble n'avoir pas eu communication des documents français relatifs aux relations du Cardinal avec la Savoie, ni du texte retrouvé par M. Lavollée, mais plutôt des documents de Turin.

M. le baron de Courcel exprime le désir que l'on spécifie bien que ce texte nouveau de 1639 ne rentrerait pas dans les *Mémoires*, puisqu'il n'apparaît que sous une forme préparatoire, et qu'on peut même supposer avec une vraisemblance suffisante que le temps manqua pour terminer cette rédaction avant la mort du Cardinal, entre le jour où s'arrêtent les *Mémoires* authentiques, et cette année 1641 à laquelle doit être fixé le *Testament politique*.

Le Conseil remercie M. Lair de cette communication, félicite M. Lavollée de ses nouvelles découvertes, et autorise la mise sous presse d'une deuxième partie du fascicule qui va être mis en distribution.

La séance est levée à six heures.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 JUILLET 1905,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. GASTON RAYNAUD, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 novembre suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2436. M. Émile CHARVÉRIAT, rue du Regard, n° 1; présenté par MM. Lecestre et Valois.

2437. M. le baron Roger DE MONTESQUIEU, rue de Berry, n° 5 *bis;* présenté par M. le marquis de Vogüé et M. le comte Horric de Beaucaire.

M. le Président annonce que M. Delaville Le Roulx, membre du Conseil, vient d'obtenir le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour son monumental *Cartulaire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, complété par un ouvrage sur *les Hospitaliers en terre sainte et à Chypre de 1100 à 1310,* et il lui adresse, au nom du Conseil, de cordiales félicitations.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* mai-juin 1905. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* mai 1905.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 2e trimestre 1905. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, 2e série, t. I, 1re partie. — *Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1905, nos 1 et 2. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, année 1905, livraisons 1 et 2. — *Annuaire* de la même Société, pour 1905. — *Indicateur d'antiquités suisses*, années 1904-1905, no 4. — *Ethnological Survey publications*, t. II, 1re partie : *Negritos of Zambales*.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Lettres inédites du roi Louis XIII à M. de Césy, ambassadeur de France à Constantinople, publiées par Eug. et Jules Halphen. In-8. Paris, Champion. — *L'abbaye du Bec et ses prieurés anglais aux XIIIe et XIVe siècles*, discours de M. Henri Omont, directeur de la Société des Antiquaires de Normandie. Br. in-8. Caen, impr. H. Delesques.

Correspondance.

M. le comte Durrieu, président, M. de Boislisle, secrétaire, MM. Omont et Delaville Le Roulx s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

MM. le vicomte Henry de France et A. Chabert, admis dans la précédente séance, adressent leurs remerciements au Conseil.

M. Émile Charvériat, petit-fils de notre regretté confrère, sollicite l'honneur de remplacer son grand-père sur les listes de la Société.

La Société archéologique et historique de l'Orléanais adresse une circulaire relative à l'érection d'un monument à la double mémoire de Mgr Desnoyers et de M. Herluison.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 4 tirées; feuilles 5 et 9 en pages; feuilles 6 à 8 en bon à tirer.

Lettres de Charles VIII. T. V. Feuilles 7 à 11 tirées; feuilles 12 à 17 en placards.

Chronique de Gilles le Muisit. T. I. Feuille 17 tirée; feuilles 18 et 19 en placards.

Chronique de Jean le Bel. T. II. Pas de changement.

Mémoires de Souvigny. T. I. Feuilles 1 à 3 en pages.

Notices et rapports sur les Mémoires de Richelieu. T. I. Feuilles 1 à 7 au brochage.

Sur la proposition de M. Lair, le Conseil fixe à 650 exemplaires le chiffre du tirage pour le tome I des *Mémoires de Souvigny*.

M. Lair entretient le Conseil de la publication des *Mémoires de Richelieu* et fait savoir que le travail de M. Lavollée, dont il a été question dans la dernière séance, sera prochainement mis au point et complètement prêt pour l'impression, de telle sorte que le fascicule de *Notices et rapports* qui doit le contenir puisse être mis en distribution vers le mois de novembre. La disposition typographique de ce fascicule fait l'objet de diverses observations de M. le baron de Courcel et de M. Lecestre.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

185. — Arbaumont (J. d') et Oursel (C.). Notes sur l'assassinat de Jean Sans-Peur. In-8 carré, 16 p. Dijon, impr. Jobard.

(Extrait des Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or.)

186. — Arnaud d'Agnel (l'abbé G.). Les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille en Rouergue. In-8, 23 p. Toulouse, Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

187. — Auvray (L.). Un recueil de pièces sur l'abbaye

de Rozoi-le-Jeune. In-8, 15 p. Fontainebleau, impr. Bourges.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

188. — Balincourt (comte E. de). La mort du bailli de Suffren, d'après ses historiens et d'après sa famille. In-8, 27 p. Nîmes, impr. Gervais-Bedot.

189. — Baudry (J.). Étude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution (à propos d'une correspondance inédite, 1782-1790). 2 vol. in-8. T. I, 349 p.; t. II, 486 p. Paris, Champion.

190. — Bazin (A.). Topographie de l'ancien Compiègne. In-16, 576 p. Compiègne, Lefebvre.

191. — Beauchesne (marquis de) et Lefèvre-Pontalis (E.). Le château de Lassay (Mayenne), étude historique et archéologique. In-8, 40 p. et planches. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin monumental.)

192. — Bergère (H.). Étude historique sur les chorévêques. In-8, ii-121 p. Paris, Giard et Brière.

193. — Bernard (C.). Essai historique sur la ville de Forcalquier. In-8, 375 p. et 2 grav. Forcalquier, impr. Bernard.

194. — Besançon (Abel) et Longin (Émile). Registres consulaires de la ville de Villefranche (Rhône), publiés d'après le manuscrit original. T. I (1398-1489), ix-608 p. Villefranche-sur-Saône, Ruban.

195. — Biguet (E.). Jametz à travers l'histoire. In-8, 61 p. et grav. Montmédy, impr. Pierrot.

(Extrait des Mémoires de la Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse.)

196. — Blanchet (A.). Traité des monnaies gauloises. 2 vol. in-8, avec figures et 4 planches. 1re partie, v-336 p.; 2e partie, p. 337 à 651. Paris, Leroux.

197. — Bosc (L.-C.-P.). Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue, d'après l'édition de l'an V (1797). 2 vol.

in-8. T. I, p. 1 à 381; t. II, p. 382 à 728. Villefranche-de-Rouergue, impr. Bardoux.

198. — Boulay (le R. P. D.). Vie du vénérable Jean Eudes, instituteur de la congrégation de Jésus-et-Marie et de l'ordre de Notre-Dame-de-Charité, auteur du culte liturgique des Sacrés-Cœurs. T. I : 1601-1643. In-8, 660 p. et portr. Paris, Haton.

199. — Bourrilly (V.-L.). Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise (14..?-1547); contribution à l'histoire de l'humanisme sous le règne de François Ier. In-8, 143 p. Paris, Bellais.

200. — Brémond d'Ars (A. de). Familles féodales éteintes et oubliées : les anciens seigneurs d'Albin, aujourd'hui la ville d'Aubin, dans l'Aveyron (960-1800), Rouergue, Languedoc, Auvergne, Quercy, Touraine, Poitou, Berry, Angoumois et Saintonge. 2e édition. In-8, 254 p. Paris, Champion.

201. — Broglie (duc de) et Vernier (J.). Correspondance inédite de Victor-François, duc de Broglie, maréchal de France, avec le prince Xavier de Saxe, comte de Lusace, lieutenant général, pour servir à l'histoire de la guerre de Sept ans (campagnes de 1759 à 1761). T. III : octobre 1760-juin 1761. In-8, 664 p. Paris, Michel.

202. — Broutin (l'abbé A.-M.). Fondation d'une lampe à Notre-Dame-des-Malades, à Saint-Amand, en 1334, par la comtesse Jeanne de Valois; documents communiqués à la Société d'études de la province de Cambrai. In-8, 12 p., avec grav. et planche. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.

203. — Calmette (J.). Contribution à la critique des Mémoires de Commynes : les ambassades françaises en Espagne et la mort de D. Juan de Castille en 1497. In-8, 7 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

204. — Calmette (J.). Les comtés et les comtes de Tou-

louse et de Rodez sous Charles le Chauve. In-8, 24 p. Toulouse, Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

205. — CARDON (Henry). Extraits du journal de Charles de Croix, chanoine de l'église collégiale de Saint-Quentin (3 février 1645-3 octobre 1685). In-8, 377 p., avec fac-similé, grav. et portr. Saint-Quentin, impr. Poette.

206. — CASSAN (l'abbé L.). Notre-Dame-de-la-Garrigue, aujourd'hui Lagamas. In-8, 67 p. Montpellier, impr. de la Manufacture de la Charité.

207. — CHABRAND (E.). Origine étymologique et signification du nom de Gap. In-16, 19 p. Grenoble, Drevet.

208. — CHAMBERLAND (A.). Un plan de restauration financière en 1596, attribué à Pierre Forget de Fresne, secrétaire d'État et membre du Conseil des finances; analyse détaillée. In-8, 19 p. Paris, Champion.

209. — CHÂTELAIN (U.-V.). Le surintendant Nicolas Foucquet protecteur des lettres, des arts et des sciences. In-8, 598 p. Paris, Perrin et Cie.

Il était obligatoire pour les hommes d'État, au XVIIe comme au XVIe siècle, d'allier à leur rôle politique les agréments et distractions du mécénat. Bien peu y manquèrent; mais Foucquet est probablement le premier qui ait dû à l'érudition moderne un hommage aussi complet et flatteur que celui que vient de lui rendre M. Châtelain. « Suivre pas à pas le ministre d'État dans les fonctions qu'il s'était données de protecteur des écrivains, des savants et des artistes; étudier ses goûts, ses procédés, ses largesses, son initiative, préciser son action immédiate, examiner son influence ultérieure sur les ouvrages de l'esprit en un temps où l'évolution rapide se produisait dans les lettres et dans les arts, où la physiologie, la médecine, la mathématique, l'érudition ne restaient pas inactives, où la philosophie, s'orientant vers les études psychologiques, allait exercer par là même une sorte d'empire sur les écrits purement littéraires, tel est le dessein que je me suis proposé... » Si vaste que fût ce plan, si nouveau que fût le terrain où il entraînait pour la première fois un historien du célèbre surintendant, il faut reconnaître que M. Châtelain a tenu ses promesses. Beaucoup de lecture, une louable ardeur d'investigation, une intime connaissance de tous les mondes divers au

milieu desquels Foucquet passa dix années de splendeur, une curiosité égale à l'endroit des hommes et de leurs œuvres littéraires, artistiques ou intellectuelles, ou des caractéristiques de chacun, lui ont permis de donner un volume très substantiel, très neuf, très utile pour tous les amis de l'histoire, quel que soit leur département propre.

210. — Chevalier (le chanoine Ulysse). Ordinaire et coutumier de l'église cathédrale de Bayeux (xiiie siècle), publiés d'après les manuscrits originaux. In-8, l-479 p. et 6 planches en photogravure. Paris, Picard et fils.

211. — Christian (A.). Études sur le Paris d'autrefois : les médecins; l'Université. Petit in-8, xi-223 p. Paris, Roustan et Champion.

212. — Clément-Simon (G.). Documents sur l'histoire du Limousin tirés des archives du château de Bach, près Tulle, publiés avec notes et commentaires. In-8, viii-399 p. Brive, impr. Roche.

213. — Cochin (Henry). Jean-Galéaz Visconti et le comté de Vertus. In-8, 20 p., avec fac-similés. Milan, impr. Cogliati.

(Extrait de l'Archivio storico lombardo.)

Reproduction, avec fac-similés, d'une charte de Jean-Galéas relative à l'amortissement d'une rente léguée à l'église Saint-Étienne de Châlons par Guillaume de La Mote, archidiacre de Joinville. Notre confrère a ajouté à ce texte inédit des considérations sur le sceau appendu à cette charte de 1368, sur l'histoire de l'ancien *pagus Virtudensis* apporté en dot par Isabelle de France, en 1361, au Visconti, et sur le personnel par l'intermédiaire duquel il administra ce comté.

214. — Coutant (H.). Le Palais-Bourbon au xviiie siècle; la fin du Pré-aux-Clercs; la duchesse de Bourbon et Louis XV; le marquis de Lassay; construction et aménagement du Palais-Bourbon; l'hôtel de Lassay; les héritiers de la duchesse; le prince de Condé; la vie au Palais-Bourbon (1765-1780). In-8, 145 p. et 11 planches. Paris, Daragon.

215. — Des Cilleuls (A.). Inventaire des droits et reve-

nus de l'évêché de Saint-Papoul. In-8, 4 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques.)

216. — Des Forts (Ph.). Une excursion dans le Parisis : Saint-Denis, Sarcelles, Écouen, Villiers-le-Bel. In-8, 16 p. Abbeville, impr. Paillart.

(Extrait du Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville.)

217. — Dhanys (M.). Souvenirs d'une bleue, élève de Saint-Cyr : Marguerite-Victoire de la Maisonfort à Geneviève de Colombe (octobre 1688-février 1691). In-18 jésus, 314 p. Paris, Ollendorff.

218. — Digard (G.), Faucon (M.) et Thomas (A.). Les registres de Boniface VIII ; recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican. 8e fasc. In-4 à 2 col., p. 798 à 971. Paris, Fontemoing.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

219. — Dubois (A.). Monographie de la seigneurie de Cruzille en Mâconnais. In-8, 55 p. et grav. Chalon-sur-Saône, Bertrand.

(Extrait des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.)

220. — Du Boscq de Beaumont (G.). Officiers français au service de l'Espagne : la garde wallone (1702-1822). In-8, 156 p. Paris, Conseil héraldique de France, 45, rue des Acacias.

221. — Dubrulle (l'abbé H.). Bullaire de la province de Reims sous le pontificat de Pie II. In-8, x-265 p. Lille, Giard.

222. — Du Roure (baron). Inventaire analytique de titres et documents originaux tirés des archives du château de Barbegal. In-4, xiv-541 p. Paris, Champion.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 NOVEMBRE 1905,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DURRIEU, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 décembre suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce dans les termes suivants la perte que la Société et le Conseil ont faite en la personne de M. le comte de Luçay :

Depuis notre dernière réunion, la Société de l'Histoire de France, et son Conseil en particulier, ont fait une perte cruelle dans la personne de M. le comte Hélion de Luçay. Doué de rares facultés d'administrateur, en même temps que savant historien et littérateur, M. le comte de Luçay a laissé, partout où il a passé, de brillants souvenirs. Né à Paris le 28 février 1831, il débuta en 1855 par le Conseil d'État, où il fut successivement auditeur et maître des requêtes. Plus tard, il apporta, par sa science des questions économiques et financières, un précieux concours aux travaux de la Société nationale d'Agriculture, dont il devint membre en 1881, et de la Société des Agriculteurs de France, qui l'appela à son bureau en qualité de vice-président, en faisant également de lui le président de sa section d'économie et de législation rurales.

D'autre part, M. de Luçay s'adonnait, avec succès, aux études historiques. Parmi les écrits qui lui valurent un juste renom, il faut citer notamment son ouvrage sur *les Origines du pouvoir ministériel en France, les Secrétaires d'État depuis leur*

institution jusqu'à la mort de Louis XV, remarquable livre couronné par l'Académie française, et son traité des *Assemblées politiques sous Louis XVI.* Grand propriétaire à Saint-Agnan, dans l'Oise, M. de Luçay s'intéressait aussi d'une manière particulière aux souvenirs locaux du pays qui avait constitué l'ancien comté de Clermont-en-Beauvaisis. Il se fit le fidèle historien de la région, lui consacrant toute une série de brochures réunies plus tard sous le titre général d'*Études sur le comté de Clermont.*

Des honneurs bien mérités furent la récompense de cette vie de travail et de dévouement. M. le comte de Luçay, chevalier de la Légion d'honneur, devint correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, et de la Commission supérieure des Archives.

Ses aptitudes et ses goûts devaient tout naturellement l'attirer vers notre Société de l'Histoire de France. Il y était entré depuis plus de quarante-deux ans, le 3 mars 1863, et, l'an prochain, si nous avions eu le bonheur de conserver notre éminent confrère, nous aurions eu à célébrer le trentième anniversaire de son élection comme membre du Conseil (2 mai 1876). Dès 1881, M. de Luçay devint membre de notre Comité des fonds. Enfin, en 1888, il fut élu à la présidence. Durant cette longue suite d'années où il siégea parmi nous, M. de Luçay ne cessa de témoigner de son attachement à notre Société et de nous prêter un actif concours. Chez lui, le cœur était à la hauteur de l'intelligence, et la valeur de l'écrivain s'alliait à la plus exquise courtoisie.

Fidèle aux plus hautes et aux plus nobles convictions, M. le comte de Luçay est mort en chrétien, le 10 juillet 1905, à l'âge de soixante-quatorze ans, laissant d'unanimes regrets. La Société de l'Histoire de France est un des milieux où ces regrets ont été et seront le plus vivement ressentis. Aussi, je suis certain de répondre d'avance à votre désir en vous proposant d'envoyer au fils de notre très regretté confrère, M. le comte Charles de Luçay, et à ses filles, mesdemoiselles de Luçay, le témoignage de notre très profonde et très douloureuse sympathie.

M. le Président annonce également qu'un autre membre éminent de la Société, M. Adolphe Chévrier, conseiller à la Cour de cassation, dont l'inscription sur nos listes avait eu lieu le 5 janvier 1886, le même jour que celle de M. Vuitry, son beau-père, est mort à Paris le 6 juin, à l'âge de soixante-treize ans.

Le Conseil s'associe aux sentiments de regret exprimés par M. le Président.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2438. M. le marquis DE GALARD, conseiller général du département des Landes, au château d'Audignon (Landes); présenté par MM. R. Teulet et le comte Durrieu.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er juillet et 1er octobre 1905. — *Revue historique*, juillet-août et septembre-octobre 1905. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, juillet-août et septembre-octobre 1905. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, juin-octobre 1905.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1904. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 3e trimestre de 1905. — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, 1905. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1er trimestre de 1905. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube*, année 1904. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1903. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de l'Ouest*, 1er et 2e trimestres de 1905. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, année 1905, 2e fasc. — *Mémoires de l'Académie de Dijon*, années 1903 à 1904. — *Annuaire de la Société philotechnique*, année 1904. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1905-1906, no 1. — *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1905, nos 3 à 5. — *Proceedings of the American philosophical Society*, janvier-juillet 1905. — *Annual report of the American historical Association*, 1903. — *Musée national suisse, à Zurich, XIIIe rapport annuel*, 1904.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

L'administration financière du sanctuaire Pythique au IVe siècle avant J.-C., par Émile Bourguet. (Fasc. XCVe de la *Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome.*) In-8. Paris, Fontemoing. — *Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes*, le 26 avril 1905, par MM. Héron de Villefosse, St. Gsell et Bienvenu-Martin. Br. in-8. Paris, Impr. nationale. — *Comité des Travaux historiques et scientifiques; liste des membres.* Br. in-8. Impr. nationale. — *The Bontoc Igorot*, par A.-E. Jenks. (*Ethnolo-*

gical Survey publications.) In-8. Manille, Bureau of public Printing. — *Histoire des Francs de Grégoire de Tours;* reproduction réduite du manuscrit de Beauvais en onciale, latin 17654 de la Bibliothèque nationale, publiée par M. H. Omont. In-8. Paris, impr. Berthaud.

Correspondance.

M. de Boislisle s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le ministre de l'Instruction publique adresse une circulaire relative au prochain Congrès des Sociétés savantes.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 5 à 9 tirées.

Lettres de Charles VIII. T. V. Feuilles 12 à 18 tirées; feuilles 19 à 21 en placards.

Chronique de Gilles le Muisit. T. I. Feuilles 18 et 19 tirées.

Chronique de Jean le Bel. T. II. Feuilles 1 à 13 tirées. On compose la suite.

Mémoires de Souvigny. T. I. Feuilles 1 à 3 tirées; feuilles 4 à 9 en placards.

Mémoriaux du Conseil de 1661. T. II. Feuilles 1 à 6 en pages.

Notices et rapports sur les Mémoires de Richelieu. T. I. Achevé et distribué. T. II. 5 feuilles en placards.

M. le comte Baguenault de Puchesse, commissaire responsable de la publication des *Mémoires de du Bellay*, fait savoir que l'éditeur, M. Bourrilly, serait en mesure de faire composer son premier volume. — Le Conseil décide l'envoi de cette copie à l'impression après qu'elle aura passé sous les yeux du commissaire responsable.

M. J. Lair annonce que le deuxième fascicule des *Notices et rapports sur les Mémoires de Richelieu*, déjà en par-

tie imprimé, pourra paraître prochainement. Quant à l'édition des *Mémoires* eux-mêmes, rendue possible grâce à l'avancement de ces travaux préparatoires, elle va être mise en train incessamment par l'envoi à l'imprimeur du tome I, dû aux soins de M. le comte Horric de Beaucaire, avec la collaboration de M. François Bruel.

M. Lair donne quelques renseignements sur les intéressants résultats des recherches entreprises par M. Bruel au sujet des divers copistes des *Mémoires de Richelieu*.

M. le comte Horric de Beaucaire ajoute qu'il s'occupe de continuer la préparation des tomes II et III des *Mémoires*, et fait part de la découverte de fragments importants qui ont servi à la composition du manuscrit B.

Le Conseil renouvelle les pouvoirs donnés précédemment à M. Léon Lecestre, réélu trésorier de la Société, afin qu'il touche à la caisse centrale du Trésor public la somme de 1,470 francs, pour fourniture d'exemplaires des publications de la Société au ministère de l'Instruction publique, et qu'il en donne quittance et valable décharge.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

223. — Durrieu (comte Paul). Les souvenirs historiques, dans les manuscrits à miniatures, de la domination anglaise en France au temps de Jeanne d'Arc. In-8, 25 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

Lecture faite à la séance annuelle de la Société, 1905.

224. — Erlo (J. d'). Un officier des armées de terre et de mer au temps de Louis XIV : Bernard Renau d'Elissagaray, chef d'escadre, lieutenant général des armées de terre, etc. In-8, 31 p. Paris, Compagnie française des papiers-monnaie, 8, rue Caroline.

225. — Faucon (G.-H.). La juridiction consulaire de Rouen (1556-1905), d'après les documents authentiques et avec l'agrément du tribunal de commerce de Rouen. In-4, xii-309 p., avec illustrations de Jules Aeline, gravées par Dujardin. Évreux, impr. Hérissey.

226. — Feret (abbé P.). La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres. Époque moderne. T. IV : xviie siècle. In-8, 446 p. Paris, Alph. Picard et fils.

Notre très laborieux confrère aborde dans ce tome IV une « Revue littéraire » ou bio-bibliographie des principaux écrivains sortis de la Sorbonne. La première partie, c'est-à-dire le présent volume, ne comprend que les « ubiquistes » et les « sorbonnistes », au nombre de quarante-deux, dont les plus célèbres sont Edmond Richer, les cardinaux de Richelieu, de Retz et Le Camus, le chanoine Hermant, Antoine Arnauld. Un second volume suivra.

227. — Feuardent (F.). Jetons et méreaux depuis Louis IX jusqu'à la fin du consulat de Bonaparte. T. I : grandes administrations de l'État et de la ville de Paris, corporations, etc.; noblesse et villes de l'Ile-de-France. In-8, xvi-503 p., avec fig. Paris, Rollin et Feuardent.

228. — Fournier (J.). Documents pour servir à l'histoire de la marine française au xvie siècle : les galères de France sous Henri II. In-8, 24 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

229. — Fruges (G.-M. de). J.-J. Ollier (1608-1657), curé de Saint-Sulpice et fondateur des séminaires; essai d'histoire religieuse sur le xviie siècle. Petit in-8, 458 p. Paris, 79, rue de la Verrerie.

230. — Gailly de Taurines (C.). Fontenoy (11 mai 1745); liste par régiment des officiers tués ou blessés, tirée des archives de la Guerre. In-16, 45 p. Paris, Picard et fils.

231. — Gallard (A.). Amboise et son canton; arts et belles-lettres, du xiie siècle jusqu'à nos jours. In-4, 87 p., avec grav. Tours, impr. Arrault et Cie.

232. — Gaultier de Kermoal (A.). Histoire et législa-

tion de l'impôt sur le sel en France. In-8, 127 p. Rennes, impr. Simon.

233. — GAUTHIER (G.). Notes sur d'anciens fiefs du Gâtinais et de la Puisaye : la Bergerie; la Ferrière; la Villeneuve; le Challoy; Nombenard; la Margaudière; le Pigeon. In-8, 23 p. Fontainebleau, impr. Bourges.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

234. — GRELLIER-POUGEARD (R.). L'intendance de Turgot en Limousin (1761-1774), discours prononcé à la séance solennelle de réouverture de la Conférence des avocats stagiaires du barreau de Poitiers. In-8, 30 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

235. — GUILLIBERT (baron). Constat au prieuré de Saint-Jean-de-Malte de la commanderie d'Aix, en 1373. In-8, 23 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

236. — GUILLOT (G.). Un diplomate oublié du XVIIIe siècle : Bernardin Kadot, marquis de Sébeville, envoyé extraordinaire du roi Louis XIV à Vienne (1681-1683). In-8, 16 p. Besançon, impr. Jacquin; Paris, 5, rue Saint-Simon.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

237. — HALPHEN (L.). Les chartes de fondation de la Trinité de Vendôme et de l'Évière d'Angers. In-8, 12 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

238. — HELLO (H.). L'action maçonnique au XVIIIe siècle. 2 vol. in-16, 64 p. chacun. I : l'Action maçonnique en Europe, des origines à la Révolution française; II : la Maçonnerie et la Révolution française. Paris, Bloud et Cie.

239. — HERPIN (E.). Mahé de la Bourdonnais et la Compagnie des Indes. In-8, VII-267 p., avec portr. hors texte et carte. Saint-Brieuc, Prudhomme.

240. — HOFFBAUER (F.). Les rives de la Seine à travers les âges : Paris. Préface de M. Victorien Sardou, de l'Aca-

démie française. In-4, VIII-231 p., avec gravures par l'auteur. Paris, Schmid.

241. — HUGUET (A.). Notice historique sur Le Hourdel. Gr. in-8 à 2 col., 7 p. avec gravures. Cayeux-sur-Mer, impr. Maison-Mabille.

242. — IDOUX (l'abbé). Quelques notes sur les premiers grands prévôts de Saint-Dié. In-8, 38 p. Saint-Dié, impr. Cuny.

(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

243. — IMBART DE LA TOUR (P.). Les origines de la Réforme. T. I : la France moderne. In-8, XIII-573 p. Paris, Hachette et Cie.

244. — KLEINCLAUSZ (A.). La lettre de Louis II à Basile le Macédonien. In-8, 9 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

245. — LAFERRIÈRE (J.). Le contrat de Poissy (1561). In-8, XII-331 p. Paris, Larose et Tenin.

246. — LAMOUZÈLE (E.). Un petit bourgeois toulousain auteur de mémoires au XVIIIe siècle : Pierre Barthès. In-8, 18 p. Tulle, impr. « la Gutenberg ».

247. — LA PERRAUDIÈRE (R. DE). Recherches historiques et statistiques sur la commune de Lué (Maine-et-Loire). 2e partie. In-8, 111 p. et croquis. Angers, Germain et Grassin.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

248. — LAPRADE (Mme L. DE). Le poinct de France et les centres dentelliers au XVIIe et au XVIIIe siècle, avec une lettre-préface de M. Henry Lapauze. In-8, XXXVI-395 p., avec 43 illustrations. Paris, Laveur.

249. — LAUNAY (Adrien). Documents historiques relatifs à la Société des Missions étrangères. T. I. In-4, 589 p. Vannes, impr. Lafolye frères.

250. — LAUGARDIÈRE (vicomte C. DE). De la véritable

situation du *Pagus Vosagensis* en Berry, et de son nom français au moyen âge. In-8, 15 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

251. — Ledieu (A.). Budget communal d'Abbeville en 1464 et 1465. In-8, 19 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales.)

252. — Ledieu (A.). Voyages en Picardie d'un gentilhomme lillois à la fin du XVIIe siècle. In-16, 55 p. Cayeux-sur-Mer, impr. Maison-Mabille.

253. — Ledru (l'abbé A.) et Denis (l'abbé L.-J.). La maison de Maillé; avec table alphabétique des noms par Eugène Vallée. 3 vol. in-8. T. I (Histoire généalogique), VII-464 p., avec grav.; t. II (Preuves [1-699]), 523 p.; t. III (Preuves [700-1007]; Table), 471 p. Paris, Lemerre.

254. — Lemoine (Jean). Sous Louis le Bien-Aimé; correspondance amoureuse et militaire d'un officier pendant la guerre de Sept ans (1757-1765). In-8, XI-483 p. Paris, Calmann Lévy.

On peut se rappeler que le Conseil de la Société de l'Histoire de France avait dû renoncer à la publication de cette correspondance, proposée par notre très érudit confrère. Il parut que les lettres de ce « militaire philosophe », comme celles de son « inconnue », constituaient plutôt un roman épistolaire qu'un historique de la guerre pendant laquelle elles furent échangées entre Paris et l'armée d'Allemagne. Mais ni l'éditeur, ni le public n'y ont perdu, puisque cette correspondance, après avoir paru en articles dans la *Revue de Paris,* forme maintenant un beau volume qui se passe très bien de tout l'*apparatus* de notes, commentaires ou références que le Conseil eût dû demander, et qui en eût, certainement, altéré le caractère propre.

255. — Leroy (G.). Contrat de mariage d'une fille du vicomte de Melun en 1209. In-8, 8 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

256. — Lestrade (l'abbé J.). Les huguenots dans le diocèse de Rieux; documents inédits. In-8, XIII-260 p. Paris, Champion.

(Archives historiques de la Saintonge.)

257. — Levillain (L.). Les plus anciennes chartes de Corbie; réponse à M. Bruno Krusch. In-8, 32 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

258. — L'Hote (l'abbé E.). Études historiques sur le diocèse de Saint-Dié : nos séminaires vosgiens. In-8, 223 p. et photogravures. Saint-Dié, impr. Cuny.

(Extrait de la Semaine religieuse de Saint-Dié.)

259. — Loisne (comte de). Un impôt sur le revenu à Arras en 1387. In-8, 8 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

260. — Lot (Ferdinand). Fidèles ou vassaux? Essai sur la nature juridique du lien qui unissait les grands vassaux à la royauté depuis le milieu du IXe jusqu'à la fin du XIIe siècle. In-8, XXXIV-287 p. Paris, Émile Bouillon.

« Notre but », dit l'auteur de cette étude, « est d'établir par des témoignages certains, et non pas seulement par un raisonnement *a priori*, que les grands qui, au XIIIe siècle, ont été compris au nombre des pairs de France étaient les descendants des vassaux du IXe siècle, et que l'hommage lige qu'ils rendaient ne diffère point du serment prêté par ces derniers. »

261. — Mabilly (P.). Les villes de Marseille au moyen âge : ville supérieure et ville de la prévôté (1257-1348). In-8, 296 p. Marseille, M.-J.-B. Astier, boulevard du Jardin-Zoologique.

262. — Macary (S.). L'orfèvrerie à Toulouse aux XVe et XVIe siècles (1460-1550), d'après les documents conservés aux archives notariales. In-8, 15 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

263. — Malherbe (E.). La jeunesse de Mme de Sévigné, d'après des documents nouveaux. In-8, 71 p. Rouen, impr. Gy.

264. — Mallet (F.). La famille de Bacouel (1191-1689). In-8, 12 p. Abbeville, impr. Paillart.

(Extrait du Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville.)

265. — MARTIN (l'abbé E.). Saint Colomban (vers 540-615). In-18 jésus, VI-105 p. Paris, Lecoffre.

266. — MARTIN (J.). L'ancien archiprêtré de Tournus, au diocèse de Chalon : pierres tombales, inscriptions et documents archéologiques. In-8, 161 p., avec fig. et planches. Chalon-sur-Saône, Bertrand.

(Extrait des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon.)

267. — MARTIN (l'abbé J.-B.). Conciles et bullaire du diocèse de Lyon, des origines à la réunion du Lyonnais à la France, en 1312. In-8, XC-739 p. Lyon, impr. Vitte.

268. — MAUVEAUX (J.). Le service des incendies dans la ville de Montbéliard depuis le XIIIe siècle, et la compagnie de sapeurs-pompiers. In-8, 109 p. Montbéliard, Société anonyme d'impr. montbéliardaise.

269. — Mémoires du duc de Choiseul (1719-1785). In-8, XIX-472 p., avec un fac-similé. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

270. — Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la province. T. XV : bibliographie du département de la Somme, par M. Henri Macqueron. T. I. In-4 à 2 col., IX-506 p. Amiens, impr. Yvert et Tellier.

271. — MÉTAIS (C.). De l'authenticité des chartes de fondation et bulles de l'abbaye de la Trinité de Vendôme. In-8, 44 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

272. — MEYNIER (A.). Cahiers des gens du tiers estat du pays et duché d'Anjou en 1614, publiés d'après le manuscrit inédit de la bibliothèque municipale de la ville d'Angers. In-8, 130 p. Angers, impr. Germain et Grassin.

273. — MOREL (le chanoine). Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne. T. I : 877-1216. In-4, XII-488 p., avec fig. Montdidier, impr. Bellin.

274. — MOREL (le chanoine). Le saint suaire de Saint-

Corneille de Compiègne. In-8, 112 p. Compiègne, impr. du Progrès de l'Oise.

(Extrait du Bulletin de la Société historique de Compiègne.)

275. — MORTET (V.). Notes historiques et archéologiques sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris. II : l'ancien niveau de Notre-Dame de Paris et les portes secondaires de la façade méridionale (XIIIe et XIVe siècles); III : la Loge aux maçons et la forge de Notre-Dame de Paris (XIIIe siècle). In-8, 21 p. et 1 planche. Paris, Picard et fils.

(Extrait du Bulletin monumental.)

276. — MUSSET (G.). La coutume de Royan au moyen âge. In-8, 120 p. La Rochelle, impr. Texier.

277. — NODET (V.). Valeur documentaire des manuscrits sur Brou. In-8, 24 p. Bourg, impr. du Courrier de l'Ain.

(Extrait des Annales de la Société d'émulation de l'Ain.)

278. — OMONT (Henri). L'abbaye du Bec et ses prieurés anglais aux XIIIe et XIVe siècles. In-8, 18 p. Caen, Henri Delesques.

Discours prononcé à la séance annuelle de la Société des Antiquaires de Normandie, 28 janvier 1904.

279. — PASSY (J. et P.). L'origine des Ossalois. In-8, XVI-160 p., avec 6 cartes. Paris, Bouillon.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

280. — PARIS-JALLOBERT (l'abbé P.). La vicomté de Fercé. In-8, 23 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

281. — PARISOT (R.). Sigefroy, le premier des comtes de Luxembourg, était-il fils de Wigeric? Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.

(Extrait des Annales de l'Est et du Nord.)

282. — PAS (Justin DE). Cartulaire de la Chartreuse du val de Sainte-Aldegonde, près Saint-Omer (ms. 901 de la bibliothèque de Saint-Omer); analyse et extraits, publiés avec un appendice et les listes des prieurs et procureurs du couvent. In-4, XXVIII-271 p. et 4 planches. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Société des Antiquaires de la Morinie.)

283. — PASQUIER. Mandement de Louis XI concernant la translation de la Sainte-Ampoule en 1483. In-8, 8 p. Paris, Impr. nat.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

284. — PÉCHENART (l'abbé L.). Coup d'œil sur Attigny (Ardennes). Gr. in-8, VII-443 p., avec grav. et plan. Reims, impr. Monce.

285. — PÉLISSIER (Léon-G.). Lettres inédites de Gisbert Cuyper (Cuper) à P.-Daniel Huet et à divers correspondants (1683-1716). In-8, 311 p. Caen, Delesques.

(Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

286. — PERRENOT (T.). Les établissements burgondes dans le pays de Montbéliard. In-8, 141 p. et carte. Montbéliard, Société anonyme d'impr. montbéliardaise.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.)

287. — PERRIER (J.). Villeurbanne (Rhône) historique et biographique. In-8, 104 p. Villeurbanne, impr. Colombier.

288. — PETRUCCI (P.). La musique en Anjou au XVe siècle; communication faite au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences tenu à Angers en 1903. In-8, 9 p., avec 1 fig. Paris, 28, rue Serpente.

(Extrait des Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences.)

289. — PRAROND (E.). Le Marquenterre (Rue, le Crotoy, Quend, etc.); les seize communes du canton de Rue. Gr. in-16, 506 p. Abbeville, impr. Lafosse et Cie.

290. — PROST (Bernard) et BOUGENOT (S.). Cartulaire de Hugues de Chalon (1220-1319), publié d'après le manuscrit original du British Museum; introduction historique et table par Jules Gauthier. In-8, XXXII-622 p. Lons-le-Saulnier, impr. Declume.

(Publication de la Société d'émulation du Jura.)

291. — QUENTIN (dom). Lettre de Nicolas Ier pour le concile de Soissons et formules ecclésiastiques de la province

de Tours dans un manuscrit de Nicolas Le Fèvre. In-8, 18 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

292. — Rey (Auguste). Sedaine à Saint-Prix. Deux brochures in-8, 20 et 32 p., avec portr.

(Extrait de la Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.)

Ces deux brochures ne renferment pas seulement des souvenirs locaux relatifs au séjour de Sedaine dans la vallée de Montmorency, mais bien des détails, inédits aussi, sur sa carrière littéraire et sur la société au milieu de laquelle il vécut.

293. — Ribier (Dr L. de). La chronique de Mauriac (par Montfort), suivie de documents inédits sur la ville et le monastère. Gr. in-8, 265 p., avec grav., armoiries, plan, fac-similé et portr. Mauriac, Becker-Lacassagne; Paris, Champion.

294. — Ritz (L.). Le manuscrit de l'abbaye de Talloires conservé au musée Britannique, analysé et commenté. In-8, 22 p. Annecy, Abry.

(Extrait de la Revue savoisienne.)

295. — Rivière (E.). Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Paris; communication faite au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Angers en 1903. In-8, 21 p., avec fig. Paris, 28, rue Serpente.

(Extrait des Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences.)

296. — Robinet (l'abbé N.) et Gillant (l'abbé J.-B.-A.). Pouillé du diocèse de Verdun. T. III : archiprêtré de Commercy. In-8, ix-842 p. Verdun, Laurent fils.

297. — Roger (F.). Commune de Saint-Ouen-l'Aumône; notice historique sur son blason; formation des bourgs de Saint-Ouen et de l'Aumône; l'abbaye de Maubuisson. In-8, 16 p., avec blason et plan de l'abbaye hors texte. Pontoise, impr. Paris.

298. — Roux (le Dr E.). Épitaphes et inscriptions des principales églises de Clermont-Ferrand, d'après les manu-

scrits de Gaignières. In-8, 156 p. et un plan. Clermont-Ferrand, Bellet.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.)

299. — Sautai (capitaine Maurice). Une opération militaire d'Eugène et de Marlborough : le forcement de l'Escaut en 1708. In-8, 111 p., avec portr. et carte. Libr. militaire R. Chapelot.

(Publication de la Section historique de l'état-major de l'armée.)

300. — Segaud (l'abbé J.). Paroisse de Saint-Bérain-sur-Dheune; notice historique. In-8, 119 p., avec dessin. Lyon, impr. Paquet.

301. — Servier (J.). Mémoires du sieur de Pontis, officier des armées du roy, contenant plusieurs circonstances des guerres et du gouvernement sous les règnes des rois Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, publiés d'après l'édition originale. Gr. in-8, 358 p., avec illustrations de Julien Le Blant et A. Giraldon. Paris, Hachette et Cie.

302. — Sottas (J.). Une escadre française aux Indes en 1690; histoire de la Compagnie royale des Indes orientales (1664-1719). In-8, xvi-498 p., avec grav. et carte. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

303. — Soyez (E.). Séjour à Amiens du cardinal de Florence; publication de la paix de Vervins (7 juin 1598). In-8 carré, ii-31 p. Amiens, impr. Yvert et Tellier.

304. — Stein (H.). La papeterie de Saint-Cloud (près de Paris) au xive siècle. In-8, 8 p. Besançon, impr. Jacquin.

(Extrait du Bibliographe moderne.)

305. — Stein (Henri) et Le Grand (Léon). La frontière d'Argonne (813-1659); procès de Claude de La Vallée (1535-1561). In-8, viii-326 p. Paris, Alph. Picard et fils.

Claude de La Vallée était un ancien prévôt de Clermont-en-Argonne qui réclamait la juridiction du parlement de Paris, comme étant du Barrois français, tandis que le duc de Lorraine prétendait traiter le Clermontois en terre d'Empire. Le sujet du litige avait donc la plus grande importance pour déterminer cette partie de nos frontières de la Meuse; mais ni La Vallée, ni ses

héritiers, ni le docte Jacques Cappel, l'avocat général du Parlement français, ni les commissaires aux limites nommés de part et d'autre, n'aboutirent à aucun résultat. C'est seulement sous Louis XIII que le traité de Liverdun, et, sous Louis XIV, la paix des Pyrénées, le traité de Vincennes, mirent les droits de la France sur le Clermontois à l'abri de tout conteste. « Il fallut neuf siècles d'efforts persévérants pour détruire les effets de l'antique partage de Verdun, pour permettre à la France de reprendre, lambeaux par lambeaux, le territoire du royaume parasite qu'on avait attaché à ses flancs, et pour rendre à notre patrie ses bornes traditionnelles. »

306. — Thomas (L.). La vie privée de Guillaume de Nogaret. In-8, 63 p. Toulouse, Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

307. — Vaillant (l'abbé H.). Ingrandes et les confins du Bas-Berry (marquisat du Blanc, commanderie de Plaincourault, abbaye de Saint-Savin, prieuré de Notre-Dame de Puy-Chevrier). In-18 jésus, 114 p., avec grav. Châteauroux, impr. Mellottée.

308. — Vanel (Gabriel). La ville de Caen en 1680, remarques de Nicolas Le Hot, avocat au bailliage et siège présidial; manuscrit inédit. In-8, 84 p. Caen, Jouan.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

309. — Vautier (Adolphe). Voyages de France. Mœurs et coutumes françaises (1664-1665); relation de Sébastien Locatelli, prêtre bolonais. In-8, LXXIII-349 p. Paris, Alph. Picard et fils.

Cette relation, publiée avec le plus grand soin d'après un des manuscrits de Bologne, traduite, commentée et annotée très copieusement, est un texte très intéressant pour la description des parties de la France que l'abbé Locatelli traversa et visita pendant un an. Sous le rapport des mœurs et usages, des personnages marquants, des monuments, des collections, elle fait connaître une infinité de détails auxquels l'annotation courante ne laisse pas d'ajouter un appoint considérable.

L'historien comme le curieux y trouveront d'amples informations. Une bibliographie des relations de voyage et guides a été dressée très minutieusement.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 DÉCEMBRE 1905,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DURRIEU, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 janvier suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société a perdu un de ses membres, M. le docteur Alban Fournier, de Rambervilliers, et se fait l'interprète des regrets du Conseil.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2430. La *Bibliothèque de la ville de Leeds* (Écosse); présentée par MM. Valois et Lecestre.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* novembre-décembre 1905.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 4e trimestre de 1905. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure,* année 1904.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés pour les Sociétés savantes de France, dressée par Robert de Lasteyrie, avec la collaboration d'Alexandre Vidier. T. IV, 4e livraison. Fasc. in-4. Paris, Impr. nationale. — Même ouvrage. *Supplément* pour 1902-1903. In-4. Paris, Impr. nationale. —

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, t. XXXVII (*Tours*). In-8. Paris, Plon.

Correspondance.

MM. Delaville Le Roulx et Gaston Raynaud expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. le marquis de Galard, admis dans la séance précédente, adresse ses remerciements au Conseil.

M. Hérelle remercie le Conseil d'avoir bien voulu lui attribuer un exemplaire des derniers volumes des *Lettres de Charles VIII*.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. Pas de changement.

Chronique de Jean le Bel. T. II. Feuilles 1 à 13 tirées; feuilles 14 à 18 en placards.

Chronique de Gilles le Muisit. T. I. Feuilles 1 à 19 tirées; feuille 20 et demi-feuille 21 en pages. Introduction, feuilles *a* et *b* en placards.

Mémoriaux du Conseil de 1661. T. II. Feuilles 1 à 5 tirées; feuille 6 en pages. On compose la suite.

Mémoires de Souvigny. T. I. Pas de changement.

Notices et rapports sur les Mémoires de Richelieu. T. II. Feuilles 1 à 4 en placards.

Le secrétaire annonce que le dernier volume des *Lettres de Charles VIII* va être mis en distribution, pour l'exercice 1905, et que, suivant les prévisions, le volume de la *Chronique de Gilles le Muisit* sera terminé très prochainement.

M. Jules Lair et M. le comte de Beaucaire se déclarent en mesure de commencer l'impression d'un volume des *Mémoires du cardinal de Richelieu*.

M. le Président entretient le Conseil d'une peinture du

xve siècle, en forme de diptyque, qui fait partie du Musée Condé, à Chantilly, et représente sur une face Jeanne de France, duchesse de Bourbon, priant devant la Vierge, avec un calvaire sur l'autre face. Cette peinture avait été attribuée jusqu'ici à Memling, ou au moins à un peintre de l'école flamande; mais elle semble présenter des analogies frappantes avec un triptyque conservé au Musée de Bruxelles, et sur lequel François Sforza, duc de Milan, son fils et une princesse de sa famille figurent, également en prière, devant un calvaire de type semblable. Un document recueilli à Paris par M. le Président, combiné avec d'autres textes publiés récemment en Italie, paraît permettre de restituer ce triptyque à Zanetto Bugatto, dit Jehannet de Milan, artiste lombard d'origine, qui, ayant été pendant plusieurs années élève de Rogier de la Pâture (Rogier van der Weyden), et étant venu en 1468 à la cour de Louis XI, vendit à ce roi un tableau où figuraient François Sforza et son fils, et exécuta le portrait de la belle-sœur du roi, Bonne de Savoie, fiancée au fils de Sforza. L'attribution à Zanetto Bugatto a déjà été admise pour le triptyque de Bruxelles : elle devient donc tout à fait vraisemblable, également, pour le diptyque de Chantilly. On est autorisé à supposer que ce diptyque a pu être peint par Zanetto lors de son passage à la cour de France, passage dont la date concorde parfaitement avec l'âge que paraît avoir Jeanne de France dans la peinture.

M. le baron de Courcel fait remarquer combien des découvertes de ce genre, de même que la mise en lumière, toute récente, d'un certain nombre de peintures d'école française de l'époque primitive, sont importantes en face de la théorie allemande qui prétendrait ramener toutes les écoles et toutes les œuvres de cette époque à un point de départ uniquement germanique. C'est ainsi que l'étude des œuvres d'art du xive et du xve siècle rend les mêmes services que celle des documents de l'époque mérovingienne et de l'époque carolingienne pour rendre à l'Europe d'en deçà du Rhin la part qui doit lui revenir légitimement dans l'histoire de la formation des monarchies européennes, et aussi dans

celle de la peinture du moyen âge. M. de Courcel ajoute que la pensée qu'il indique est celle qui l'avait porté à doter l'Institut d'un prix spécialement destiné aux études mérovingiennes et carolingiennes.

M. le Président remercie vivement M. le baron de Courcel.

Le secrétaire demande la permission, à la même occasion, d'annoncer à ses collègues que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a attribué la moitié du prix Saintour, pour l'année 1905, à la belle publication que M. le Président a faite des *Très riches heures du duc de Berry*, conservées au Musée Condé.

La séance est levée à cinq heures et demie.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 23 novembre 1905, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix à M. Ernest Daudet, pour son livre intitulé : *Histoire de l'émigration pendant la Révolution française ;*

Le second prix à M. André Lebey, pour son ouvrage sur *le Connétable de Bourbon*.

Prix Thérouanne. — Deux prix, de 1,000 fr. chacun, à M. Guiraud, pour ses *Études économiques sur l'antiquité*, et à M. Chatelain, pour son livre intitulé : *le Surintendant Fouquet, protecteur des lettres, des arts et des sciences*. Quatre prix, de 500 fr. chacun, à M. Thomas Chapais, pour sa biographie de *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France* (1665-1672); à M. Jean Morvan, pour son étude sur *le Soldat impérial* (1800-1814); à M. Servières, pour son livre intitulé : *l'Allemagne française sous Napoléon Ier*, et à M. le docteur Francus, pour ses *Notes et documents sur les huguenots du Vivarais*.

Prix Bordin. — Un prix de 1,000 fr. à M. Paul Decharme, pour son ouvrage intitulé : *la Critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque;* un prix de 500 fr. à M. E. Dard, auteur d'une étude biographique sur *le Général Choderlos de Laclos* (1741-1803).

Prix Halphen. — Deux prix, de 500 fr. chacun, à M. Merki, pour son ouvrage intitulé : *la Reine Margot et la fin des Valois* (1553-1615), et à M. le colonel Bourdeau, auteur d'une étude sur *le Grand Frédéric.*

Prix Guizot. — Un prix de 2,000 fr. à M. Doumergue, pour son livre intitulé : *Calvin, les hommes et les choses de son temps.*

Prix Saintour. — Deux prix, de 500 fr. chacun, à M. J. Trénel, pour ses ouvrages intitulés : *l'Ancien Testament et la langue française du moyen âge (VIIIe-XVe siècles); l'Élément biblique dans l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné*, et à M. F. Gohin, pour son étude sur *les Transformations de la langue française au XVIIIe siècle* (1740-1789).

Prix Montyon. — Deux prix, de 1,000 fr. chacun, à M. Triaire, pour son étude consacrée à *Dominique Larrey* (1768-1842), et à M. O. Houdas, auteur d'un livre intitulé : *l'Islamisme.* Six prix, de 500 fr. chacun, à M. Biovès, pour son étude sur *Warren Hastings* (1772-1785); à M. Paul Henry, pour son livre consacré à *Saint François d'Assise;* à M. l'abbé Candel, pour son étude sur *les Prédicateurs français dans la première moitié du XVIIIe siècle* (1715-1750); à M. Jasinski, pour son *Histoire du sonnet en France;* à M. Maurice Faure, pour ses *Souvenirs du général Championnet*, et à M. de Cugnac, pour son livre intitulé : *la Campagne de Marengo.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 17 novembre 1905, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix à M. Delaville Le Roulx, pour son *Cartulaire de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, et pour son livre intitulé : *les Hospitaliers en Terre sainte et à Chypre* (1100-1310).

Le second prix, de nouveau, à M. Alfred Richard, pour son *Histoire des comtes de Poitou*.

Antiquités de la France. — La première médaille à M. Joseph Déchelette, pour ses ouvrages intitulés : *les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, et *les Fouilles du mont Beuvray*.

La seconde médaille à M. Clouzot, pour son étude sur *les Marais de la Sèvre niortaise et du Lay*.

La troisième à M. l'abbé Métais, pour son *Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme*.

La première mention à M. Fourier-Bonnard, pour son *Histoire de l'abbaye royale et de l'ordre des chanoines de Saint-Victor de Paris ;* la deuxième, à M. Georges Musset, pour son *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angely ;* la troisième, à M. Fleury, pour son *Étude sur les portraits imagés au XIIe siècle ;* la quatrième, à M. J. Depoin, pour son étude sur *le Liber testamentorum Sancti Martini de Campis ;* la cinquième, à M. Ch. Felgères, pour son *Histoire de la baronnie de Chaudesaigues ;* la sixième, à M. Perrenot, pour son livre intitulé : *les Établissements burgondes dans le pays de Montbéliard ;* la septième enfin, à M. Bauchond, pour son étude sur *la Justice criminelle du Magistrat de Valenciennes*.

Prix Allier de Hauteroche. — Partagé entre M. Adrien Blanchet, auteur d'un *Traité des monnaies gauloises*, et M. Jean-N. Svoronos, pour son ouvrage sur *les Monnaies des Ptolémées*.

Prix Bordin. — Un prix de 2,000 fr. à M. Gustave Glotz, pour son ouvrage intitulé : *la Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*. Un prix de 1,000 fr. à M. Aug. Audollent, pour son étude sur *Carthage romaine*.

Prix extraordinaire Bordin. — A l'ouvrage manuscrit posthume de M. Aug. Molinier : *Examen critique des trois derniers livres du Miroir historial de Vincent de Beauvais*.

Prix la Fons-Mélicocq. — Un prix de 1,200 fr. à M. C. Boulanger, pour son ouvrage intitulé : *le Mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*. Un prix de 600 fr., à M. Georges Daumet, pour son livre intitulé : *Calais sous la domination anglaise*. Deux mentions, à M. le comte de Lhomel, pour son *Cartulaire de la ville de Montreuil-sur-Mer*, et à M. le comte de Loisne, pour ses deux ouvrages intitulés : *la Maladrerie du Val-de-Montreuil* et *le Cueilloir de l'Hôtel-Dieu de Montreuil-sur-Mer*.

Prix de la Grange. — A M. Émile Roy, pour son ouvrage intitulé : *le Mystère de la Passion en France du XIVe au XVIe siècle*.

Prix Saintour. — Partagé entre M. le comte Paul Durrieu, pour sa publication des *Très riches Heures du duc de Berry*, et M. Fernand Mazerolle, pour son ouvrage intitulé : *les Médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe*.

Prix Gabriel-Auguste Prost. — Deux prix, de 600 fr.

chacun, à M. André Lesort, pour son livre intitulé : *les Chartes du Clermontois,* et à M. Émile Duvernoy, pour son étude sur *le Duc de Lorraine Mathieu Ier*. Une première mention à M. Henry Poulet, auteur d'un ouvrage intitulé : *Une petite ville lorraine à la fin du XVIIIe siècle et pendant la Révolution, Thiaucourt* (1787-1799); une seconde mention à M. Ferd. des Robert, pour son étude sur *les Seigneurs de Saulny, près de Metz* (1240-1789).

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 9 décembre 1905, a décerné les prix suivants :

Prix Le Dissez de Penanrun. — A M. G. Lacour-Gayet, pour son ouvrage intitulé : *la Marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI.*

Prix Estrade-Delcros. — A M. Armand Brette, pour son *Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789*, et pour son *Atlas des bailliages ou juridictions assimilées ayant formé unité électorale en 1789.*

Prix François-Joseph Audiffred. — Deux récompenses, de 1,000 fr. chacune, à M. E. Guillon, pour son livre intitulé : *les Guerres d'Espagne sous Napoléon*, et à M. E. Cahen, pour son étude sur *Condorcet et la Révolution française.*

Prix Drouyn de Lhuys. — A M. Richard Waddington, pour son *Histoire diplomatique et militaire de la guerre de Sept ans.*

Prix Paul-Michel Perret. — Trois récompenses, de 500 fr. chacune, à M. Henri Weber, pour son étude sur *la Compagnie française des Indes* (1604-1875); à M. Marcel Thibault, pour son livre intitulé : *Isabeau de Bavière, reine de France; la jeunesse* (1370-1405), et

à M. C. Stryienski, pour son volume intitulé : *le Gendre de Louis XV, don Philippe, infant d'Espagne et duc de Parme.* — Deux mentions, à M. J. de Dampierre, pour son *Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises* (1492-1664), et à M. Pierre Grenier, pour son ouvrage intitulé : *l'Empire byzantin, son évolution sociale et politique.*

Prix Rossi. — Deux récompenses de 1,500 fr. à MM. Émile Lefèvre et Daniel Zolla, et une de 1,000 fr. à M. Émile Genty, pour leurs mémoires manuscrits sur le sujet mis au concours : *Histoire économique de la laine.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

310. — Albe (E.). Autour de Jean XXII : Hugues Géraud, évêque de Cahors ; l'affaire des poisons et des envoûtements en 1317. In-8, 207 p. Cahors, Girma ; Toulouse, Privat.

(Extrait du Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.)

311. — Allemagne (Henry-René d'). Les cartes à jouer du xive au xxe siècle. 2 vol. gr. in-4, 544 et 640 p. Paris, Hachette.

Les cartes à jouer ont été, selon toutes probabilités, inventées en Allemagne dans le premier quart du xive siècle. Après avoir établi ainsi cette origine, M. d'Allemagne étudie, dans le premier tome de son très curieux et très volumineux ouvrage, les diverses transformations des cartes en France et à l'étranger, leur fabrication et leur vente, et la législation à laquelle ce commerce a donné naissance. Le volume se termine par deux chapitres, d'un caractère plutôt anecdotique, sur la passion du jeu à travers les âges et sur les usages variés auxquels peuvent servir les vieilles cartes lorsqu'elles sont devenues inutilisables pour le jeu. Le second volume est consacré à la fabrication des cartes dans les diverses régions de la France, suivant des types, « portraits » ou

« patrons », qui diffèrent pour chaque contrée, et aussi aux corporations ouvrières auxquelles appartenait ce commerce. Ce court résumé permet de constater l'étendue des recherches auxquelles a dû se livrer l'auteur pour réunir tous les renseignements et tous les documents qu'il a condensés dans le texte ou employés pour l'illustration de ses deux gros volumes. Le nombre et l'intérêt des reproductions qui ornent chaque page surpassent les désirs du lecteur le plus exigeant, et, s'il était possible que la surabondance en ce genre fût un défaut, ce serait le seul qu'on pût reprocher à l'ouvrage. Il renferme en effet plus de trois mille reproductions de cartes, dont le tiers en couleurs, douze planches hors texte à l'aquarelle et un grand nombre de vues, fac-similés ou estampes anciennes, ayant trait de près ou de loin aux cartes à jouer. Il se trouve là des pièces de la plus grande rareté, dont souvent on ne connaît qu'un seul exemplaire, et qui sont conservées soit dans des collections publiques, soit surtout dans des collections particulières, dont celle de M. d'Allemagne n'est pas une des moindres. Les cartes de fantaisie de toutes les époques, satiriques, politiques, anecdotiques, et même morales, occupent une grande place dans ces reproductions, et ce sont, à coup sûr, les plus curieuses; c'est par elles que se rattache à l'histoire ce jeu qui compte tant de fervents et tant de détracteurs. L. L.

312. — Angot (l'abbé A.). Montaigu. In-8, 30 p. et grav. Laval, Vve Goupil.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.)

313. — Archives historiques du Maine. V : Documents inédits pour servir à l'histoire du Maine au xive siècle, publiés par le comte Bertrand de Broussillon, avec une table alphabétique des noms, dressée par Eugène Vallée. In-8, xi-581 p. Le Mans, au siège de la Société des archives historiques du Maine (maison Scarron).

314. — Baboin (l'abbé A.). Recherches historiques sur les seigneurs de Mélicourt. In-8, 64 p. Bernay, impr. Saison.

315. — Basset (J.-C.-A.). Brageac; le monastère des Bénédictines (1100-1792). In-8, 129 p. et portr. Aurillac, Impr. moderne.

316. — Bellevue (marquis de). Aperçu historique sur le protestantisme et les guerres de la Ligue dans le pays de Châteaubriant. In-8, 40 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

317. — Béranger (J.). Les rentes seigneuriales de la prévôté de la Neuville-du-Bosc (années 1771-1772). In-8, 8 p. Brionne (Eure), impr. Amelot.
(Société libre d'agriculture de l'Eure.)

318. — Bergerot (V.-A.). Les institutions municipales de Remiremont au moyen âge et sous l'ancien régime. In-16, 203 p. Remiremont, impr. Ehkirch-Serrier.

319. — Bernois (abbé). Étienne de Tournai (1128-1203). In-8, 110 p. Orléans, impr. Gout et Cie.

320. — Bled (l'abbé O.). Regestes des évêques de Thérouanne (500-1553). T. I, 3e fasc. (1252-1414). In-4, p. 281 à 408. Paris, Champion.

321. — Bourrilly (V.-L.). Guillaume du Bellay, seigneur de Langey (1491-1543). Gr. in-8, xvi-458 p. et portr. Paris, Bellais.

322. — Boyé (P.). Les coutumiers du bailliage de Bar-le-Duc. In-8, 28 p. Paris, Impr. nationale.
(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

323. — Bréard (C.). L'abbaye de Notre-Dame-de-Grestain, de l'ordre de saint Benoît, en l'ancien diocèse de Lisieux. In-8, 439 p. Rouen, Lestringant.

324. — Brémond (E.). Marseille au xiiie siècle; république de Marseille (1211-1257) : son origine, son organisation, sa fin. Petit in-8, 72 p. Marseille, Aubertin et Rolle.

325. — Brette (Armand). Journal du marquis d'Argenson; extraits publiés avec une notice bibliographique et précédés d'une introduction par Edme Champion. In-18 jésus, xxxv-413 p. Paris, Colin.

326. — Broche (L.). L'ancien palais des rois de France à Laon. In-8, 36 p. et dessins d'Eugène Dhuicque, architecte. Laon, impr. du Journal de l'Aisne.
(Extrait du Bulletin de la Société académique de Laon.)

327. — Broglie (Jean de). Louis XIV et l'alliance suédoise. In-8, 103 p. Blois, impr. Migault et Cie.

328. — Capon (G.) et Yve-Plessis (R.). Paris galant au XVIIIe siècle; les théâtres clandestins. In-8, 288 p. et 8 planches. Paris, Plessis.

329. — Chappée (J.). Un livre de famille manceau (familles Bellenger, Hoyau et Le Divin), 1533-1667. In-8, 24 p., avec tableau généalogique. Laval, Vve Goupil.

(Extrait de la Province du Maine).

330. — Charbonnel (L.). Lesdiguières et les guerres de religion dans le Haut-Dauphiné. In-8, 93 p. Montauban, impr. Granié.

331. — Charpentier (l'abbé F.). Mélusine en Poitou et en Vendée (l'histoire et la légende; Mère Lusine, Meurlusine, Merlusine, Mellusigne, Mellusine, Méleusine). In-8, 47 p. Vannes, impr. Lafolye frères.

(Extrait de la Revue du Bas-Poitou.)

332. — Chassin du Guerny (R.). Études sur l'organisation de la seigneurie de Quintin. In-8, XXVIII-160 p. Rennes, impr. Edoneur.

333. — Claudin (A.). Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle. T. III. Grand in-4, 556 p., avec grav. et planches. Paris, Impr. nationale.

334. — Cochin (A.) et Charpentier (C.). La campagne électorale de 1789 en Bourgogne. In-8, 53 p. Paris, Champion.

(Extrait de l'Action française.)

335. — Cornereau (A.). Un procès d'octroi à Dijon au XVIIIe siècle (1776-1786). In-8, 65 p. Dijon, impr. Darantière.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Dijon.)

336. — Daux (l'abbé C.). Jean Ier d'Armagnac dans le Montalbanais; trente ans d'invasion anglaise. In-8, 44 p. Arras, Paris, Sueur-Charruey.

(Extrait de la Science catholique.)

337. — Delisle (Léopold). Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du XVIe siècle, suivi de recherches sur les imprimeurs et les libraires de la même

ville. 2 vol. in-8. T. I : Notice des livres, XIV-355 p.; t. II : Recherches sur les imprimeurs et les libraires, CXXXI-179 p. et 27 planches. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

338. — DELISLE (L.). Philippe-Auguste et Raoul d'Argences, abbé de Fécamp. In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

339. — DEMAISON (L.). L'instruction dans les campagnes des environs de Reims au XVe siècle, d'après un document inédit. In-8, 31 p. Reims, impr. de l'Académie.

340. — DESAIVRE (L.). Le marquis de Chandenier à l'abbaye de Sainte-Geneviève (1678-1696). In-8, 11 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

341. — DES FORTS (Philippe). La collection Guilhermy à la Bibliothèque nationale. In-8, 43 p. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin monumental.)

342. — DESGARDINS (E.). Les favorites des rois : Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, et François Ier. Petit in-8, 129 p. et grav. en couleurs. Paris, Champion.

343. — DEVILLE (E.). Notices sur quelques manuscrits normands conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève. 2 fasc. in-8. I : Manuscrits provenant du prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge (Calvados), 22 p.; II : Manuscrits provenant du prieuré de Saint-Lô de Rouen, 26 p. Évreux, impr. Odieuvre.

344. — DROUAULT (R.). Monographie du canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, 1re partie. In-8, 133 p., avec musique et carte. Limoges, Ducourtieux et Gout.

345. — DU BOURG (dom). Saint Odon (879-942). In-18 jésus, XII-219 p. Paris, Lecoffre.

(Les Saints.)

346. — DUBRULLE (l'abbé H.). Cambrai à la fin du moyen âge (XIIIe-XVIe siècles). In-8, XXIX-461 p. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.

347. — Edme (L.). Le siège de la Mothe, en Lorraine (1634-1644); reproduction d'un vieux manuscrit datant de la fin du siège. In-8 à 2 col., 94 p., avec 1 grav. et 1 plan. Neufchâteau, Drevet-Lenoir.

348. — Fayard (J.). Les cahiers des paysans beaujolais aux États généraux en 1789. In-8, 67 p. Lyon, Rey et Cie.

349. — Felgères (C.). Histoire de la baronnie de Chaudesaigues, depuis ses origines (xie siècle) jusqu'à 1789, d'après des documents inédits; préface de M. le conseiller Boudet. In-8, xi-518 p., avec grav., carte et plan. Paris, Champion.

350. — Fleury (P.). Quelques épisodes de l'histoire de la Réforme à Marans. In-8, 35 p. La Rochelle, imp. Texier.
(Extrait des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

351. — Folligny (chevalier de). Journal de la campagne de Suède et de Danemark (18 mai-24 septembre 1739). In-8, xxiii-235 p., avec armoiries. Caen, impr. Valin.

352. — Fould (P.). Anecdotes curieuses de la cour de France sous le règne de Louis XV; texte original publié pour la première fois avec une notice et des annotations. Deux tomes in-4 : I. Notice, pièces justificatives, bibliographie, cxxiv-70 p.; II. 245 p. et 32 héliogravures. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

353. — Fournier (Paul). Un curé lorrain au xviiie siècle : Jean-François Couquot, curé de Maron (1747-1774). In-8, 90 p. Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.
(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

354. — Fréville (de). Une armée coloniale au xviiie siècle : Dupleix aux Indes. In-8, 29 p. Paris, aux bureaux de la Revue des Questions historiques, 5, rue Saint-Simon.
(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

355. — Funck-Brentano (F.). et P. d'Estrée. Les nouvellistes. In-16, viii-335 p. et 6 planches. Paris, Hachette et Cie.

356. — GACHON (P.). Le Conseil royal et les protestants en 1698 : l'enquête, la question de la messe et le rôle de Bâville. In-8, 60 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

357. — GAILLARD (E.). Monographie de la commune de Ressons-le-Long. In-8, v-612 p. et grav. Soissons, Nougarède.

358. — GAUTHIER (G.). Les anciennes mesures du Nivernais comparées à celles du système métrique. In-8, 15 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

359. — GIRAUD (J.-B.). L'acier de Carme; notes sur le commerce de l'acier à l'époque de la Renaissance, suivies des tables. Gr. in-8, p. 275 à 477. Lyon, impr. Rey et Cie.

360. — GIRAUD (J.-B.). Documents pour servir à l'histoire de l'armement au Moyen âge et à la Renaissance. T. II. Gr. in-8, 477 p. Lyon, impr. Rey et Cie.

361. — GOSSET (Dr P.). Les premiers apothicaires rémois (1311-1700). In-8, 31 p. Reims, impr. de l'Académie.

(Extrait des Travaux de l'Académie de Reims.)

362. — GRAND (A.). La seigneurie de Cuire et la Croix-Rousse, en Franc-Lyonnais. In-8, 199 p., avec dessins. Lyon, impr. Legendre et Cie.

363. — GRANDMAISON (L. DE). Essai d'armorial des artistes français (XVIe-XVIIe siècles); lettres de noblesse; preuves pour l'ordre de Saint-Michel. 2e partie : Sculpteurs, graveurs, dessinateurs, musiciens, etc. In-8, 108 p. Paris, Champion.

364. — GRAVIER (H.). Essai sur les prévôts royaux du XIe au XIVe siècle. In-8, 236 p. Paris, Larose et Tenin.

(Extrait, avec additions, de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

365. — GREDER (L.). Un peintre parisien du XVIIe siècle :

Jacques Rousseau (1631-1693). In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

366. — GRELLETY (Dr). La cure de Mme de Sévigné à Vichy. In-8, 16 p. Mâcon, impr. Protat frères.

367. — GUÉRIN (Paul). Histoire générale de Paris. Registres des délibérations du Bureau de la ville de Paris, publiés par les soins du service historique. T. XIII : 1602-1605. In-4, XXIV-573 p. Paris, Champion.

368. — GUIGUE (Georges). Une lettre du cardinal Hugues de Saint-Cher (4 juin 1248). In-8, 20 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

369. — GUILLOREAU (dom L.). Les tribulations d'Ernaud, abbé d'Évron (1262-1263). In-8, 11 p. Laval, veuve Goupil.

370. — HACHEZ (J.). Étude sur les décisions notables de Gilles Le Maistre, président du parlement de Paris au XVIe siècle. In-8, II-302 p. Paris, Giard et Brière.

371. — HALPHEN (L.). Note sur les deux chroniques de Saint-Julien de Tours. In-8, 7 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

372. — HAMY (E.-T.). Deux combats sur mer devant Boulogne (épisodes de la campagne navale de 1666), suivi de : Officiers de marine boulonnais sous Louis XIV et Louis XV. In-8, 15 p. Boulogne-sur-Mer, impr. Hamain.

373. — HARISSE (H.). Le président de Thou et ses descendants; leur célèbre bibliothèque, leurs armoiries et les traductions françaises de *J.-A. Thuani Historiarum sui temporis,* d'après des documents nouveaux. In-8, 282 p., avec planches et portr. Paris, Leclerc.

374. — HAUSER (H.). Le « Journal » de Louise de Savoie. In-8, 26 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1905.

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Bibliothèques associées, 37.
Sociétés correspondantes, 41.
Liste des membres du Conseil d'administration, 43.
Bureau de la Société nommé en 1904, 43.
Comité de publication, 44.
Comité des fonds, 44.
Jours des séances de la Société, 44.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 45.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Assemblée générale, 81-135.
Berger (M. Élie), élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 57.
Boislisle (M. de), secrétaire. — Rapport à l'Assemblée générale, 96-107.
Censeurs : MM. Bruel et H. Moranvillé. — Rapport à l'Assemblée générale, 108-110.
Circulaires : du ministre de l'Instruction publique, 74, 164; de la Société anglaise du Pipp Roll, 50; de M. J. Boulenger contre le projet de réforme de l'orthographe, 74; de la Société fran-

çaise d'archéologie, 74; de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 154.
Comité des fonds, 77.
Concession d'exemplaires, 76.
Delaville Le Roulx (M.), lauréat du grand prix Gobert, 153, 182.
Delisle (M. L.). — Séance levée en signe de deuil après la mort de Mme Delisle, 66, 73.
Durrieu (M. le comte P.), président. — Son édition des *Très riches heures du duc de Berry*, 51, 180, 183. — Lecture à l'Assemblée générale sur les Souvenirs historiques, dans les manuscrits à miniatures, de la domination anglaise en France au temps de Jeanne d'Arc, 82, 111-135. — Communication au sujet d'une peinture du Musée Condé, 179.
Élections : des membres du Conseil, 81; des censeurs, 82; des membres du bureau et des comités, 147, 148.
Indemnités accordées aux collaborateurs de la publication des *Mémoires de Richelieu*, 59.
Lair (M. J.). — Rapports sur la publication des *Mémoires de Richelieu*, 51, 59, 76, 151, 152, 155, 164, 178.
Nécrologie : M. de Bure, 49, 90; M. Henri Germain, 57, 89; M. Claveau, 65, 90; M. le marquis de Mornay, 65, 90; M. le comte de Reiset, 65, 86; M. A. de Barthélemy, 82-85; M. le marquis de Nadaillac, 85; M. Aug. Molinier, 87; M. H. Lacaille, 89; M. Georges de Courcel, 89; M. L. Laguerre, 90; M. Marius Bianchi, 90; M. F. Bartholoni, 90; M. H. Desprez, 90; M. le baron Alph. de Rothschild, 145; M. le duc d'Audiffret-Pasquier, 145; M. le comte de Luçay, 161; M. A. Chévrier, 162; M. Alban Fournier, 177.
Omont (M. H.), président. — Discours à l'Assemblée générale, 82-96. — Son édition phototypique du manuscrit en onciale de Grégoire de Tours, 147.
Ouvrages offerts, 49, 58, 66, 73, 146, 153, 163, 177.
Présentation de membres nouveaux, 49, 57, 67, 146, 153, 163, 177.
Prix décerné à un élève sortant de l'École des chartes, 77.
Prix décernés par l'Institut aux ouvrages historiques, 180-185.
Procès-verbaux des séances : 10 janvier 1905, 49; 7 février, 57; 14 mars, 65; 4 avril, 73; 2 mai, 81; 6 juin, 145; 4 juillet, 153; 7 novembre, 161; 9 décembre, 177.
Publications de la Société : Propositions, 75, 100.
Annuaire-Bulletin, 51, 59, 74, 98, 150, 154, 164, 178.
Chronique de Jean le Bel, 59, 74, 97, 99, 150, 155, 164, 178.
Chronique des Cordeliers, 100.
Chroniques de Gilles le Muisit, 51, 59, 74, 99, 150, 155, 164, 178.
Chroniques de J. Froissart, 77, 100.
Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné, 100.

Journal de Clément de Fauquembergue, 100.
Journal de Jean Vallier, 100.
Lettres de Charles VIII, 59, 74, 99, 150, 154, 164, 178.
Lettres de Louis XI, 51, 59, 74, 98.
Mémoires de Florenges, 100.
Mémoires de Guillaume et Martin du Bellay, 75, 100, 151, 164.
Mémoires de Saint-Hilaire, 100.
Mémoires du cardinal de Richelieu, 51, 59, 60, 101-107, 150, 151, 155, 164, 178.
Mémoires du comte de Souvigny, 75, 99, 151, 155, 164, 178.
Mémoires du maréchal d'Estrées, 100.
Mémoires du maréchal de Turenne, 100.
Mémoires du maréchal de Villars, 96.
Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, 51, 59, 74, 98, 151, 164, 178.
Refus d'un legs, 77.
Tirage des publications, 77, 155.
Trésorier (pouvoirs donnés au), 165.

II. — *Bibliographie.*

Abbayes, 53, 55, 56, 63, 68, 70, 72, 142, 155, 172, 174, 176, 187, 189.
Abbeville, 141.
Acier (commerce de l'), 191.
Afrique (établissements en), 55.
Agen (évêque d'), 69.
Ailly (Pierre d'), 80.
Albin (seigneurs d'), 157.
Allemagne, 56.
Amboise, 138.
Amiens, 175.
Ampoule (la sainte), 143.
Andorre (coutume d'), 69.
Angers (l'Évière d'), 167.
Angleterre, 56, 71, 140.
Anjou (province d'), 143, 171.
Archéologie, 61, 71, 72, 80, 142, 156, 171, 172.
Archevêques, 78.
Archives, 56, 138.
Argences (Raoul d'), 189.
Argenson (le marquis d'), 187.
Argonne (la frontière d'), 175.
Ariège (l'), 70.
Arles (Saint-Trophime d'), 71.
Armagnac (Jean Ier d'), 188.
Armement (histoire de l'), 191.
Arras, 141.
Art (histoire de l'), 54, 68, 70, 141.
Assistance publique (l'), 53, 69.
Aube (département de l'), 61, 64.
Aubin, 157.
Aubusson, 72.
Aumont (le maréchal d'), 138.
Autriche, 56.
Avranches, 60.

Bacouel (famille de), 170.
Bail seigneurial (droit de), 55.
Bailleul (château de), 71.
Banalité (droit de), 78.
Barbegal (château de), 138.
Bar-le-Duc (bailliage de), 187.
Barthès (Pierre), 168.
Bassompierre (Louise de), 52.
Bayeux, 159.
Beaujolais (pays de), 190.
Beaumarchais (P.-A. Caron de), 71.
Bec (abbaye du), 172.
Benoît XII, pape, 56.

Berry (province de), 169, 176.
Besançon (Hugues, archevêque de), 78.
Bezannes, 79.
Bibliographie, 142.
Bibliothèques, 63, 135, 137, 143, 189.
Blanc (marquisat du), 176.
Bodin (Jean), 56.
Bohême (roi de). Voy. Luxembourg (Jean de).
Boisguilbert (P. Le Pesant de), 78.
Boniface VIII, pape, 137.
Bordeaux, 53, 71.
Bossuet (J.-B.), 56, 61, 139.
Boufflers (marquise de), 62.
Boulogne-sur-Mer, 71, 192.
Bourbon (le connétable de), 61.
— (la duchesse de), 159.
— (le Palais-), 159.
Bourgogne (province de), 188.
Bourgogne (Charles le Téméraire, duc de), 64, 69.
— (Jean sans Peur, duc de), 155.
— (Othon IV, comte de), 55.
Brageac (monastère de), 186.
Bressuire (château de), 52.
Bretagne (province de), 55, 80, 156.
Brie-Comte-Robert, 62.
Broglie (V.-F., maréchal de), 157.
Brou, 172.
Burgondes (les), 173.

Caen, 80, 176, 188.
Cahors (évêque de), 185.
Calvet (Gabriel-Étienne de), 52.
Cambrai, 70, 189.
Carcassonne, 80.
Cardinaux, 54, 78, 135, 138, 175, 192.
Cartes à jouer (les), 185.
Cartulaires, 52, 71, 72, 78, 142, 172, 173.
Cavaillon (diocèse de), 56.
Célestin III, pape, 61.
Cesy (M. de), 138.
Chalandry, 53.
Chalon (Hugues de), 173.
Champagne (comté de), 62, 135.
Chanac (Guillaume de), 54.
Chandenier (marquis de), 189.
Chantilly (bibliothèque de), 137.
Charlemagne, empereur, 52.
Charles le Chauve, roi de France, 158.
Chartres, 61.
Châteaubriant (pays de), 187.
Chaudesaigues (baronnie de), 190.
Chaumont-Porcien, 56.
Choiseul (duc de), 171.
Chorévêques (les), 156.
Clermont-en-Beauvaisis (comté de), 79.
Clermont-Ferrand, 174.
Cluny (abbaye de), 53.
Colin (Jacques), 157.
Colomban (saint), 171.
Commynes (les *Mémoires* de), 136.
Compiègne, 52, 142, 156, 172.
Comptabilité publique (la), 53.
Conciles, 68.
Concordats (les), 135.
Condé (le prince de), 159.
Constantinople, 138, 143.
Corbie (chartes de), 170.
Corso (Sampiero), 136.
Couquot (J.-Fr.), 190.
Coutumes, 69, 79, 172, 187.
Croisades, 69.
Croisilles (l'abbé de), 52.
Cruzilles (seigneurie de), 160.
Cuire (seigneurie de), 191.
Cuyper (Gisbert), 173.

Dauphiné (province de), 188.
Dentelle (histoire de la), 141.
Devau (Fr.-Ant.), 62.
Dijon, 188.
Diplomatie, 168.
Diplomatique, 170.
Domnole (saint), 69.
Donatien (saint), 54.
Du Barry (J., comte), 55.
Du Bellay (Guillaume), 187.

Du Châtelet (la marquise), 62.
Dupleix (Joseph), 190.

Écouen, 160.
Élections (les) de 1789, 188.
Elissagaray (B. Renau d'), 165.
Éon (le chevalier d'), 71.
Escaut (le forcement de l'), 175.
Espagne, 52, 136, 137, 140, 142.
Étampes (Anne de Pisseleu, duchesse d'), 189.
Étienne Marcel (famille d'), 70.
Eudes (le vénér. Jean), 157.
Eugène II, pape, 61.
Eugène (le prince), 175.
Évêques, 53, 54, 63, 185, 187.
Évron (Ernaud, abbé d'), 192.

Fécamp (abbé de), 189.
Fercé (vicomté de), 172.
Finances (histoire des), 53, 136, 141, 167, 187.
Foix (le cardinal Pierre de), 54.
Folligny (le chevalier de), 190.
Fontenoy (bataille de), 138.
Forcalquier, 156.
Forget de Fresne (Pierre), 136.
Foucquet (Nicolas), 137, 158.
Fougerolles (hôpital de), 55.
Franc-maçonnerie (la), 139.
Franche-Comté (prov. de), 55.
François Ier, roi de France, 68, 157, 189.
Fresnay (canton de), 80.
Frette (château de la), 70
Frey de Neuville (Bon-Pierre), 53.

Gallo-romaine (nécropole), 174.
Gap, 158.
Gâtinais (fiefs du), 138.
Gauloises (monnaies), 156.
Géraud (Hugues), 185.
Grandidier (Ph.-A.), 139.
Grasse (Gaspar de), 56.
Guichen (U., comte de), 60.
Guilhermy (collection), 189.

Hagiographie, 53, 54, 63, 69, 157, 171, 189.
Henri II, roi de France, 166.
Henri IV, 175.
Hondainville, 72.
Hôpital (ordre de l'), 54, 55.
Hôpitaux (histoire des), 55, 60, 63.
Hourdel (le), 168.
Huet (P.-Daniel), 173.
Hugues de Saint-Cher, 192.

Imprimerie (histoire de l'), 188.
Incendies (service des), 171.
Indépendance (guerre de l'), 60.
Indes (compagnie des), 167, 175.
Ingrandes, 176.
Innocent III, pape, 61.
Inquisition (l'), 80.
Institutions (histoire des), 55, 62, 78, 135, 136, 187.
Instruction publique (l'), 68, 189.

Jametz, 136.
Jansénisme (le), 139.
Jean XXII, pape, 56, 185.
Jésuites (les), 71.
Jetons (histoire des), 138.

La Bourdonnais (Mahé de), 167.
Lagamas, 158.
La Maisonfort (Marguerite-Vict. de), 160.
Languedoc (province de), 54, 80.
Laon, 187.
Lassay (château de), 156.
— (hôtel de), 159.
Latouche-Tréville (L., comte de), 56.
La Vallée (Claude de), 175.
Le Hot (Nicolas), 176.
Le Maistre (Gilles), 192.
Lesdiguières (duc de), 188.
Lestonnac (la B. Jeanne de), 70.
Ligue (guerres de la), 187.
Limousin (province de), 159, 167.
Locatelli (Sébastien), 176.
Longchamp (hôtel royal de), 78.
Lorraine (province de), 53, 70, 190.
— (Charles III, duc de), 70.
— (Mathieu Ier, duc de), 70.

Louis le Pieux, empereur, 140, 143.
Louis XI, roi de France, 143.
Louis XIII, 52, 53, 138, 175.
Louis XIV, 55, 62, 167, 175, 187.
Louis XV, 62, 159, 169, 190.
Louise de Savoie, reine de France, 192.
Louroux-Béconnais (le), 56.
Louviers (Nicolas de), 144.
Lucius III, pape, 61.
Lué, 168.
Lunel (Jean), 137.
Lunéville (cour de), 62.
Luxembourg (Jean de), roi de Bohême, 64.
— (Sigefroy, comte de), 172.
Lyon (diocèse de), 171.

Maillé (maison de), 169.
Maine (province du), 186, 188.
— (la duchesse du), 71.
Malplaquet (bataille de), 64.
Malte (ordre de). Voy. Hôpital (ordre de l').
Marans, 190.
Maréchaux de France (tribunal des), 78.
Marguerite de Navarre, 54.
Maritime (histoire), 56, 60, 165, 166, 175, 192.
Marlborough (J., duc de), 175.
Marquenterre (le), 173.
Marseille, 155, 170, 187.
Maugiron (famille de), 79.
Mauriac, 174.
Mazarin (le cardinal), 138.
Médecins (les), 159.
Mélicourt (seigneurs de), 186.
Melun (vicomte de), 169.
Mélusine (légende de), 188.
Mende, 143.
Méreaux (histoire des), 138.
Mesures (les anciennes), 191.
Metz, 63.
Militaire (histoire), 53, 61, 64, 138, 148, 157, 165, 175.
Miniatures (histoire des), 63, 165.
Mirabeau (le vicomte de), 68.
Missions étrangères (la Société des), 168.
Monnaies (histoire des), 53, 56, 156.
Montaigu, 186.
Montataire, 55.
Montauban (pays de), 188.
Montbéliard, 171.
— (pays de), 173.
Montesquieu (Ch., baron de), 52.
Montfort-l'Amaury, 72.
Mothe (la), en Lorraine, 190.
Mouche à miel (ordre de la), 71.
Municipale (histoire), 54, 141, 156, 187.
Musique (histoire de la), 143.

Nages (l'Oppidum de), 53.
Naintré (prieuré de), 68.
Nameur (Louis de), 70.
Nantes, 54.
Narbonne, 80.
Neuville-du-Bosc (la), 187.
Nicolas Ier, pape, 173.
Nivernais (pays de), 191.
Noblesse acquise, 80.
Nogaret (Guillaume de), 176.
Normands (les paysans), 72.
— (manuscrits), 189.
Notaires (les), 63.
Notre-Dame-de-Grestain (abbaye de), 187.
Notre-Dame-de-la-Garrigue, 158.
Nouvellistes (les), 190.

Odon (saint), 189.
Ollier (J.-J.), 166.
Ossalois (les), 172.

Pamiers, 70.
Papauté, 56, 61, 63, 68, 137, 160, 173.
Paris, 54, 61, 69, 142, 159, 166, 172, 174, 188, 192.
Pauvres (le Grand Bureau des), 69.
Philippe-Auguste, roi de France, 189.
Philippe le Bel, 53.
Picardie (province de), 169.

Pie II, pape, 160.
Pinard (la *Chronologie militaire* de), 61.
Poissy (le contrat de), 168.
Poitou (province de), 188.
Pompadour (Mme de), 62.
Pontis (le sieur de), 175.
Pré-aux-Clercs (le), 159.
Prédicateurs (les), 69.
Prévôts royaux (les), 191.
Prie (la marquise de), 79.
Protestantisme, 69, 72, 168, 169, 187, 188, 190, 191.
Prouille (prieuré de N.-D. de), 64.
Provence (pays de), 68.
Puget (Pierre), 68.
Puisaye (fiefs de la), 138.

Quézac (N.-D. de), 64.
Quintin (seigneurie de), 188.

Rabelais (François), 137.
Rachat (droit de), 55.
Raoul, roi de France, 64.
Rasilly (famille de), 144.
Raulhac, 63.
Reims (pays de), 189.
— (province de), 160.
— (ville de), 191.
Remiremont, 63, 187.
Rennes, 63.
Ressons-le-Long, 191.
Rhin (possessions bourguignonnes dans la vallée du), 64.
Rieux (diocèse de), 169.
Robécourt (Menet de), 80.
Rodez (comté de), 158.
Rogatien (saint), 54.
Rohan (Catherine de Parthenay, duchesse de), 69.
Rouen, 166.
Rouergue (pays de), 136, 155, 156.
Rousseau (Jacques), 192.
Royan (coutume de), 172.
Rozoi-le-Jeune (abbaye de), 156.
Rue (canton de), 173.
Ruinart (dom), 139.

Saint-Amand, 157.
Saint-Benoît-sur-Loire (abbaye de), 63.
Saint-Bérain-sur-Dheune, 175.
Saint-Cloud (papeterie de), 175.
Saint-Cyr (maison de), 160.
Saint-Denis, 160.
Saint-Dié, 141, 168.
Saint-Étienne-sur-Usson, 72.
Saint-Germain-des-Prés (abbaye de), 68.
Saint-Jean-de-Malte (prieuré de), 167.
Saint-Julien (chartreuse de), 52.
Saint-Lambert (marquis de), 62.
Saint-Mont (prieuré de), 71.
Saint-Omer, 172.
Saint-Ouen-l'Aumône, 174.
Saint-Papoul (évêché de), 160.
Saint-Prix, 174.
Saint-Rambert-en-Forez, 64.
Saint-Savin (abbaye de), 176.
Saint-Servan, 54.
Saint-Simon (la langue du duc de), 143.
Saint-Sulpice-les-Feuilles, 189.
Saint-Victor (abbaye de), 55.
Sainte-Aldegonde (chartreuse du Val de), 172.
Sainte-Geneviève (abbaye de), 70, 189.
Samnageuses (les), 53.
Sarcelles, 160.
Sarzay (château de), 62.
Sébeville (Bernardin Kadot, marquis de), 167.
Sedaine (Michel-Jean), 174.
Seine (rives de la), 139.
Sel (impôt sur le), 167.
Sens (province de), 68.
Sept ans (la guerre de), 157, 169.
Sequigny (forêt de), 63.
Servage (le), 55.
Servatius (saint), 53.
Sévigné (Mme de), 142, 192.
Soissons (concile de), 173.
Somme (département de la), 142.
Sources de l'histoire de France (les), 62.
Souvigny, 72.

Suédois (les), 187.
Suffren (le bailli de), 156.

Talloires (abbaye de), 174.
Tarn-et-Garonne (pays de), 55.
Théâtres clandestins (les), 188.
Théologie (faculté de), 166.
Thérouanne (évêques de), 187.
Thou (le président de), 192.
Toulouse, 53, 54, 72, 141, 168.
— (comté de), 157.
Tournai (Étienne de), 187.
Tournus (archiprêtre de), 171.
Tours (province de), 174.
— (Saint-Julien de), 192.
Trésor des chartes (le), 137.
Tuileries (palais des), 68.
Tulle, 54.
Turgot (A.-R.-J.), 167.
Turin (concile de), 68.

Valasse (abbaye du), 78.
Valois (Jeanne, comtesse de), 157.
Vassaux (les grands), 62.
Vendôme, 78, 142, 144, 167.
— (la duchesse de), 62.
Verdun (diocèse de), 174.
Versailles, 55.
Vertus (comté de), 159.
Vervins (paix de), 175.
Villefranche (Rhône), 156.
Villeurbanne, 173.
Villiers-le-Bel, 160.
Villon (François), 144.
Visconti (Jean-Galéas), 159.
Voltaire (Fr.-M. Arouet de), 62, 79.
Vosagensis (le *pagus*), 169.

Wallone (la garde), 137.
Wandrille (saint), 53.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

DOCUMENT

CONCERNANT UN VOYAGE DE FRANÇOIS Ier EN NORMANDIE

AU MOIS DE SEPTEMBRE 1540[1].

L'original du document dont on va lire ici la transcription est une grande feuille double de parchemin, écrite sur les trois premières pages, de la main, probablement, d'un secrétaire de Jean Seigneuret, trésorier des aumônes et des dévotions de François Ier; le cardinal Le Veneur, grand aumônier de France, y a totalisé, de sa propre main, à la dernière ligne, avant de signer, toutes les sommes dont il est fait mention dans le corps de la pièce. Elle était scellée sur double queue; le sceau a disparu.

Ce document présente, malheureusement, une ou plusieurs lacunes; tel qu'il est, néanmoins, il a une valeur historique importante. Son possesseur actuel est M. Guérin, de Lisieux, entre les mains de qui il est venu, de même que nombre d'actes également intéressants dont j'ai pris copie, à la mort d'un imprimeur-libraire de cette ville, M. Pigeon. Ce dernier aimait Lisieux

1. La note suivante nous est transmise par notre confrère M. de Mély.

et se plaisait à collectionner les documents intéressant l'histoire de sa cité, ou émanant de personnages qui l'avaient illustrée à un titre quelconque.

Capitaine Ch. Engelhard.

Parties et sommes de deniers paiées et delivrées comptant par Jehan Seigneuret, tresorier des aumosnes, offrandes et devotions du roy, de l'ordonnance et en la presence de reverendissime personne Jehan Le Veneur, par la permission divine cardinal du Saint Siege appostolicque du tiltre de Sainct Berthelemy in Insulla, evesque et conte de Lizieux, grant aumosnier de France, tant pour les offrandes dudict seigneur que pour ses aumosnes et devotions faictes durant le mois de septembre, l'an mil cinq cens quarente, aux personnes, pour les causes et ainsi qu'il s'ensuict :

Et premierement :

Offrandes offertes par le roy, nostredict seigneur, durant ledict moys de septembre oudict an cinq cens quarente :

A Jehan Desmontz, prestre, vicaire de l'eglise parrochial Saint Jehan Baptiste de Mauny, diocese de Rouen, la somme de sept livres tournois, à luy ordonnée par ledict seigneur pour quatre offrandes ordinaires, chascune de .xxxv. solz tournois, offertes par ledict seigneur à ses messes oyes en ladicte eglise les mercredi, jeudi, vendredy et samedi, premier, .ij., .iij. et .iiij^{mes}. jours dudict moys de septembre[1]. Pour ce, cy .vij. l. t.

A don Jacques du Bosc, religieux et secretain de l'abbaye Saint Ouen de Rouen, la somme de cent cinq solz tournois, à luy aussy par ledict seigneur ordonnée pour troys autres offrandes ordinaires offertes par le roy, nostredit seigneur, à ses messes oyes en ladicte abbaye les dimanche, lundi et mardi ensuivans, .v., .vj. et .vij^{mes}. jours dudict moys. Pour ce, cy .cv. s. t.

1. L'Itinéraire de François Ier, joint au *Catalogue* de ses actes que publie l'Académie des sciences morales et politiques (t. VIII, 1905, p. 510), fait durer le séjour du roi à Mauny du 26 août au 3 septembre 1540.

A seur Allienor Giel, religieuse et secretine de l'abbaye Monsieur Saint Amand, ordre de Saint Benoist, en la ville de Rouen, la somme de trente cinq solz tournois, à elle, comme dict est, par ledict seigneur ordonnée pour une autre offrande ordinaire offerte par ledict seigneur à sa messe oye en l'eglise dudict monastere le mercredi ensuivant, .viij^me^. jour dudict moys. Pour ce, cy .xxxv. s. t.

A domp Jacques du Bosc, religieux et secretain de ladicte abbaye Monsieur Saint Ouen dudict Rouen, la somme de sept livres tournois, pareillement à luy ordonnée par ledict seigneur pour quatre autres offrandes ordinaires offertes aussi par ledict seigneur à ses messes oyes en l'eglise d'icelle abbaye les jeudi, vendredi, samedi et dimanche ensuivans, .ix., .x., .xj. et .xij^mes^. jours dudict moys[1]. Pour ce, cy .xij. l. t.

A frere Bigor Beaumez, religieux et secretain de l'abbaye Nostre Dame de Bomport, diocese d'Evreux, de l'ordre de Citeaulx, la somme de trente cinq solz tournois, à luy aussi par ledict seigneur ordonnée pour une autre offrande ordinaire offerte par le roy, nostredict seigneur, à sa messe oye en l'eglise de ladicte abbaye le lundi ensuivant, .xiij^me^. jour dudict moys[2]. Pour ce, cy .xxxv. s. t.

A Me Guillaume Houeau, prestre et chappellain ordinaire du roy, pareille somme de trente cinq solz, à luy ordonnée par ledict seigneur pour une autre offrande ordinaire aussi offerte à sa messe oye en l'eglise de ladicte abbaye de Bomport le mardi ensuivant, .xiij^me^. dudict moys, jour et feste Sainte Croix, que ladicte offrande appartient audict chappellain. Pour ce, cy .xxxv. s. t.

A Mes Guillaume Debitot et Guillaume Cavellier, prestres et vicaires de l'eglise parrochial Nostre Dame de Louviers, diocese d'Evreux, pareille somme de trente cinq solz tournois, à eulx aussi par ledict seigneur ordonnée pour une autre offrande

1. C'est, en effet, du 5 au 12 septembre 1540 qu'on avait constaté la présence de François Ier à Rouen, selon l'Itinéraire. Le 10, le roi y prononça la suspension du parlement de Normandie (*Catalogue*, t. IV, p. 138).

2. L'abbaye de Bonport, située sur la rive de la Seine, presque à mi-chemin entre Rouen et Évreux, était une halte tout indiquée pour François Ier; mais on n'y avait point jusqu'ici constaté sa présence.

pareillement offerte par le roy, nostredict seigneur, à sa messe oye en l'eglise Nostre Dame de Louviers le mercredi ensuivant, .xvme. jour dudict moys. Pour ce, cy .xxxv. s. t.

A Me Symon Pepin, prestre, vicaire de l'eglise parrochial Nostre Dame de Houeteville, diocese dudict Evreulx, pareille somme encores de trente cinq solz tournois, à luy aussi par ledict seigneur ordonnée pour une autre offrande ordinaire offerte par le roy, nostredict seigneur, à sa messe oye en ladicte eglise le jeudi ensuivant, .xvj^me^. jour dudict moys. Pour ce, cy .xxxv. s. t.

A Me Guillaume Le Grant, aussi prestre et vicaire de l'eglise parrochial Sainct Nicolas d'Evreux[1], la somme de soixante dix solz tournois, à luy pareillement (*les pages intercalaires manquent*) . . . . . montans cinquante deux livres dix solz tournois, par nostre commandement et ordonnance verballe, et lesdictes aumosnes et devotions montans cent cinq livres neuf deniers tournois, aussi par nostre commandement, ordonnance et en nostre presence, tout ainsi qu'il est contenu et declaré en chascun des articles cy dessus, et ce durant ce present moys de septembre, l'an mil cinq cens quarente. En tesmoing de ce, nous avons signé cedict present cayer de nostre main et fait seeller du seel de noz armes, le dernier jour du moys de septembre oudict an mil cinq cens quarente.

Somme : sept vingtz dix sept livres dix soubz[2].

Le cardinal Le Veneur.

1. Dès le 16 septembre, François Ier expédia un mandement daté d'Évreux (*Catalogue*, t. IV, p. 140). Son Itinéraire ne mentionne pas la halte à Houetteville.

2. Ligne écrite de la main du cardinal Le Veneur.

LE CONSEIL ET L'ASSEMBLÉE

DE 1699

POUR LES AFFAIRES DE LA R. P. R.

Éclatant au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes, et faisant redouter des complications intérieures de la part des protestants ou des nouveaux convertis demeurés sur le sol français, la guerre de la Ligue d'Augsbourg ralentit nécessairement, ou suspendit sur bien des points l'exécution de l'édit d'octobre 1685 et des mesures mises successivement en application au cours des années suivantes. Il s'ensuivit, soit dans l'administration provinciale, soit dans les conseils mêmes du gouvernement, une incertitude, une incohérence de principes qui eurent pour conséquence d'amener à résipiscence bien des esprits. Tout le monde s'accorda à reconnaître que ni les conversions, sincères, forcées ou apparentes, ni les rigueurs, ni la persécution n'avaient donné les résultats espérés, et, lorsque la paix de Ryswyk sembla faire disparaître toute crainte d'une action de l'extérieur à l'intérieur, Louis XIV et ses ministres se rendirent compte qu'il était temps d'agir avec plus d'ordre et d'entente et de choisir entre trois tendances qui se manifestaient bien nettement : ou, radicalement, rétablir l'édit de Nantes et la politique de tolérance; ou, comme *mezzo-termine,* agir par la conciliation à l'égard des sujets dissidents qui, en somme et sauf de rares exceptions, avaient témoigné qu'ils « conservaient dans le cœur la fidélité due au Roi »; ou bien, en un sens absolument opposé, reprendre dans toute sa rigueur l'œuvre de réunion religieuse. La divergence des opinions, des principes, des procédés existait aussi bien parmi les évêques, les intendants, les magistrats, que parmi les conseillers du souverain, ou même sur les marches du trône, et si profonde, que les premières mesures adoptées au lendemain de la paix, peut-être par égard pour certaines puissances étrangères qui s'étaient préoccupées du sort des protestants français au cours des négociations de Ryswyk, — par exemple, cette déclaration du mois de février

1698 qui invita les religionnaires émigrés à rentrer en France, mais sous condition de se convertir, — restèrent lettre morte. « Il est temps, écrivait alors le fougueux Bâville[1], il est temps de mander bien nettement ce que nous avons à faire de manière uniforme pour profiter de la conjoncture présente et du mouvement où sont les esprits. » Et d'autres disaient avec découragement : « On a épuisé sans succès toutes tentatives de rigueur, de douceur, et même de tempérament; on a reconnu la difficulté de trouver un moyen terme, mais surtout le préjudice que causent les variations constantes et le manque absolu d'uniformité... »

Inspiré plus particulièrement par les partisans d'une action mitigée et modérée qui avaient alors toute sa confiance, et qui la méritaient, — Pontchartrain père, Henri Daguesseau, le cardinal de Noailles, Vauban, — Louis XIV voulut, en toute sincérité, se renseigner au moyen d'une consultation générale; ce fut d'abord aux intendants, en avril 1698, un peu plus tard aux évêques, dont quelques-uns comptaient dans leur diocèse tant de milliers de nouveaux ou de mauvais catholiques, qu'il s'adressa pour déterminer et fixer « les moyens de tenir les nouveaux convertis dans leur devoir et de détruire les restes de la R. P. R. ».

Le fait de cette consultation était bien connu, ne fût-ce que par l'ouvrage de Rulhière et par ceux qui en sont dérivés. On savait de quel côté vint l'initiative, que Louis XIV s'y prêta avec empressement, et que les évêques consultés envoyèrent, de même que les intendants, des rapports d'une haute importance, concluant pour la plupart à « prendre un milieu entre une trop grande douceur et une sévérité trop dure ». Mais c'est seulement il y a trois ans que M. Jean Lemoine, bibliothécaire du ministère de la Guerre, ayant retrouvé dans son dépôt un recueil d'originaux ou de duplicata de ces rapports fait jadis pour le cardinal de Noailles, archevêque de Paris et chef du conseil de conscience[2], a réuni en un volume des plus instructifs les vingt-cinq *Mémoires des évêques de France sur la conduite à tenir à l'égard des réformés*[3], et, outre l'introduction indispensable, y a joint le texte d'une série de rapports d'intendants, de correspondances et d'actes royaux rendus à l'occasion et comme consécration de cette consultation. Le

1. Lettre du 14 février 1698.

2. Ce prélat avait joué le rôle principal dans la consultation.

3. Un volume in-8° de XLVIII-412 p., publié chez Alph. Picard et fils, en 1902, sous les auspices de la Société des archives de l'Histoire religieuse de la France.

volume se clôt sur la déclaration du 13 décembre 1698 et sur les instructions circulaires du 7 janvier suivant, qui eurent pour objet de « pourvoir à l'instruction de ceux qui sont rentrés dans le sein de l'Église catholique et de leurs enfants, et de les maintenir dans leurs biens, à condition de satisfaire aux devoirs de la religion ».

Si, au lieu de se borner presque exclusivement au manuscrit Noailles et aux Papiers de Rulhière[1], M. Lemoine avait poussé plus avant ses investigations dans un fonds des Archives nationales, celui des Papiers des Religionnaires, c'est-à-dire de la secrétairerie d'État pour les affaires de la R. P. R.[2], d'où il n'a tiré que deux ou trois pièces qui pouvaient se retrouver ailleurs[3], je ne doute pas que sa satisfaction n'eût été fort grande d'ajouter à son volume, en forme d'épilogue, un document original très intéressant, curieux, unique de son espèce.

En effet, les Papiers de cette secrétairerie d'État, qui était occupée en 1699 par Phélypeaux de Châteauneuf, fils, père et grand-père des ministres La Vrillière, n'ont pas été détruits comme l'a fait croire une fâcheuse homonymie, dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre en 1871[4]. Ils se trouvaient, lors de la chute de l'ancien régime, dans le dépôt dit du « Vieux Louvre », où on les entassait, comme tant d'autres, depuis le début du XVIIIe siècle. La Révolution ne les anéantit pas, à proprement parler; mais les Archives les ont reçus dans un tel désordre, une telle confusion, que jamais encore on n'a pu y porter remède : je devrais plutôt dire qu'on ne l'osera pas, car ce fonds, précieux entre tous pour l'histoire du Protestantisme français, a été trop souvent exploré, cité et utilisé par nos historiens du XIXe siècle en son état actuel, avec ses cotes et numéros tels quels, pour qu'il soit maintenant admissible d'y rétablir le classement méthodique qui devait exister au temps des secrétaires d'État du département. Quand les meil-

1. Conservés à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 7045, et contenant des copies ou originaux des mêmes documents et de beaucoup d'autres.

2. Arch. nat., série TT. La notice préliminaire de ce fonds, dans l'*Inventaire sommaire* de 1891, p. 500, a eu tort, semble-t-il, de ne le présenter que comme composé surtout des dossiers de la « Régie des biens des Religionnaires fugitifs ». C'est bien un fonds ministériel, aussi politique qu'administratif.

3. Par exemple dans le registre de la Secrétairerie de la Maison du Roi pour 1699, coté O[1] 43.

4. Cette bibliothèque, fort riche d'ailleurs en beaux livres et en excellents manuscrits, n'était qu'une création toute récente de la Restauration, installée magnifiquement dans le Louvre de Napoléon III.

leurs archivistes y ont pénétré, ils se sont bornés à former des apparences de dossiers conservatoires, avec des cotes et des dates, et à établir un inventaire numérique sommaire. Le chercheur épris de méthode, de classification et de bonne ordonnance proteste et s'exclame de dépit en ouvrant chacun des 464 cartons; mais il n'y perd pas toujours son temps ni sa patience.

C'est ainsi que, parti sur une tout autre voie et arrivant au carton TT 430, entr'ouvert avant moi par M. Lemoine, j'ai rencontré une pièce originale dont je n'avais jamais soupçonné l'existence, quoique ayant, j'ose le dire, quelques titres à la connaître.

Et en effet, traitant, il y a quinze ou vingt ans, des *Conseils du Roi sous Louis XIV*[1], je consacrai trois pages à un éphémère « Conseil des affaires de la R. P. R. » qui fonctionna à partir de juillet 1699 et fit alors quelque besogne, ou du moins un certain bruit[2]; mais, faute d'avoir vu le document nouveau qui vient de se révéler à mes yeux dans le carton TT 430, n° 130[3], je me mépris alors sur la vraie organisation de ce Conseil, sur son dualisme. La principale caractéristique en est expliquée dans cette lettre que le Roi fit adresser, le 7 juillet 1699, à son vieux chancelier, par le secrétaire d'État de la Maison, Pontchartrain père, qui allait bientôt remplacer le même Boucherat à la Chancellerie[4] :

« Le mouvement dans lequel on se trouve sur l'exécution des déclarations concernant les religionnaires et sur tout ce qui se passe dans les provinces à l'égard des nouveaux convertis donne souvent, comme vous savez, trop de matière au Conseil de dépêches : ce qui consomme la meilleure partie du temps qui devroit être employé en d'autres affaires. Cela a fait prendre au Roi la résolution de faire une assemblée chez vous, lorsque votre santé vous le permettra, ou chez M. le duc de Beauvillier, lorsque ce ne pourra être devant vous, où il sera fait rapport de tout ce qui reviendra des provinces sur cette matière, afin d'y prendre des résolutions uniformes et en rendre compte au Roi même dans un Conseil qu'il veut bien donner uniquement à cet effet. Outre

1. Tirage à part extrait des Appendices des tomes IV à VII de l'édition nouvelle des *Mémoires de Saint-Simon* (1884-1890).

2. J'ai cité des articles que les religionnaires émigrés publièrent alors dans leurs gazettes de Hollande.

3. Je ne crois pas qu'il ait été signalé par aucun autre historien que celui dont il sera parlé à la fin de cet avant-propos.

4. Arch. nat., O[1] 43, fol. 205 v°; publié dans la *Correspondance administrative*, par Depping, tome IV, p. 493-494.

M. de Pomponne et les secrétaires d'État, MM. de Pomereu et Daguesseau assisteront à ces assemblées et chez le Roi même. S. M. m'a ordonné de vous en avertir et de vous dire que ces assemblées se tiendront de quinzaine en quinzaine, le samedi, après le dîner, et le Conseil de mois en mois chez le Roi[1]. »

Il y avait donc, tout à la fois, création : 1° d'une nouvelle section du Conseil des dépêches, pour siéger deux fois par mois[1]; 2° d'un petit conseil, ou plutôt d'une commission où les affaires seraient préalablement étudiées de manière que le Roi n'eût plus qu'à ratifier les résultats de la discussion et du vote des commissaires. Ceux-ci étaient le chancelier, tous les secrétaires d'État titulaires ou en survivance, le duc de Beauvillier, comme ministre d'État et chef du Conseil royal des finances, et enfin les deux membres les plus actifs de ce dernier Conseil : Daguesseau père, la vertu même, avec une capacité consommée et des principes de modération; Pomereu, droit, ferme, transcendant, un aigle, mais fantasque. Le Conseil de quinzaine devait comprendre, avec le Roi, son fils Monseigneur, son frère Monsieur, les membres ordinaires du Conseil des dépêches, et le vieux Pomponne, qui avait refusé d'être de la Commission en raison de son grand âge et de ses infirmités : en effet, la mort l'enleva quelques semaines plus tard, peu après le chancelier Boucherat. Tout le travail intéressant dut donc se faire dans l'Assemblée, et c'est le premier motif qui m'induit aujourd'hui à considérer comme une bonne fortune la découverte du cahier de trente et un feuillets contenant le procès-verbal original et officiel de quatre « Assemblées » ou séances.

D'autres motifs m'ont encore décidé à en entreprendre ici la publication. C'est celui-ci d'abord, que les procès-verbaux de cette nature sont extrêmement rares : pour le règne de Louis XIV, je ne vois à comparer que les *Mémoriaux du Conseil de 1661,* dont la publication est commencée pour la Société; pour les règnes antérieurs, mon confrère Noël Valois, qui a approfondi admirablement l'histoire du Conseil[2], n'a signalé que des fragments très rares et insignifiants de journal ou de plumitif, en dehors des procès-verbaux qui furent tenus avec grand soin pendant quelques années du règne de Charles VII ou en 1484.

Pour les temps postérieurs à Louis XIV, je ne connais que les

1. Le 10 juillet, on avait avisé les intendants de faire des lettres séparées sur tout ce qui intéresserait la R. P. R.

2. *Étude historique sur le Conseil du Roi* (1886), p. CXXVIII-CXXXIX.

procès-verbaux du Conseil de régence pour les finances, qui trouveront sans doute un jour quelque éditeur courageux.

Le cahier dont on va lire le texte est une mise au net du procès-verbal de chaque séance de la Commission, rédigé peut-être par Henri Daguesseau, puis porté au Conseil de quinzaine; et, là, sur les marges, le secrétaire d'État écrivait au crayon la décision prise par le Roi en conformité du vote de l'Assemblée, un de ses scribes[1] transcrivait la même décision à la plume, et enfin un secrétaire notait l'exécution au moyen du sigle *Ft*.

Ce document est intéressant. Il fait voir le mécanisme d'un organe intermédiaire qui, jusque-là, n'avait d'équivalent que dans le cabinet du Roi, où les mêmes matières étaient soumises à celui-ci et se discutaient entre lui et ses ministres. Il permet de juger des tendances des uns et des autres, en même temps que de celles des fonctionnaires ou gens d'Église qui prenaient part à l'application des édits, déclarations et arrêts. Comme on devait s'y attendre pour des questions aussi graves, et sur lesquelles les esprits étaient radicalement divisés, il fut rare que les solutions ne devinssent pas l'objet de discussions contradictoires; mais il est à noter que le Roi ratifia toujours l'avis de la « pluralité ». Généralement, sauf peut-être une fois ou deux, l'Assemblée refusa de « se rejeter dans les abus et les inconvénients des conversions forcées[2] ».

Purement consultative, l'Assemblée commença par étendre trop largement ses délibérations sur tous les points et sur toutes les attenances de la question générale; mais, à l'issue même de la première séance, on convint, sans doute sur une observation du Souverain lui-même, de ne plus étudier que les espèces imprévues, sur lesquelles la loi n'avait pas pourvu par avance, afin de déterminer quelles décisions le Roi devrait prendre ensuite en Conseil[3].

Louis XIV fut-il satisfait d'avoir à consulter ces huit arbitres, ou se lassa-t-il bientôt d'avoir ainsi aggravé les entraves que déjà le Conseil de conscience faisait peser sur son libre arbitre? C'est une question à laquelle je ne me permettrai pas de répondre; mais il est tout probable que l'Assemblée ne se réunit

1. Châteauneuf avait alors, au moins, cinq commis, nommés Boissier, La Terrière, Eydieu, Sandrier et Gineste.

2. Ci-après, p. 231.

3. C'est ce qui se voit dans l'article du *Journal de Dangeau*, cité plus loin, p. 246.

plus après la quatrième séance, puisque notre cahier de plumitif s'arrête là.

Sur le vu de deux articles du *Journal de Dangeau*[1], j'avais cru jadis que l'Assemblée constituée en juillet 1699 continua à se réunir pendant les années 1700 et 1701. Évidemment, je la confondais avec le Conseil de quinzaine que le Roi lui-même tenait le samedi pour les affaires des P. R., assisté des Princes et des membres du Conseil des dépêches. Celui-là peut bien n'avoir cessé d'exister que lorsqu'éclata la nouvelle guerre, c'est-à-dire en 1701[2].

Est-il besoin de dire que la constitution de l'Assemblée et la création du nouveau Conseil firent beaucoup de bruit dans les régions favorables aux P. R.? On exprima d'abord l'espoir que le but du Roi n'était pas seulement d'obtenir une action uniforme et homogène, mais d'adoucir des procédés qui eussent achevé de désaffectionner les nouveaux convertis et de les pousser à rejoindre leurs anciens coreligionnaires en pays étranger. « Enfin! disait-on, ce sera un tribunal où l'on jugera les affaires de la R. P. R. en dernier ressort, et de telle sorte que la politique n'en souffre point! » Et, en effet, sur quelques points, les intentions du Roi reçurent momentanément une heureuse consécration, alors même que l'unanimité de l'Assemblée n'y avait pas été acquise. Ainsi, il parut aux « spéculatifs » que c'était une amélioration appréciable, après tout, si, au lieu de la messe et d'une profanation obligatoire des sacrements, les nouveaux convertis n'étaient plus forcés que de suivre les prédications catholiques; mais, avant qu'un mois se fût écoulé, on constata que les rigueurs ne s'adoucissaient guère en ce qui concernait des points essentiels : l'instruction obligatoire pour les enfants laissés en France, la confiscation définitive des biens des fugitifs lorsque leurs héritiers n'offraient plus toute garantie, la mise en observation des suspects, etc.

En somme, la tentative de 1698-99 échoua sans même, semble-t-il, que le gouvernement de Louis XIV y eût gagné en unité de politique et de conduite. Je puis me dispenser d'indiquer les motifs de cet insuccès et les circonstances dans lesquelles le parti modéré des Pontchartrain, des Daguesseau, des Beauvillier ou des Noailles fut réduit à l'impuissance par suite du remaniement ministériel, puisque tous les documents ont été réunis, mis en œuvre et appréciés par M. le professeur P. Gachon, de Montpellier, dans trois articles qui ont suivi de près la publication de

1. Du 10 octobre 1700 et de la fin de décembre 1701.
2. Dangeau le mentionne encore à la fin de cette année-là.

M. Lemoine[1]. Ce nouvel historien des suites de la Révocation est le seul, à ma connaissance, qui ait signalé l'existence du procès-verbal de la commission de 1699[2]. Quand il reprendra son étude pour l'étendre aux dernières années du règne de Louis XIV et de l'intendance de Bâville, qui est son principal objectif, ce ne sera pas, je l'espère, sans insister sur ce document plus que je ne le fais ici, et autant qu'il le mérite.

A. de Boislisle.

Extrait de la première assemblée tenue chez M. le duc de Beauvillier le 25e juillet 1699, où ont assisté M. de Beauvillier, M. de Châteauneuf[3], M. de Pomereu, M. de Barbezieux[4], M. Daguesseau, M. de Torcy[5], M. de Pontchartrain[6] et M. de Maurepas[7].

Écoles du diocèse d'Alais. — M. de Châteauneuf[8] ayant lu d'abord le mémoire entier contenant le nouvel établissement que M. l'évêque d'Alais[9] vient de faire dans son diocèse de quelques écoles pour les enfants des nouveaux convertis, le projet de rendre cet établissement général dans tout le royaume,

1. Trois articles publiés dans la *Revue historique*, de juillet à décembre 1904, sous le titre de : *le Conseil royal et les protestants en 1698; l'enquête, la question de la messe, et le rôle de Bâville.*

2. Dans le troisième article, p. 240, note.

3. Secrétaire d'État au département des affaires de la R. P. R.

4. Fils de Louvois et secrétaire d'État de la guerre.

5. Secrétaire d'État des affaires étrangères.

6. C'est Pontchartrain le père, contrôleur général des finances et secrétaire d'État de la marine.

7. Fils du précédent et son survivancier depuis 1693; il exercera seul les fonctions à partir du 1er septembre 1699.

8. Un nouvelliste du temps rapporte que Châteauneuf avait prétendu être rapporteur unique en vertu de sa charge et de son département, mais que ses collègues répondirent qu'il n'avait plus de département spécial, puisque la R. P. R. n'existait plus en principe.

9. François Chevalier de Saulx avait reçu l'évêché d'Alais en 1694, lors de la création de ce diocèse, comme récompense de son zèle pour les missions; il mourut en octobre 1712. Il évaluait à plus d'un million les convertis, et se montra des plus ardents à user de rigueur.

et de ce qu'on y pourroit encore ajouter[1], ainsi qu'il est contenu plus au long dans le mémoire, M. Daguesseau a lu ensuite les observations qu'il a faites sur ce mémoire.

Les principales ont été qu'il faut abolir autant qu'il sera possible toutes distinctions entre les anciens et les nouveaux catholiques, que cette proposition de nouvelles écoles où les enfants des nouveaux convertis seroient élevés entretiendroit toujours cette différence entre eux et les anciens catholiques;

Qu'outre ce premier inconvénient, il s'en trouveroit de grands à déterminer quels seroient les pères que l'on devroit obliger à faire élever leurs enfants dans ces écoles;

Qu'à l'égard des artisans, des laboureurs, de tous ceux qui subsistent de leur travail, la plus grande partie n'auroient pas le moyen de donner aucun secours pour faire élever ainsi leurs enfants, que ce seroit même la ruine de plusieurs de les leur ôter, le nombre de ceux qu'ils ont servant à les faire subsister, les aidant dans leur travail et leur tenant lieu de valets[2];

Qu'à l'égard de[3] ceux d'une condition distinguée qui ont du bien suffisamment pour envoyer leurs enfants dans des collèges ou pour leur donner des précepteurs, il n'y a pas d'apparence de les obliger à mettre ces enfants dans ces sortes de pensions;

Que les gentilshommes qui n'ont point de bien n'y enverront point aussi leurs enfants, s'ils ne voient que leur éducation dans ces écoles ne leur sera point à charge, et qu'il faudroit, pour cet effet, que le fonds des pensions fût assuré.

Avis sur les écoles. — Ainsi, l'avis de M. Daguesseau a été que l'on ne pourroit faire élever dans ces écoles que les enfants dont les pères n'obéiroient pas à la dernière déclaration du Roi

1. Cf. lettre de Bâville sur les registres de présence à tenir par les maîtres et maîtresses (Papiers du Contrôle général, G⁷ 304, 23 juin 1699); lettre de M. d'Ableiges sur les amendes à infliger aux parents récalcitrants (G⁷ 451, 5 novembre); commentaire des déclarations de janvier 1686 et de décembre 1698 (TT 431, nos 131 et 213).

2. M. de Séraucourt, intendant en Berry, envoyait aux hôpitaux, qui regorgeaient, les enfants de parents indigents (*Correspondance des Contrôleurs généraux*, tome I, n° 1908).

3. *L'égard de* est substitué à *apparemment on ne voudra pas obliger*.

qui leur ordonne d'envoyer leurs enfants aux instructions[1], que cette éducation qu'on les obligeroit de leur faire donner suivant le projet rapporté par M. de Châteauneuf devroit être regardée comme la peine de la désobéissance des pères;

Secondement, qu'il seroit absolument nécessaire d'établir un fonds certain pour l'entretien de ces écoles, afin que les enfants qu'on y élèveroit ne fussent point à charge à leurs pères;

Enfin, qu'il faudroit bien prendre garde que ces écoles ne devinssent point dans la suite des collèges, que, par conséquent, il ne convenoit point qu'elles fussent gouvernées par des religieux, mais par des laïques[2].

Chacun ayant dit son avis et sur le mémoire et sur les observations de M. Daguesseau, on est convenu unanimement[3] que le principal point dont il devoit être présentement question étoit de savoir si les dernières déclarations étoient aussi bien exécutées dans les provinces qu'elles le devroient être; qu'il ne convenoit pas d'en faire de nouvelles; qu'ainsi, il falloit proposer au Roi, dans le premier Conseil qui se tiendra pour ces matières devant S. M., d'écrire aux intendants qu'ils aient à l'informer incessamment des écoles qui ont été établies dans les diocèses depuis la déclaration de S. M. du 13e décembre 1698, d'en parler avec les évêques, de savoir d'eux les motifs qui ont empêché l'établissement de ces écoles conformément aux intentions de S. M., de concerter les moyens de les établir incessamment, et de mander en même temps les noms des nouveaux convertis qui envoient leurs enfants aux instructions. M. de Châteauneuf a écrit plus en détail ce qu'on lui a dicté sur les éclaircissements qu'il y auroit à demander aux intendants[4].

1. Déclaration du 13 décembre 1698.

2. Voir une lettre de Bâville sur les collèges, dans la *Correspondance des Contrôleurs généraux,* tome II, n° 162.

3. Biffé : *que, si les dernières déclarations du Roi étoient exécutées, elles suffiroient.*

4. Dans une lettre du 26 avril précédent, M. Le Vayer, intendant à Moulins, signalait la répugnance des nouveaux convertis à envoyer leurs enfants dans les écoles (*Correspondance des Contrôleurs généraux,* tome I, n° 1857). Nous avons aussi dans le carton TT 430, n° 125, l'analyse d'un mémoire de l'intendant de Dauphiné qui concluait à ce que, partout où la population était de plus de deux feux et comptait des nouveaux convertis, il fût établi des maîtres d'école anciens catholiques,

Lorsque ces éclaircissements seront venus, l'idée que l'on se forme, et qu'on proposera au Roi, est d'écrire ensuite aux intendants d'examiner de quelle utilité il pourroit être d'établir dans les diocèses ou une ou deux des écoles proposées dans le mémoire de M. de Châteauneuf, conformément à ce qui se pratique dans le diocèse d'Alais[1]. En cas que S. M. juge à propos de les établir suivant ce que manderont les intendants de concert avec les évêques, il sera nécessaire d'exhorter les anciens[2] catholiques à faire aller aussi leurs enfants à ces écoles, afin d'ôter, autant qu'il est possible, cette distinction fâcheuse des anciens et des nouveaux[3].

Sur la prorogation du terme de six mois. — Après la discussion de ce mémoire, on a proposé de demander les ordres du Roi pour écrire aux intendants d'envoyer un état bien exact des nouveaux convertis revenus des pays étrangers et rentrés dans leurs départements depuis la déclaration donnée au mois de décembre 1698 en faveur de ceux qui reviendroient dans le terme de six mois[4].

L'intention, en demandant cet état, est de voir s'il convient de prolonger encore ce terme, ou de s'en tenir précisément à la déclaration[5].

Proposition sur ceux qui sortent effectivement du royaume. — On a proposé ensuite une question fort considérable. Voici le fait[6] :

Il y a un édit du Roi, de l'année 1669, qui défend aux sujets

approuvés par l'évêque diocésain, et que le payement des gages fût assuré par une contribution annuelle de soixante-quinze livres ou plus selon le chiffre de population.

1. Ci-après, Appendice, p. 247 et 251.

2. *Anciens* a été ajouté après coup.

3. Biffé : *convertis*.

4. Une circulaire, qui fut envoyée en conséquence le 5 août, se trouve dans le registre de la Maison du Roi O[1] 43, fol. 236 v°. Nous avons quelques réponses d'intendants pour la Touraine (TT 430, n° 136), pour le Poitou (G[7] 441, 5 novembre), pour le Languedoc (ms. fr. 7045, fol. 270-271), pour le Dauphiné (carton TT 530, n° 131).

5. Ci-après, p. 220-221 et 249.

6. Ces trois mots ont été ajoutés après coup.

de S. M.[1] de sortir du royaume sans sa permission, sous peine de la vie. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, cette peine a été adoucie et changée, à l'égard des nouveaux convertis, en celle des galères. Ceux qui sortent du royaume, et qui sont arrêtés contrevenant aux défenses du Roi, sont condamnés aux galères, et leurs biens confisqués; ceux, au contraire, qui exécutent leur dessein, et qui passent effectivement dans les pays étrangers, sont regardés comme morts civilement; leurs biens ne sont point confisqués, et leurs héritiers naturels recueillent leur succession[2].

On demande si la même peine ne devroit pas être contre eux que contre ceux qui sont arrêtés en voulant sortir du royaume, par conséquent s'ils ne devroient pas être condamnés par contumace, et leurs biens confisqués[3].

M. le cardinal Le Camus, sur les mariages des nouveaux convertis. — On a lu ensuite une lettre de M. le cardinal Le Camus. Il demande de quelle manière il en doit user à l'égard des nouveaux convertis de son diocèse qui vont se marier à Genève et reviennent ensuite avec leurs femmes, vivre ensemble comme étant mariés dans toutes les formes[4].

Il a été résolu d'écrire à M. Le Camus qu'il sait bien les difficultés que l'on a trouvées à faire aucun règlement sur l'article des mariages[5], que c'est à lui de juger ce qu'il croira devoir

1. Ces cinq derniers mots ont été ajoutés en interligne, au-dessus de *à ceux de la R. P. R.*, biffé.

2. Cf. le rapport déjà cité de M. d'Ableiges, en Poitou, 5 novembre 1699, et ceux sur la régie, de M. Lebret, en Provence (G[7] 464, 17 juillet 1699), et de M. Pinon, en Béarn (G[7] 115, 11 juillet 1699).

3. Une déclaration du 13 septembre suivant (reg. O[1] 43, fol. 335) décréta la confiscation, outre les galères, pour les hommes, la réclusion pour les femmes.

4. Voir, dans le carton TT 430, n°s 122 et 125, un mémoire de 1695 et l'analyse d'un mémoire de l'intendant de Dauphiné, et, dans le carton 431, n° 130, un mémoire sur les mariages des religionnaires. Quelques curés de Paris faisaient des difficultés pour marier sur la simple affirmation d'aller à confesse et de suivre la messe.

5. Le 24 mars, M. de Bezons, intendant à Bordeaux, ayant demandé pour un marchand anglais établi dans cette ville la permission de faire venir sa femme, réfugiée d'origine française qu'il avait épousée en Hol-

faire de plus conforme à la prudence et au bien de la religion[1].

En marge, au crayon : « Le Roi l'a approuvé sur le rapport fait à S. M. »

A l'encre : « Répondu. »

Séquestre des biens dont les nouveaux convertis jouissoient comme plus proches parents. — Après avoir parlé de ces différentes affaires, on a lu une lettre de M. de Bernage[2], du 14 juillet 1699. Il rend compte du séquestre qu'il a fait des biens dont quelques nouveaux convertis jouissoient comme plus proches parents de quelques réfugiés dans les pays étrangers[3]. Ces nouveaux convertis se conduisant mal, M. de Bernage a exécuté à leur égard l'article de l'instruction envoyée à tous les intendants[4]; il marque que quelques-uns de leurs parents bien convertis lui ont demandé la jouissance de ces biens, au lieu des mal convertis qu'il en a dépossédés, mais qu'il a cru devoir suspendre encore.

On a trouvé que c'étoit le parti qu'il y avoit à prendre, autant pour donner aux mal convertis le temps de mieux faire, que

lande, le contrôleur général a répondu (G⁷ 138) que cette grâce avait déjà été refusée au rapport de M. de Torcy.

1. Voir, dans les *Lettres du cardinal Le Camus* publiées par l'abbé Bellet, p. 376-381, divers témoignages des sentiments de ce prélat sur la manière de traiter les P. R. Son mémoire publié par M. Lemoine montre qu'il considérait comme nuls les mariages qu'on allait contracter à Genève. Dans l'intendance de Montauban, beaucoup de mariages se faisaient sans autre formalité qu'un contrat afin d'éviter la confession et la communion obligatoire; l'intendant Le Gendre dénonça, le 21 juillet 1700, cette façon de concubinage, pour qu'on la réprimât sévèrement (*Correspondance des Contrôleurs généraux,* tome II, n° 167).

2. Louis de Bernage, intendant à Limoges depuis 1694, passera en Franche-Comté en 1703. Sans être absolument modéré, son mémoire du 24 mai 1698, publié par M. Lemoine, d'après l'original de TT 430, est un des plus remarquables.

3. Ci-dessus, p. 217.

4. Art. 36 de la déclaration du 7 janvier, donnant pouvoir de transférer les biens aux héritiers dont on connaissait la bonne conduite. Voir une lettre écrite à M. d'Ableiges le 23 juin, et une autre, du 14 juillet, à l'intendant Phélypeaux (reg. O¹ 43, fol. 194 et 214 v°).

pour éprouver la persévérance de ceux qui font bien leur devoir[1].

En marge, au crayon, sans doute de la main du secrétaire d'État : « Le Roi l'a approuvé sur le rapport fait à S. M., et qu'au bout de trois [*3 corrigeant 6*] mois l'intendant rende compte. »

Au-dessus, le commis a écrit : « Répondu. »

Pour ne point traîner sur la claie[2]. — M. de Bernage a demandé par la même lettre s'il feroit connoître aux officiers qui ne sont pas du ressort[3] du parlement de Bordeaux que l'intention de S. M. est que l'on supprime la peine portée par sa déclaration de traîner sur la claie les corps de ceux des mal convertis qui seront morts sans recevoir les sacrements.

On a jugé qu'il devoit leur donner une entière connoissance des intentions de S. M. sur ce sujet, même sans aucune précaution sur le secret, et qu'il pouvoit être très utile que les nouveaux convertis en fussent informés, sans néanmoins faire de nouvelles déclarations[4] à cet effet[5].

En marge, au crayon : « Aux premiers présidents et procureurs généraux des parlements, lettre particulière de suspendre l'exécution de la d[éclaration]. »

A l'encre, de la main du commis : « Écrire aux premiers présidents, procureurs généraux et intendants de suspendre la peine de la claie; lettre particulière, sans déclaration. »

Les relaps et leurs parents. — Le troisième article de la lettre de M. de Bernage étoit qu'il seroit bon de faire de temps

1. Cf. le mémoire de M. d'Ableiges, 5 novembre 1699, et celui de l'intendant Bégon donné par M. Lemoine, p. 354. Ci-après, p. 248.

2. Voir, dans l'Introduction de M. Lemoine, p. xxvi, les protestations de Bossuet et de l'évêque de Châlons contre cette répugnante rigueur, qui, d'ailleurs, était atténuée dès le temps de Seignelay.

3. Avant *du ressort,* biffé : *sorti.*

4. Après *déclarations,* biffé : *à ce sujet.*

5. Bossuet, l'archevêque de Paris et l'évêque de Châlons avaient protesté : voir le livre de M. Lemoine, p. xxvi, 355 et 406. L'intendant Bégon substituait l'obligation de faire les enterrements de relaps hors des

en temps des exemples à l'égard de ceux qui seroient morts sans recevoir les sacrements, mais que le grand nombre empêchoit qu'on pût faire des procédures contre tous ceux qui meurent dans ce cas. Il proposoit de rendre les héritiers du mort, en quelque façon, responsables de sa faute, et de les priver des biens que l'intendant feroit séquestrer sur les certificats des curés et des juges des lieux[1].

En marge, à l'encre, de la main du commis : « Ne rien faire de nouveau. »
Et le paraphe : F^t^.

On est convenu de lui écrire conformément à ce que S. M. a plusieurs fois fait connoître de ses intentions, savoir : de faire faire le procès, par les juges ordinaires, à ceux dont l'obstination dans le temps de la mort auroit causé beaucoup de scandale. A l'égard du séquestre, on n'a pas jugé à propos de rien faire de nouveau sur ce sujet, l'intendant étant suffisamment autorisé à faire le séquestre conformément à l'instruction du Roi, si les héritiers du mort se conduisent mal dans la suite[2].

enceintes consacrées, sans exposition du corps et après le coucher du soleil. Déjà, au mois de juin, le Roi a défendu l'application de la pénalité et ordonné qu'on se bornât à faire le procès à la mémoire du mort : « Et, comme il seroit à craindre que la remise de la peine d'être traîné sur la claie ne produisît un mauvais effet, si la volonté du Roi étoit rendue trop publique, il faut proprement ne la faire connoître qu'à chaque occasion, mais, en même temps, prendre grand soin qu'aucune occasion ne vous en échappe. » Il fut écrit en conséquence une lettre circulaire le 5 août, et même, par une autre du 26 octobre, la peine d'amende honorable fut supprimée (*Correspondance administrative,* tome IV, p. 432, 467, 495; reg. de la Maison O^1^ 43, fol. 80 v°, 88, 237 et 352; Papiers Rulhière, ms. fr. 7045, fol. 265). C'est Bâville qui demandait qu'on fît le procès à la mémoire du mort.

1. Dans son importante proposition du 21 juillet 1700, M. Le Gendre, intendant à Montauban (*Correspondance des Contrôleurs généraux,* tome II, n° 167), donna à choisir entre ces deux solutions : ou exiger dès l'origine de la maladie une déclaration de profession de la foi catholique, sous peine de confiscation aussitôt après la mort, ou traiter comme morts dans la R. P. R. tous ceux qui n'auraient pas fait cette déclaration expresse, sauf les cas où le curé et la notoriété publique attesteraient que le converti avait toujours fait acte de bon catholique.

2. Voir ci-après, p. 224, la décision prise contre une femme relapse,

En marge, au crayon : « Ne rien faire de nouveau. — Écrire aux intendants de veiller que les juges fassent leur devoir, et d'avoir des gens qui l'avertissent; aux procureurs généraux, pour les juges. »

Transcription à l'encre : « Écrire aux intendants de veiller que les juges fassent leur devoir; avoir des gens sur les lieux pour avertir. — Aux procureurs généraux, pour les juges. »

Et le paraphe : F^t^.

Enfin, on est demeuré d'accord sur ce qui doit faire la matière des Assemblées[1] à venir et être ensuite rapporté devant le Roi : que l'on agiteroit seulement les affaires qui ne seront prévues ni par l'instruction, ni par les édits et déclarations de S. M., et que, lorsqu'elles suffiront pour répondre aux intendants sur les cas dont ils rendront compte, on le fera sur-le-champ, sans rapporter ces affaires aux Assemblées ni au Conseil.

Seconde Assemblée

tenue le 1er août 1699.

Prolongation du terme de six mois. — Elle a été ouverte par la question que M. de Pontchartrain a proposée[2], savoir : s'il convient de prolonger le terme de six mois accordés à ceux qui sont sortis du royaume pour la religion, ou s'il est plus à propos de se tenir précisément dans les bornes de la déclaration du mois de décembre dernier, et, par conséquent, d'exclure ceux qui reviendront présentement de la possession des biens qui auroient dû leur appartenir, s'ils étoient revenus dans les six mois.

nommée Meusnier, du ressort du parlement de Bordeaux, qui était revenue de maladie, et que le Roi ordonna, le 13 septembre, de condamner à un an de prison avec séquestre de ses biens, mais en sursoyant à l'exécution pendant un an.

1. *De l'Assemblée* corrigé au pluriel.

2. Ci-dessus, p. 215.

Chacun ayant dit son avis ou pour ou contre, on est convenu de proposer au Roi de ne point faire à présent de déclaration nouvelle, et de se réserver à prolonger cette grâce dans quelque temps, si S. M. le trouve nécessaire alors.

Les raisons alléguées pour ne point faire de déclaration sont que, bien loin de faciliter le retour des sujets du Roi dans le royaume, ceux qui en sont sortis croiroient que S. M., désirant de les faire revenir, leur accorderoit toujours de nouveaux délais aussitôt que les premiers seroient expirés; qu'ils ne se presseroient point de profiter de ses grâces, étant persuadés qu'elles seroient toujours renouvelées; qu'ils regarderoient les peines portées par ses déclarations comme de simples menaces sans effet; qu'enfin cette espérance de fréquents renouvellements rendroit encore plus hardis ceux qui songent à sortir du royaume; que cependant, si l'on voit que plusieurs aient profité de la clémence du Roi, et que l'on juge que d'autres seroient revenus si le temps n'avoit point été aussi court, il sera bon, dans quelques mois, d'accorder un nouveau délai; que c'est ce que l'on verra plus facilement lorsque les intendants auront satisfait à l'ordre que le Roi leur a fait donner de rendre compte de ceux qui sont rentrés dans l'étendue de leur département pendant l'espace des six mois accordés par S. M.

En marge, au crayon, et répété à l'encre : « Le Roi a approuvé la résolution prise. »

Question sur la vente des biens des nouveaux convertis. — La seconde question proposée par M. de Pontchartrain a été la suivante :

Il est défendu aux nouveaux convertis, par la déclaration du mois de mai 1699[1], de vendre ou aliéner leurs biens immeubles, rentes ou autres effets mobiliaires pendant l'espace de trois ans, sans permission du Roi : un nouveau converti est créancier d'un particulier dont il a un contrat; le débiteur[2], qui n'est point nouveau converti, veut le rembourser : on demande si le rem-

1. En marge : « Voir la déclaration. » Déclaration du 5 mai 1699 : carton TT 464, n° 52; reg. O¹ 43, fol. 48 v°.

2. Biffé : *veut le rem*[*bourser*].

boursement se peut faire valable, et sans contrevenir à la déclaration du Roi.

Il est certain que ce fait particulier n'est point compris dans la déclaration[1]; mais aussi cette permission peut produire de grands inconvénients. Un nouveau converti qui aura dessein de quitter le royaume peut s'accommoder avec son débiteur, et, perdant une partie considérable de sa dette, recevoir le surplus et l'emporter dans les pays étrangers.

Ces inconvénients bien examinés, on a trouvé qu'il y en avoit encore de plus grands à troubler la liberté du commerce ordinaire en faisant sur ce sujet une nouvelle déclaration, et l'on est demeuré d'accord que, lorsque la question sera proposée au Roi, on dira à S. M. que l'avis commun est de ne rien changer.

En marge, au crayon, puis à l'encre : « Bon. »

M. de Pontchartrain a proposé une autre espèce à peu près semblable : un nouveau converti va pour toucher une ordonnance au Trésor royal; le garde du Trésor demande si la même déclaration ne doit pas l'empêcher de l'acquitter.

On a été de même avis que dans l'espèce précédente.

Question sur le douaire d'une nouvelle convertie fugitive. — M. de Pontchartrain a proposé en dernier lieu la question suivante :

Un avocat épouse une nouvelle convertie, et meurt ensuite. La veuve passe, après la mort de son mari, dans les pays étrangers, où elle vit encore. Les héritiers de cette veuve, restés dans le royaume, demandent son douaire aux héritiers du mari : on demande si cette prétention est bien fondée.

Il a été conclu que cette question devoit être renvoyée aux juges ordinaires. Plusieurs croient qu'elle sera jugée en faveur des héritiers de la veuve.

Sur la confiscation de corps et de biens des nouveaux convertis fugitifs. — Après toutes ces questions, M. de Châteauneuf a repris celle qu'il avoit proposée à la première conférence[2]. Il

1. Biffé : *du Roi.*
2. Ci-dessus, p. 215-216.

s'agit de savoir si l'on imposera quelque peine à ceux qui sortent du royaume au préjudice des défenses de S. M., et qui passent effectivement dans les pays étrangers : s'ils seront traités désormais suivant la rigueur de l'édit de 1669, ou si l'on s'en tiendra à la disposition de celui de 1689.

Après plusieurs avis différents, le plus grand nombre a conclu qu'il falloit nécessairement faire une nouvelle déclaration, qu'elle devoit porter peine de mort et confiscation de biens à l'égard de ceux qui passeroient dans les pays étrangers.

En voici les raisons :

L'édit de 1669 défend généralement à tous les sujets du Roi de s'établir dans les pays étrangers sans sa permission, sur peine de la vie; leurs biens sont déclarés confisqués, et leurs enfants nés hors du royaume incapables de prendre des lettres de naturalité.

L'édit de 1689 change cette disposition à l'égard des nouveaux convertis : ceux qui sont arrêtés voulant sortir du royaume sont condamnés aux galères, et leurs biens confisqués; il n'y a point de peine prononcée contre ceux qui passent dans les pays étrangers.

Ainsi, l'on remarque deux choses : la première, que les nouveaux convertis sont plus favorablement traités que les anciens catholiques; la seconde, que l'intention est punie bien plus sévèrement que le crime même.

On juge à propos d'y remédier par cette nouvelle déclaration. On en prévoit même de très bons effets : non seulement cette crainte pourra retenir encore les nouveaux convertis qui voudroient passer dans les pays étrangers, mais leurs héritiers naturels seront plus attentifs à veiller à leur conduite; comme ils se verront frustrés, par la déclaration, de la succession de leurs parents fugitifs, ils auront plus de soin de les empêcher de passer dans les pays étrangers et d'avertir les commandants des provinces ou les intendants aussitôt qu'ils les soupçonneront d'en former le dessein.

Il peut s'en trouver qui ne soient pas fâchés de la fuite de leurs parents, lorsqu'ils en recueillent la succession, et qui même, dans cette espérance, leur facilitent les moyens de s'évader : la confiscation leur ôtera tout le profit qu'ils en pourroient retirer.

Il y en a d'autres que les ordonnances du Roi n'empêchent pas d'assister secrètement leurs parents dans les pays étrangers et de leur faire toucher les revenus dont ils jouissoient en France : cet inconvénient est également prévu par la confiscation, et c'est par ces motifs que le plus grand nombre des voix a été de proposer cette nouvelle déclaration à S. M.

En marge, au crayon : « Le Roi a approuvé la déclaration proposée par M. de Châteauneuf. »

En marge, à l'encre : « Elle a été résolue; c'est M. de Châteauneuf qui l'expédiera[1]. »

Question sur une nouvelle convertie qui a été condamnée comme relapse, et qui fait après une nouvelle abjuration. — Le procureur général du parlement de Bordeaux[2] a écrit qu'une nouvelle convertie, malade à l'extrémité, a refusé de recevoir les sacrements; étant guérie, elle a été condamnée suivant la rigueur des ordonnances, elle a fait une nouvelle abjuration : il demande si le Roi veut lui faire grâce en cette considération.

On est convenu de proposer à S. M. d'ordonner qu'on observe comment elle se conduira, de la laisser quelque temps enfermée, mais de surseoir à lui faire faire l'amende honorable et à la raser, aussi bien que la confiscation[3].

En marge, au crayon : « Un an de prison; compte au bout de l'année; le bien en séquestre. »

En marge, à l'encre : « Un an en prison; séquestre de ses biens; suspendre sa condamnation et la confiscation; compte au bout de l'an. »

Et le paraphe : F^t^.

Interdiction des chirurgiens et apothicaires mal convertis. — Sur les plaintes qu'il fait de la mauvaise conduite des chirurgiens et apothicaires nouveaux convertis du lieu de Marennes, on est convenu qu'il falloit lui écrire de les interdire, quoique,

1. L'initiative de Châteauneuf vient à l'appui de ce que Rulhière dit de sa tendance foncière aux mesures de rigueur.

2. Jean du Vigier, procureur général de 1698 à 1709.

3. Carton TT 430, n° 131, avec la même apostille : ci-dessus, p. 219, note 2. — Déjà, en 1687, le Roi avait interdit de raser les condamnées : *Correspondance administrative*, p. 373; reg. O^1^ 43, fol. 129 v°.

par l'instruction, ce soin soit commis aux intendants. Il faut en même temps avertir M. Bégon[1].

En marge, au crayon : « B[on]; » — *à l'encre, de diverses écritures :* « Bon. Répondu. F^t^. »

Sur la peine de ceux qui empêchent les exhortations du curé a l'article de la mort. — L'évêque de Die[2] a mandé qu'un nouveau converti avoit empêché son père, à l'article de la mort, d'écouter les exhortations de son curé et de recevoir les sacrements. L'évêque de Die a fait décerner un décret de prise de corps, par ses juges, contre le fils.

Il a passé son pouvoir en cette occasion et a été au delà des ordonnances de S. M. Il faut l'en avertir[3], et, en même temps, donner avis à M. Bouchu, intendant de Dauphiné, de ce qui s'est passé, afin qu'il dise de quelle manière il croit que l'on doit punir ce particulier, soit en le mettant en prison, soit en l'éloignant de sa résidence.

Officiers de milice nouveaux convertis. — Il faut aussi lui communiquer ce que l'évêque de Die écrit au sujet de quelques officiers de milice et de quelques procureurs, et lui mander d'interdire les officiers de milice qui ne font pas leur devoir.

En marge, à l'encre : « Répondu. »

1. Cf., dans le bordereau TT 430, n° 131, une plainte pareille de M. Pinon, intendant en Béarn, contre huit ou neuf médecins ou apothicaires d'Oloron, dont il avait interdit deux. Le 4 juillet suivant, on défendit à M. d'Ableiges de contraindre les nouveaux catholiques à ne se servir que de médecins ou chirurgiens qui se fussent engagés à aviser le curé (*Correspondance administrative*, p. 453). Michel Bégon, l'intendant de la Rochelle (1694-1710), qu'il est recommandé d'avertir de la décision prise ici, avait proposé, dans un rapport du 4 mai 1698, de ne permettre ni aux nouveaux convertis d'acquérir des charges de judicature ou de finance, ni aux hérétiques opiniâtres d'être employés aux affaires du Roi ou de faire métier de médecin, chirurgien, apothicaire, sage-femme, maître et maîtresse d'école. De même, le cardinal Le Camus, Bâville et autres dont les mémoires ont été publiés par M. Lemoine. Voir ci-après, p. 247.

2. *Dye* remplace *Digne*, biffé. — Séraphin Pajot de Plouy était évêque de Die depuis 1694; il mourut le 14 novembre 1701.

3. L'analyse de plusieurs plaintes ou dénonciations émanées de cet évêque se trouve dans la pièce TT 430, n° 131, avec renvoi de la plupart des cas à l'intendant.

Procureurs nouveaux convertis. — Écrire aussi au procureur général à l'égard des procureurs nouveaux convertis[1].

En marge, à l'encre : « Répondu. »

Sur ceux qui font faire l'exercice de la R. P. R. dans leurs maisons. — La lettre du premier président de Pau[2] a donné lieu à une question : un gentilhomme de Béarn a fait faire l'exercice de la R. P. R. à toute sa famille dans sa maison, située dans un lieu fort écarté; on demande s'il doit être sujet aux mêmes peines que les ministres.

On a jugé que la peine des galères et de la démolition de la maison étoit une punition suffisante, qu'ainsi il ne falloit rien chercher au delà de ce qui est porté par les déclarations de S. M.

Du 26e septembre 1699, a Fontainebleau[3].

Dressé par M. Daguesseau.

On s'est assemblé chez M. le Chancelier, où étoient M. le duc de Beauvillier, M. de Châteauneuf, M. de Pomereu, M. de Barbezieux, M. Daguesseau, M. de Pontchartrain, secrétaire d'État, et M. de Chamillart, contrôleur général des finances[4].

1. Dans les derniers mois de 1699 et les premiers de l'année suivante les intendants envoyèrent au contrôleur général des indications sur le nombre de nouveaux convertis employés dans les bureaux des recettes générales ou dans les manufactures (*Correspondance des Contrôleurs généraux,* tome II, nos 31, 99, 102, 113, 114, 131, 165).

2. C'était François de Bertier, qui avait été auparavant avocat général au parlement de Toulouse.

3. Le Roi avait présidé le 13 une première réunion du Conseil spécial; la pièce classée dans le carton TT 430, no 131, est le bordereau des affaires traitées dans cette séance et des décisions prises par le Roi.

4. Il y a eu un remaniement ministériel à la suite de la mort de Boucherat, 3 septembre. M. de Pontchartrain, devenant chancelier, a abandonné définitivement la Marine et cédé les Finances à Chamillart. Le 18, Pontchartrain fils a avisé les intendants de son département que, dorénavant, il travaillerait directement avec le Roi. Le ministre Pomponne meurt dans la nuit du 26 au 27 septembre.

M. de Châteauneuf a fait rapport d'une lettre de M. le procureur général du parlement de Toulouse[1], qui écrit qu'un prédicant a été dans les maisons des nouveaux convertis les exhorter, entretenir et fortifier dans les sentiments de la R. P. R.; et, quand il trouvoit plusieurs personnes assemblées, il leur prêchoit ses erreurs. Il a été arrêté, et son procès a été instruit. M. le procureur général demande à quelle peine on le condamnera.

Il a été jugé à propos de répondre qu'il n'y avoit qu'à juger ce prédicant suivant les édits et déclarations et suivant les preuves qui sont établies contre lui, et donner avis du jugement; et, au surplus, écrire à MM. les premiers présidents et procureurs généraux de ne point fatiguer le Roi par des consultations inutiles : ils ont les édits et déclarations du Roi, qui sont leurs règles, et qu'ils n'ont qu'à suivre en cette matière comme dans toutes les autres.

M. le procureur général du parlement de Bordeaux[2] demande s'il requerra un arrêt de défense aux procureurs de prendre des clercs qui ne sont bien convertis[3].

Il n'a pas été jugé à propos qu'il dût rien faire sur cela.

Il ajoute que les procès criminels portés par appel des premiers juges à la Tournelle sont jugés sans communication au procureur général, et propose d'excepter de cette règle les procès criminels pour contraventions aux édits et déclarations sur le fait de la religion.

Il n'a pas été jugé à propos de rien changer à l'usage ordinaire.

M. de La Houssaye, intendant de la généralité de Montauban[4], a fait saisir les revenus des biens des fugitifs possédés par leurs héritiers qui ne font pas le devoir de catholiques[5]. Il se trouve d'autres biens dont les propriétaires nouveaux convertis sont morts dans le pays; mais on ne sauroit justifier leur décès parce

1. M. Lemazuyer.
2. Ci-dessus, p. 224.
3. Voir ci-dessus, p. 225, note 1, et p. 226.
4. Félix Le Pelletier de la Houssaye n'était intendant à Montauban que depuis 1698; il passera en 1700 à l'intendance d'Alsace.
5. Ci-dessus, p. 217.

qu'on a caché leur maladie et leur mort, et qu'on les a enterrés secrètement : cependant leurs héritiers jouissent de ces biens, et ne font pas mieux leur devoir que les autres. Il demande s'il fera saisir les fruits de ces biens comme possédés par des héritiers de gens présumés fugitifs tant qu'on ne rapportera point d'extrait en forme, tiré des registres, pour prouver le décès.

Il a été jugé à propos de ne pas pousser la présomption ni la recherche jusque-là.

M. le procureur général du parlement de Bordeaux écrit que quelques nouveaux convertis de la ville de Nérac, qui en étoient partis dans l'intention de sortir du royaume, y sont revenus sur les menaces qu'on a faites de saisir leurs biens. Il demande si on en fera arrêter quelques-uns pour tâcher de découvrir qui sont ceux qui leur ont donné conseil, ou qui leur ont promis aide et secours pour faciliter leur sortie du royaume.

Il n'a pas été jugé à propos de faire cette inquisition.

M. de Bezons, intendant de Bordeaux[1], marque qu'un étranger protestant non naturalisé veut épouser une fille nouvellement convertie. Il demande ce qu'il doit faire sur cela.

On a cru qu'on ne pouvoit pas empêcher ce mariage, et qu'il n'y avoit rien à faire[2].

Un gentilhomme de Gex nouvellement converti, mal dans ses affaires, a épousé une fille de Genève qui a du bien. Elle demeure en France, avec son mari, dans une terre qui est à lui, frontière de l'État de Genève, et, lorsqu'elle est à la fin de ses grossesses, elle va dans un domaine qui est à elle, situé dans l'État de Genève, y accouche et y fait baptiser ses enfants par des ministres. M. l'intendant demande ce qu'il doit faire, ajoutant que, si on presse cette femme, elle se retirera à Genève[3].

Il a été arrêté qu'on proposera au Roi de donner un ordre pour faire enlever ses enfants et les mettre en un lieu où ils

1. Louis Bazin de Bezons occupait cette place depuis 1686.

2. Voir ci-dessus, p. 216, note 5.

3. On a vu plus haut que, suivant la loi, le mariage contracté ainsi à l'étranger, comme il s'en faisait beaucoup à Genève ou dans les vallées de Piémont, n'était qu'un simple concubinage une fois les époux rentrés en France.

soient élevés à la religion catholique, et de donner un temps à cette femme pour s'instruire[1].

M. l'évêque de Rodez[2] propose de faire dresser en chaque lieu des états de tous les nouveaux convertis qui ne font pas le devoir de catholiques, et de les rendre tous responsables des contraventions qui se pourront faire aux édits et déclarations du Roi sur le fait de la religion.

On n'a pas cru que cette voie fût juste ni praticable.

M. le procureur général du parlement de Bordeaux écrit qu'il n'y a point de peines établies par les déclarations du Roi contre ceux qui se trouveront saisis de livres hérétiques; il propose d'y pourvoir par une déclaration.

Il n'a pas été jugé à propos de rien ordonner de nouveau sur cela.

La ville de Château-Chinon est remplie de nouveaux convertis très mal disposés et ne remplissant aucun devoir de la religion catholique : M. l'intendant du Bourbonnois[3] demande s'il les taxera d'office[4].

1. Voir le livre de M. Lemoine, p. 288 et 294. Pontchartrain avait écrit à M. d'Argenson, le 23 avril 1698 : « Le Roi approuve que vous ôtiez aux N. C. mal convertis leurs enfants pour les faire instruire; c'est à vous à en user sur cela avec prudence » (*Correspondance administrative*, tome IV, p. 460). Le 10 août 1699, à propos d'une mère qui était partie pour Lausanne en emmenant son fils contre la volonté du père, Pontchartrain écrivit à l'ambassadeur Puyzieulx (reg. O[1] 43, fol. 239) : « Cet enlèvement criminel d'un fils entre les bras de son père a si fort touché le Roi, qu'il m'a ordonné de vous écrire de faire des instances auprès des Cantons pour en obtenir la restitution, et la permission de le faire repasser en France. Si vous obtenez cette permission, comme S. M. l'espère, je vous prie de prendre la peine de charger quelqu'un de la conduite de cet enfant; le père satisfera à la dépense qui sera faite à cette occasion. » Le 24 juin (*ibidem*, fol. 195), ordre fut donné à d'Argenson de s'entendre avec le cardinal de Noailles pour enlever à Mme de Vendeuvre un enfant qu'elle n'élevait pas dans la religion catholique, étant elle-même nouvelle convertie.

2. Paul-Louis-Philippe de Lezay de Lusignan, monté sur le siège de Rodez en 1633; il mourut le 25 février 1716.

3. C'était, depuis 1694, Jacques Le Vayer; il quitta cette intendance en décembre de la présente année 1699.

4. Sur les taxes imposées aux nouveaux convertis, on peut voir une lettre du même intendant, du 26 avril, dans la *Correspondance des Contrôleurs généraux*, tome I, n° 1857. Le 6 novembre 1699, le nouveau

Il a été jugé à propos de lui écrire de ne point faire de taxe d'office par rapport à la religion.

M. de Bezons, intendant de Bordeaux, écrit que quelques nouveaux convertis ayant la propriété des biens de leurs mères décédées sont sortis du royaume; leurs pères jouissent par usufruit des mêmes biens, à la charge d'entretenir et nourrir les enfants suivant une clause assez ordinaire en ce pays-là dans les contrats de mariage. Il demande s'il fera saisir les revenus de ces biens, ou si du moins il obligera les pères de payer ce à quoi pourroit monter la nourriture et l'entretien de ces fugitifs.

Il a été jugé à propos de ne faire ni l'un ni l'autre.

M. de Bezons demande aussi si l'on doit faire payer les intérêts des dettes sur les revenus des biens saisis.

Il a été jugé que cela se devoit sans difficulté, pourvu que les dettes soient légitimes et sans fraude.

M. de Pontchartrain secrétaire d'État a fait rapport d'une lettre de M. le maréchal d'Estrées[1], commandant en Poitou, dans laquelle il mande qu'il a commencé de faire signer aux nouveaux convertis une espèce de formulaire[2] portant promesse de se faire instruire dans la religion catholique dans un certain temps : sur quoi, il demande qu'on lui fasse savoir l'intention du Roi et s'il continuera d'exiger cette signature[3].

On a désapprouvé cette conduite, comme inutile après l'abjuration que ces nouveaux convertis ont faite, et comme dangereuse par la nécessité où elle engageroit de punir ceux qui se

duc de la Force, si ardent pour les conversions, demanda l'autorisation de décharger, dans ses terres, les nouveaux convertis qui faisaient bien leur devoir, pour reporter partie de leur taille sur ceux qui le faisaient mal (Papiers du Contrôle général, G[7] 138).

1. Jean, comte d'Estrées (1624-1707), ancien vice-amiral, maréchal de France depuis 1681, commandait en Poitou depuis 1692. Mme de Sévigné parle souvent de lui parce qu'il commanda aussi en Bretagne.

2. Un exemplaire de ce formulaire se trouve dans le dossier du P. Léonard, carton TT 464, n° 54.

3. Son ardeur à faire des conversions était telle, qu'il fallut l'arrêter. Voir le *Bulletin de la Société du Protestantisme français,* année 1893, p. 498-503, les Papiers de Rulhière, ms. fr. 7045, fol. 258-264, et la *Correspondance administrative,* p. 489-490. Néanmoins, on lui renouvela son commandement le 3 décembre suivant.

refuseront de signer, ou qui, après avoir signé, n'exécuteront pas ce qu'ils auront promis. En un mot, c'est se rejeter de nouveau dans les abus et les inconvénients des conversions forcées. Et, sur ces considérations, il a été résolu, sur le bon plaisir du Roi, d'écrire à M. le maréchal d'Estrées de ne plus continuer d'user de cette voie[1].

Quelques femmes nouvelles converties, s'étant cachées à Bordeaux dans un vaisseau étranger pour sortir du royaume, ont été arrêtées. Les officiers de l'Amirauté leur ont fait leur procès et ont ordonné par sentence que les femmes seront rasées et recluses, et le vaisseau confisqué. L'appel en ayant été porté au parlement, la sentence a été infirmée en ce qui étoit de la peine d'être rasées, et ordonné seulement que ces femmes soient recluses[2], et, à l'égard du vaisseau, avant faire droit sur la requête du prétendu propriétaire, il a été ordonné que, dans trois mois, il en justifieroit la propriété. Les officiers de l'Amirauté et le procureur général du département se plaignent de cet arrêt. M. le premier président[3], qui a été consulté, répond que la déclaration du 7e mai 1686, qui prononce contre les femmes lesquelles seront arrêtées sortant du royaume la peine d'être rasées, n'a point été envoyée au parlement de Bordeaux; et, pour ce qui concerne la confiscation du vaisseau, elle n'est point portée que par une ordonnance contresignée du secrétaire d'État ayant le département de la Marine, sans qu'il y ait eu aucune déclaration enregistrée.

Il a été jugé que l'arrêt est bon dans les formes, et qu'il n'y a pas même lieu de rien ordonner de plus à l'égard de la femme, mais, en ce qui regarde le vaisseau, qu'il y a lieu d'en ordonner par un arrêt du Conseil la confiscation suivant la volonté du Roi portée par l'ordonnance contresignée du secrétaire d'État, qui ordonne la confiscation des vaisseaux de toutes nations; et, au surplus, qu'il faut envoyer au parlement de Bordeaux la déclaration de 86 pour y être enregistrée, et

1. Reg. O¹ 43, fol. 303 et 348. On trouve dans ce registre nombre de lettres écrites au maréchal pour lui interdire de faire des procédures irrégulières, de prendre de lui-même des mesures de rigueur, etc.

2. Ci-dessus, p. 224.

3. Jean-Baptiste Le Comte de la Tresne.

prendre l'ordre du Roi pour savoir si, la peine d'être rasées ayant été omise dans la déclaration du 11e février 1699, qui condamne les femmes arrêtées en sortant du royaume à être recluses seulement, on fera une nouvelle déclaration pour l'y ajouter, et si on y ajoutera aussi la confiscation des vaisseaux[1].

Du samedi 10e octobre 1699, a Fontainebleau.

L'Assemblée s'est tenue chez M. le Chancelier, composée de M. le Chancelier, M. le duc de Beauvillier, M. de Châteauneuf, M. de Pomereu, M. de Barbezieux, M. Daguesseau, M. de Torcy, M. Chamillart, contrôteur général des finances, et M. de Pontchartrain, secrétaire d'État.

La première affaire, rapportée par M. de Châteauneuf, a regardé les enfants d'une femme nouvelle convertie qui ont détourné leur mère de recevoir les sacrements lorsqu'elle étoit à l'article de la mort. Le procès a été fait à la mémoire de cette femme : on demande de quelle peine particulière les enfants doivent être punis.

L'affaire examinée, l'avis unanime a été que, le bien de cette femme devant être confisqué suivant les déclarations du Roi, cette peine, qui tombe uniquement sur les enfants, est assez grande pour eux sans en ajouter une nouvelle[2].

Après cette question, M. de Châteauneuf en a proposé une

1. Voir, dans le carton du Contrôle général G7 138, 28 avril et 20 juin, une lettre du premier président et une du procureur général, qui était son adversaire déclaré. Il leur fut écrit à l'un et à l'autre, le 1er octobre, dans le sens ordonné ici ; mais une opposition de l'ambassadeur de Hollande retarda la confiscation (reg. O1 43, fol. 311, 312 et 333), et elle ne fut définitivement prononcée que le 7 décembre ; quatre jours auparavant, une déclaration royale interdit aux commandants de navires d'embarquer des nouveaux convertis pour l'étranger (*ibidem*, fol. 387, 389 et 430). Les gazettes étrangères annonçaient que les émigrations se faisaient le plus souvent par voie de mer.

2. Voir le livre de M. Lemoine, p. 406-407. M. de Bernage, en cas pareil, avait estimé que le nombre des refus de sacrements était trop grand pour qu'on essayât rien de nouveau (TT 430, n° 131).

autre plus considérable. Il apprend, par les lettres de quelques intendants, qu'il y a dans les provinces plusieurs particuliers qui n'ont jamais fait d'abjuration; les intendants demandent de quelle manière ils en doivent user à leur égard.

Les avis ont été partagés sur cette question.

Le premier a été d'obliger ceux qui n'ont point fait d'abjuration ou de la faire, ou de sortir du royaume. On a dit, pour appuyer cet avis, que le Roi avoit fait plusieurs fois connoître que c'étoit son intention; qu'il y en avoit différents exemples, en dernier lieu celui de Mme la duchesse de La Force[1]; qu'il seroit dangereux de dissimuler, et que cette tolérance donneroit lieu de croire que S. M. veut se relâcher de la rigueur de ses déclarations dans le temps même qu'elle donne de tous côtés ses ordres pour les faire exécuter plus ponctuellement que jamais[2].

On a dit, au contraire, que cette recherche seroit très dangereuse dans les provinces; que plusieurs de ceux qui sont mal convertis prétendroient n'avoir jamais fait d'abjuration; que, ne désirant rien davantage que de sortir du royaume sans encourir les peines portées par les déclarations de S. M., ils demanderoient, sur ce fondement, la liberté de passer dans les pays étrangers; que, par conséquent, il étoit plus à propos de distinguer : qu'il falloit punir ceux qui feroient vanité de n'avoir jamais abjuré, et ne point chercher ceux qui n'en parleroient pas.

Ces deux avis doivent être rapportés devant le Roi au premier Conseil; il n'y a eu que trois personnes du premier avis, contre cinq du second.

En marge, au crayon : « Le Roi a ordonné que le second avis seroit suivi; » — *à l'encre :* « Le second avis suivi. »

1. Suzanne de Beringhen, seconde femme de Jacques-Nompar de Caumont, duc de la Force, qui l'avait épousée à Charenton le 12 mars 1673, après la mort de sa première femme, Marie de Saint-Simon-Courtomer, venait de perdre son mari. Pontchartrain, l'étant allé voir le 7 mai et n'ayant pu rien obtenir d'elle, lui avait déclaré que le Roi, sur la prière de l'ambassadeur anglais comte de Jersey, consentait qu'elle passât à l'étranger. Elle partit le 18. Voir Douen, *la Révocation à Paris*, tome II, p. 326-343, et ci-après, p. 243.

2. Voir une lettre de l'intendant de Béarn dans le carton TT 430, n° 131.

Après le rapport de M. de Châteauneuf, les affaires suivantes ont été rapportées.

M. de Bernage, intendant de la généralité de Limoges, a été commis, par un arrêt du Conseil du 3e février dernier, pour faire le procès aux nouveaux convertis coupables d'avoir tenu des assemblées depuis le 1er octobre 1697 jusqu'au jour de la date de l'arrêt. Les informations faites par M. de Bernage chargent un nommé La Grille d'avoir assisté à de pareilles assemblées le 7e septembre 1697; comme ce temps est antérieur à celui qui est marqué par l'arrêt, M. l'intendant demandoit une nouvelle attribution pour ce fait seulement.

Il a été conclu unanimement qu'il ne convenoit pas de lui donner cette nouvelle attribution; que, lorsque le temps a été fixé par l'arrêt, le Roi l'a fait en connoissance de cause; que, si l'on remontoit une fois à des affaires précédentes, les enchaînements de l'une à l'autre conduiroient à l'infini.

En marge, au crayon : « B. Veiller à la conduite de La G[rille]; » — *à l'encre :* « Point de nouvel arrêt; veiller à la conduite de La Grille. Ft. »

M. de Bernage demandoit aussi quelle étoit l'intention du Roi sur les amendes que doivent payer les pères qui manquent d'envoyer leurs enfants aux écoles et catéchismes[1], et si elles doivent appartenir à S. M. ou aux seigneurs des lieux.

Il est ordonné, par la déclaration du mois de décembre dernier, aux juges royaux et aux juges des seigneurs de prononcer ces amendes : ainsi, l'on est persuadé que celles qui sont prononcées par les juges des seigneurs doivent appartenir aux seigneurs des lieux[2].

En marge, au crayon : « Le Roi veut que ce soit aux seigneurs; que l'intendant avertisse si les seigneurs en mésusent. »

1. Le 21 août, M. de Séraucourt, intendant en Berry, annonce qu'il a fait enlever et envoyer à l'hôpital des enfants auxquels leurs parents donnaient une mauvaise éducation; de même, le 24, l'intendant de Tours, M. de Miroménil, fait connaître qu'il a mis un garnisaire chez un nouveau converti pour l'obliger à envoyer sa fille chez les religieuses de Sainte-Marie (*Correspondance des Contrôleurs généraux*, tome I, nos 1908 et 1911).

2. C'était l'article 10 de la déclaration du 13 décembre 1698. Bernage

En marge, à l'encre : « Les amendes prononcées par les juges des seigneurs aux seigneurs. Circulaire aux intendants pour avertir s'ils en mésusent. Ft. »

Il a été fait lecture d'une lettre écrite par M. le maréchal d'Estrées pour justifier sa conduite et faire voir les raisons qu'il a eues d'obliger les nouveaux convertis de Saintonge à signer un acte dont il avoit fait dresser le modèle.

Cette affaire avoit été déjà rapportée au Roi[1]. S. M. avoit remis à l'examiner à fonds; mais, comme Elle avoit trouvé que de pareils actes ne pouvoient produire aucun bon effet, qu'au contraire ils seroient sujets à de grands inconvénients, Elle avoit ordonné à M. le maréchal d'Estrées de suspendre ces signatures jusqu'à ce qu'il eût reçu ses ordres[2].

Les avis de l'Assemblée ont été uniformes sur cet article. On a jugé : premièrement, que rien n'étoit plus dangereux dans les provinces, plus contraire aux ordres et aux intentions de S. M., que d'accoutumer les nouveaux convertis à faire un corps particulier, que ces nouvelles signatures les y conduisent directement; secondement, que c'est exposer l'autorité du Roi, puisqu'il s'en trouvera toujours qui refuseront de signer de pareils actes, comme il est arrivé à Jonzac. M. le maréchal d'Estrées le mande lui-même, et rien n'est plus contraire à l'avancement de la religion et au bien du service.

Sur ces considérations, il a été résolu de proposer au Roi d'écrire à M. le maréchal d'Estrées de ne plus exiger de pareilles signatures et de ne point mettre d'archers en garnison comme il a fait chez les nouveaux convertis[3].

En marge, au crayon : « Le Roi l'approuve; » — *à l'encre :* « Approuvé. Ft. »

proposait (TT 430, n° 131) d'attribuer le produit des amendes aux pauvres du pays et aux églises à réparer. Nous avons aussi de lui (*ibidem*, n° 132) l'instruction qu'il avait envoyée aux officiers de justices seigneuriales sur l'obligation de donner le baptême, d'envoyer à l'école et d'aviser le curé en cas de maladie, et sur la défense de tenir en secret des assemblées, prêches ou consistoires. Le 5 novembre, M. d'Ableiges enverra (G7 451) un état des amendes prononcées dans les conditions dites ici.

1. Ci-dessus, p. 230-231.

2. Ces deux derniers mots ont été ajoutés en interligne.

3. Il fut écrit au maréchal le 20 octobre (reg. O1 43, fol. 348) :

Après ces affaires, il a été parlé de la demande faite par M. l'évêque de Saintes[1]. Il a recours à la libéralité de S. M. pour établir des vicaires dans plusieurs paroisses de son diocèse : il dit qu'ils y seroient absolument nécessaires pour desservir ses paroisses et pour l'instruction des nouveaux convertis ; qu'ils ne peuvent subsister de la somme de cent cinquante livres ; que les gros-décimateurs ne veulent rien donner au delà de cette somme, réglée par la déclaration de S. M. ; que les curés font très mal leur devoir ; que le pouvoir des évêques ne suffit pas pour les corriger, qu'ils suscitent seulement des procès. Et c'est à cette occasion que M. l'évêque de Saintes envoie un mémoire de ce qu'il croit qu'on pourroit faire pour achever la conversion des peuples de Saintonge[2].

On n'a pas cru qu'il y eût beaucoup d'attention à faire, ni sur la demande des vicaires, ni sur son mémoire.

En marge, au crayon : « Le Roi approuve ce qui a été résolu ; » — *à l'encre :* « Rien. »

Le Roi avoit ordonné d'écrire à M. Lebret[3] au sujet de

« S. M. a trouvé que la chose pouvoit avoir de trop grandes conséquences. Vous savez que tous les protestants ont abjuré, soit en particulier, soit par délibération de communautés. Depuis ce temps, on a tenu la main, par différents moyens, à ce qu'ils fissent exercice de la R. C., en récompensant ceux qui ont bien fait leur devoir, et châtiant ceux qui se sont distingués par leur opiniâtreté. Si on mettoit en usage ces promesses de s'instruire, ce seroit une espèce de nouvelle abjuration qu'on feroit faire aux nouveaux réunis : on seroit obligé d'en faire de même dans tout le royaume, et, si quelques-uns éludoient de les signer, ils se croiroient, dans la suite, être en droit de dire que leur première abjuration auroit été forcée, et que, n'ayant point signé ces promesses, ce seroit une espèce de consentement tacite à ce qu'ils pussent vivre à leur volonté. S. M. veut donc que vous n'exigiez plus de ces promesses. Personne ne saura l'ordre qu'Elle vous donne à cet égard ; ainsi, vous pouvez vous servir de tel prétexte que vous jugerez à propos. »

1. C'était, depuis 1677, Guillaume de La Brunetière du Plessis-Gesté, qui avait été archidiacre de Brie au diocèse de Paris, et qui mourut le 22 mai 1702.

2. Il avait récemment annoncé la conversion sincère des trois demoiselles Garnier, de Saint-Hermine et de Bélesbat (TT 430, n° 131).

3. Pierre-Cardin Lebret, qui réunissait depuis 1687 la charge de premier président du parlement d'Aix aux fonctions d'intendant de Provence.

quelques horlogeurs nouvellement établis à Marseille. Il a répondu qu'il n'en avoit trouvé que deux que l'on pût soupçonner : l'un, nommé Burdet, de la ville de Genève, venu à Marseille à la fin de l'année 1697, pour un procès qu'il a devant les premiers juges. Le second est de Dijon : il étoit sorti du royaume il y a douze ans pour rentrer à Genève; il y rentra depuis sans faire d'abjuration, et, après avoir demeuré à Paris, à Lyon et à Avignon, il vint à Marseille au mois d'octobre 1697. Il n'a fait abjuration que depuis trois mois, et il s'est marié après à une ancienne catholique de la ville d'Aix.

M. Lebret est d'avis de laisser ce dernier à Marseille, d'obliger celui de Genève à retourner chez lui.

L'avis de l'Assemblée a été qu'on devoit leur permettre à l'un et à l'autre de demeurer à Marseille; le premier, parce qu'en temps de paix le commerce est libre à tous les étrangers; le second, parce que sa conversion paroît sincère, ayant été faite sans y être contraint, et parce qu'étant marié à une ancienne catholique, il y a lieu de croire qu'il ne songe pas à sortir du royaume. On a jugé cependant qu'il seroit bon d'écrire à M. Lebret de l'observer encore.

En marge, au crayon : « L'avis de M. Lebret. B. Savoir si le procès dure encore. »

En marge, à l'encre, en face de l'article du premier : « Le déterminer de retourner à Genève, s'il n'a plus de raison pour rester à Marseille. Ft; » — *et en face de l'article du second :* « Qu'il reste à Marseille. Ft. »

M. Lebret a proposé de faire mettre en prison, ou de saisir les biens du sieur Rouet de Lourmarin pour l'obliger à faire revenir d'Orange[1] deux de ses filles, qui n'ont pas encore quatorze ans.

Il a paru à propos de lui envoyer un ordre du Roi pour faire mettre ce particulier en prison.

En marge, au crayon : « Prison. B. »

1. La déclaration du 13 janvier 1698 avait défendu aux N. C. d'aller sous prétexte de commerce dans la principauté, à moins de permission par écrit. Bâville y entretenait des délateurs et donnait une gratification de cent livres pour chaque condamnation.

En marge, à l'encre : « En prison jusqu'à nouvel ordre; il y doit rester jusqu'à ce que ses filles soient revenues d'Orange. Ft. »

M. l'évêque de Châlons[1] ayant donné quelques mémoires au sujet des nouveaux convertis de son diocèse et de ce qu'il seroit à propos de faire pour les progrès de la religion, ses mémoires ont été lus.

Le premier contient cinq articles.

Il expose premièrement que les nouveaux convertis envoient souvent leurs enfants dans les villes voisines et en reçoivent d'autres en échange, sous prétexte du commerce, mais en effet pour les soustraire à la vigilance des curés et des magistrats. M. l'évêque demande que, pour empêcher cet inconvénient, les pères et les mères soient obligés d'avertir les magistrats quand ils envoient leurs enfants en d'autres villes, et que cet avertissement soit donné dans l'espace de vingt-quatre heures.

La proposition de M. l'évêque de Châlons a paru bonne, ôtant toutefois cette clause de vingt-quatre heures.

En marge, au crayon : « Huit jours; » — *à l'encre :* « Avertir dans l'espace de huit jours. Ft. »

Secondement, il expose que les pères et mères éloignent souvent leurs enfants; que, lorsqu'on en demande des nouvelles, ils répondent qu'ils ignorent ce qu'ils sont devenus, qu'ils se sont échappés malgré eux. Monsieur de Châlons propose aussi de les obliger d'avertir les magistrats dans les vingt-quatre heures, afin que les diligences pour retrouver ces enfants soient faites aux dépens des pères et mères.

En marge, à l'encre : « Rien sur cet article. Ft. »

L'avis a été qu'il suffisoit[2] de rendre les pères et les mères responsables de la sortie de leurs enfants jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et de suivre à cet égard l'esprit de la déclaration

1. C'était Gaston-Jean-Baptiste-Louis de Noailles, frère du cardinal de Noailles et son successeur à Châlons depuis 1695, était assez hostile à l'emploi de la contrainte; il mourut en septembre 1720.

2. Biffé : *d'observer la déclaration du mois de février dernier, puisqu'elle rend les N. C. responsables de la sortie de leurs.*

du mois de février dernier, qui les rend responsables jusques à cet âge de la sortie de leurs enfants hors du royaume.

En marge, au crayon surchargé à l'encre : « B.; » — *et le paraphe :* F^t^.

Troisièmement, Monsieur de Châlons propose d'obliger les nouveaux convertis à faire étudier leurs enfants lorsqu'on leur trouvera des talents et des dispositions propres à l'étude.

On n'a pas jugé qu'il convint d'imposer aux[1] pères cette nécessité. On croit qu'il est à propos de[2] les laisser maîtres de destiner[3] leurs enfants aux professions qui leur conviendroient[4] davantage.

En marge, au crayon : « B.; » — *à l'encre :* « B. Rien sur cet article; l'avis suivi. F^t^. »

Quatrièmement, M. l'évêque de Châlons a demandé si les maîtres et maîtresses d'écoles sont[5] obligés de se contenter de la somme imposée pour les uns et pour les autres sur les communautés[6], ou s'il leur est permis de recevoir quelques récompenses de leurs écoliers lorsqu'ils auront moyen de les payer.

L'avis de l'Assemblée a été qu'ils ne devoient rien exiger, mais qu'ils pouvoient recevoir ce qu'on leur donneroit volontairement.

En marge, au crayon : « B. »
En marge, à l'encre : « Ne point exiger; recevoir, si on leur donne. F^t^. »

M. l'évêque de Châlons se plaint, en dernier lieu, du mauvais effet que produisent les lettres et les avis que les nouveaux convertis reçoivent des pays étrangers; mais il est difficile de remédier à ce mal.

En marge, à l'encre : « Il n'y a point de remède. F^t^. »

Il représente, par un autre mémoire, le peu de secours spiri-

1. Substitué à *obliger les.*
2. Ces six mots substitués à *et qu'il falloit.*
3. Substitué à *la desti*[*née*], et ensuite biffé : *comme ils le voudroient.*
4. Substitué à *conviendront.*
5. Substitué à *seroient.*
6. Ci-dessus, p. 214.

tuels que reçoivent les habitants de Vitry-le-François. Il expose que cette ville contient dix ou douze mille paroissiens nouveaux convertis; que la cure est administrée par quatre ecclésiastiques, dont le revenu est très médiocre et très incertain. Il demande que le Roi permette de prendre une somme de quinze cents livres sur les octrois de la ville; qu'étant jointe à une pareille somme qui seroit prise sur les revenus de la fabrique et aux anciennes fondations, le tout ensemble suffiroit pour l'entretien d'un nombre de prêtres[1] qui vivroient en communauté dans la maison donnée pour cet effet par S. M.[2].

Enfin, il demande une pension pendant quelques années pour quatre ou cinq ecclésiastiques qu'il emploieroit à instruire les nouveaux convertis, le manque de fonds et de récompenses l'empêchant d'avoir des ecclésiastiques pour cet ouvrage.

Comme la décision de ces deux articles dépend purement de la libéralité du Roi, il a été seulement résolu, dans l'Assemblée, de les proposer à S. M.

En marge, au crayon, en regard du premier article : « Chercher un autre fonds; à l'intendant, détail des octrois; » — *à l'encre :* « Chercher un autre fonds que les octrois. Ft. Il a été écrit à l'intendant pour savoir ce que c'est que les octrois de Vitry. Ft. »

En marge, au crayon, en regard du dernier article : « Quatre ecclésiastiques pour un an, à cent écus chacun; » — *et à l'encre :* « 1,200 l. pour quatre ecclésiastiques pendant un an, à 300 l. chacun. Ft. »

M. l'évêque de Valence[3]. — Les nouveaux convertis de Dauphiné ont été obligés par ordre du Roi de contribuer à la subsistance des troupes employées à la garde des passages de la principauté d'Orange[4]. M. l'évêque de Valence a proposé

1. Avant ce mot, on a biffé, croyons-nous, *trois* ou *ses*.

2. Voir, dans le bordereau TT 430, n° 131, l'analyse de pareille proposition. M. d'Ableiges demandera, le 28 décembre suivant (G7 541), des fonds pour avoir des prédications fréquentes à Poitiers et à Châtellerault.

3. Guillaume Bochart de Champigny, né en 1650, avait été archidiacre de Pontoise, au diocèse de Rouen, et eut l'évêché de Valence en novembre 1687; il mourut le 4 juillet 1705.

4. Ci-dessus, p. 237.

d'exempter de cette taxe ceux des nouveaux convertis qui ont rempli constamment leurs devoirs de bons catholiques depuis leur abjuration faite dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes. Il a marqué par sa lettre que cette distinction produiroit un très bon effet; qu'elle feroit voir que S. M. est contente et bien informée de la conduite de ceux qui font bien leur devoir; qu'il n'y a dans ce cas que les sieurs de la Roche-Chabrière, de Mirabel, de Pontavia, et la dame de Combeaumont; que, la taxe n'étant que sur les biens roturiers, la grâce qu'il demande pour ces quatre personnes seroit de peu de conséquence, et que ce qu'elles doivent payer ne peut monter à plus de vingt écus.

Il a été observé, sur cet article, qu'il y a quelques années que M. l'évêque de Valence demanda une grâce à peu près semblable pour la dame de Combeaumont. On lui demandoit une somme de quatre ou cinq cents livres pour sa part d'une taxe imposée sur les nouveaux convertis de Montélimar : M. l'évêque de Valence ayant représenté les mêmes raisons dont il se sert aujourd'hui, S. M. jugea qu'il étoit nécessaire que Mme de Combeaumont payât sa part; mais, en même temps, S. M., pour marquer la satisfaction qu'Elle avoit de sa bonne conduite, lui fit expédier une ordonnance de la même somme.

En marge, au crayon : « A l'intendant, la conduite et la part de chacun; » — *à l'encre :* « A M. Bouchu, pour savoir la conduite de ces quatre personnes, et à quoi monte leur taxe. F^t^. »

On a rapporté ensuite la demande faite par l'évêque d'Acqs[1] de six jésuites missionnaires pour travailler dans le canton d'Orthez et de Tartas pendant le cours d'une année. Il ajoute que les libéralités du Roi sont nécessaires pour cet effet, et il demande de plus qu'il soit envoyé un ordre au provincial des Jésuites de Guyenne de lui fournir ces six missionnaires[2].

1. Aujourd'hui Dax. — Bernard d'Abbadie d'Arbocave, évêque d'Acqs en août 1690, ne mourut qu'en 1732.

2. Même envoi avait été demandé pour Aubusson par le vicaire général de l'évêché de Limoges (G^7^ 347, 21 mai 1699).

Comme il est expressément marqué par l'instruction envoyée aux évêques de se servir des prêtres séculiers pour les missions, on a jugé que M. l'évêque d'Acqs vouloit faire sa cour aux Jésuites[1].

En marge, à l'encre : « Rien. »

M. l'évêque d'Oleron[2] demandoit la liberté d'un appelé Lavie, avocat au parlement de Pau, arrêté sur mer en voulant sortir du royaume : il représentoit que la foiblesse de son esprit, reconnue dans toute la ville, étoit la seule cause du mauvais parti qu'il avoit pris, que toute sa famille fait bien son devoir, que celle de sa femme est une des meilleures d'Oleron, et que la bonté du Roi en cette occasion produiroit un bon effet.

M. de Pontchartrain dit que S. M. avoit déjà refusé cette grâce.

En marge, à l'encre : « Rien. »

MM. Bouchu, de Nointel[3], Larcher[4] et de Bernage ont commencé à satisfaire à l'ordre envoyé de la part du Roi à MM. les intendants de faire savoir à S. M. le nombre des nouveaux convertis rentrés dans leur département depuis la déclaration du mois de décembre 1698[5]. La seule personne de considération revenue en Dauphiné est M. de La Chau-Montauban, neveu de feu M. de Montauban, lieutenant général des armées du Roi[6].

1. Le Roi et son entourage n'étaient pas satisfaits des résultats obtenus par les missionnaires de la Société de Jésus.

2. François-Charles de Salettes, né en 1614 et mort le 22 juillet 1704, était évêque d'Oloron, en Béarn, depuis janvier 1682.

3. Louis-Claude Béchameil de Nointel, intendant en Bretagne depuis février 1692.

4. Michel Larcher, intendant en Champagne de 1692 à la fin de 1699.

5. Ci-dessus, p. 215 et 220-221.

6. C'était un rameau de la branche des marquis de Montauban, cadets de la maison dauphinoise de La Tour-du-Pin. Le père, Alexandre de La Tour-du-Pin, seigneur de la Chaup, mort dans sa province le 11 août 1676, avait épousé une du Puy-Montbrun, qui avait émigré à Genève en 1687. Celui dont il est parlé ici devait être un fils cadet, François-Hector, comte de la Chau ou Chaup, qui était colonel de dragons depuis 1693, devint maré-

En Bretagne, il y a sept hommes et une femme de différentes provinces, et de nulle considération; en Champagne, huit, tant hommes que femmes, de la province de Champagne; dans la généralité de Limoges, cinq hommes artisans.

M. Pinon[1] écrit qu'il n'est rentré aucun religionnaire dans sa généralité.

La première affaire rapportée par M. de Pontchartrain a été la question de savoir si la connoissance des affaires qui regardent les contraventions des nouveaux convertis aux ordonnances de S. M. doit appartenir, à Paris, au lieutenant de police[2], ou au lieutenant criminel[3].

Le sentiment de l'Assemblée est qu'elle doit appartenir au lieutenant de police[4].

Il a lu ensuite une lettre de Mme la duchesse de la Force[5] : elle représente qu'en sortant du royaume après en avoir obtenu la permission du Roi[6], elle a ponctuellement accompli la promesse qu'elle avoit faite de ne rien emporter pour sa subsistance[7], qu'elle est réduite à Londres à la dernière extrémité,

chal de camp en 1719, fut gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, et mourut le 2 février 1730, à cinquante-cinq ans. L'oncle, René de La Tour-du-Pin, marquis de Montauban (1620-1687), ayant abjuré de bonne heure le protestantisme, avait eu une très belle carrière militaire sous Condé, Turenne, Luxembourg; en dernier lieu, comme lieutenant général, il avait commandé l'armée expéditionnaire de Sicile en 1677, et avait reçu, au retour, la lieutenance générale du gouvernement de Franche-Comté.

1. Intendant en Béarn. — Cette phrase a été ajoutée après coup sur la marge du cahier.

2. M. d'Argenson.

3. M. Deffita.

4. Il fut écrit en conséquence par M. de Pontchartrain, le 19 octobre (reg. O^1^ 43, fol. 347 v°).

5. Ci-dessus, p. 233.

6. *Du Roi* substitué à *de S. M.*

7. Mme de la Force avait constamment résisté à toutes les manœuvres et à toutes les menaces, plutôt que d'abjurer comme son mari et comme son fils. Elle ne mourut que le 5 juin 1731, toujours résidant à Londres. Voir les articles qui lui ont été consacrés dans le *Bulletin de la Société du Protestantisme français,* années 1855, 1899 et 1901, dans le tome IV de la *Correspondance administrative,* p. xv-xxiv et *passim*. Cf. l'édition nouvelle des *Mémoires de Saint-Simon*, tome VI, appendice IX, le registre O^1^ 43, fol. 3-150 *passim,* etc.

qu'elle ne prétend pas que M. le duc de la Force[1] contrevienne aux défenses de S. M. pour l'assister, mais qu'elle supplie très humblement S. M. de vouloir bien le lui permettre.

Il a été délibéré de quelle manière le Roi accorderoit cette permission, la demande de Mme la duchesse de la Force paroissant très juste. L'avis a été de proposer à S. M. de permettre[2] à M. le duc de la Force d'assister secrètement Madame sa mère.

Comme le cas est singulier, qu'il ne peut tirer à aucune conséquence, on avoit aussi proposé que la permission du Roi fût publique.

La troisième affaire regarde Mme de Gouvernet[3], et elle est très considérable. Voici le fait :

Mme de Gouvernet est sortie de France pour se retirer en Angleterre avec la permission du Roi. En conséquence de cette permission, elle a disposé de ses biens; elle a fait une donation de 105,000 livres à sa seconde fille, mariée depuis à M. de Virville[4].

Cette donation[5], contestée par M. le marquis de Gouvernet son fils[6], a été jugée bonne au parlement de Dijon, le jugement

1. Henri-Jacques de Caumont, né en 1675, avait pris le titre de duc de Caumont en 1698, lors de son mariage avec Mlle de Bosmelet, mais est devenu duc de la Force par la mort de son père en avril 1699. Il se signala par son zèle à convertir les protestants de ses terres de Guyenne.

2. Première rédaction : « L'avis a été que S. M. pourroit permettre. »

3. Esther Herwarth, fille du financier que La Fontaine a rendu célèbre, avait épousé en 1655 Charles de La Tour-du-Pin, seigneur de Gouvernet, sénéchal de Valentinois et Diois; étant protestante, elle avait émigré en Angleterre lors de la Révocation et y était naturalisée depuis 1691. Voir Agnew, *Protestant exiles in England*, tome II, p. 227, 315, etc.; *la France protestante*, et l'ouvrage de M. O. Douen sur *la Révocation à Paris*, tome II, p. 425-426.

4. Madeleine-Sabine de La Tour-du-Pin de Gouvernet avait épousé, en janvier 1690, François-Joseph de Grolée, marquis de Viriville ou Virville, lieutenant des gendarmes de Berry; il mourut à Montélimar le 26 septembre 1705, et elle lui survécut jusqu'en 1741.

5. Donation du 1er mars 1692 (registres du Parlement, X1A 8695, fol. 430).

6. Charles-Barthélemy de La Tour-du-Pin, marquis de Gouvernet, aussi sénéchal de Valentinois et Diois. Il mourut en décembre 1702, sans jamais avoir fait figure à la cour.

confirmé par le Roi : ces décisions fondées sur la permission que Mme de Gouvernet avoit obtenue de S. M. de sortir du royaume et de disposer de ses biens.

M. de Gouvernet a été voir Madame sa mère en Angleterre, il y a quelques mois. Il lui a représenté que la disposition qu'elle avoit faite causoit beaucoup d'embarras dans sa famille, que, si elle vouloit la changer, elle n'y trouveroit nulle opposition de la part de Mme de Virville. En effet, il est convenu avec Madame sa sœur de demander ce changement moyennant des conditions avantageuses dont il l'assure. Mme de Gouvernet consent à tout. Il s'agit d'obtenir la permission du Roi pour disposer, étant actuellement dans les pays étrangers, des biens qu'elle avoit en France.

On demande si cette permission doit être accordée.

Les avis ont été partagés. Ceux qui ont été pour accorder cette grâce ont dit que Mme de Gouvernet, étant sortie avec permission, devoit être traitée d'une manière différente et plus favorablement que les autres réfugiés; que ces biens ne sont ni confisqués ni donnés à ses plus proches parents, qu'ils sont seulement en régie; qu'elle rentreroit dans la possession, si elle revenoit dans le royaume; que, ces circonstances rendant l'affaire bien plus favorable pour elle, il étoit de la bonté de S. M. de mettre la paix dans une famille en accordant la demande faite unanimement par toutes les parties intéressées.

L'autre avis a été, au contraire, que la demande de Mme de Gouvernet ne pouvoit être accordée sans aller directement contre les règles établies par S. M.; que, si Mme de Gouvernet s'est trouvée dans un cas favorable par la permission qu'elle avoit obtenue du Roi de sortir du royaume, cette faveur cesse depuis qu'elle a laissé passer le dernier terme accordé par S. M. pour y rentrer, sans en profiter; qu'elle se trouve présentement dans le cas général de tous les autres réfugiés; que, la première disposition ayant été faite en conséquence de la permission du Roi, il ne convient pas de lui accorder la permission de disposer d'un bien qui ne lui appartient plus, lorsqu'elle est actuellement dans les pays étrangers.

*

Il y a eu trois voix pour le premier avis, et cinq pour le second[1].

La dernière affaire a été la suivante :

Un nommé Lallemand, natif de Genève, est mort à Paris et a laissé une veuve et deux filles. M. d'Argenson a fait mettre les deux filles dans un convent pour les instruire dans la religion catholique. La mère les redemande et allègue les privilèges des Suisses et ceux de la ville de Genève; M. d'Argenson prétend, au contraire, qu'elle n'est point dans le cas de se servir de ces privilèges. Les raisons qu'il a de s'y opposer sont que Lallemand, quoique né à Genève, étoit fils d'un François, qu'il a dû lui-même être regardé comme François ayant été reçu dans un corps de métier et ayant joui longtemps de tous les droits de bourgeoisie; que, d'ailleurs, ses filles sont toutes deux nées à Paris, qu'elles sont, par conséquent, sujettes du Roi; que même leur mère est parisienne.

Ces raisons examinées, l'avis unanime a été que la prétention de la veuve Lallemand est mal fondée[2].

M. de Barbezieux n'a rien rapporté.

1. Cette dernière phrase a été ajoutée en marge, avec signe de renvoi. Dangeau raconte la conclusion de l'affaire au 18 octobre 1699 : « Outre le Conseil que le Roi tint le matin à l'ordinaire, il tint encore Conseil l'après-dînée pour les affaires des religionnaires; Monsieur est de ce Conseil. On y jugea une affaire sur la succession de feu M. Hervart, et elle fut jugée en faveur de Mme de Gouvernet, sa sœur, qui est en Angleterre, et qui en a disposé en faveur du marquis de Gouvernet, son fils, qui est ici. » Le brevet délivré en conséquence le 20 octobre est transcrit dans le registre O^1^ 43, fol. 350. — L'année suivante, en octobre 1700, Mme de Gouvernet obtint les autorisations en forme pour modifier la donation de 1692 (registre de la Maison du Roi O^1^ 44, fol. 456, et registre du Parlement X^1A^ 8695, fol. 430). Il y eut encore de nouvelles dispositions en 1714 (*ibidem*, X^1A^ 8711, fol. 325 v°).

2. Il fut ordonné à d'Argenson, le 19, d'engager, par les voies les plus convenables, la mère et les enfants à se faire instruire, et, sinon, de les disperser dans des maisons de Nouvelles-Catholiques (O^1^ 43, fol. 299 et 347). Le père avait été horloger.

APPENDICE.

I.

Circulaire aux intendants, premiers présidents, procureurs généraux et évêques[1].

19 septembre 1699.

« Le Roi ayant une attention continuelle à tout ce qui peut contribuer à la réunion sincère des nouveaux catholiques, S. M. m'a ordonné de vous expliquer ce qu'elle juge à propos de faire sur plusieurs choses pour y parvenir.

« Elle a appris que plusieurs seigneurs hauts-justiciers et autres gentilshommes ont dans leurs terres des officiers de justice, des fermiers et des économes mauvais convertis, et dont la conduite sur la religion retient les autres nouveaux catholiques dans l'opiniâtreté, tant par leurs mauvais exemples, que par la protection qu'ils leur donnent à la faveur de l'autorité de leurs maîtres. Comme rien n'est plus contraire aux intentions de S. M. et à la conversion des nouveaux catholiques, elle veut que vous avertissiez ces seigneurs d'éloigner au plus tôt tous ceux qu'ils tiennent dans leurs terres, tant en qualité d'officiers de justice que de fermiers ou économes, et dont la conduite sur la religion pourra être soupçonnée.

« Je crois que l'article 27 du mémoire qui vous fut envoyé le 7 du mois de janvier dernier vous aura assez expliqué les intentions de S. M. au sujet des écoles qu'elle a jugé à propos de faire établir pour l'instruction de la jeunesse, et vous y aurez apparemment remarqué qu'Elle veut que ces établissements se fassent sur les fonds des deniers communs et d'octroi, ou par imposition, ou par les contributions volontaires des particuliers, ou par les autres

1. Registre O[1] 43, fol. 337 v°. Une partie seulement de cette circulaire, qui était comme le corollaire de la déclaration du 13 décembre 1698 et de l'instruction ou mémoire du 7 janvier suivant, fut adressée par Maurepas-Pontchartrain aux magistrats et prélats.

voies qui se présenteront. Comme vous jugez bien que cet article est important, S. M. désire de savoir ce que vous aurez fait en exécution. Ainsi, il faut, s'il vous plaît, que vous preniez la peine de m'envoyer une liste de tous les endroits de votre département où il y a des écoles établies, en observant d'y distinguer les lieux où il y en a un nombre suffisant d'avec ceux où il seroit nécessaire d'en établir ou d'en ajouter. Quant à la subsistance de ces écoles, si, après vous être appliqué à chercher tous les moyens qui vous ont été expliqués dans le mémoire du mois de janvier, vous jugez qu'il soit absolument nécessaire que le Roi contribue de ses deniers pour aider à en faire subsister quelques-unes, je vous prie de me le faire savoir, afin que je puisse en rendre compte à S. M. Je dois cependant vous dire qu'il ne convient de proposer ce dernier expédient qu'à l'extrémité et lorsque vous aurez trouvé tous les autres impraticables. Au surplus, je crois qu'il est inutile de vous recommander d'agir sur cela de concert avec les évêques, qui doivent connoître les lieux où il est à propos de faire ces établissements, car vous savez assez que vous devez le faire.

« A l'égard de la saisie des biens de la R. P. R. qui sont sortis du royaume, et qui ont été accordés à leurs parents, l'article 37 du même mémoire vous explique en quelles occasions et de quelle manière ces biens doivent être saisis lorsque les parents ne font pas leur devoir de catholiques; mais, comme S. M. est bien aise d'être informée de ce qui a été fait sur cela, je vous prie de m'envoyer un mémoire des saisies que vous avez ordonnées, ou que vous ordonnerez dans la suite, et de me faire savoir, dans trois mois du jour de chacune, l'effet qu'elle aura produit et les dispositions où se trouveront ceux sur qui elle aura été faite. Et, en cas que vous jugiez qu'ils doivent, par leur mauvaise conduite, être privés des revenus de ces biens, vous prendrez, s'il vous plaît, la peine de me marquer à combien ils peuvent monter, et qui sont les plus proches parents, faisant bien leurs devoirs de catholique, à qui on pourroit en donner la propriété.

« Je suis persuadé que vous aurez compris qu'il n'y a rien de plus important que l'exécution de l'article 35 du même mémoire, qui vous charge d'observer si les juges ordinaires font exécuter exactement les déclarations qui ont été faites au sujet des nouveaux catholiques. Cependant, S. M. a été informé que plusieurs de ces officiers sont fort négligents à cet égard, et, comme il est impossible que vous puissiez, par vous-même, les observer avec toute l'attention nécessaire, Elle veut que vous commettiez dans chaque quartier de votre département un homme de confiance qui

puisse vous rendre un compte exact de leur conduite, et les tenir, par ce moyen, plus attentifs à leur devoir.

« Quoique je vous aie marqué, par ma lettre du 5 août dernier, que le Roi ne vouloit plus que l'on fît traîner sur claie les cadavres de ceux qui, en mourant, auront déclarer persister en la R. P. R., vous devez observer que S. M. veut toujours qu'ils soient condamnés à toutes les autres peines portées par les déclarations. Ainsi, je vous prie d'y tenir la main avec beaucoup d'attention, d'autant plus que l'on a eu avis que quelques juges se relâchent beaucoup sur ces condamnations, sous prétexte de l'ordre donné pour ne plus traîner les corps sur la claie.

« Je crois qu'il est inutile de vous faire souvenir de ce que je vous écrivis, le même jour, sur le mémoire que S. M. demande touchant les nouveaux catholiques qui seront revenus dans le royaume pour profiter du bénéfice de la déclaration du 29 décembre 1698, et de ceux qui pourront en être sortis au préjudice des dernières défenses. Je vous prie seulement de m'envoyer ce mémoire le plus tôt que vous pourrez.

« S. M. a, jusqu'à présent, accordé des pensions et des gratifications à un grand nombre de nouveaux catholiques qui ont été proposés par les intendants comme des sujets qui le méritoient; mais, comme ces pensions montent à des sommes considérables, S. M. vous recommande de n'en proposer aucunes à l'avenir que pour des gens qui en soient très dignes par leur qualité, par leur mérite et par un besoin très effectif, S. M. ne voulant plus en accorder qu'à ceux que vous aurez jugés être dans ce cas.

« Je suis, etc. »

II.

M. de Maurepas-Pontchartrain au premier président du parlement de Paris[1].

19 octobre 1699.

« Dans la conférence qui a été tenue aujourd'hui devant le Roi sur les affaires de la religion, on a rapporté, entre autres choses, à S. M., qu'en quelques parlements on donne aux édits et déclarations des interprétations différentes, et souvent contraires à l'esprit de ces édits et déclarations. Sur quoi, S. M. a ordonné

1. Registre O[1] 43, fol. 334.

qu'on fît savoir aux premiers présidents et aux procureurs généraux de ces parlements que la volonté de S. M. est qu'ils jugent conformément à ces édits et déclarations, et que, dans les occasions où il y aura lieu à quelque interprétation, ils doivent s'adresser à S. M. pour être instruits de ses volontés. Cet ordre ne regarde point le parlement de Paris, et vous avez eu assez de part à tous ces édits pour savoir mieux que personne l'esprit et les intentions de S. M. à cet égard : aussi je ne vous l'écris qu'afin que vous soyez informé de la suite des décisions qui peuvent survenir. »

III.

Circulaire aux intendants du département de M. de Maurepas-Pontchartrain[1].

13 décembre 1699.

« Je vous ai écrit, par ma lettre du 19 septembre dernier[2], sur plusieurs choses concernant les nouveaux catholiques, les écoles à établir pour leur instruction, la saisie des biens des fugitifs, et autres choses de cette nature, sur laquelle vous n'avez pas encore entièrement fait réponse. Je vous prie de vous souvenir de satisfaire le plus tôt que vous pourrez à tout ce qui vous est demandé par cette lettre et les autres auxquelles vous pouvez n'avoir pas encore fait réponse.

« Dans le Conseil que le Roi tint hier, S. M. résolut de ne plus donner la confiscation des biens des nouveaux catholiques qui se seront absentés depuis la déclaration du 11 février 1699, ni de ceux qui seront condamnés comme relaps, mais, au contraire, d'employer ces biens pour la subsistance des nouveaux catholiques se trouvant dans le besoin et qui feront bien leur devoir, ou à d'autres usages de cette nature. Ainsi, S. M. veut que vous fassiez régir ces sortes de biens saisis et confisqués par telle personne fidèle que vous voudrez choisir, et que, de trois mois en trois mois, vous m'envoyiez un état des sommes qu'ils auront entre leurs mains, afin d'en pouvoir disposer. Cependant, s'il se trouve des enfants des fugitifs, ou de ceux qui seront condamnés, qui, avant la retraite ou la condamnation de leurs pères, auroient eu une telle conduite sur la religion qu'il n'y eût aucun sujet de douter de la sincérité de leur conversion, et que vous fussiez sûr qu'ils

1. Registre O[1] 43, fol. 423-425. — 2. Ci-dessus, p. 247.

ne feroient aucune part de ces biens à leurs pères et mères absents, S. M. voudra peut-être bien, en ce cas, y avoir égard, et leur donner ces biens, et vous pouvez proposer ceux de cette qualité que vous jugerez mériter quelque distinction.

« Comme, depuis la révocation de l'édit de Nantes, Messieurs les intendants ont fait régir les biens des fugitifs confisqués ou abandonnés, et que depuis longtemps il n'a été remis aucune somme entre les mains du sieur Monnerot, qui étoit chargé d'en faire la recette, S. M. m'a ordonné de vous écrire de faire compter tous ceux qui ont eu ce maniement, de voir ce qu'ils peuvent avoir encore entre leurs mains, et de m'en envoyer le mémoire.

« Vous savez que, dans le commencement de la révocation de l'édit, le Roi destina aux hôpitaux les biens des consistoires et les rentes qui étoient dues aux consistoires ou aux ministres desquelles on avoit connoissance alors; mais, comme on est informé qu'il y a encore plusieurs particuliers qui doivent de ces sortes de rentes, S. M. veut que vous en fassiez une recherche plus exacte, et que vous m'en envoyiez le mémoire.

« En ce temps-là, il fut aussi pourvu aux réparations de plusieurs églises, et même à l'agrandissement de celles qui ne se trouvoient pas assez grandes pour contenir tous les paroissiens des lieux où il y avoit beaucoup de nouveaux réunis. Cependant il se pourroit faire qu'il y auroit encore quelques églises à agrandir ou à rétablir, et S. M. veut bien que vous lui en envoyiez un mémoire, et que vous lui proposiez les expédients que vous trouverez les plus convenables pour faire ce rétablissement ou augmentation, soit en prenant les fonds sur les restes de la régie passée des biens des fugitifs, ou sur ce qui pourra revenir des biens qui auront été nouvellement mis en régie.

« L'instruction des enfants, qui, comme vous savez, a été particulièrement recommandée dans les édits, déclarations et mémoires qui vous ont été envoyés, est la chose que le Roi a le plus à cœur, et, comme le succès de ce dessein dépend d'avoir des lieux propres pour les mettre et pour les y faire subsister, S. M. veut que vous m'envoyiez un mémoire des maisons, collèges ou écoles qui se trouvent dans l'étendue de votre département, les plus propres pour mettre les enfants nouveaux catholiques de l'un et de l'autre sexe afin d'y être instruits. Et, en même temps, prenez la peine de me mander à quoi pourroient monter les pensions de ceux qui y seroient sans secours, pour que S. M. puisse juger si on pourroit les prendre sur les revenus des biens saisis dont je viens de vous parler.

« La lettre du 19 septembre dernier vous marque bien expressément les intentions de S. M. sur les inspecteurs que vous devez avoir commis pour observer si les juges font leur devoir dans l'exécution des édits et déclarations concernant les nouveaux catholiques, et, généralement, pour vous rendre compte de tout ce qui se passe parmi eux ; mais S. M., qui appréhende que Messieurs les intendants n'aient pas été assez attentifs pour commettre ces inspecteurs, m'a ordonné de vous écrire de m'envoyer le mémoire des lieux où vous en avez établis, qui contiendra aussi le nom et la qualité de ceux que vous aurez chargés de ce soin. Je crois qu'il est inutile de vous dire que ces inspecteurs ne doivent point être à charge, et que vous devez les prendre parmi les plus sages et les plus zélés des lieux où vous les établirez. »

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1905.

Document concernant un voyage de François Ier en Normandie au mois de septembre 1540, par le capitaine Ch. Engelhard, 201.

Le Conseil et l'Assemblée de 1699 pour les affaires de la R. P. R., par M. A. de Boislisle, 205.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6
H. LAURENS, SUCCESSEUR.

Font partie de la Société toutes les personnes qui sont agréées par le Conseil sur la présentation de deux membres. Les demandes d'admission peuvent être adressées au secrétaire de la Société, 60, rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales. Le chiffre de la cotisation annuelle est fixé à 30 francs ; elle est rachetable moyennant le versement d'une somme unique de 300 francs, qui donne le titre de sociétaire à vie. Les sociétaires reçoivent, chaque année, quatre volumes de chroniques, de mémoires ou de correspondances, et un volume d'Annuaire-Bulletin. Ils peuvent acquérir les publications antérieures à leur inscription, au prix de 7 francs le volume ; le prix est de 9 francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société.

Tous les ouvrages publiés par la Société sont pourvus de tables analytiques.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863; in-18. Prix : 2 fr. *Les années* 1845-1848, 1853, 1858, 1859, 1861 *et* 1862 *sont épuisées.*

Entre autres notices et nomenclatures que contient cette collection, nous citerons les listes des évêchés et archevêchés (années 1838, 1844-1849), des monastères de France (1838), des grands feudataires (1855, 1856), des saints (1857, 1860), des ambassadeurs de France et en France (1848 et 1850), la topographie ecclésiastique de la France (1859, 1861-1863).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1834 et 1835; 4 vol. in-8°; prix : 20 francs. *Les années* 1836-1856 *et* 1859-1862 *sont épuisées.* Années 1857 et 1858, 1 vol.; prix : 5 francs.

Recueil destiné à faire connaître les travaux de la Société, comprenant, en outre, un grand nombre d'articles bibliographiques, de notices historiques et de documents originaux.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856 ; in-8°. Prix : 2 francs.

Au Bulletin de 1861-1862 est jointe une table des matières contenues dans les volumes des années 1857-1862.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1863-1905; in-8°; prix : 5 francs.

Nombreux articles, documents et nomenclatures, tels que la liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1863), l'inventaire de la collection Godefroy (1865 et 1866), la notice sur le Cartulaire du comté de Rethel (1867), etc.

Il s'y publie chaque année une bibliographie des ouvrages et brochures relatifs à l'histoire de France jusqu'à 1789.

Table générale de l'Annuaire-Bulletin (1863-1884); in-8°. Prix : 2 fr.

L'Ystoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine du Mont-Cassin, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit français inédit du XIIIe siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac, 1835, 1 vol. (*épuisé*).

L'*Histoire* conduit le récit des expéditions normandes jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, en 1078. La *Chronique* descend jusqu'à Pierre d'Aragon, couronné roi de Sicile en 1282.

Histoire ecclésiastique des Francs, par Grégoire de Tours, publiée par MM. Guadet et Taranne, 1836-1837, 4 vol. (*épuisé*).

Le texte latin a été revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la bibliothèque de Cambrai et à la Bibliothèque nationale; il est suivi d'une traduction française.

Lettres du cardinal Mazarin a la Reine, a la princesse Palatine, etc., écrites pendant sa retraite hors de France en 1651 et 1652, publiées par M. Ravenel, 1836, 1 vol. (*épuisé. Il reste quelques exemplaires sur grand papier; prix :* 20 *francs*).

Quatre-vingt-quinze lettres trouvées dans les papiers de Baluze, et propres à éclairer les rapports intimes de Mazarin avec Anne d'Autriche.

Mémoires de Pierre de Fenin, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), publiés par Mlle Dupont, 1837, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique française, en partie inédite, publiée d'après un nouveau manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagnée de notes historiques et de trente et une pièces justificatives.

De la conqueste de Constantinoble, par Joffroi de Villehardouin, édition faite par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. (*épuisé*).

Texte revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagné de notes et de commentaires.

Orderici Vitalis, angligenæ, cœnobii Uticensis monachi, Historiæ ecclesiasticæ libri tredecim, publiés par M. Aug. le Prévost, 1838-1855, 5 vol. (*les tomes I et II ne peuvent être vendus séparément*).

Ouvrage plein de renseignements précieux, notamment sur l'histoire de Normandie et d'Angleterre jusqu'en 1141. Notice de M. L. Delisle sur l'abbaye de Saint-Évroul, sur Orderic et sur son œuvre.

Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite, sa fille, gouvernante des Pays-Bas, de 1507 a 1519, publiée par M. le Glay, 1839, 2 vol.

Plus de six cents lettres inédites, tirées des archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille, pleines de renseignements intéressants sur la fin du règne de Louis XII et le commencement du règne de François Ier.

Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre, publiée, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Francisque Michel, 1840, 1 vol. (*épuisé*).

Première édition complète d'une chronique française qui s'étend depuis l'invasion des Normands en France jusqu'à l'année 1220. A la suite, relation en vers du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle.

Œuvres complètes d'Éginhard, publiées par M. A. Teulet, 1840-1843, 2 vol. (*tome II épuisé*).

Vita Karoli imperatoris; Annales Francorum; Epistolæ; Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri. Nouvelle édition, accompagnée de variantes, d'une traduction française et de notes.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une notice biographique et de nombreuses pièces justificatives, pour la plupart inédites. Cet ouvrage a obtenu une première médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Génin, 1841, 1 vol. (*épuisé*).

Cent soixante et onze lettres inédites, accompagnées de notes, de pièces justificatives et d'une notice biographique.

Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, publiés par M. Jules Quicherat, 1841-1849, 5 vol. (*tomes I, III et IV épuisés*).

M. Quicherat a groupé, à la suite du texte inédit des deux procès, tous les témoignages des chroniqueurs français, bourguignons, étrangers, et des poètes du XVe siècle. Il y a joint un recueil de documents sur la fausse Jeanne d'Arc. Les textes des deux procès sont l'objet d'une étude critique développée.

Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. Guessard, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Mémoires* (1559-1582). On y a joint une note justificative rédigée par la fille de Henri II, en 1574, pour son mari, Henri de Navarre, et de nombreuses lettres inédites (1579-1609), tirées des collections des frères Dupuy, de Béthune et de Brienne.

Les Coutumes de Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. le comte Beugnot, 1842, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, précédée d'une notice sur Beaumanoir.

NOUVELLES LETTRES DE LA REINE DE NAVARRE ADRESSÉES AU ROI FRANÇOIS Ier, SON FRÈRE, publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Génin, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Cent cinquante et une lettres inédites, avec un *Supplément à la notice sur Marguerite d'Angoulême.*

RICHER, HISTOIRE DE SON TEMPS, publiée par M. J. Guadet, 1845, 2 vol.

Le texte latin de la chronique de Richer (888-995) a été reproduit d'après l'édition Pertz, traduit en français, annoté et accompagné d'une notice critique.

MÉMOIRES DU COMTE DE COLIGNY-SALIGNY ET MÉMOIRES DU MARQUIS DE VILLETTE, publiés par M. Moumerqué, 1841-1844, 1 vol. (*épuisé*).

Petits et grands mémoires de Coligny-Saligny (1617-1686), ces derniers inédits. Correspondance également inédite de Coligny et de son fils avec Bussy-Rabutin. — Mémoires inédits contenant le récit des campagnes de mer du marquis de Villette (1672-1704). Mémoires sur la marine de France composés par M. de Valincour (1725) et par le comte de Toulouse (1724). Correspondances inédites du maréchal d'Estrées et d'Abraham Du Quesne avec le marquis de Seignelay.

CHRONIQUE LATINE DE GUILLAUME DE NANGIS DE 1113 A 1300, AVEC LES CONTINUATIONS DE CETTE CHRONIQUE DE 1300 A 1368, publiée par M. H. Géraud, 1843, 2 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition, postérieure à l'édition partielle du *Recueil des historiens des Gaules,* revue d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une introduction sur Guillaume de Nangis, Jean de Venette, etc.

REGISTRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS PENDANT LA FRONDE, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, 1847-1848, 3 vol. (*le tome I est épuisé*).

Copie inédite des délibérations de la Ville dont Louis XIV avait ordonné la suppression (17 août 1648-13 octobre 1652). Suit une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.

VIE DE SAINT LOUIS, PAR LE NAIN DE TILLEMONT, publiée pour la première fois par M. J. de Gaulle, 1847-1851, 6 vol. (*aucun tome ne peut être vendu séparément*).

Restitution intégrale d'un des plus précieux ouvrages, et d'un des plus complets, qu'ait produits l'érudition française au XVIIe siècle. La destruction des copies de documents faites par Le Nain de Tillemont rend encore plus nécessaire de recourir à sa *Vie de saint Louis.*

JOURNAL HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE DU RÈGNE DE LOUIS XV, PAR BARBIER, publié par M. A. de la Villegille, 1847-1856, 4 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Première édition de ce célèbre journal, accompagnée de notes et précédée d'une notice sur l'auteur.

Bibliographie des Mazarinades, publiée par M. C. Moreau, 1850-1851, 3 vol. (*tome II épuisé, sauf deux exemplaires sur grand papier*).

Plus de quatre mille deux cents Mazarinades sont rangées par ordre alphabétique, plusieurs analysées ou publiées par fragments. Suivent des tables chronologique et analytique. Cet ouvrage a obtenu une mention très honorable au concours des Antiquités de la France.

Comptes de l'Argenterie des rois de France au XIVe siècle, publiés par M. Douët d'Arcq, 1851, 1 vol. (*épuisé*).

Comptes de Geoffroy de Fleuri (1316) et d'Étienne de la Fontaine (1352). Journal de la dépense du roi Jean en Angleterre. Dépenses du mariage de Blanche de Bourbon, reine de Castille (1352). Inventaire du garde-meuble de l'Argenterie (1353). Vaisselle du roi Jean (1363). Ces pièces inédites sont accompagnées d'un glossaire des termes techniques et d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie.

Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, publiés par le comte J. de Cosnac, 1852, 2 vol. (*épuisés*).

Mémoires et documents inédits d'un haut intérêt pour l'histoire de la cour et du clergé sous Louis XIV.

Choix de Mazarinades, publié par M. C. Moreau, 1853, 2 vol. (*le tome I est épuisé*).

Recueil de pamphlets qui joignent à un certain mérite littéraire l'avantage de faire connaître les opinions et les intérêts des partis, les caractères et la situation des personnages de la Fronde.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne, 1854, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique parisienne inédite embrassant les années 1515 à 1536.

Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. A. Champollion-Figeac, 1855-1857, 4 vol. (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Notes, pièces et journal inédits (1861-1869), précédés d'une introduction par le comte Molé, accompagnés de notes et suivis de nombreux appendices.

Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, évêque de Lisieux, publiée par M. Jules Quicherat, 1855-1859, 4 vol. (*tomes I et III épuisés*).

Chronique latine, presque entièrement inédite, restituée à son véritable auteur et publiée avec accompagnement de sommaires et de pièces justificatives. L'éditeur, qui a joint aux deux *Histoires* une *Apologie* de Thomas Basin, un *Breviloquium* ou abrégé de sa vie, ainsi que des extraits de ses autres ouvrages, a condensé dans une étude préliminaire les principaux traits de sa biographie.

Chroniques des comtes d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et A. Salmon (t. Ier des Chroniques d'Anjou), 1856, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Gesta consulum Andegavorum*, de l'*Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, du *Liber de compositione castri Ambazix* et des *Gesta dominorum ipsius castri*, du *Fragmentum*

historiæ Andegavensis a Fulcone comite scriptum, du *Commentarius Hugonis de Cleeriis de majoratu et senescalcia Franciæ Andegavorum olim comitibus collatis*. Textes particulièrement utiles pour l'histoire de l'Anjou jusqu'au XIIIe siècle.

La Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq, 1857-1862, 6 vol. (*tomes I et III épuisés*).

Le texte de Monstrelet (1400-1444) a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale : il est suivi d'une partie de la chronique bourguignonne anonyme dite *des Cordeliers* (1400-1422).

Les Livres des Miracles et autres opuscules de Grégoire de Tours, publiés par M. H. Bordier, 1857-1865, 4 vol. (*les tomes I, II et IV sont épuisés*).

De Gloria martyrum, *De miraculis S. Juliani*, *De virtutibus S. Martini*, *De gloria confessorum*, *Vitæ patrum*, *De Cursu stellarum*, etc. Textes latins revus sur de nouveaux manuscrits, accompagnés d'une traduction française et suivis d'une bibliographie des ouvrages de Grégoire de Tours.

Les Miracles de saint Benoît, écrits par Adrewald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury, publiés par M. E. de Certain, 1858, 1 vol.

Textes latins, en partie inédits, fournissant des détails précieux sur l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire générale depuis l'invasion des Lombards en Italie jusqu'à l'année 1108.

Anchiennes Chronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont, 1858-1863, 3 vol. (*tome II épuisé*).

Ont été extraits de l'œuvre de Wavrin les chapitres inédits qui offraient le plus d'intérêt pour l'histoire de France de 1325 à 1471. Ils sont suivis d'une *Histoire inédite de Charles le Téméraire*, tirée d'un manuscrit du Musée britannique.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery, 1859-1867, 9 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Mémoires publiés pour la première fois dans leur intégrité, d'après les manuscrits autographes, aujourd'hui détruits, de la Bibliothèque du Louvre (années 1697-1757).

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et Journal du procès de La Boulaye, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, 1 vol.

Les mémoires inédits de Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, embrassent les années 1562 à 1641. Le procès de la Boulaye fait connaître un incident de l'époque de la Fronde.

Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), publiée par M. S. Luce, 1862, 1 vol.

Chronique inédite, rédigée en français dans les dernières années du XIVe siècle, probablement par un clerc de Rouen, révélant plusieurs faits complètement ignorés et apportant des détails précieux presque sur chaque événement de quelque importance.

Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publiées par M. Douët d'Arcq, 1863-1864, 2 vol.

Le premier volume contient des pièces d'un intérêt général : instructions diplomatiques, traités, règlements, acquisitions du domaine royal, etc. Le second, plus important pour l'histoire de la vie privée, est rempli de fragments de comptes, d'inventaires, de lettres de grâce ou de rémission, etc., tirés des Archives nationales.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. du Fresne de Beaucourt, 1863-1864, 3 vol. (*les tomes I et III ne peuvent être vendus séparément*).

Chronique française (1444-1461), en partie inédite, précédée d'une biographie de Mathieu d'Escouchy et suivie d'un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage a obtenu une première mention au concours des Antiquités de la France.

Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France, publiés par M. A. de Ruble, 1864-1872, 5 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Restitution du texte authentique des *Commentaires* (1521-1576), qui avait été altéré et mutilé dans les précédentes éditions. Les deux derniers volumes, qui se composent de deux cent soixante-dix lettres inédites, forment en quelque sorte un ouvrage distinct, complémentaire du premier.

Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publ. par M. Lalanne, 1864-1882, 11 vol. (*tomes I, II, IV et V épuisés*).

Édition revue sur les manuscrits, pourvue de variantes et de notes. Poésies inédites publiées par M. le Dr E. Galy. Lexique couronné par l'Académie française, au concours Archon-Despérouses.

Comptes de l'hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles, publiés par M. Douët d'Arcq, 1865, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de onze comptes de l'hôtel du roi Charles VI, d'un compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (1401), de deux comptes de l'hôtel du roi Charles VII (1450), de deux comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry (1397 et 1398), et de trois comptes de la chambre du roi Louis XI. Ces pièces fournissent d'utiles renseignements sur le personnel de la maison des princes, sur leurs relations politiques, sur leurs itinéraires, sur les beaux-arts, etc.

Rouleaux des morts, du IXe au XVe siècle, publiés par M. L. Delisle, 1866, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de près de cent circulaires, pour la plupart inédites, destinées à notifier la mort de quelque membre ou bienfaiteur de couvent (souvent il s'agit d'un personnage célèbre dans l'histoire ou la littérature); elles contiennent, en prose ou en vers latins, la biographie du défunt, ainsi que le *titre*, plus ou moins long, qu'il était d'usage d'inscrire pour accuser réception du rouleau mortuaire.

Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1867, 1 vol.

Pour la première fois réunies en un corps et collationnées sur les

manuscrits, les œuvres latines du célèbre abbé de Saint-Denis comprennent la *Vie de Louis le Gros*, le *Mémoire de Suger sur son administration abbatiale*, le récit *De la consécration de l'église de Saint-Denis*, en 1143, vingt-six lettres et treize chartes; on y a joint la *Vie de Suger*, écrite par un religieux du nom de Guillaume, et divers témoignages contemporains relatifs au même abbé.

Histoire de saint Louis, par Jean, sire de Joinville, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, publiée par M. N. de Wailly, 1868, 1 vol. (*épuisé*).

Texte ramené, pour la première fois, à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Édition enrichie d'un vocabulaire et de plusieurs éclaircissements.

Mémoires de Madame de Mornay, publiés par Mme de Witt, 1868-1869, 2 vol.

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, des mémoires calvinistes de la femme de Philippe du Plessis-Mornay; renseignements nombreux sur les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Soixante-dix-neuf lettres inédites. Notice par M. Guizot.

Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et Ém. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou), 1869, 1 vol.

Chroniques latines de Saint-Maurice (320-1106), de Saint-Aubin (768-1357), de Saint-Serge d'Angers (768-1215), de Saint-Sauveur-de-l'Évière (678-1251), de Saint-Florent de Saumur (700-1236), de Maillezais (768-1140), etc.

Chroniques de J. Froissart, publiées par M. Siméon Luce, puis par M. Gaston Raynaud, 1869-1899, 11 tomes en 13 vol. parus (*les tomes I, II, III, V et X ne peuvent être vendus séparément*).

Les volumes déjà parus embrassent les années 1307 à 1385. Texte accompagné de variantes, de sommaires et de commentaires historiques. Introductions dans lesquelles sont classés les différentes rédactions et les divers manuscrits des deux premiers livres. Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Journal de ma vie, Mémoires du maréchal de Bassompierre, publiés par M. le marquis de Chantérac, 1870-1877, 4 vol. (*le tome Ier est épuisé*).

Première édition du *Journal* (1579-1640) conforme au manuscrit original (français nos 17478-17479 de la Bibl. nat.). Notice historique et bibliographique. Notes et appendices.

Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, publiées par M. l'abbé C. Dehaisnes, 1871, 1 vol.

Annales latines présentant le récit contemporain le plus exact des événements accomplis entre les années 830 et 899. Nouvelle édition, enrichie de notes et de variantes, suivie d'une chronique inédite allant jusqu'à l'année 874.

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie, 1871, 1 vol.

Cette chronique française, qui embrasse l'histoire des croisades depuis 1099 jusqu'à 1231, est publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Berne. On l'a fait suivre d'un *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr.*

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille, 1872, 1 vol.

Étude critique sur les textes qui composent le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*, suivie de dissertations sur l'histoire des premiers comtes d'Anjou et de pièces justificatives.

Histoire de Béarn et de Navarre, par Nicolas de Bordenave (1517 à 1572), historiographe de la maison de Navarre, publiée par M. P. Raymond, 1873, 1 vol.

Ouvrage inédit, composé par le ministre protestant Bordenave, sur l'ordre de Jeanne d'Albret.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. H. Duplès-Agier, 1874, 1 vol.

Huit chroniques latines, fournissant de nombreux renseignements sur l'histoire du monastère de Saint-Martial et sur celle de l'Aquitaine (804-1658). Œuvres diverses de Bernard Itier. Pièces relatives aux abbés, aux moines et à la bibliothèque de Saint-Martial.

Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, publié par M. Douët d'Arcq, 1874, 1 vol.

Comptes de draps d'or et de soie rendus par l'argentier de Philippe le Long, en 1317, et par le mercier de Philippe de Valois, en 1342. Inventaire, après décès, des biens de la reine Clémence de Hongrie (1328). Compte d'un argentier de Charles VI, en 1387. Textes inédits, précédés d'une étude sur les argentiers et sur leurs comptes.

La Chanson de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. P. Meyer, 1875-1879, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Poème historique, en langue méridionale, commencé par Guillaume de Tudèle, continué par un auteur anonyme. Cette édition, qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comprend une introduction critique et philologique, un vocabulaire (t. Ier), une traduction et un commentaire historique (t. II).

Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle, publiés par M. N. de Wailly, 1876, 1 vol.

Précédemment édité sous le titre de *Chronique de Rains*, ce texte français, qui se réfère aux règnes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, avait subi de nombreuses altérations. Il est accompagné d'un vocabulaire et d'un commentaire critique, d'autant plus utile que les récits dont il se compose semblent avoir un caractère moins historique que satirique et littéraire.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, publiée par M. A. Chazaud, 1876, 1 vol.

Vie de Louis II de Bourbon (1337-1410), composée en français, vers 1429, par Jean Cabaret d'Orville et par Jean de Châteaumorand, sur

l'ordre du comte de Clermont. Édition revue sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles et de Paris.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par M. F. Morand, 1876-1881, 2 vol.

Composée par le roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or, cette chronique française embrasse les années 1408 à 1435. Texte établi sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Notice biographique sur Jean le Fèvre.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIIIe siècle, publiés par M. Lecoy de la Marche, 1877, 1 vol.

L'éditeur a extrait du *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus* d'Étienne de Bourbon, recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, les passages les plus propres à éclairer l'histoire des lettres et des mœurs.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau, 1877, 1 vol.

Plus de deux cents lettres inédites, comprises entre les années 1538 et 1572, tirées des archives ou bibliothèques de France, d'Angleterre et de Russie, les unes intimes, nous initiant aux mœurs privées du XVIe siècle, les autres politiques, relatives aux guerres avec Charles-Quint ou aux guerres de religion.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, 3 vol.

L'auteur, successivement secrétaire ou agent secret de Coligny, de Ludovic de Nassau et du prince de Condé, donne sur l'histoire des guerres de religion de 1570 à 1588, et sur la vie des chefs de la Réforme, des détails nouveaux et confidentiels.

Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur, publiée par M. J. Roman, 1878, 1 vol. (*Épuisé*).

Nouvelle édition, enrichie d'un glossaire, de pièces justificatives et de lettres de Bayart inédites.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, texte et traduction nouvelle, publiés par M. E. Cougny, 1878-1892, 6 vol. (le t. VI publié par M. Lebègue).

Ce recueil comprend : 1° les géographes ; 2° les historiens ; 3° les philosophes, les orateurs, les poètes et les écrivains de genres divers qui fournissent quelques renseignements sur l'histoire ou la géographie des Gaules.

Mémoires de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, publiés par M. Ch. Constant, 1879-1882, 3 vol.

Mémoires inédits se rapportant aux années 1627-1651, particulièrement utiles pour l'histoire de Gaston d'Orléans et de son entourage.

Gestes des évêques de Cambrai de 1092 a 1138, publiés par le P. Ch. de Smedt, 1880, 1 vol.

Textes latins inédits, les uns en prose, les plus nombreux en vers, venant compléter la série des chroniques de Cambrai.

Les Établissements de saint Louis, par M. P. Viollet, 1881-1886, 4 vol.

Introduction comprenant une étude sur les sources, sur la jurisprudence, sur l'influence et sur les manuscrits de la compilation connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis*. — Texte des *Établissements* publié avec les variantes. — Textes primitifs qui ont servi au compilateur (ordonnance sur la procédure au Châtelet, ordonnance de saint Louis contre les duels, *Usage d'Orlenois*, coutume de Touraine-Anjou). — Textes dérivés ou parallèles. — Notes des précédentes éditions et notes nouvelles. — Table-glossaire. — Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Relation de la cour de France en 1690, par Ézéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, publiée par M. Ch. Schefer, 1882, 1 vol.

Ce texte, qui n'avait été publié qu'en Allemagne et dans les conditions les plus défavorables, contient de curieux portraits de Louis XIV et des principaux personnages de son entourage, et décrit le mécanisme de l'administration civile, ecclésiastique et militaire. Il est suivi de deux opuscules attribués aussi à Spanheim, les *Remarques sur l'État de France* et les *Qualités bonnes et mauvaises des principaux personnages de la cour*.

Chronique normande du xive siècle, publiée par MM. Aug. et Ém. Molinier, 1882, 1 vol.

Première édition d'une chronique française anonyme rédigée en Normandie, probablement par un noble, et embrassant les années 1294 à 1372. Sommaire et commentaire historique développé. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, publiées par M. H.-Fr. Delaborde, 1882-1886, 2 vol.

Nouvelle édition, établie d'après les manuscrits de Paris, de Rome, de Bruxelles et de Londres. Le premier volume comprend les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord (1165-1208) et les *Gesta Philippi Augusti* de Guillaume le Breton (1165-1220), avec une introduction développée sur la vie et les ouvrages des historiens de Philippe-Auguste. Le second volume contient la *Philippide*, poème latin de Guillaume le Breton, avec une table analytique très détaillée. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par MM. J. Vaesen et Ét. Charavay, 1883-1905, 9 vol. parus (*les tomes IV et V ne peuvent être vendus séparément*).

Le tome Ier contient cent vingt-six lettres de Louis Dauphin (1439-1461) publiées sur les originaux conservés en France et à l'étranger, cent pièces justificatives et douze notices biographiques. Les tomes II à IX contiennent dix-huit cent neuf pièces des vingt-deux premières années du règne de Louis XI et de nouvelles pièces justificatives.

Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1888, 4 vol.

Texte ramené à sa forme originale d'après le plus ancien manuscrit (Bibl. nat., fr. 2868 et 2869), éclairci ou rectifié à l'aide de documents d'archives. Le t. IV contient une notice biographique et un certain nombre de pièces inédites. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. le marquis de Vogüé, 1884-1904, 6 vol. (*le tome IV ne peut être vendu séparément*).

Première édition complète faite d'après le manuscrit original. A partir de la p. 301 du tome Ier, l'on donne, pour la première fois, le texte authentique de Villars, qui avait été entièrement remanié par les précédents éditeurs. En appendice, correspondances et documents inédits.

Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, 1884, 1 vol.

Avec un historique de la Société, dû à M. Ch. Jourdain, ce volume comprend trente articles ou publications rangés par ordre chronologique depuis le VIIe jusqu'au XVIIIe siècle; les auteurs sont : MM. le duc d'Aumale, Baguenault de Puchesse, E. de Barthélemy, A. Baschet, le marquis de Beaucourt, A. de Boislisle, A. de la Borderie, le duc de Broglie, le comte de Cosnac, Fr. Delaborde, L. Delisle, E. Dupont, J. Havet, L. Lalanne, A. Longnon, S. Luce, le comte de Luçay, le comte de Mas Latrie, A. Molinier, H. Omont, Léopold Pannier, G. Picot, le comte Riant, J. Roman, le baron de Ruble, Tamizey de Larroque, P. Viollet et le marquis de Vogüé.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417), publié par M. A. Tuetey, 1885-1888, 2 vol.

Recueil de notes inscrites par le greffier sur les registres du Conseil, des Plaidoiries, des Grands Jours de Troyes, etc., et fournissant de nombreux renseignements sur les événements de l'époque ou sur le mécanisme de l'administration. On trouve dans le t. II un Mémorial latin également dû à Nicolas de Baye, une notice sur sa vie et un inventaire de ses biens meubles.

La Règle du Temple, publiée par M. H. de Curzon, 1886, 1 vol.

Texte français du XIIIe siècle, établi d'après les trois manuscrits de Paris, Rome et Dijon, et contenant : 1° la traduction de la Règle latine de 1128; 2° les statuts hiérarchiques; 3° le règlement de l'existence journalière des frères et celui de la tenue des chapitres; 4° le code pénal. L'Introduction décrit les manuscrits employés et donne un résumé général de l'organisation de l'Ordre.

Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné, édition publiée par M. le baron A. de Ruble, 1886-1897, 9 vol. parus (*le tome IV ne peut être vendu séparément*).

Nouvelle édition, annotée, d'un ouvrage dont la valeur littéraire égale l'importance historique. Le commentaire a pour objet d'expliquer et de rectifier, au besoin, les affirmations de cet historien passionné de la vie et du règne de Henri IV (1553-1610). Le neuvième volume s'arrête à l'année 1602.

Le Jouvencel, par Jean de Bueil, suivi du *Commentaire* de Guillaume Tringant; introduction biographique et littéraire par M. Camille Favre; texte établi et annoté par M. Léon Lecestre, 1887-1889, 2 vol.

Le *Jouvencel* est une sorte de roman historique composé au xve siècle, ou plutôt un traité d'éducation militaire appuyé d'exemples et d'allusions historiques, dans lequel l'auteur, Jean de Bueil, raconte les principaux événements de sa vie. L'introduction de M. Favre, très développée, retrace l'existence complète de Jean de Bueil (1406-1477). Le *Commentaire* de Tringant donne la clef des pseudonymes. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, édition publiée par M. R. de Maulde la Clavière, 1889-1895, 4 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Nouvelle édition, revisée quant au texte et amplement annotée, de la chronique la plus intéressante et la plus exacte que l'on possède sur les débuts du règne de Louis XII et sur les expéditions d'Italie.

Chronique d'Arthur de Richemont, par Guillaume Gruel, édition publiée par M. A. Le Vavasseur, 1890, 1 vol.

Cette biographie du connétable de Richemont, écrite par un de ses serviteurs, est une des principales sources de l'histoire militaire du règne de Charles VII. Bien qu'on puisse accuser parfois l'auteur d'une certaine partialité à l'égard de son maître, sa chronique n'est cependant pas un panégyrique. Le commentaire de M. Le Vavasseur complète et rectifie, au besoin, les récits de Gruel.

Chronographia regum Francorum, édition publiée par M. H. Moranvillé, 1891-1897, 3 vol.

Première édition d'une chronique dont on ne connaissait jusqu'ici que des extraits, et dont la valeur historique et surtout historiographique est considérable pour la période comprise entre 1285 et 1400. L'intelligence du texte, établi d'après le ms. unique conservé à la Bibliothèque de Berne, est facilitée par la riche annotation de M. Moranvillé.

L'Histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 a 1219, poème français publié par M. Paul Meyer, 1891-1901, 3 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Le poème, jusqu'ici inconnu, que M. P. Meyer a découvert dans la bibliothèque de Cheltenham contient un récit véridique de la vie d'un des hommes les plus considérables de son temps, et n'intéresse pas moins la France que l'Angleterre. Écrit en fort bon français, il se compose de 19214 vers octosyllabiques. C'est à la fois un des monuments les plus précieux de notre poésie narrative et l'une des sources les plus importantes du règne de Philippe-Auguste. Le tome II contient un vocabulaire, le tome III une Introduction, une traduction ou commentaire, un itinéraire de Guillaume le Maréchal et une Table des matières.

Mémoires de du Plessis-Besançon, accompagnés de correspondances et de documents inédits, publiés par M. le comte Horric de Beaucaire, 1892, 1 vol.

Mémoires autobiographiques et autres documents inédits émanés d'un personnage dont le rôle, comme ingénieur, homme de guerre, agent secret et diplomate, fut considérable sous les deux ministères de Richelieu et de Mazarin (1627-1658). Publication intéressante particulièrement au point de vue des relations avec l'Espagne et l'Italie.

Éphéméride de l'expédition des Allemands en France (août-décembre 1587) par Michel de la Huguerye, publiée avec la collaboration de M. Léon Marlet et offerte à la Société par M. le comte Léonel de Laubespin, 1892, 1 vol.

Complément des *Mémoires* du même auteur publiés par M. le baron de Ruble.

Histoire de Gaston IV, comte de Foix, par Guillaume Leseur, chronique française inédite du xve siècle, publiée par M. Henri Courteault, 1893-1896, 2 vol.

Première édition d'une chronique jusqu'ici fort peu connue, et qui offre un grand intérêt pour l'histoire militaire de trente années (1442-1472), et pour l'histoire des relations de la France et de l'Espagne; la chronique de Guillaume Leseur est l'œuvre d'un panégyriste du comte de Foix Gaston IV; mais on ne saurait mettre en doute la haute valeur de son témoignage, l'auteur ayant vu tout ce qu'il raconte. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Mémoires de Gourville, publiés par M. Léon Lecestre, 1894-1895, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Édition critique, revue sur les manuscrits, de ces Mémoires bien connus, qui s'étendent de 1643 à 1698. De nombreux documents, provenant pour la plupart des archives des Condé à Chantilly, ont permis de compléter, parfois de rectifier les récits de l'auteur, dont le rôle a été fort curieux à diverses époques, notamment pendant la Fronde et au temps de Foucquet. Cette édition a été couronnée par l'Académie française.

Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse (1460-1483), publié par M. Bernard de Mandrot, 1894-1896, 2 vol.

Première édition critique, avec notes, variantes et interpolations, d'une chronique dont M. de Mandrot a démontré la valeur originale et reconnu l'auteur en la personne du notaire au Châtelet Jean de Roye (le légendaire Jean de Troyes), concierge de l'hôtel de Bourbon à Paris.

Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344), suivie de la continuation de cette chronique (1344-1364), publiée par M. Jean Lemoine, 1896, 1 vol.

Texte presque entièrement inédit et qui vient heureusement combler une lacune dans la série des chroniques rédigées à l'abbaye de Saint-Denis. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Brantôme, sa vie et ses écrits, publié par M. Ludovic Lalanne, 1896, 1 vol.

Importante étude biographique et littéraire qui complète l'édition en

11 volumes des *Œuvres complètes* de Brantôme donnée par M. Lalanne pour la Société.

Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat (1515-1521), publié par M. Pierre de Vaissière, 1897-1899, 2 vol.

L'auteur de ce journal inédit, bien placé pour connaître les événements de la cour de François Ier, a intercalé dans son récit un grand nombre de documents officiels émanant de la Chancellerie, correspondances, instructions diplomatiques, remontrances, discours, etc.

Lettres de Charles VIII, roi de France, publiées d'après les originaux par M. P. Pélicier, 1898-1905, 5 vol.

Onze cent quarante-cinq lettres du roi, accompagnées d'éclaircissements et de pièces justificatives.

Mémoires du chevalier de Quincy (1698-1713), publiés par M. Léon Lecestre, 1898-1901, 3 vol.

Mémoires inédits publiés d'après le manuscrit original. L'auteur, capitaine au régiment de Bourgogne, raconte les campagnes de la guerre de succession d'Espagne auxquelles il prit part, d'abord en Italie, puis en Provence, en Flandre et sur le Rhin.

Chronique d'Antonio Morosini; extraits relatifs à l'histoire de France. Introduction et commentaire par M. Germain Lefèvre-Pontalis; texte établi et traduit par M. Léon Dorez, 1898-1902, 4 vol.

Édition partielle d'une chronique vénitienne inédite, conservée à la Bibliothèque impériale de Vienne, qui abonde en renseignements sur l'histoire de France pendant les années 1396 à 1433, particulièrement sur la mission de Jeanne d'Arc. Cet ouvrage a obtenu le prix Bordin à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Documents pour servir a l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc, publiés par Mgr Douais, 1900, 2 vol.

Sentences rendues et dépositions reçues par les inquisiteurs Bernard de Caux et Jean de Saint-Pierre (1244-1248); registre du notaire de l'inquisition de Carcassonne (1250-1267); commission pontificale exécutée par les cardinaux Taillefer de la Chapelle et Bérenger Frédol (1306). Dans l'Introduction, tableau d'ensemble des actes des papes, des évêques, des inquisiteurs, des comtes et des rois, étude sur les manuels inquisitoriaux et les récits relatifs à l'histoire de l'Inquisition.

Mémoires du vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon (1565-1586), suivis de trente-trois lettres du roi de Navarre (Henri IV) et d'autres documents inédits, publiés par le comte Baguenault de Puchesse, 1901, 1 vol.

Nouvelle édition de mémoires précieux pour l'histoire des guerres civiles du XVIe siècle, particulièrement dans le Midi gascon. Pièces justificatives inédites comprenant notamment, outre trente-trois lettres du roi de Navarre, d'autres lettres de Charles IX, de Henri III, de Catherine de Médicis et du vicomte de Turenne lui-même.

Chroniques de Perceval de Cagny, publiées pour la première fois par H. Moranvillé, 1902, 1 vol.

Mémoires autobiographiques et autres documents inédits émanés d'un personnage dont le rôle, comme ingénieur, homme de guerre, agent secret et diplomate, fut considérable sous les deux ministères de Richelieu et de Mazarin (1627-1658). Publication intéressante particulièrement au point de vue des relations avec l'Espagne et l'Italie.

Éphéméride de l'expédition des Allemands en France (août-décembre 1587) par Michel de la Huguerye, publiée avec la collaboration de M. Léon Marlet et offerte à la Société par M. le comte Léonel de Laubespin, 1892, 1 vol.

Complément des *Mémoires* du même auteur publiés par M. le baron de Ruble.

Histoire de Gaston IV, comte de Foix, par Guillaume Leseur, chronique française inédite du xve siècle, publiée par M. Henri Courteault, 1893-1896, 2 vol.

Première édition d'une chronique jusqu'ici fort peu connue, et qui offre un grand intérêt pour l'histoire militaire de trente années (1442-1472), et pour l'histoire des relations de la France et de l'Espagne; la chronique de Guillaume Leseur est l'œuvre d'un panégyriste du comte de Foix Gaston IV; mais on ne saurait mettre en doute la haute valeur de son témoignage, l'auteur ayant vu tout ce qu'il raconte. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Mémoires de Gourville, publiés par M. Léon Lecestre, 1894-1895, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Édition critique, revue sur les manuscrits, de ces Mémoires bien connus, qui s'étendent de 1643 à 1698. De nombreux documents, provenant pour la plupart des archives des Condé à Chantilly, ont permis de compléter, parfois de rectifier les récits de l'auteur, dont le rôle a été fort curieux à diverses époques, notamment pendant la Fronde et au temps de Foucquet. Cette édition a été couronnée par l'Académie française.

Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse (1460-1483), publié par M. Bernard de Mandrot, 1894-1896, 2 vol.

Première édition critique, avec notes, variantes et interpolations, d'une chronique dont M. de Mandrot a démontré la valeur originale et reconnu l'auteur en la personne du notaire au Châtelet Jean de Roye (le légendaire Jean de Troyes), concierge de l'hôtel de Bourbon à Paris.

Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344), suivie de la continuation de cette chronique (1344-1364), publiée par M. Jean Lemoine, 1896, 1 vol.

Texte presque entièrement inédit et qui vient heureusement combler une lacune dans la série des chroniques rédigées à l'abbaye de Saint-Denis. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Brantôme, sa vie et ses écrits, publié par M. Ludovic Lalanne, 1896, 1 vol.

Importante étude biographique et littéraire qui complète l'édition en

11 volumes des *Œuvres complètes* de Brantôme donnée par M. Lalanne pour la Société.

Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat (1515-1521), publié par M. Pierre de Vaissière, 1897-1899, 2 vol.

L'auteur de ce journal inédit, bien placé pour connaître les événements de la cour de François Ier, a intercalé dans son récit un grand nombre de documents officiels émanant de la Chancellerie, correspondances, instructions diplomatiques, remontrances, discours, etc.

Lettres de Charles VIII, roi de France, publiées d'après les originaux par M. P. Pélicier, 1898-1905, 5 vol.

Onze cent quarante-cinq lettres du roi, accompagnées d'éclaircissements et de pièces justificatives.

Mémoires du chevalier de Quincy (1698-1713), publiés par M. Léon Lecestre, 1898-1901, 3 vol.

Mémoires inédits publiés d'après le manuscrit original. L'auteur, capitaine au régiment de Bourgogne, raconte les campagnes de la guerre de succession d'Espagne auxquelles il prit part, d'abord en Italie, puis en Provence, en Flandre et sur le Rhin.

Chronique d'Antonio Morosini; extraits relatifs à l'histoire de France. Introduction et commentaire par M. Germain Lefèvre-Pontalis; texte établi et traduit par M. Léon Dorez, 1898-1902, 4 vol.

Édition partielle d'une chronique vénitienne inédite, conservée à la Bibliothèque impériale de Vienne, qui abonde en renseignements sur l'histoire de France pendant les années 1396 à 1433, particulièrement sur la mission de Jeanne d'Arc. Cet ouvrage a obtenu le prix Bordin à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Documents pour servir a l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc, publiés par Mgr Douais, 1900, 2 vol.

Sentences rendues et dépositions reçues par les inquisiteurs Bernard de Caux et Jean de Saint-Pierre (1244-1248); registre du notaire de l'inquisition de Carcassonne (1250-1267); commission pontificale exécutée par les cardinaux Taillefer de la Chapelle et Bérenger Frédol (1306). Dans l'Introduction, tableau d'ensemble des actes des papes, des évêques, des inquisiteurs, des comtes et des rois, étude sur les manuels inquisitoriaux et les récits relatifs à l'histoire de l'Inquisition.

Mémoires du vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon (1565-1586), suivis de trente-trois lettres du roi de Navarre (Henri IV) et d'autres documents inédits, publiés par le comte Baguenault de Puchesse, 1901, 1 vol.

Nouvelle édition de mémoires précieux pour l'histoire des guerres civiles du XVIe siècle, particulièrement dans le Midi gascon. Pièces justificatives inédites comprenant notamment, outre trente-trois lettres du roi de Navarre, d'autres lettres de Charles IX, de Henri III, de Catherine de Médicis et du vicomte de Turenne lui-même.

Chroniques de Perceval de Cagny, publiées pour la première fois par H. Moranvillé, 1902, 1 vol.

Texte d'un intérêt capital pour l'histoire de Jeanne d'Arc et de Charles VII. Il comprend : 1° une suite de notices généalogiques sur les comtes, puis ducs d'Alençon (1228-1436); 2° une chronique véritable dont la partie originale va de 1393 à 1438.

Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi (1648-1657), publié pour la première fois par Henri Courteault et Pierre de Vaissière, 1902, 1 vol. paru.

Relation très complète des événements survenus en France, et plus particulièrement à Paris. L'auteur est un témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte.

Mémoires de Saint-Hilaire, publiés par Léon Lecestre, 1903, 1 vol. paru.

Première édition intégrale et conforme au texte original de mémoires qui se rapportent principalement aux événements militaires du règne de Louis XIV. Le tome Ier embrasse les années 1661-1678.

Journal de Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris (1417-1435), texte complet publié par Alexandre Tuetey, avec la collaboration de Henri Lacaille, 1903, 1 vol. paru.

Suite du Journal de Nicolas de Baye précédemment édité pour la Société. Le tome Ier comprend les années 1417 à 1420.

Chronique de Jean Le Bel, publiée par Jules Viard et Eugène Déprez, 1904, 1 vol. paru.

Nouvelle édition d'une chronique des plus importantes pour l'histoire des règnes de Philippe de Valois et de Jean le Bon. Au point de vue narratif, Jean Le Bel n'est pas inférieur à Froissart, qui souvent l'a copié, et il lui est supérieur par la véracité. Le tome Ier comprend les années 1326 à 1342.

Mémoriaux du Conseil de 1661, publiés par Jean de Boislisle, 1905, 1 vol. paru.

Procès-verbaux des séances du Conseil tenu sous la présidence de Louis XIV, assisté seulement de trois ministres, pendant les six premiers mois de son gouvernement personnel. Textes inédits tirés du Dépôt des Affaires étrangères et du musée Condé, et accompagnés d'un commentaire développé qui fait connaître la suite donnée à chaque décision, en explique le sens et la portée.

Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu, préparée sous la direction de M. Jules Lair, 1905-1906, 2 fasc. parus.

Divers rapports de M. Lair et notices de M. Robert Lavollée, notamment sur la collaboration de A. de Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo, aux *Mémoires de Richelieu*, et sur les matériaux employés à la rédaction.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

18

DC
2
S67
1905

Société de l'histoire de
France, Paris
Annuaire-bulletin

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY